Vincent REYNOUARD

Le catholicisme romain : un concept ignoré de Jésus

POURQUOI JE NE SUIS PLUS CATHOLIQUE

Les raisons de mon apostasie

J'invite les catholiques à débattre

A Jeanne Gazagne
et à l'abbé Alexandre Vallès

Diffusion hors-commerce
Septembre 2024

TABLE DES MATIÈRES

En guise de préface (p. 9)

Mes premiers doutes (p. 17)

I. Le cas des enfants morts sans baptême : une doctrine qui m'apparaît contradictoire (p. 25)

1°) Un enfer sans feu ? 26
2°) Réponse à l'objection tirée de la parabole du mauvais riche (Lc, XVI) : le « séjour des morts » n'est pas l'Enfer 26
3°) La terrible peine du dam… 27
4°) … qui n'est pas si terrible que cela 27
5°) Le « paradis "naturel" » des enfants morts sans baptême 28
6°) Le « paradis "naturel" » : une thèse fausse 29

II. Le baptême est-il nécessaire pour être sauvé ? (p. 33)

1°) L'argument tiré du discours de Jésus à Nicodème 33
Un enseignement capital prodigué... de nuit, en secret, à une seule personne - Jésus ne parle ni du sacrement du Baptême, ni, à la même occasion, de la Sainte Trinité - La leçon tirée des textes : c'est la Foi qui sauve ?
2°) L'argument tiré de la finale de l'évangile selon saint Marc 36
Un verset très clair qui enseigne la nécessité du baptême - Dans l'évangile selon saint Matthieu, c'est la Foi qui sauve - Le baptême était utile pour les premiers apôtres
Conclusion : la finale de Marc, ajoutée plus tard, ne me semble pas correspondre à l'enseignement du Christ 39

III. La doctrine du Péché originel (p. 43)

*1°) L'***Ancien Testament** *n'appuie pas la doctrine du Péché originel* 43
2°) Le péché originel : une doctrine qui repose sur un écrit de saint Paul 44
La formulation de saint Paul - Saint Paul était-il vraiment un auteur « inspiré » ?
3°) Dans la **Genèse,** *la tentation d'Eve a été l'œuvre de l'animal appelé « serpent »* 45
4°) Les anges sont totalement absents de la **Genèse** 47
5°) Dans la Genèse, les « Élôhim » ne sont pas les anges, mais les « fils de Dieu » 47
Les « Élohim » dans le *Livre de Job* - Confirmation : les « Élôhim » sont bien les « fils de Dieu » ou « les dieux » - La « tradition » catholique complète les textes pour y trouver ce qui n'y est pas

6°) L'histoire de Lucifer selon les théologiens catholiques : une fraude 49

Deux versets du Livre de Job invoqués illégitimement - Le texte d'Isaïe : saint Thomas d'Aquin a triché - Une histoire totalement illogique

7°) Les contradictions de la doctrine du Péché originel 52

Éveiller la concupiscence chez deux êtres... exempts de concupiscence - Eve a-t-elle perdu la grâce quand elle a commencé à écouter le démon ? - Contradictions en rafale - Adam et Eve ne pouvaient pas être coupables !

8°) Des millénaires pour envoyer le Sauveur : une histoire qui me paraît incompréhensible 58

Au lieu d'envoyer son Sauveur, Yahvé extermine l'humanité (avec le reste) dans le Déluge - Tout recommence et Yahvé persiste à ne pas envoyer son Sauveur - Yahvé laisse l'humanité se dégrader dans le « paganisme démoniaque »

IV. Jésus a-t-il établi l'Église ? (p. 61)

1°) L'argument tiré de l'évangile selon saint Jean 61

Un passage trop flou pour démontrer la création d'une église par le Christ - Un passage qui m'apparaît avoir été ajouté après coup

2°) Jésus croyait en la venue très prochaine du royaume des Cieux 63

Royaume des Cieux, royaume de Dieu et moisson - Deux concordances qui démontrent que Jésus croyait à l'imminence de la venue du royaume des Cieux - Une croyance répandue chez les disciples

3°) L'argument tiré de l'évangile selon saint Matthieu 67

Création de l'Église : un passage très clair tiré de l'évangile selon saint Matthieu - Le silence de Marc et Luc lorsqu'ils racontent le même épisode - Les explications peu convaincantes de l'exégète Marie-Joseph Lagrange

4°) La leçon tirée des Actes des Apôtres et des Épîtres de Paul 69

Ma conclusion : croyant en l'imminence de la venue du royaume des Cieux, Jésus n'a fondé aucune église 69

V. La Naissance miraculeuse de Jésus (p. 71)

1°) Marie et Joseph étaient-ils donc si fermés aux signes les plus évidents ? 71

Un ange prévient Marie qu'elle sera enceinte miraculeusement... - … mais il ne prévient pas Joseph son (futur) époux - Le recensement romain qui fait naître Jésus à Bethléem : une énigme historique - Marie et Joseph n'ont pas compris qui était Jésus

2°) Dieu cache au monde l'arrivée du Rédempteur 76

Catholiques et Juifs à propos des prophéties concernant le Messie - Le Messie précédé par Élie : une prophétie claire mais dont Dieu cache la réalisation - Le Messie née d'une vierge : une autre prophétie dont Dieu cache la réalisation ? - L'argument : « Les Juifs aveuglés n'auraient pas compris » - Pourquoi ne pas avoir averti toute l'humanité ?

3°) Les « rois-mages » : réalité ou fiction inventée par Matthieu ? 84

Des « rois-mages » ? Non, des « magiciens » - Des « magiciens » (μάγοι) qui pratiquaient l'astrologie - Les bons et les mauvais astrologues de saint Augustin - Des commentateurs catholiques qui évacuent la prophétie et l'étoile - Pourquoi Dieu n'a-t-Il appelé que trois obscurs magiciens ? - Les Juifs pouvaient-ils vraiment croire que Jésus était le messie annoncé ? - Le comportement incompréhensible du roi Hérode - Les « rois-mages » sont-ils devenus des évangélisateurs ?

4°) L'historicité problématique du « massacre des Innocents » 89

Matthieu et Luc sur les jours qui suivirent la naissance de Jésus-Christ - Les deux chronologies proposées par les catholiques - La solution proposée par saint Augustin - Saint Augustin face au récit de Matthieu - Saint Augustin face au récit de Luc - Pourquoi Matthieu a introduit le « massacre des Innocents » - Le silence inexplicable de l'historien Flavius Josèphe et d'autres - Aucune preuve historique, y compris chez Macrobe - Le « massacre des Innocents » décrit dans plusieurs apocryphes - Macrobe finalement abandonné

VI Des miracles qui ne convainquent quasiment personne (p. 101)

1°) Les deux miracles qui entourent la vie publique de Jésus 102

Jean-Baptiste et le miracle survenu lors du baptême du Christ - Paul ignore le miracle survenu lors de la mort du Christ sur la Croix

2°) Les disciples restent froids devant l'eau changée en vin et la multiplication des pains 107

3°) Jésus n'accomplit-il des miracles que devant ceux qui veulent y croire ? 108

4°) Malgré ses miracles, la famille de Jésus le crois fou ! 109

5°) Miracles véritables ou légendes ? Le cas de l'Assomption de la sainte Vierge 110

Un miracle décrit dans un apocryphe mais dénué mais dénué de témoignages contemporains - Comment Pie XII a « prouvé » ce miracle - La logique inversée : un miracle prouvé par la doctrine catholique

6°) Les résurrections opérées par Jésus 112

La résurrection de Lazare : un récit ajouté dans l'évangile selon saint Jean ? - Des résurrections d'inconnus, qui empêchent toute vérification historique

7°) La Passion de Jésus : le contraste entre ce qui aurait dû être et ce qui a été 116

Conclusion sur les miracles auxquels je devais croire 118

VII. La mort & la Résurrection de Jésus (p. 119)

1°) Les morts qui ressuscitent et qui entrent dans Jérusalem 119

Une histoire rapportée dans un seul évangile - Une histoire introduite par Matthieu parce que les Juifs croyaient en la « première résurrection » ? - Une histoire complétée dans un apocryphe : les *Actes de Pilate*

2°) Le faux procès-verbal de Pilate sur la mort du Christ 121

3°) Le corps de Jésus subtilisé la première nuit par les apôtres : une thèse invraisemblable 122

4°) D'après Matthieu, les Pharisiens auraient cru en la résurrection de Jésus 123

Le récit de Matthieu : le tombeau gardé, des gardes corrompus par les Juifs - Pilate n'aurait probablement pas prêté des gardes aux grands-prêtres - Une excuse qui n'aurait jamais été acceptée - Corruption des gardes : la discrétion inexplicable des apôtres - Des témoins qui dormaient ? Une ineptie - A mes yeux, les grands-prêtres ne pouvaient croire en la résurrection du Christ

5°) Jésus avait promis un signe de sa résurrection à la « génération mauvaise et adultère » 127

Le « signe de Jonas » promis par le Christ - Les Juifs sont ébranlés : Jésus aurait dû réaliser sa promesse - Jésus n'apparaîtra jamais au peuple Juif : un fait inexplicable à mes yeux

6°) La raison pour laquelle les grands-prêtres n'ont pas cru en la résurrection du Christ 129

7°) Jésus devait montrer un signe tangible de sa résurrection 130

8°) Le saint suaire de Turin démontre-t-il la Résurrection ? 131

9°) Résurrection : les divergences manifestes entre les évangiles 131

10°) Pourquoi Jésus ressuscité n'a-t-Il pas produit son propre récit ? 136

Un livre de Jésus qui aurait évité bien des problèmes - Les problèmes posés par la thèse de l'inspiration divine - Le cas des apparitions de Jésus ressuscité - Les explications catholiques m'apparaissent peu convaincantes

11°) Les évangiles présentent Jésus ressuscité très éthéré 143

Un catéchiste contredit Matthieu qui parle d'un Jésus apparu physiquement - Le Christ éthéré qui apparaît à Marie-Madeleine - Le Christ ressuscité : un corps quantique

12°) Corps physique de Jésus : le témoignage de Luc a-t-il été modifié ? 146

Une réaction peu vraisemblable du Christ - La fonction évidente de la scène décrite par Luc - Un récit qui m'apparaît source de difficultés inextricables - Le témoignage de Luc est-il fiable ?

13°) L'évangile de Jean a-t-il été modifié pour la même raison 148

Un récit primitif qui présentait un corps éthéré - L'évangile selon saint Jean me semble avoir été altéré - Une histoire qui m'apparaît totalement incohérente - Un ajout rendu nécessaire pour combattre le docétisme

14°) Corps du Christ éthéré : le témoignage de Saul 151

Conclusion 152

CONCLUSION (p. 153)

1°) La formation de l'Église : l'histoire d'une attente trompée dans la fin du monde 153

2°) Jésus : la piste essénienne 153

3°) La rencontre capitale de Jésus avec Jean le Baptiste 155

4°) Le christianisme vient remplacer le paganisme entré en décadence 157

5°) Pendant des siècles, l'Église contribue à construire la civilisation d'Europe 158

6°) Le conflit entre la Foi et les sciences 160

7°) Recul de la Foi : le faux diagnostic des catholiques 161

Le mot de la fin : j'invite les catholiques (et d'autres) à la discussion 163

Annexe 1 : Le serpent qui parle : preuve qu'il s'agissait du démon ? 165

Annexe 2 : Jésus avait-il des frères ? 169

Bibiographie 173

Avertissement

Afin de faciliter la lecture, j'ai mis en note de nombreux textes qui étayent mes affirmations.
Celles et ceux qui me font confiance ne sont pas obligés de s'y reporter systématiquement.

Je présente mes excuses aux catholiques qui s'offusqueront en lisant certaines affirmations jugées blasphématoires. J'ai rédigé le texte de façon à ménager au mieux les suceptibilités. Toutefois, certaines choses doivent être dites qui, j'en ai conscience, pourront choquer un catholique. Malgré tout, ce travail n'est pas un cri de guerre lancé contre le catholicisme.

Mise au point suite à certaines allégations qui ont été propagées sur mon compte, son principal objectif est d'inviter ceux qui l'accepteront à un débat loyal.

*
* *

Travaillant chaque jour sans savoir de quoi demain sera fait, je m'occupe toujours plus du fond que de la forme. Des coquilles et autres fautes d'attention restent dans ce texte. Je remercie les personnes qui me les signaleront : je corrigerai.

En guise de préface

Pourquoi j'ai perdu la Foi
Invitation aux catholiques à un débat

Au sein de la dissidence, les catholiques sont nombreux. Beaucoup se rangent parmi les « traditionalistes ». Leur combat se fonde sur ce constat exprimé par Arnaud Jayr[1] : « *C'est un fait, la déchristianisation va de pair avec la défrancisation ; inversement, la renaissance passe par le christianisme, porteur de toutes les résurrections.* » Plus loin, l'auteur déclare[2] :

> Pour aller à l'essentiel […] citons la proposition la plus célèbre de ce texte pontifical : « *Non, la civilisation n'est plus à inventer ni la cité nouvelle à bâtir dans les nuées. Elle a été, elle est, c'est la civilisation chrétienne, c'est la cité catholique.* » Si l'on avait écouté et suivi saint Pie X, le monde chrétien aurait évité beaucoup de guerres et de révolutions. L'Europe serait restée forte ; la France aurait retrouvé sa grandeur, son identité de fille aînée du Christ, visitée de Sa Mère comme aucune autre nation ou patrie ne l'a été. La France, fille aînée de l'Église : « *A ce titre seulement la France est grande parmi les nations, à cette clause, Dieu la protège et la fera libre et glorieuse* » dit saint Pie X à M[gr] Touchet, évêque d'Orléans, lors du décret de béatification de Jeanne d'Arc, le 13 décembre 1908.

En 2024 toutefois, il faut l'admettre : malgré l'action politique et religieuse des catholiques sur le terrain, la France n'a jamais été plus éloignée de sa vocation de « fille aînée de l'Église ». Pire : malgré les prières, à Rome, une révolution a secoué l'Église qui, en conséquence, a perdu la Foi[3]. Dans nos milieux, on accuse en premier les juifs, les francs-maçons et leurs alliés « modernistes » : ce sont eux, dit-on, qui, après avoir déchristianisé la France et permis un coup d'état dans l'Église, travaillent à dissoudre les nations en vue d'imposer un gouvernement mondial. D'où la lutte des catholiques appartenant à la dissidence pour le retour de la vraie Foi (à commencer par le rétablissement de la messe traditionnelle) et pour la royauté sociale de Jésus-Christ.

---

1 Arnaud Jayr, « Le catholicisme dans l'identité française », conférence prononcée en 2010 à l'université d'été de Renaissance catholique. Publié dans *L'identité nationale* (Versailles : Contretemps, 2020), p. 31-61. L'extrait figure p. 35.

2 *Ibid*., p. 59.

3 « *Rome a perdu la foi, mes chers amis. Rome est dans l'apostasie. Ce ne sont pas des paroles, ce ne sont pas des mots en l'air que je vous dis. C'est la vérité. Rome est dans l'apostasie. On ne peut plus avoir confiance dans ce monde-là, il a quitté l'Église ; ils ont quitté l'Église ; ils quittent l'Église. C'est sûr, sûr, sûr.* » (M[gr] Lefebvre, 4 septembre 1987 ; en ligne : https://laportelatine.org/actualite/les-odeurs-de-rome-occupee-editorial-du-sel-de-la-terre-n-87-de-lhiver-2013-2014).

Mais dans son ouvrage *Coup d'État dans l'Église*, Don Mancinella soutient qu' « *avec la permission de Dieu* », Vatican II fut une « *punition pour une chrétienté endormie dans son propre bien-être et dépourvue d'amour pour la vérité* »[4]. Venu d'un catholique opposé à Vatican II, cette affirmation, très sévère, vaut qu'on s'y arrête. L'auteur constate que le combat du pape Pie X contre le modernisme a finalement échoué[5] :

> les condamnations énergiques de saint Pie X n'eurent pas tous les effets escomptés : un certain mécontentement et une résistance sourde aux directives du Pape s'étaient répandus presque partout, même parmi certains membres de l'épiscopat qui ne voulaient pas comprendre la gravité de la situation et essayaient de sortir de l'isolement culturel, social et politique, en faisant des compromis avec l'esprit du monde.

C'est clair : au début du XX^e^ siècle, le modernisme s'était répandu dans l'Église, y compris chez quelques-uns en haut lieu. Encore aujourd'hui, les traditionalistes présentent le modernisme comme une « hydre »[6]. Ses penseurs seraient des esprits faux et vicieux, qui auraient infiltré l'Église avec leurs thèses présentées habilement. Don Mancinella écrit[7] :

> Prenons, par exemple, l'abbé Loisy, peut-être le représentant le plus emblématique du modernisme. Eh bien, après son apostasie ouverte, il révéla cyniquement dans ses *Mémoires*[8] ses véritables intentions, longtemps et habilement dissimulées : « *J'ai conscience*, confessait Loisy, *d'avoir pris les plus grandes précautions pour faire pénétrer un peu de vérité dans le catholicisme… En effet, je me suis toujours abstenu de démontrer* ex professo *la fausseté du catholicisme* » (v. II, p. 455) « *Logomachie métaphysique à part, je crois moins en la divinité de Jésus que Harnack [...] et je regarde l'incarnation personnelle de Dieu comme un mythe philosophique* […] *Si je suis quelque chose en religion, c'est plutôt panthéo-positivo-humanitaire que chrétien.* » (v. II, p. 397). « *Historiquement parlant,* révélait encore Loisy*, je n'admettais pas que le Christ eût fondé l'Église ni les sacrements ; je professais que les dogmes s'étaient formés graduellement et qu'ils n'étaient pas immuables ; j'admettais la même chose pour l'autorité ecclésiastique, dont je faisais un ministère d'éducation humaine* » (v. II, p. 168).

Présentées ainsi, les citations d'Alfred Loisy le montrent comme un hypocrite, membre actif d'un complot contre l'Église. La réalité est tout autre. Sa thèse doctorale, publiée en 1890, fut critiquée par l'abbé Magnier ; celui-ci lui reprocha de défendre une doctrine « *appuyée sur un fondement absolument ruineux* »[9]. Reconnu coupable d'hétérodoxie avec son étude sur les *Mythes chaldéens de la création et du déluge*, en 1893, il fut révoqué de sa chaire de science biblique. Quelques mois auparavant, M^gr^ Maignan lui avait confié[10] :

> Sachez-le, mon bon ami, la critique [biblique] n'a jamais existé dans l'Église [...] Rome n'a jamais rien entendu à ces questions-là. Tout le clergé catholique est dans une profonde ignorance sur ce

4 Don Andrea Mancinella, *Coup d'état dans l'Église*, avec une préface de M^gr^ Vigano (s.l. : Éditions Médias Culture & Patrimoine, 2024 pour l'édition française), p. 97.

5 Don Andrea Mancinella, *Coup d'état dans l'Église*, déjà cité, p. 40.

6 Dans un article de 2007 toujours disponible sur le site de la Fraternité Sacerdotale Saint Pie X, M^gr^ Tissier de Mallerais dénonce « L'hydre moderniste toujours vivante » (https://laportelatine.org/formation/crise-eglise/modernisme/mgr-tissier-de-mallerais-lhydre-moderniste-toujours-vivante)

7 Don Andrea Mancinella, *Coup d'état dans l'Église*, déjà cité, p. 37-38.

8 A. Loisy, *Mémoires pour servir à l'histoire religieuse de notre temps*, Paris, 1930-31, 3 vol.

9 La thèse d'Alfred Loisy parut sous le titre : *Histoire du canon de l'Ancien Testament : leçons d'Écriture Sainte professées à l'Ecole supérieure de théologie de Paris pendant l'année 1889-1890* (Paris : Letouzey et Ané, 1890). La critique de l'abbé Magnier parut dans son ouvrage : *Étude sur la canonicité des Saintes Écritures :* I. « Ancien Testament » (Paris : P. Lethielleux, 1892), p. 2-3.

10 Alfred Loisy, *Mémoires pour servir à l'histoire religieuse de notre temps*, vol. 1 : « 1857-1900 » (Paris : Émile Nourry, 1930), p. 228.

> sujet. A l'en vouloir tirer, on court de gros risques ; car nos théologiens sont féroces ; ils nous mettraient à l'Index pour rien. Croyez-moi, mon petit Loisy, il faut être bien prudent. J'ai contribué à vous engager dans la voie de la science ; c'est pourquoi j'ai le droit de vous dire : « Prenez garde ! » C'est un conseil de père. Si vous vous exposez au danger, ceux qui pensent comme vous ne viendront pas à votre secours.

Craignant désormais les foudres des autorités, Alfred Loisy s'exprima avec prudence — peut-on le lui reprocher ? Malgré cela, en 1899 ses articles sur *la religion d'Israël* furent interdits[11]. Trois ans plus tard, Loisy s'étant enhardi, l'orage se déchaîna : son ouvrage *L'Évangile et l'Église*, paru pour la première fois en octobre 1902, fut condamné et sa lecture interdite aux fidèles. Le 17 janvier 1903, le cardinal Richard, à Paris, publia l'ordonnance suivante[12] :

> Considérant […] qu'il est de nature à troubler gravement la foi des fidèles sur les dogmes fondamentaux de l'enseignement catholique, notamment sur l'autorité des Écritures et de la tradition, sur la divinité de Jésus-Christ, sur sa science infaillible, sur la Rédemption opérée par sa mort, sur sa Résurrection, sur l'Eucharistie, sur l'institution divine du souverain pontificat et de l'Épiscopat ;
> Nous réprouvons ce livre et nous en interdisons la lecture au clergé et aux fidèles de notre diocèse.

D'autres condamnations similaires suivirent, dans les diocèses de Cambrai, d'Autun, d'Angers, de Bayeux, de Bellay, de Nancy et de Perpignan. La même année, Alfred Loisy répondit à la persécution en publiant *Autour d'un petit livre*. Il y cachait si peu ses vues que la réaction des autorités catholiques fut forte[13] :

> Plusieurs évêques, imitant la conduite de l'archevêque de Paris, interdirent aux élèves de leurs grands séminaires la lecture d'*Autour d'un petit livre*, et ordonnèrent à ceux qui possédaient les ouvrages du dangereux exégète de s'en dessaisir entre les mains de leur directeur ou de leur supérieur. En plusieurs villes, et en particulier à Lyon, l'ordre fut même donné aux libraires catholiques de ne pas exposer dans leurs vitrines ou de ne pas vendre les livres de l'abbé Loisy, vu l'imminente condamnation de ces ouvrages.

Il est donc faux de croire qu'Alfred Loisy aurait dissimulé ses pensées. Bien au contraire : il les avait exprimées avec suffisamment de clarté pour s'attirer les foudres de l'autorité. J'ajoute qu'après la mise à l'Index de cinq de ses ouvrages par la Congrégation du Saint-Office, Alfred Loisy écrivit aux autorités religieuses[14] :

> mon adhésion à la sentence des SS. Congrégations est d'ordre purement disciplinaire. Je réserve le droit de ma conscience, et je n'entends pas, en m'inclinant devant le jugement rendu par la S. Congrégation du Saint-Office, abandonner ni rétracter les opinions que j'ai émises en qualité d'historien et d'exégète critique.

Avec sa troisième citation, Don Mancinella prétend que dans ses *Mémoires*, A. Loisy aurait « révélé », des années après, qu'il ne croyait ni en la fondation d'une église par Jésus, ni à l'immutabilité des dogmes. C'est faux : il l'avait clairement affirmé dès 1902 dans son livre *L'Évangile et l'Église*[15].

---

11 Joseph Brugerette, *Le prêtre français et la société contemporaine*, III : « Sous le régime de la Séparation. La reconstitution catholique (1908-1936) » (Paris : P. Lethielleux, 1938), p. 196. Sur la répression du modernisme, lire les pages 257 et suivantes.

12 *Annales Catholiques*, *revue religieuse hebdomadaire de la France et de l'Église*, 31 janvier 1903, p. 107-108.

13 Joseph Brugerette, *Le prêtre français et la société contemporaine*, III, déjà cité, p. 202.

14 Lettre au Cardinal Merry del Val, 11 janvier 1904, publiée dans Alfred Loisy, *Quelques lettres sur des questions actuelles et sur des événements récents* (Ceffonds : auto-édité, 1908), p. 26.

15 Alfred Loisy, *L'Évangile et l'Église* (Bellevue : auto-édité, troisième éd.,1904 [première édition, Paris : Alphonse Picard et Fils, 1902]), On lit : « *Il est certain, par exemple, que Jésus n'avait pas réglé d'avance la constitution de*

Pour soutenir sa théorie du « complot moderniste », Don Mancinella agit malhonnêtement. J'ajoute que sa première citation des mémoires d'Alfred Loisy est non seulement tronquée, mais aussi présentée hors-contexte. Dans ses *Mémoires*, A. Loisy citait son journal à la date du 13 octobre 1905, lorsque, suite à une dénonciation, le Vatican se préparait à condamner les articles qu'il avait publiés dans deux revues. Après avoir annoncé sa volonté de répondre avec un livre doctrinal[16], il concluait (ce qu'en extrait Don Mancinella est en gras, les mots changés sont en italiques)[17] :

> une vie de recherches ne se détruit pas par un acte de volonté, surtout quand le sujet dont on exige cet acte le conçoit comme absurde et immoral. **J'ai conscience d'avoir usé des plus grands *ménagements*** [et pas « précautions »] **pour faire pénétrer un peu de vérité dans le catholicisme** ; j'ai sciemment brisé ma carrière, anéanti mon avenir. Je puis me confier au jugement de la postérité, si la postérité ne m'oublie pas, et surtout au jugement de Dieu qui est le verdict éternel et vraiment infaillible [Fin de la citation du Journal du 13 octobre 1905].
> Cette apologie n'a jamais été composée. ***En fait*** [et pas : « en effet »]**, je me suis toujours interdit de démontrer *ex-professo* la non-vérité du catholicisme**.

Remise dans son contexte, sans troncatures ni changements de mots, la citation s'éclaire : en 1905, Alfred Loisy appartenait encore à l'Église qu'il voulait servir (il sera excommunié en 1908). Aussi prétendait-il corriger le catholicisme des erreurs qui, à ses yeux, s'y seraient glissées. Mais sachant qu'il devait ménager la susceptibilité des fidèles et de l'autorité, il se justifiait ainsi : « *J'ai conscience d'avoir usé des plus grands ménagements pour faire pénétrer un peu de vérité dans le catholicisme.* » Ce n'était pas l'aveu d'une fourberie, mais la revendication d'une démarche destinée à ne pas froisser les fidèles et, surtout, à tenter d'éviter les foudres des autorités qui le réduiraient au silence dans le monde catholique. Dans la préface à la cinquième édition de son livre *L'Évangile et l'Église*, parlant de lui à la troisième personne, Alfred Loisy souligna[18] :

> S'il s'abstenait de réfuter cet enseignement [catholique], c'est qu'il n'avait pas l'intention de le combattre, mais d'en suggérer la réforme, qu'il voyait indispensable, dans l'intérêt même de l'Église catholique. La réalisation d'une telle réforme n'appartenait qu'à l'Église elle-même, et il s'efforçait,

l'Église comme celle d'un gouvernement établi sur la terre et destiné à s'y perpétuer pendant une longue série de siècles. » (p. 155) « *Et ce qui n'est pas moins naturel, c'est que les symboles et les définitions dogmatiques soient en rapport avec l'état général des connaissances humaines dans le temps et le milieu où ils ont été constitués. Il suit de là qu'un changement considérable dans l'état de la science peut rendre nécessaire une interprétation nouvelle des anciennes formules, qui, conçues dans une autre atmosphère intellectuelle, ne se trouvent plus dire tout ce qu'il faudrait, ou ne le disent pas comme il conviendrait.* » (p. 208) Concernant les dogmes, l'auteur ajoutait : « *Il n'est pas indispensable à l'autorité de la croyance qu'elle soit rigoureusement immuable dans sa représentation intellectuelle et dans son expression verbale. Une telle immutabilité n'est pas compatible avec la nature de l'esprit humain. Nos connaissances les plus certaines dans l'ordre de la nature et de la science sont toujours en mouvement, toujours relatives, toujours perfectibles. Ce n'est pas avec les éléments de la pensée humaine que l'on peut construire un édifice éternel. La vérité seule est immuable, mais non son image dans notre esprit. La foi s'adresse à la vérité immuable, à travers la formule nécessairement inadéquate, susceptible d'amélioration, conséquemment de changement* » (p. 210).

16 « [Journal du 13 octobre 1905 :] *J'ai déjà pensé que je devrai écrire des explications pour justifier mon attitude aux yeux des gens intelligents. Mais peut-être conviendra-t-il d'attendre l'encyclique de Pie X, où je serai certainement assez maltraité. L'ouvrage serait une réponse au pape, où il y aurait sans doute à relever d'abord quelque injure personnelle, puis à traiter :1° de l'incompatibilité de la recherche scientifique, surtout en matière religieuse, avec la profession de catholicisme ; 2° de la Bible et de la notion absurde d'un livre sans erreur ; 3° de la révélation, conception enfantine au point de vue philosophique et psychologique, dénuée de preuves et de réalité au point de vue de l'histoire ; 4° de l'histoire évangélique et de la divinité de Jésus-Christ ; 5° spécialement de la conception virginale et 6° de la résurrection ; 7° de l'Église, de son origine et de son pouvoir.* » (Alfred Loisy, *Mémoires pour servir à l'histoire religieuse de notre temps*, vol. 2 : « 1900-1908 » (Paris : Émile Nourry, 1931), p. 455.

17 *Ibid*., p. 455

18 Alfred Loisy, *L'Évangile et l'Église* (Paris : Librairie Émile Nourry, 1929), p. 3 et 4.

> avec tous les ménagements et les précautions possibles, de lui en faire comprendre la nécessité. Effort absurde, s'il n'avait aucune chance de succès, mais moralement honnête et loyal, quoiqu'on ait pu dire. Car l'Église a toujours su, dans le besoin, écarter ou négliger les vieilles formules qui étaient devenues par trop compromettantes, et on ne lui demandait pas autre chose que d'examiner s'il ne se trouverait pas un certain nombre de telles formules dans son répertoire actuel […] L'auteur croyait encore pouvoir maintenir la valeur substantielle de l'enseignement chrétien, et il remettait à l'Église elle-même, c'est-à-dire à ses représentants les plus autorisés par leur situation et leurs lumières, le soin d'orienter son enseignement dans le sens que paraissaient exiger les circonstances.

Pendant une dizaine d'années, Alfred Loisy avait pu, par sa prudence, mener sa mission. Lui en faire le reproche quand on connaît l'intolérance de l'Église est malvenu.

Les années passant, Alfred Loisy apostasia. Mais s'il critiqua les évangiles en historien (ce qui était sa mission de départ[19]), il ne conclut jamais en la fausseté du catholicisme. D'où sa note écrite dans ses mémoires[20] : « *En fait, je me suis toujours interdit de démontrer* ex-professo *la non-vérité du catholicisme.* »

En réalité, il n'y eut aucun « complot moderniste ». Si, comme l'écrit Don Mancinella, « *un certain mécontentement et une résistance sourde aux directives du Pape s'étaient répandus presque partout* », c'était parce que, présents sur le terrain, les simples prêtres constataient l'écart toujours plus grand entre un enseignement de l'Église périmé et une société en pleine mutation[21]. Aussi étaient-ils attentifs aux travaux d'un Alfred Loisy, d'un abbé Tyrell ou d'un abbé Duchesne (pour ne citer qu'eux). Après étude, beaucoup de prêtres furent convaincus[22]. Mais dans sa grande majorité, le haut-clergé refusait de suivre. En 1903, Alfred Loisy lui reprocha d'ignorer « *les aspirations du siècle qui marche, laissant l'Église loin derrière lui.* »[23] La réponse des défenseurs de l'orthodoxie était toujours la même : « L'Église, qui détient la Vérité, n'a pas à transiger avec le monde ». C'était nier le véritable problème qui se posait et qu'Alfred Loisy résumait ainsi[24] :

> Le progrès de la science pose en des termes nouveaux le problème de Dieu. Le progrès de l'histoire pose en des termes nouveaux le problème du Christ et le problème de l'Église. C'est ce triple problème qui s'impose à la considération des penseurs catholiques.

Pour avoir refusé de réfléchir et de prendre position sur ces questions, l'Église se trouva de plus en plus distancée dans ce monde dont la mutation s'accélérait. Parallèlement toutefois, les « modernistes » poursuivaient le travail de leurs prédécesseurs, un travail qui, désormais, pénétrait le haut-clergé. Voilà pourquoi lorsque, en mai 1923, Pie XI demanda l'avis des cardinaux sur l'opportunité de convoquer un Concile, le cardinal Billot l'en dissuada en agitant le danger

19 « [Loisy] *avait utilisé les Évangiles comme documents d'histoire, selon les garanties que présentent les divers éléments qui y sont entrés ; il ne touchait pas au dogme de l'inspiration biblique, ni à l'autorité qui appartient à l'Église pour l'interprétation dogmatique de l'Écriture.* » (Alfred Loisy, *Autour d'un petit livre* [Paris, Alphonse Picard et Fils, 1903], p. viii).

20 Alfred Loisy, *Mémoires pour servir à l'histoire religieuse de notre temps*, vol. 2, déjà cité, p. 455.

21 Parlant des jeunes prêtres envoyés dans le monde, Albert Houtin constatait : « *Pour la première fois, ils entendent les objections telles qu'elles se posent maintenant. Elles diffèrent d'une manière vraiment cruelle de la façon dont les présentent les professeurs du séminaire* » (Albert Houtin, *La crise du clergé*, [Paris : Alphonse Picard et Fils, 1902], p. 34).

22 « *les travaux de Loisy et de Duchesne ont convaincu beaucoup de prêtres qu'ils avaient à rapprendre l'histoire de la révélation et de l'Église. Ils ont vu qu'ils devaient réviser l'enseignement de leur séminaire. Ils l'ont repris* » (Albert Houtin, *La crise du clergé*, déjà cité, p. 24-25). D'après l'auteur, de 1897 à 1907 , 1 500 prêtres avaient abandonné le sacerdoce (*Ibid*., p. 31, note). S'y ajoutaient tous ceux qui, également convaincus, restaient en place car n'ayant nulle part où aller.

23 Alfred Loisy, *Autour d'un petit livre*, déjà cité, p. xx.

24 *Ibid*., p. xxiv-xxv.

représenté par les « modernistes » qui, eux, souhaitaient cette réunion[25]. Pie XI recula donc, mais les « modernistes » toujours plus nombreux développèrent leurs doctrines. Don Mancinella écrit[26] :

> Vers les années 1930-1940, une nouvelle génération de modernistes s'impose : ce sont les noms qui deviendront plus tard trop connus, comme ceux des Dominicains Marie-Dominique Chenu et Yves Congar, ainsi que les jésuites Henri de Lubac, Hans Ur von Balthasar, Karl Rahner, qui développent une *nouvelle théologie* qui trouve ses racines dans l'ancien modernisme.

Si ces gens devinrent « trop connus », ce fut parce que, petit à petit, leurs idées s'imposèrent au sein du clergé, de tout le clergé. Non pas à cause d'un « complot », mais parce qu'elles convainquaient. Voilà pourquoi tout comme son prédécesseur Pie XI, Pie XII refusa d'organiser un concile : le « danger moderniste » était accru[27]. Page 67, Don Mancinella rappelle :

> Les dernières années du pontificat de Pie XII se terminèrent dans un isolement singulier, souligné par tous les historiens et interprété de diverses manières. Mais le fait est que le Pape ne pouvait plus faire confiance à personne. L'Église était maintenant trop pleine de Montini et de Lubac de tous calibres et à tous les niveaux, tandis que, malgré ses interventions, Pie XII voyait la marée montante du néo-modernisme, hypocritement propagée dans son dos, croître de plus en plus.

Il ajoute[28] :

> Pis XII mourut à Castel Gandolfo le 9 octobre 1958, laissant derrière lui une Église qui, pour des yeux non avertis, aurait pu sembler encore ferme et tranquille dans sa Tradition apostolique. Mais c'était le calme avant la tempête.

Pie XII fut le dernier pape représentant cette église du passé. Son successeur, Jean XIII, était acquis, du moins en partie, au « modernisme »[29]. D'où sa décision, exprimée publiquement le 11 octobre 1962, d'ouvrir le Concile Vatican II. Selon les termes mêmes du pape, il s'agissait d' « *adapter ses moyens, pour que la doctrine évangélique soit dignement vécue et plus facilement écoutée parmi les peuples.* »[30]

Don Mancinella répète qu'au Concile, les participants furent influencés par les « modernistes » : il parle « *des Pères sous l'influence pressante du groupe rhénan* » (p. 87) ; des novateurs « *qui eurent une influence décisive dans les décisions des Pères conciliaires* » (p. 88) ; de « *l'influence néfaste sur les Pères conciliaires* » du jésuite Karl Rahner (p. 88). Que l'on puisse influencer des personnes timorées ou incertaines, j'en conviens. Mais comment croire que tous les Pères du Conciles auraient été des faibles ? Don Marcinella salue les « *250 Pères fidèles à la Tradition catholique* » qui tentèrent de s'opposer aux novateurs (p. 96). Je rappelle qu'en moyenne, 2 200 Pères assistèrent aux séances[31]. A qui fera-t-on croire que deux mille évêques aient pu être manipulés ? La vérité est ailleurs : ces évêques étaient convaincus que si elle voulait survivre dans ce monde moderne en pleine mutation, l'Église devait se réformer. Dans leur *Catéchisme pour adultes* publié en 1991, les évêques de France soulignaient[32] :

25 Don Mancinella le rappelle dans son livre *Coup d'état dans l'Église*, déjà cité, p. 78.
26 Don Mancinella, *Coup d'état dans l'Église*, déjà cité, p. 41.
27 « *Pie XII avait également songé à convoquer un Concile, mais il en avait été empêché pour les mêmes raisons.* » (*Ibid*., p. 78).
28 *Ibid*., p. 69.
29 Don Mancinella le démontre dans son ouvrage aux pages 72-79.
30 Discours du Jean XIII aux Missions extraordinaire, 12 octobre 1962 (en ligne : https://www.vatican.va/content/john-xxiii/fr/speeches/1962/documents/hf_j-xxiii_spe_19621012_missioni-straordinarie.html)
31 « Le Concile Vatican I en chiffres » (en ligne : https://www.la-croix.com/Definitions/Lexique/Concile/Le-concile-Vatican-II-en-chiffres)
32 *Catéchisme pour adultes* (Paris : Association épiscopale catéchistique, 1991), p. 14

> La profondeur des mutations culturelles qui se sont produites en notre siècle (pensons seulement à l'informatique, au développement des médias, à la prolongation généralisée des études…) fait apparaître plus nécessaire, ou plus souhaitable encore, une présentation renouvelée, en même temps que fidèle, de la foi de toujours.

Bien des « conciliaires » espéraient qu'après Vatican II, l'Église regagnerait de l'influence dans le monde occidental. Il n'en a rien été. De leur côté, les « traditionalistes » affirment que Vatican II a tout saccagé dans l'Église, et qu'il faut y voir une cause de la désaffection grandissante des fidèles. Aux églises vides, ils opposent leurs chapelles pleines. Le philosophe et sociologue des religions Jean-Louis Schlegel répond[33] :

> les opposants à Vatican II croient pouvoir affirmer que l'effondrement du catholicisme en France et en Europe aurait été bien moindre si le concile n'avait pas eu lieu. C'est une hypothèse peu crédible, et qui ne mange pas de pain. À mon avis, pour des raisons évidentes, l'implosion à laquelle on assiste aujourd'hui aurait eu lieu bien plus tôt, et en pire, et ma conviction est qu'il n'y a pas eu trop de concile Vatican II, mais trop peu.

Laissant les uns et les autres s'ignorer ou se quereller, je constate simplement qu'un peu partout dans le monde, les religions traditionnelles sont en déclin[34]. En Occident, c'est particulièrement vrai du catholicisme : ni l'aggiornamento de Vatican II ni un retour à Vatican I ne pourront enrayer le phénomène. Pourquoi ? A mes yeux, la cause première repose dans la religion en elle-même, cette religion fondée par l'Église.

Je soumets ce dossier en particulier à tous les catholiques qui prient pour moi afin que je retrouve la Foi. Je les remercie sincèrement pour leur sollicitude. Certains pensent que j'ai apostasié pour pouvoir quitter mon épouse et me mettre en ménage avec une jeune femme (présentée parfois, à tort, comme une visiteuse de prison). Ils se trompent : mon apostasie est sans rapport avec ma vie conjugale qui, je l'admets, n'a rien d'édifiant. Dans son ouvrage paru en 1908 et intitulé *La crise du clergé*, Albert Houtin soulignait à propos des prêtres qui abandonnaient l'Église[35] :

> Le caractère spécial de nombreuses crises actuelles consiste en ce qu'elles viennent de l'intelligence, et non point du caractère ou des mœurs. Ce sont des drames de tête. Ceux qui partent déclarent que le dogme ecclésiastique est faux, qu'ils ne peuvent vivre dans l'imposture et dans le mensonge. Ils avaient cru prendre un sacerdoce, ils ne veulent pas faire un métier. Ce ne sont pas des dévoyés, ce sont des fourvoyés. Après avoir été dupes, ils refusent d'être complices.

Bien que je ne sois pas prêtre, ma situation est similaire : je n'ai pas apostasié pour des raisons de mœurs. Ceux qui m'ont bien connu avant 2010 savent que j'étais un époux fidèle, que je parvenais à faire vivre ma famille et que je m'occupais beaucoup de mes enfants.

J'ai apostasié pour des raisons purement intellectuelles, qui seront exposées ci-dessous. Veut-on que je retrouve la Foi ? Alors outre les prières, il faudra répondre à mes interrogations et objections que je crois légitimes. J'invite donc les catholiques qui l'accepteront à un débat loyal, courtois, face-à-face.

---

33 Jean-Louis Schlegel, « Sans Vatican II, l'implosion à laquelle on assiste aujourd'hui aurait eu lieu bien plus tôt, et en pire », publié par *La Croix* (en ligne : https://www.la-croix.com/Debats/Sans-Vatican-II-limplosion-laquelle-assiste-aujourdhui-aurait-lieu-bien-tot-pire-2022-10-11-1201237164)

34 Parmi les travaux récents, voir Isabella Kasselstrand, Phil Zuckerman et Ryan T. Cragun, *Beyond Doubt: The Secularization of Society* (New York University Press, mai 2023).

35 Albert Houtin, *La crise du clergé*, déjà cité, p. 8.

Introduction

Mes premiers doutes

De 1999 à 2009, j'ai fréquenté les milieux catholiques dits « traditionalistes ».

Vers 2005, des doutes sur la Foi et sur la morale me sont venus. Par exemple, malgré les réponses que l'on m'apportait, des questions subsistaient :

- Pourquoi Dieu avait-Il créé cet univers immense seulement pour l'Homme ?

- Pourquoi réciter les prières en latin plutôt qu'en français ? Si la traduction était fidèle, alors pourquoi Dieu préférait-il le latin ?

- Cette question, je me la posais également à propos de la messe. Les traditionalistes rejetaient la « nouvelle messe » pour lui préférer la « messe de toujours », celle du saint Pie V. Or, une étude même superficielle de l'histoire du missel romain m'avait convaincu que la messe de saint Pie V n'était pas celle « de toujours » présentée dans mon milieu, mais celle célébrée depuis le XVI^e^ siècle, suite à des réformes et en réponse à celle du protestantisme. Le premier livre « moderniste » que je lus fut celui du dominicain Aimon-Marie Roguet, *Pourquoi le canon de la messe en français*[36]. Il renforça mes interrogations. Lors de mon séjour à la prison de Valenciennes, j'eus l'occasion de m'entretenir longuement avec l'aumônier, le père Membré. Historien de la messe, il m'expliqua les raisons des réformes qui avaient eu lieu dans l'histoire, jusqu'à l'époque moderne (avec la suppression de certaines prières introduites à l'époque médiévale et le changement de certaines formules dénoncés par les traditionalistes[37]). Il insista sur le fait que la « nouvelle messe » fut l'aboutissement de travaux historiques menés depuis le milieu du XIX^e^ siècle par « le mouvement liturgique » de Dom Guéranger, abbé de Solesmes. Leurs auteurs avaient voulu retrouver le sens de la messe tel qu'il existait lors des premiers siècles de notre ère.

- Ayant lu avec attention l'évangile selon saint Matthieu, j'avais été troublé par le Christ qui, face à ses contemporains, annonçait la venue imminente du Jugement général (« *cette génération ne passera pas avant que tout cela n'arrive* »[38]). Deux mille ans après, pourtant, on attendait toujours. Le Christ s'était-il trompé ? Pour répondre négativement, il fallait donner au mot « génération » un sens plus général, ou dire que ces textes « *parfaitement clairs* » n'étaient « *pas censés établir ce qu'ils signifient naturellement* »[39]. En tant que révisionniste habitué à voir mes contradicteurs torturer les textes, soit pour prétendre contourner des difficultés, soit pour y voir ce qu'ils voulaient, cette méthode me mettait très mal à l'aise. Je me souvenais qu'en 1856, avec de tels procédés,

36 A.-M. Roguet, *Pourquoi le canon de la messe en français* (Paris : éd. du Cerf, 1967).

37 J'ai retrouvé la substance de ses explications dans la courte étude suivante : « L'Histoire du Missel romain » (en ligne : https://www.communautesaintmartin.org/article/un-regard-historique-sur-la-messe-2-lhistoire-du-missel-romain/).

38 « *alors toutes les tribus de la Terre se frapperont la poitrine et verront le Fils de l'homme venir sur les nuées du ciel, avec puissance et grande gloire. Il enverra ses anges avec une trompette retentissante, et ils rassembleront ses élus des quatre coins du monde, d'une extrémité des cieux jusqu'à l'autre [...] Amen, je vous le dis : cette génération ne passera pas avant que tout cela n'arrive.* » (*Mt*., XXIV, 30-34).

39 « *On sait, d'autre part, comment des textes parfaitement clairs, tels que les plaintes de Job et des psalmistes sur l'anéantissement de l'homme par la mort, les assertions du Sauveur et des apôtres sur la fin prochaine du monde, la parole du Christ johannique : "Le Père est plus grand que moi", ne sont pas censés établir ce qu'ils signifient naturellement.* » (Alfred Loisy, *L'Évangile et l'Église*, déjà cité, p. 213).

l'écrivain catholique Antoine Roselly de Lorgues avait repris à son compte la thèse selon laquelle le soixantième chapitre du *Livre d'Isaïe* annonçait… la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb et la mort de très nombreux Indiens[40]. Quelle dérision !

- Un autre question me taraudait, qu'un musulman m'avait soumise : comment expliquer les deux généalogies inconciliables de Jésus données l'une par saint Matthieu, l'autre par saint Luc ?

Généalgie de Matthieu :	Généalogie de Luc :	
David	David	
Salomon	Nathan	
…	...	
Jeconias	Neri	Deux demi-frères époux de la même femme
↘	↙	
Shealthiel		
Zorobabel		
↙	↘	
…	...	
Matthan	Matthat	Deux demi-frères époux de la grand-mère de Joseph
Jacob	Héli	Deux demi-frères époux de la mère de Joseph
↘	↙	
Joseph		
Jésus		

On m'expliquait que d'après la tradition[41] :

> la généalogie selon saint Matthieu est la véritable généalogie de saint Joseph. Saint Joseph avait pour père Jacob, un descendant du roi Salomon, fils du roi David et de Bethsabée. L'autre généalogie, celle selon saint Luc, éclairée par une tradition rapportée par saint Jean Damascène, atteste qu'en raison des remariages de la grand-mère paternelle et de la mère de saint Joseph, il appartenait, de droit, à la Maison de Nathan, autre fils du roi David et de Bethsabée.

Cette présentation, très simple, masquait toutefois de graves difficultés. En effet, il fallait supposer que la grand-mère de Joseph avait été mariée deux fois, avec deux demi-frères :

---

40 Les verset 9, 11 et 12 du soixantième chapitre du *Livre d'Isaïe* déclaraient : « *Oui, les îles mettent leur espoir en moi : les vaisseaux de Tarsis viennent en tête pour ramener tes fils du lointain, portant leur argent et leur or, en hommage au nom du Seigneur ton Dieu, en hommage au Saint d'Israël, car il t'a donné sa splendeur […] On tiendra toujours tes portes ouvertes, elles ne seront jamais fermées, ni de jour ni de nuit, afin qu'on fasse entrer chez toi les richesses des nations et les rois avec leur suite. Car nation ou royaume qui ne te servirait pas périra ; ces nations-là seront entièrement dévastées.* » A. Roselly de Lorgues commentait : « *On trouve dans les Saintes Écritures, neuf passages clairement applicables à la Découverte du Nouveau Monde […] La destinée des Américains, rapprochée du verset 12 au soixantième chapitre d'Isaïe, frappera d'étonnement l'observateur. Après avoir exposé les choses surprenantes que renferment les quatre versets précédents, le prophète prononce sur le sort des nations d'outre-mer qui n'observeront pas le culte divin :* "Peuplades et royaumes périront." *Et comme l'annonce de ce terrible châtiment ne concernait pas une époque prochaine, le voyant royal ajoute cette parole du Très-Haut :* "Moi, qui suis le Seigneur, j'exécuterai tout ceci dans son temps," *c'est-à-dire à l'époque fixée dans les décrets éternels. Que la mission du révélateur du Globe, cet événement qui devait si profondément modifier les conditions futures de l'humanité, ait été montrée au prophète à qui fut révélé le Messie, cela ne paraîtra nullement extraordinaire aux âmes heureusement pénétrées de la vérité divine* » (Antoine Rosally de Lorgues, *Christophe Colomb : histoire de sa vie et de ses voyages d'après des documents authentiques tirés d'Espagne et d'Italie,* tome second [Paris : Didier et C^{ie}, 1836], p. 455).

41 Abbé Laurent Serres-Ponthieu, « Saint Joseph », publié par le site *La Porte Latine*. (en ligne : https://laportelatine.org/spiritualite/vies-de-saints/saint-joseph)

- une fois avec le Matthan de Matthieu, lequel Matthan descendait de David par Salomon et par la lignée royale qui engendra Jacob ;

- et une autre fois avec le Matthat de Luc, lequel Matthat était descendant de David par Nathan, et auquel elle engendra Héli.

Héli s'étant marié et étant mort sans enfant, son demi-frère Jacob aurait épousé la veuve et engendré Joseph, dès lors légalement considéré comme le fils du défunt.

Déjà, cette hypothèse d'un mariage aussi compliqué m'apparaissait assez peu vraisemblable. Mais ce n'était pas fini. Les deux généalogies pourtant si divergentes comprenaient deux noms identiques : Salathiel et son fils Zorobabel. Or, dans Luc, le père de Salathiel était Neri, alors que dans Matthieu, il s'appelait Jechonias. Pour l'expliquer, il fallait non seulement renouveler l'hypothèse d'un mariage entre un frère et la veuve de son frère, mais aussi admettre que les deux frères qui s'étaient suivis dans le mariage avec la même femme, n'avaient été frères que du côté maternel, puisque les généalogies divergeaient à nouveau ensuite. De l'invraisemblance, on sombrait dans l'impossibilité.

Sachant que cette explication n'était guère convaincante, certains affirmaient que l'une des généalogies était celle de Joseph, alors que l'autre était celle de Marie. Ainsi prétendait-on expliquer les différences inconciliables. L'ennui est que cette thèse faisait de Marie une descendante de David. Certes, l'hypothèse n'était pas nouvelle, mais deux faits la heurtaient :

1°) Dans le *Nouveau Testament*, on ne trouvait aucune trace indiquant que Marie aurait appartenu à la famille de David ;

2°) Plusieurs passages signifiaient même le contraire. Dans Matthieu, Joseph seul était désigné comme « *fils de David* »[42]. Dans Luc, les mots : « *de la maison de David* » se rapportaient uniquement aux mots immédiatement voisins : « *un homme appelé Joseph* », et non aux mots plus éloignés : « *une vierge fiancée* »[43]. Plus net encore, évoquant le recensement, Luc expliquait[44] : « *Joseph aussi monta vers la Galilée […] parce qu'il était de la maison et de la lignée de David, pour se faire recenser avec Marie, sa fiancée, qui était enceinte.* » Or, c'était le moment ou jamais d'utiliser une tournure de phrase pour souligner l'ascendance royale de Marie.

Les réponses données pour contrer l'objection de mon correspondant musulman ne m'avaient donc pas convaincu. Je restais avec un malaise : deux généalogies inconciliables pour un personnage historique ? Voilà qui était fâcheux (voir aussi l'annexe 2 sur les frères et les sœurs de Jésus).

- Plus grave : le dogme de la résurrection *de la chair* me gênait. Au *Credo*, on récitait clairement : « *Je crois en la résurrection de la chair* ». S'appuyant sur l'évangile selon saint Luc, le catéchisme précisait que le Christ était « *ressuscité avec son propre corps : "Regardez mes mains et mes pieds : c'est bien moi"* (*Lc*, 24,39) »[45]. Immédiatement après toutefois, il était précisé que le corps des ressuscités serait « *un corps de gloire* », un « *corps spirituel* ». Pourtant, le Christ sorti du tombeau n'avait-il pas demandé à Thomas de mettre le doigt dans ses plaies[46] ? N'avait-il pas mangé devant eux[47] ? Tout portait donc à croire qu'il était ressuscité avec son corps de chair. Bien plus : dans le *Livre de Job*, invoqué par le Concile de Trente pour affirmer la résurrection de la chair[48], Job lançait : « *je sais* […] *qu'au dernier jour je me lèverai de terre, que de nouveau je serai entouré de ma peau et que dans ma chair je verrai mon Dieu* »[49]. Rien n'indiquait qu'il s'agirait d'une chair « spiritualisée ».

42 *Mt*., I, 20. Quand il est question de Marie, jamais il n'est dit qu'elle serait une fille de David.
43 *Lc*., I, 27.
44 *Lc*., II, 4-5.
45 *Catéchisme de l'Église catholique* (Ottawa : CECC, 1992), n° 999.
46 *Jn*., XX, 27-28.
47 « *Ils lui donnèrent un morceau de poisson grillé. Et l'ayant pris, il le mangea devant eux* » (*Lc*., XXIV, 42-43).
48 *Catéchisme du Concile de Trente*, ch. 12 : « Je crois en la résurrection de la chair », § I : « Preuve de la résurrection ».
49 *Job*, XIX, 25-26. Traduction de saint Jérôme.

Mais *a contrario*, lors d'une dispute avec les Sadducéens, le Christ avait déclaré[50] : « *Lorsqu'on ressuscite d'entre les morts [...] on est comme des anges dans les cieux* ». Or, les anges étaient des « *êtres spirituels non corporels* »[51].
Ce dogme de la résurrection de la chair m'apparaissait donc bien contradictoire, car dénué de toute fondation solide. D'ailleurs à la question du « comment ? » (comment ressuscitera-t-on ?) le catéchisme répondait : « Ce *"comment" dépasse notre imagination et notre entendement ; il n'est accessible que dans la foi* »[52].
Fallait-il en déduire que je n'avais pas la Foi ? Je n'osais y croire, mais plus le temps passait et plus mon incrédulité s'étendait. Je le constatais avec les miracles.

- Pour nous enseigner la nécessité d'être animé par une Foi ardente, un prêtre s'était appuyé sur l'histoire du paralytique persuadé que Jésus pourrait le guérir. Ne pouvant le faire entrer dans la maison où le Christ enseignait (car il y avait trop de monde devant la porte), les quatre hommes qui le portaient l'avaient passé par le toit après en avoir dégagé des tuiles[53]. En réponse à sa Foi ardente, Jésus l'avait guéri miraculeusement. Ce récit m'avait fort étonné. Déjà, comment croire que personne n'aurait pu faire écarter la foule qui se pressait devant la porte ? Sans même faire appel à la compassion, la simple idée que Jésus ait pu accomplir un miracle aurait convaincu les gens de laisser passer le malade. Cependant admettons. Comment les porteurs avaient-ils pu escalader la maison (avec la civière) pour atteindre la terrasse ou directement le toit ? Et à supposer qu'ils aient pu réaliser cet exploit, comment croire que le propriétaire de la maison n'aurait pas protesté alors que des inconnus brisaient le toit, des tuiles et de la poussière ne pouvant manquer de tomber sur l'assistance, Jésus y compris ? Face à l'extravagance de ce récit, on me répondait qu'il fallait en considérer le sens allégorique et en privilégier l'enseignement moral. Sans doute, mais en même temps, on soulignait que les miracles opérés par Jésus prouvaient sa divinité. Par conséquent, on était en droit — et même en devoir — d'examiner l'historicité de ces miracles. Or, les circonstances de celui-ci étaient trop incroyables pour mériter une quelconque créance.

- Toujours dans la catégorie des miracles, l'évangile selon saint Jean évoquait la piscine Bézatha dans laquelle l'eau se mettait à bouillonner quand un ange y descendait, permettant au premier malade qui y pénétrait d'être guéri[54]. Cette histoire m'apparaissait d'une cruauté révoltante : où était la bonté de cet ange (donc de Dieu) qui ne plongeait que de temps à autre dans la piscine, provoquant à n'en pas douter une bousculade de malades présents ? Si la piscine était grande, certains devaient s'y noyer. Si elle était petite, les bagarres devaient être fréquentes, probablement sous le regard amusé d'un public de oisifs. Comment Dieu pouvait-il tolérer ces spectacles causés par la fantaisie d'un ange ? Cette histoire ne figurant que dans l'évangile selon saint Jean, j'espérais secrètement qu'elle avait été inventée.
On me répondait qu'elle était authentique. Mais cela posait un autre problème : Jésus arrive devant la piscine Bézatha. Va-t-il guérir tous les malades présents ? Car tous ont une foi solide puisqu'ils attendent (peut-être depuis très longtemps), d'entrer le premier dans l'eau. Le Christ redonnant la santé pour récompenser la foi, cette foule misérable devrait repartir guérie. Mais le Sauveur ne guérit qu'un seul malade, un paralytique, au motif « *qu'il était dans cet état depuis longtemps* » (v. 6). Puis, après une controverse avec les pharisiens, « *Jésus s'en alla* » (VI, 1), laissant tous les autres malheureux à leur triste sort et à la fantaisie d'un ange. Comment expliquer un tel manque de compassion ?

50 *Mc*., XII, 25.
51 *Catéchisme de l'Église catholique*, déjà cité, n° 328.
52 *Catéchisme de l'Église catholique*, déjà cité, n° 1000.
53 « *ils découvrirent le toit* […] *et après avoir déblayé, ils descendent le grabat où le paralytique était couché* » (*Mc*, II, 4) ; « *ils montèrent sur la terrasse et, à travers les tuiles, ils le descendirent avec sa civière* » (*Lc*., V, 19).
54 *Jn*., V, 2-4.

Des incrédules soulignaient que le malade guéri par Jésus était paralysé. Qu'un paralytique reste près d'une piscine dans laquelle il faut se précipiter pour y entrer en premier est incroyable. Mais il est vrai qu'avec cette infirmité, il suffisait au Christ de dire « Lève-toi » pour donner l'apparence du miracle. Fallait-il croire que Jésus aurait accompli un faux miracle avec un complice glissé dans une foule de malades[55] ? Refusant d'y croire, je privilégiais l'hypothèse de l'histoire totalement inventée.

- Mais un autre miracle rapporté par saint Jean me gênait davantage. La guérison de l'aveugle-né : Jésus crache à terre et fait de la boue avec sa salive. Il en enduit les yeux de l'aveugle et lui ordonne de se laver à la piscine de Siloé. L'infirme s'exécute et recouvre la vue[56]. Pourquoi cette boue ? Si la seule puissance du Christ suffisait, alors elle était totalement inutile et relevait du spectacle. S'il s'agissait d'une méthode curative, alors il n'y avait plus de miracle. Les exégètes catholiques étaient bien embarrassés. Le Père Lagrange écrivait[57] :

> Ce qui suit [les yeux enduits de boue] est très mystérieux et a été interprété de bien des manières, selon de multiples combinaisons. Il faut partir de ce point reconnu de tous, semble-t-il, que le miracle ne s'est fait que lorsque l'aveugle s'est lavé dans la piscine. Nous en concluons qu'on peut très bien n'attribuer au premier acte aucune vertu efficiente.

Alors pourquoi cette boue sur les yeux ? S'appuyant sur saint Chrysostome, l'auteur expliquait[58] :

> C'était donc une manière de rendre la cécité encore plus évidente avant de la guérir (Chrys.). Le miracle, opéré au moment voulu, n'en serait que plus extraordinaire.

Toutefois, sachant qu'il s'agissait d'un aveugle-né, personne ne doutait de sa cécité incurable. Même sans cette boue, le miracle eut été éclatant. En conséquence, seul restait le symbole de l'acte[59] :

> Si [la boue] ne fait, comme nous l'avons dit, qu'extérioriser la cécité, on pourra croire avec Érasme qu'elle marque le renoncement à la lumière propre [...] L'aveugle, avec ses yeux ouverts, avait l'apparence de la vue ; il lui faut renoncer à une connaissance d'apparence pour recevoir la vraie lumière du Christ (Zahn), ou, comme dit Augustin, il entre d'abord dans les rangs des catéchumènes, ce qui suppose l'humilité et la disposition à accepter les ordres du Christ.

Je l'avoue : ces explications symboliques invoquées pour expliquer des miracles réalisés dans des conditions bizarres me gênaient. Ici encore, l'histoire ne figurant que dans l'évangile selon saint Jean, j'espérais qu'elle avait été inventée en totalité.
Je l'espérais d'autant plus que ce miracle avait, dit-on, troublé de nombreux Juifs. A ceux qui accusaient Jésus d'être un possédé du démon, d'autres répondaient[60] : « *Ce ne sont pas là des histoires de démoniaque ; est-ce qu'un démon peut ouvrir les yeux des aveugles ?* » Dès lors, comment expliquer que suite à sa guérison, l'aveugle de naissance n'ait pas suivi Jésus jusqu'au bout, qu'il ne se soit pas engagé comme prosélyte et qu'il n'ait pas témoigné à son procès ? Outre un acte de reconnaissance, un tel témoignage aurait pu en troubler plus d'un : « Oui, c'est moi l'aveugle-né connu de tous. Oui, cet homme que vous accusez m'a guéri sans recourir au démon ». On m'objectera que les Juifs semaient la peur en menaçant d'exclure de la synagogue ceux qui

55 Thomas Woolston, *Discours sur les miracles de Jésus-Christ* (sans lieu ni date [probablement : Amsterdam, vers 1730]), p. 235 et suivantes.
56 *Jn*., IX, 6-7.
57 Père Marie-Joseph Lagrange, *Évangile selon saint Jean* (Paris : Librairie Lecoffre, 1936), p. 260.
58 *Ibid*., p. 261.
59 *Ibid*., p. 261.
60 *Jn.*, X, 20-21.

reconnaissaient Jésus comme le Christ[61]. Sans doute. Mais si les parents de l'aveugle vivaient dans la crainte, ce dernier, en revanche, n'avait pas hésité à tenir tête aux prêtres juifs en les raillant[62] et en leur lançant[63] : « *Nous savons que Dieu n'exauce pas les pécheurs ; mais si quelqu'un est pieux et fait sa volonté, celui-là, il l'exauce. Jamais on a ouï dire que quelqu'un ait ouvert les yeux d'un aveugle-né ! Si cet homme ne venait pas d'auprès de Dieu, il ne pourrait rien faire.* » Le guéri était donc persuadé que Jésus était l'envoyé de Dieu. Par conséquent, il aurait dû le suivre et le défendre, plaidant en faveur de la réalité du miracle. Mais sa disparition immédiate de l'histoire plaidait au contraire en défaveur de l'authenticité du récit. Ou alors il fallait croire que là encore, Jésus aurait agi avec un complice pour faire croire au miracle (d'où les yeux enduits de boue). Une fois le tour joué, le complice aurait quitté les lieux. Par la suite, l'histoire aurait été reprise et embellie afin d'impressionner le lecteur. De mon côté, je privilégiais l'hypothèse de l'histoire inventée de A à Z.

A ces questionnements théologiques s'ajoutait un problème qui me concernait directement dans ma vie de tous les jours. Chez les catholiques et surtout chez les « traditionalistes », toute forme de contraception est interdite. Pour une raison très simple[64] : « *Le but principal ; la première et fondamentale raison d'être du mariage, c'est la famille, ce sont les enfants.* ». Par conséquent, utiliser une contraception, c'est commettre une « *faute grave* » en trichant et en abusant du mariage[65].

Je l'avoue, cette doctrine me posait problème. J'étais alors père de famille nombreuse, fidèle à mon épouse, travaillant pour subvenir aux besoins de la maisonnée et m'occupant beaucoup de mes enfants. Mes doutes étaient donc de nature purement rationnelle, sans aucun lien avec un désir de tout abandonner pour vivre une vie de patachon (et cela même si, en 2011, j'ai quitté mon épouse pour des raisons autres). Nous avions alors six enfants. Après cinq garçons, une fille nous était née. Mon épouse avait prié sainte Thérèse de l'Enfant Jésus d'intercéder auprès de Dieu pour qu'Il la lui accorde. En guise de remerciement, elle lui avait donné un dérivé du prénom que portait la mère de Thérèse : Azélie.

J'interrogeais alors un prêtre. Mon argumentaire était le suivant : « La fin première du mariage est la génération d'enfants. Nous en avons donné six au Seigneur. Ne peut-on pas désormais prendre une contraception ? » La réponse était invariablement négative : il fallait respecter l'enseignement traditionnel de l'Église. Même les « modernistes » étaient d'accord (en juillet 1968, Paul VI avait publié l'encyclique *Humanae vitae*). Je répondais que cette morale ne correspondait pas à la société qui avait changé : « Auparavant, les familles étaient regroupées. On pouvait compter sur l'aide des parents, des frères, des cousins... De plus la mortalité infantile faisait que sur dix ou douze enfants, seuls quatre, cinq ou six survivaient jusqu'à l'adolescence. Aujourd'hui, tout a changé. Dès lors, la morale ne peut-elle pas évoluer pour s'adapter aux données du présent ? » Non. Et pour me le prouver, on citait Pie XI qui, dans sa lettre encyclique *Casti Connubii*, reprenait l'histoire biblique d'Onan :

> Puisque l'acte du mariage est, par sa nature même, destiné à la génération des enfants, ceux qui, en l'accomplissant, s'appliquent délibérément à lui enlever sa force et son efficacité, agissent contre la nature ; ils font une chose honteuse et intrinsèquement déshonnête. Aussi ne faut-il pas s'étonner de

61 *Jn.*, IX, 22.

62 « *Voudriez-vous, vous aussi, devenir ses disciples ?* » (*Jn*., IX, 27)

63 *Jn*., IX, 31-33.

64 M^gr^ Albert Pascal, *La Famille et le Mariage Chrétien* (Prince-Albert, Canada, 1916), p. 54.

65 Dans sa lettre encyclique *Casti Connubii*, Pie XI soulignait : « *Tout usage du mariage, quel qu'il soit, dans l'exercice duquel l'acte [sexuel] est privé, par l'artifice des hommes, de sa puissance naturelle de procréer la vie, offense la loi de Dieu et la loi naturelle, et que ceux qui auront commis quelque chose de pareil se sont souillés d'une faute grave.* » (en ligne : https://www.vatican.va/content/pius-xi/fr/encyclicals/documents/hf_p-xi_enc_19301231_casti-connubii.html)

> voir les Saintes Écritures attester que la divine Majesté déteste au plus haut point ce forfait abominable, et qu'elle l'a parfois puni de mort, comme le rappelle saint Augustin : « Même avec la femme légitime, l'acte conjugal devient illicite et honteux dès lors que la conception de l'enfant y est évitée. C'est ce que faisait Onan, fils de Judas, ce pourquoi Dieu l'a mis à mort. »

Confiant, je ne vérifiais pas et me résignai. Nous eûmes deux autres enfants.

Peu après la naissance du dernier, j'entrai en prison. Là, j'entrepris de lire l'*Ancien Testament*. Ayant commencé par la *Genèse*, je découvris, sans le savoir, l'histoire d'Onan. Le grand-frère d'Onan, Er, était marié à Tamar. Le couple n'avait pas encore d'enfant. Voici la suite[66] :

> 7 Mais Er, le premier-né de Juda, déplut au Seigneur, et le Seigneur le fit mourir.
> 8 Alors Juda dit à Onan : « Unis-toi à la femme de ton frère, pour remplir envers elle ton devoir de beau-frère : suscite une descendance à ton frère. »
> 9 Mais Onan savait que la descendance ne serait pas à lui. Aussi, quand il s'unissait à la femme de son frère, il laissait la semence se perdre à terre, pour ne pas donner de descendance à son frère.
> 10 Ce qu'il faisait déplut au Seigneur qui le fit mourir, lui aussi.

Cette lecture me laissa perplexe. Onan avait-il été châtié pour avoir pratiqué une contraception (sous forme d'une masturbation) ou pour ne pas avoir rempli son « devoir ». Et d'abord, de quel devoir s'agissait-il ? Je trouvai la réponse dans le *Deutéronome*[67] :

> Lorsque des frères habitent ensemble, si l'un d'eux meurt sans avoir de fils, l'épouse du défunt ne pourra pas appartenir à quelqu'un d'étranger à la famille ; son beau-frère viendra vers elle et la prendra pour femme ; il accomplira ainsi envers elle son devoir de beau-frère.
> Le premier-né qu'elle mettra au monde perpétuera le nom du frère défunt ; ainsi, ce nom ne sera pas effacé d'Israël.

Imposé par Dieu pour ne pas que des noms ne s'effacent, il s'agissait d'un devoir important. Onan n'avait-il pas été châtié pour y avoir désobéi ? S'il en était ainsi, alors l'interprétation de l'Église était fausse... C'était la première fois que cette éventualité se présentait à moi. Je n'osai y croire.

Mais la confirmation vint avec la lecture du *Lévitique*. Yahvé y édictait une myriade de prescriptions et d'interdictions destinées à son peuple. Au quinzième chapitre, les directives concernaient la vie sexuelle : se laver après un rapport sexuel, ne pas toucher une femme ayant ses règles, etc. Mais rien sur un rapport sexuel incomplet ni sur la masturbation. Au dix-septième chapitre, les interdictions étaient liées aux désordres sexuels ; tout y passait, y compris l'homosexualité et la zoophilie[68]. Or, dans ce catalogue de péchés, je ne trouvais rien ni sur les rapports sexuels incomplets, ni sur la masturbation.

J'en déduisis qu'Onan avait été châtié non pas pour avoir pratiqué une contraception — dans ce cas, presque toute l'humanité aurait subi son sort — mais pour avoir refusé d'accomplir son devoir de frère imposé par Dieu. L'histoire d'Onan éroda ma confiance en l'Église[69].

---

66 *Gen*., XXXVIII.

67 *Deut*., XXV, 5-6.

68 « 22 *Tu ne coucheras pas avec un homme comme on couche avec une femme. C'est une abomination. 23 Tu n'auras pas de rapports avec un animal, cela te rendrait impur ; et aucune femme ne s'offrira à un animal pour s'accoupler avec lui, ce serait une union contre nature* » (*Lv*., XVII).

69 En 2019, le site de la Fraternité sacerdotale Saint-Pie X publia un article de l'abbé François Knittel intitulé : « Jugement catholique sur la contraception » (Consultable à l'adresse suivante : https://laportelatine.org/formation/morale/jugement-catholique-sur-la-contraception.). Au paragraphe intitulé : « Que nous dit la Sainte Écriture sur la contraception », il cite l'histoire d'Onan, mais sans parler du devoir énoncé par le *Deutéronome*. Après tant de catholiques, donc, il présente ce récit hors contexte pour en tirer un enseignement qui ne s'y trouve pas. L'abbé Knittel ne peut en outre citer aucun autre fragment des Saintes Écritures, car il n'y en a aucun. L'*Ancien*

Toujours en prison, la lecture du *Nouveau Testament* ébranla davantage le catholique que j'étais. En effet, parmi les questions que je me posais, une me taraudait particulièrement : le cas des petits enfants morts sans baptême.

et le *Nouveau Testament* restent muets sur la contraception et sur la masturbation. Voilà pourquoi après avoir cité la *Genèse*, l'auteur passe immédiatement aux Pères de l'Église, puis aux papes. Cet article me conforta dans la conviction que l'Église d'avant Vatican II n'avait pas été une fidèle interprète de l'Écriture.

I. Le cas des enfants morts sans baptême : une doctrine qui m'apparaît contradictoire

D'après le catéchisme, Dieu avait créé l'Homme pour qu'après sa mort, il jouisse du « *bonheur dans le Paradis* », un bonheur donné par la « vision béatifique », c'est-à-dire[70] :

> la vision de l'essence divine, se présentant sans intermédiaire ni voile, clairement et à découvert ; l'âme ne peut atteindre à cette vision que par la lumière de gloire ; mais, par cette vision et cette jouissance, l'homme parvient au bonheur véritable, plénier et indéfectible, c'est-à-dire la vie éternelle.

Mais les enfants morts sans baptême, eux, étaient privés de cette vision béatifique. Autrement dit, ils étaient damnés[71]. S'appuyant sur le canon 4 du concile de Latran, un catéchisme d'avant Vatican II expliquait qu'à cause du péché originel « *Tous les hommes sont [...] dignes de la damnation éternelle dès leur naissance* »[72].

Fallait-il donc croire qu'en compagnie de l'abominable pécheur non repentant, un bébé mort sans baptême irait brûler éternellement dans le feu de l'enfer ? Cette doctrine heurtant le sens commun (à commencer par l'idéal de Justice), Saint Augustin assurait : « *les petits enfants qui*

---

70 *Catéchisme catholique du cardinal Gasparri*, (Juvisy : Les Éditions du Cerf, 1934). Le texte complet est le suivant :
« *Q. 61. Pour quelle fin l'homme a-t-il été créé par Dieu ?*
« R. *L'homme a été créé par Dieu pour Le connaître, L'aimer, Le servir et, par ce moyen, Le posséder après la mort par la vision béatifique et en jouir éternellement dans le Paradis.*
« *Q. 62. En quoi consiste la vision béatifique de Dieu ?*
« *R. La vision béatifique de Dieu consiste en la vision de l'essence divine, se présentant sans intermédiaire ni voile, clairement et à découvert ; l'âme ne peut atteindre à cette vision que par la lumière de gloire ; mais, par cette vision et cette jouissance, l'homme parvient au bonheur véritable, plénier et indéfectible, c'est-à-dire la vie éternelle.*
« *Q. 63. La vision béatifique de Dieu est-elle due à la nature ?*
« *R. La vision béatifique n'est pas due à la nature, mais elle est surnaturelle, dépassant absolument toute nature créée, et accordée librement à la créature raisonnable par la seule bonté de Dieu.* »

71 « *ce qui attend cet enfant, c'est la damnation* » (Saint Augustin, *Contre Julien*, Livre V : « Le troisième livre de Julien ». En ligne : https://www.bibliotheque-monastique.ch/bibliotheque/bibliotheque/saints/augustin/polemiques/pelage/julien/julien5.htm).

72 « ***Demande***. *Quand nous venons au monde, sommes-nous coupables de quelque péché ?* ***Réponse***. *Oui, on appelle ce péché, le péché originel, à cause que nous le tirons de notre origine* [...] ***D***. *Tous les hommes sont donc dignes de la damnation éternelle dès leur naissance ?* ***R***. *Oui, à cause du péché originel* » (Mgr Jean-Joseph Languet, le *Catéchisme du diocèse de Sens* [Québec : Brown & Gilmore, 1765], p. 25). A la fin du XIXe siècle, un catéchisme destiné à la jeunesse présentait ainsi le nouveau-né : « *Je suis venu sur la terre, privé de la grâce sanctifiante et de l'amitié de Dieu, marqué du stigmate de la tache originelle, enfant de colère, indigne du paradis, sans aucun des privilèges accordés à Adam et Eve, et par conséquent exposé à l'erreur, porté au mal et condamné à la souffrance et à la mort* » (voy. le *« Catéchisme de première communion »* publié dans *L'Ami du Clergé Paroissial, 1892,* p. 179, col. A).

meurent sans baptême seront placés dans la plus douce de toutes les damnations »[73]. Cette partie la plus douce des enfers fut appelée « limbes »[74]. Les enfants qui s'y trouveraient ne seraient soumis « *à aucune peine sensible* »[75]. Comprenez : ils seraient épargnés du feu éternel. Les Limbes sont donc un enfer sans le feu.

1°) Un enfer sans feu ?

L'ennui est que la notion de Limbes est totalement absente de la *Bible*. Bien plus, d'après l'évangile selon saint Matthieu, Jésus enseigne qu'au Jugement dernier, il n'y aura que deux destins possibles : le Royaume de Dieu ou le « *feu éternel* »[76]. A aucun moment, Jésus ne laisse penser qu'il existerait un enfer sans feu.

L'*Apocalypse* selon saint Jean confirme. Dans ce texte, le séjour des élus est la Jérusalem céleste[77]. La description s'achève ainsi : « *Rien de souillé n'y entrera jamais […], mais seulement ceux qui sont inscrits dans le livre de vie de l'Agneau* » (v. 27). Or, d'après la doctrine catholique, les enfants morts sans baptême sont « souillés » par la tache originelle. Par conséquent, leur nom n'est pas inscrit dans le « livre de la vie ». Et saint Jean précise[78] : « *si quelqu'un ne se trouvait pas inscrit dans le livre de la vie, il était précipité dans l'étang de feu.* ». Là encore, donc, les Limbes sont totalement absents : tous les damnés vont au feu.

2°) Réponse à l'objection tirée de la parabole du mauvais riche (Lc, XVI) : le « séjour des morts » n'est pas l'Enfer

On m'objectera que la parabole du mauvais riche, dans l'Évangile selon saint Luc, atteste que l'enfer (appelé : « séjour des morts ») est séparé en deux régions : la « fournaise » pour les tourments, la compagnie d'Abraham pour le repos ou la consolation[79]. Cette explication me semble

73 Saint Augustin, *Du mérite et de la rémission des péchés et du baptême des petits enfants*, ch. XI (en ligne : https://www.bibliotheque-monastique.ch/bibliotheque/bibliotheque/saints/augustin/polemiques/pelage/pelage1.htm#_Toc29824274).

74 « Q. 359. *Qu 'adviendra-t-il aux âmes de ceux qui seront morts sans Baptême, mais avec le seul péché originel ?* « R. *Les âmes de ceux qui meurent sans Baptême et avec le seul péché originel sont privées de la vision béatifique de Dieu, à cause de ce péché originel, mais elles ne souffrent pas des autres peines par lesquelles sont châtiés les péchés personnels (1)* ». (1) « *Innoc. III, Lettre Majores, à l'Archev. D'Arles ; Pie VI, Const. Auctorem fidei, propos. 26 ; Pie IX, Lettre aux Evéq. d'Italie, 10 août 1863 ; saint Th., in 2 d. 33, q. 2, a. I et 2, et De Malo, q. 5, a. 2 et 3*. »

75 Père Auguste Goupil, *Fins dernières de l'homme et du monde. Le Péché* (Paris : Giraudon, 1919), p. 141.

76 « *Quand le Fils de l'homme viendra dans sa gloire, et tous les anges avec lui, alors il siégera sur son trône de gloire. Toutes les nations seront rassemblées devant lui ; il séparera les hommes les uns des autres, comme le berger sépare les brebis des boucs : il placera les brebis à sa droite, et les boucs à gauche. Alors le Roi dira à ceux qui seront à sa droite : "Venez, les bénis de mon Père, recevez en héritage le Royaume préparé pour vous depuis la fondation du monde [...]" Alors il dira à ceux qui seront à sa gauche : "Allez-vous-en loin de moi, vous les maudits, dans le feu éternel préparé pour le diable et ses anges".* » *(Mt*., XXV, 31-34 et 41).

77 « *Dans la ville, je n'ai pas vu de sanctuaire, car son sanctuaire, c'est le Seigneur Dieu, Souverain de l'univers, et l'Agneau. La ville n'a pas besoin du soleil ni de la lune pour l'éclairer, car la gloire de Dieu l'illumine : son luminaire, c'est l'Agneau.* » (*Apoc*., XXI, 22-23).

78 *Apoc*., XX, 15.

79 « *Il y avait un homme riche, vêtu de pourpre et de lin fin, qui faisait chaque jour des festins somptueux. Devant son portail gisait un pauvre nommé Lazare, qui était couvert d'ulcères. Il aurait bien voulu se rassasier de ce qui tombait de la table du riche ; mais les chiens, eux, venaient lécher ses ulcères. Or le pauvre mourut, et les anges l'emportèrent auprès d'Abraham. Le riche mourut aussi, et on l'enterra. Au séjour des morts, il était en proie à la torture ; levant les yeux, il vit Abraham de loin et Lazare tout près de lui. Alors il cria : "Père Abraham, prends pitié de moi et envoie Lazare tremper le bout de son doigt dans l'eau pour me rafraîchir la langue, car je souffre terriblement dans cette fournaise. – Mon enfant, répondit Abraham, rappelle-toi : tu as reçu le bonheur pendant ta vie, et Lazare, le malheur pendant la sienne. Maintenant, lui, il trouve ici la consolation, et toi, la souffrance. Et en plus de tout cela, un grand abîme a été établi entre vous et nous, pour que ceux qui voudraient passer vers vous ne le puissent pas, et que, de là-bas non plus, on ne traverse pas vers nous".* » (*Lc*., XVI, 19-26)

fausse pour une raison : dans de nombreuses bibles, l'expression « séjour des morts » est traduite par « enfer ». C'est trompeur. La version grecque de l'Évangile selon saint Luc emploie le mot « Ἅδῃ » qui signifie *Hadès*[80]. Chez le Juifs, l'*Hadès* est le *Scheôl* (« שאול »). Tous les morts y vont, les bons comme les mauvais. Les mauvais y sont tourmentés par un feu que Yahvé y a allumé[81]. Les bons, en revanche, y trouvent un lieu de repos et de protection. C'est le cas de Job, un juste tourmenté par Satan et qui se croit victime de la colère divine. Il demande à Yahvé[82] : « *Ah! Qu'il te plaise de m'enfermer dans le Sheôl, de me mettre à l'abri jusqu'à ce que ta colère soit passée* ».

Dans l'Évangile selon saint Luc, le mauvais riche y est tourmenté par le feu. Quant à Lazare, il est « *dans le sein d'Abraham* ». De façon évidente, cette parabole ne parle pas d'un enfer séparé en deux, mais du *Scheôl*. L'exégète catholique Marie-Joseph Lagrange confirme[83] : « *Le riche n'est pas dans la géhenne, lieu brûlant réservé aux méchants, mais dans l'Hadès, cadre plus vaste, répondant au Sheôl, qui comprend aussi le séjour des justes, quoique séparé* ». Je le répète, la notion des Limbes, enfer sans feu, est totalement absente de la Bible.

Allons plus loin. Admettons que les enfants morts sans baptême soient placés dans une partie des enfers qui leur épargne toute peine sensible. Cela atténuerait-il leur damnation ? Non, car dans ces Limbes, ils seraient privés de la vision béatifique de Dieu.

3°) La terrible peine du dam...

Cette privation de la « vision béatifique de Dieu » s'appelle « peine du dam » : « *la plus terrible des peines de l'enfer* » soulignait, en 1919, la *Revue pratique d'apologétique*[84]. Un « *éternel supplice* » renchérissait un autre auteur[85]. Voilà pourquoi dans un article publié en 2019, l'abbé traditionaliste François Espinasse écrit[86] :

> Que les parents prient pour leur enfant dès sa conception, fassent célébrer des messes pour qu'il puisse recevoir ce sacrement [= le baptême] qu'ils ne négligeront pas de lui donner sans délai et sans se laisser endormir et retarder dans leur zèle par de faux prétextes.

Connaissant l'horreur de la peine du dam on le comprend aisément.

4°) … qui n'est pas si terrible que cela

Mais c'est ici que surgit la difficulté : comment croire qu'un Dieu infiniment juste puisse priver à jamais de la vision béatifique des enfants qui, eux, n'ont commis aucune faute personnelle ? Comment croire qu'un Dieu infiniment bon puisse soumettre des enfants innocents à une telle

80 Pour une version en grec, voir le site Theotex (en ligne : https://theotex.org/ntgf/luc/luc_16_gf.html). Le terme est traduit par « séjour des morts ». Dans sa version publiée en 1960, La Saint Bible du chanoine Crampon le traduit par « Hadès ».

81 « *la colère s'est enflammée dans mes narines. Elle brûlera jusqu'aux derniers confins du Scheôl* » *(Le Deutéronome* dans Isidore Cahen, *La Bible : traduction nouvelle avec l'hébreu en regard* [auto-édité, Paris, 1851], tome V, p. 145 et la note 22, p. 144-145).

82 Le *Livre de Job*, ch. XIV, v. 13, traduction de l'hébreu au français consultable en ligne : https://mechon-mamre.org/f/ft/ft2714.htm.

83 Révérend père Marie-Joseph Lagrange, *Évangile selon Saint Luc* (J. Gabalda et Cie, 1921), p. 445, note 23.

84 « L'enfer et la Règle de la Foi », publié dans la *Revue pratique d'apologétique*, 15 septembre 1919, p. 709.

85 « *La privation de Dieu qu'on désire voir et qu'on ne verra jamais, — privation pleine d'angoisses, puisque Dieu est le bien suprême et la fin dernière de l'homme. Être fait pour Dieu, se sentir irrésistiblement entraîné vers lui, et cependant en être séparé pour toujours, quel supplice !* » Cet article est paru en juin 1914 dans le bulletin paroissiaux de France. Voir, par exemple, *Petit Écho Paroissial de Notre-Dame de Pitié de Puy-Guillaume* (p. 11) ; *Le Pilote de Port-en-Bessin. Organe mensuel des intérêts paroissiaux* (dos), *Bulletin Paroissial de Perreux* (p. 11)...

86 Abbé François Espinasse, « Enfants, baptême requis absolument », publié par le site La Porte Latine (source : https://laportelatine.org/formation/catechisme/enfants-bapteme-requis-absolument).

peine ? Sentant le sol se dérober sous leurs pieds, les auteurs catholiques reculent alors et entament un autre discours : ils affirment que si la peine du dam est la même pour tous les damnés, elle « *varie d'intensité selon le nombre et l'énormité des crimes qu'elle châtie* »[87].

D'où cet état des enfants morts sans baptême[88] : « *s'ils sont exclus, privés du bonheur du ciel, [ils] ne le sont pas par une faute personnelle ; aussi cette exclusion ne comporte-t-elle aucune affliction.* » Par conséquent, le sort des enfants morts sans baptême ne devrait pas être si terrible. En 1918, un bulletin paroissial enseignait[89] :

> Les enfants morts sans baptême ressusciteront comme les autres hommes, mais dans des conditions spéciales, particulières à leur état d'âme. Voici à ce sujet l'opinion de [Francisco] Suarez : après la résurrection, dit-il, ces enfants auront un corps humain parfait en ce qui regarde la taille, la force et l'âge. Ils ne ressusciteront pas dans des corps d'enfants, mais ils seront des hommes et capables de se guider par la raison et d'exercer toutes les opérations humaines qui ne supposent ni altération, ni corruption. La beauté, l'harmonie des proportions seront l'apanage de ces corps, et, comme ils doivent être immortels, ils seront incorruptibles. Ils n'auront pas besoin de nourriture pour refaire leurs forces qui ne diminueront point ; la marche ne les fatiguera pas, bien que le mode de translation reste pour eux ce qu'il est aujourd'hui. Ils ne ressentiront aucune douleur sensible.
> Le ciel, la patrie véritable des saints, leur sera fermé. Mais les théologiens les plus graves, dit Suarez, pensent pieusement que la terre, renouvelée et embellie après les feux du dernier jour, deviendra le séjour définitif des enfants morts sans baptême. Ils n'auront pas connaissance de leur déchéance et ils seront résignés, voyant qu'ils n'ont aucun droit à la vision intuitive de Dieu, et qu'ils ne l'ont pas perdue par leur faute. Ils auront donc un bonheur relatif, sauf qu'ils ne verront pas Dieu et ne jouiront pas de sa présence.

Parmi les hypothèses « les mieux fondées » concernant les enfants morts sans baptême, l'*Ami du Clergé* citait[90] :

> Ils auraient conscience de la perte de la béatitude céleste, et en souffriraient réellement, quoique cette douleur fût d'ailleurs pour eux très légère et très douce.
> Enfin, ils arriveraient, d'une manière plus ou moins parfaite, à l'amour et à la connaissance de Dieu ; ils jouiraient ainsi d'un certain bonheur naturel et seraient contents de leur sort.

La peine du dam réduite à… une « *douleur très douce* », au point que les enfants morts sans baptême seront « *contents de leur sor*t » ! Plus j'étudiais, et plus je voyais cette peine s'évanouir. Encore un pas et les limbes réservées à ces petites créatures seraient présentées comme un enfer... paradisiaque.

5°) Le « paradis "naturel" » des enfants morts sans baptême

Ce pas, l'abbé Gresland l'a franchi. Dans un article publié en 2018 par la Fraternité sacerdotale Saint-PieX, il affirme que ces enfants seront placés dans un « *paradis "naturel"* ». L'abbé le décrit ainsi[91] :

87 « *En tant qu'elle prive les réprouvés du bien infini qui est Dieu, la peine du dam est égale pour tous et ne comporte pas de degrés. Les différents degrés de peine, répondant aux degrés de culpabilité, se trouvent dans les sentiments d'affliction, de tristesse et de désespoir qui sont le résultat de la privation de Dieu. Et c'est seulement sous cet aspect que la peine du dam varie d'intensité selon le nombre et l'énormité des crimes qu'elle châtie.* » (« L'éternité de l'enfer et la raison », publié dans la *Revue pratique d'apologétique*, 15 janvier 1925, p. 457).

88 Père Auguste Goupil, *Fins dernières de l'homme et du monde. Le Péché* (Paris : Giraudon, 1919), p. 141.

89 *Bulletin Paroissial de Nabrighen et Longueville. La Voix du Christ*, juillet 1918, p. 2.

90 *L'Ami du Clergé Paroissial*, 6 juin 1901, p. 462, col. B.

91 Abbé Hervé Gresland, « Les limbes des petits enfants » (https://laportelatine.org/formation/theologie/les-limbes-des-petits-enfants-par-labbe-herve-gresland-20-decembre-2018).

> Les enfants morts sans baptême jouiront éternellement, corps et âme, d'un bonheur naturel plein et parfait. Leur connaissance de Dieu est une contemplation naturelle, qui grandira sans fin. Tout le désir de connaître que possède notre âme, et en particulier le désir de connaître la première Cause de toutes choses, sera contenté. Ils ont une connaissance parfaite de ce qu'on peut connaître par la raison naturelle, qui les rend capables d'aimer Dieu plus qu'eux-mêmes et plus que tout, d'un amour naturel parfait dans son genre. Leur volonté est parfaitement conforme à la volonté divine, dont elles savent qu'elle est sage, juste et bonne. Ils se réjouissent d'être à l'abri de tout péché et de toute souffrance, et de posséder tous les biens naturels qu'ils tiennent de lui. Ils le louent et lui rendent grâces pour l'éternité des bienfaits reçus de lui. Cependant leur amour et leurs aspirations vers Dieu restent sur un plan purement naturel. On peut donc dire que les limbes sont un « paradis » naturel.

Un « *bonheur naturel plein et parfait* », une « *connaissance de Dieu qui grandira sans fin* », un « *amour naturel parfait dans son genre* », une « *volonté parfaitement conforme à la volonté divine* », une « *éternité de bienfaits reçus de Dieu* »... la peine du dam subie par les enfants morts sans baptême n'est rien d'autre qu'un éden terrestre ! L'abbé Gresland aurait pu écrire comme l'abbé Bergier 250 ans plus tôt[92] : « [Dieu] *les prive seulement de la béatitude surnaturelle* ». Autrement dit : « La privation de la vision béatifique, fin dernière de l'Homme ? Pfft, une broutille ! » Une telle contradiction masque nécessairement une erreur. Cherchons-la.

Pour justifier l'existence de ce « paradis "naturel" », l'abbé Gresland écrit[93] :

> la privation de la vision de Dieu reste une peine, et objectivement la plus lourde de toutes les peines. Mais cette privation n'est pas ressentie comme telle par ces âmes [des enfants morts sans baptême], si bien qu'elles n'en éprouvent aucun chagrin.

6°) Le « paradis "naturel" » : une thèse fausse

Cette remarque rassurante me paraît toutefois fausse. En effet, l'abbé Gresland affirme que chez les enfants morts sans baptême, la privation de Dieu « *n'est pas ressentie comme telle* ». Mais alors, comme quoi est-elle ressentie ? Comme la privation d'un bien naturel ? Non, car au « paradis "naturel" », la nature offre tout : les corps sont parfaits, personne ne souffre physiquement et tout le monde possède la vie éternelle. Voilà pourquoi l'article cité plus haut assure que les enfants morts sans baptême « *ne sont soumis non plus à aucune peine sensible.* » Au « paradis "naturel" », les gens sont comblés. Ce qui leur manque, donc ce dont ils ressentent la privation, c'est ce qui n'est jamais complet, donc ce qui grandit sans fin. De quoi s'agit-il ? L'abbé Gresland répond : chez les enfants morts sans baptême, la « *connaissance de Dieu* [...] *grandira sans fin* ». Cela signifie que ses enfants auront toujours un désir insatisfait de connaître Dieu. Comment s'en étonner ? Saint Thomas d'Aquin écrivait[94] :

> l'objet de la volonté, faculté du désir humain, est le bien universel, de même que l'objet de l'intellect est le vrai universel. D'où il est évident que rien ne peut apaiser la volonté humaine hors le bien universel. Celui-ci ne se trouve réalisé en aucune créature, mais seulement en Dieu

Cela signifie qu'au « Paradis "naturel" », tous les bienfaits apportés par la nature seront impuissants à combler le désir de voir Dieu. Dès lors, et contrairement à ce qu'affirme l'abbé Gresland, chez un enfant mort sans baptême, la privation de Dieu sera toujours ressentie ***comme telle***.

92 Abbé Nicolas Bergier, *Le déisme réfuté par lui-même* (Paris : Humblot, 1768 [1765]), p. 186.

93 Abbé Hervé Gresland, « Les limbes des petits enfants », déjà cité.

94 Saint Thomas d'Aquin, *Somme théologique*, Ia-IIae : « La morale générale », question 2 : « En quels bien consiste la béatitude ? », article 8.

Or, toute privation entraîne une douleur morale. Quelle sera son intensité ? Le mystique Bernard-François de Hoyos affirmait[95] : « *Les tourments des damnés, et même des supplices plus cruels encore si possible, seraient endurés avec joie s'ils étaient compatibles avec la vue de Dieu* ». Par conséquent, pour qu'un enfant mort sans baptême puisse ne n'éprouver qu'une « *douleur très douce* », il devrait voir Dieu au moins partiellement. Mais c'est impossible, car le *Dictionnaire de théologie catholique* explique que Dieu « *chasse* [le damné] *de sa présence* »[96]. A quelle distance se retrouve-t-il ? Un catéchisme apporte la réponse[97] : « *De toute la distance qu'il y a de l'homme à Dieu, c'est-à-dire une distance infinie.* » Dès lors, l'enfant mort sans baptême ne peut avoir une vue partielle de Dieu. Il s'en trouve isolé comme le pêcheur non repentant. Ainsi en revient-on au caractère effrayant de la peine du dam, même sous sa forme la plus légère. Prétendre qu'elle pourrait causer une douleur « *très légère et très douce* » me paraît être une contre-vérité imaginée pour tenter de sauver la thèse du « paradis "naturel" » des enfants morts sans baptême.

Une thèse fausse car avant d'avoir atteint l'âge de raison, l'enfant ne peut pas rejeter « volontairement » une grâce de Dieu. Voilà pourquoi le Christ disait « *laissez venir à moi les petits enfants car le royaume des Cieux est à ceux qui leur ressemblent* »[98]. J'en conclus que, baptême ou pas, la peine du dam ne peut pas être infligée à un petit enfant. D'ailleurs, l'*Encyclopédie catholique* raconte[99] :

> M. l'abbé Bruguyère, évêque missionnaire, rapporte qu'un païen, homme juste, étant mort, revint, quelques instants après à la vie et raconta que le Dieu des chrétiens l'avait jugé, en lui disant : « Je ne puis point te condamner, parce que tu as suivi la droite raison, mais je ne puis point te récompenser, parce que tu n'es pas chrétien. Je te rends donc la vie pour que tu te fasses baptiser. » Ce païen vécut donc de nouveau, se fit baptiser […]

Si Dieu a pu parler ainsi à un païen, à plus forte raison devrait-Il dire au petit enfant mort sans baptême : « Je ne puis point te condamner, parce que tu n'as rejeté aucune grâce ni commis un seul péché personnel, mais je ne puis point te récompenser, parce que tu n'es pas baptisé. Je te rends donc la vie pour que tu te fasses baptiser. »

Allons plus loin. Supposons qu'au « paradis "naturel" », la privation de Dieu ne soit « *pas ressentie comme telle* » et qu'elle ne provoque « aucun chagrin ». Que penserait-on d'un Roi qui dirait : « Tous les enfants nés hors-mariage auront les yeux crevés à la naissance. C'est une peine très lourde bien qu'ils n'aient commis aucune faute personnelle, mais sachant qu'il n'auront jamais vu, ils ne ressentiront pas leur cécité comme telle et n'en éprouveront aucun chagrin ». Autrement dit : est-il juste d'infliger une punition imméritée, même si la personne frappée ne la ressent pas

95 Père Jean-Baptiste Couderc, *Le V. P. Bernard-François de Hoyos, S. J., premier apôtre du Sacré-Coeur en Espagne* (Tournai : Casterman, 1937), p. 82.

96 « *La peine du dam a pour but précisément de punir le péché en tant que par lui le pécheur se détourne de Dieu. Le damné sent donc, en proportion de ses péchés, le poids de la malédiction de ce Dieu qui s'éloigne de lui à son tour, et qui le chasse de sa présence. Le damné souffrira d'autant plus qu'il aura une plus grande faculté et un plus grand besoin de jouir. Les grâces reçues et méprisées ont augmenté en lui cette aptitude et ce besoin, en proportion de leur nombre. Chaque grâce, en effet, était un appel de Dieu, une invitation à le mieux connaître et à le mieux aimer. C'était, en même temps une lumière et un moyen pour arriver à ce degré de connaissance et d'amour fixé par Dieu. Elle créait donc dans l'âme une plus grande disposition à cette connaissance et à cet amour, et, par une suite naturelle, un plus grand besoin de connaître Dieu et de l'aimer. Donc, autant de grâces rejetées par le pécheur, autant de degrés inassouvis de puissance et de besoin d'aimer et de posséder Dieu. Chaque grâce méprisée a creusé davantage l'abîme éternel dans lequel l'âme s'est plongée.* » (*Dictionnaire de théologie catholique* [Paris : Letouzet et Ané, 1911], tome IV, col. 16-17.

97 Abbé René Rohrbacher, *Catéchisme du sens commun et de la philosophie catholique* (Paris : Gaume Frères, 1854), p. 18-19

98 *Mt.*, XIX, 14.

99 Abbé Jean-Baptiste Glaire, *Encyclopédie catholique* (Paris : Parent Desbarre, 1846), tome X, p. 24, col. B.

comme telle, donc ne s'en afflige pas ? La réponse est évidemment négative. Or, Dieu étant infiniment juste, Il ne peut infliger une telle peine.

Voilà pourquoi je ne puis croire en la doctrine de la damnation des enfants morts sans baptême.

II. Le baptême est-il nécessaire pour être sauvé ?

Cela dit, allons encore plus loin. Oui, oublions les deux dernières objections soulevées et revenons aux enfants privés du royaume des Cieux pour simple absence de baptême. Le Christ, qui disait « *laissez venir à moi les petits enfants car le royaume des Cieux est à ceux qui leur ressemblent* »[100], a-t-il vraiment prêché cette doctrine ? Autrement dit : a-t-il vraiment enseigné la nécessité d'un baptême pour être sauvé ?

1°) L'argument tiré du discours de Jésus à Nicodème

Pour l'affirmer, les catéchistes se fondent tout d'abord sur un passage de l'évangile selon saint Jean[101] : « *personne, à moins de naître de l'eau et de l'Esprit, ne peut entrer dans le royaume de Dieu* ».

a) Un enseignement capital prodigué... de nuit, en secret, à une seule personne

Soit. Mais un premier élément surprend. Ce verset provient du discours de Jésus à Nicodème, une nuit, seul à seul, dans le secret[102]. Déjà, il est surprenant que le Christ ait attendu de discourir en secret, la nuit, avec une seule personne, pour formuler cet enseignement capital. Il aurait dû, au contraire, le prodiguer sur la place publique, en toute occasion. Aussi les évangiles devraient-ils comporter de nombreux passages où le Christ entretiendrait les foules sur le baptême et sa nécessité. Or, ils n'en comprennent aucun, si bien que les catéchistes ont dû prendre un discours secret, tenu de nuit à un personnage énigmatique. Ce simple fait fragilise la thèse de la nécessité du baptême pour être sauvé.

On m'objectera que sachant tout, le Christ savait à l'avance que son discours à Nicodème serait rapporté publiquement dans le quatrième évangile pour l'édification des foules. Admettons un moment — je reviendrai plus tard sur ce point.

---

100 *Mt.*, XIX, 14.

101 *Jn*, ch. III, v. 5.

102 « *Il y avait un homme, un pharisien nommé Nicodème ; c'était un notable parmi les Juifs. Il vint trouver Jésus pendant la nuit. Il lui dit : « Rabbi, nous le savons, c'est de la part de Dieu que tu es venu comme un maître qui enseigne, car personne ne peut accomplir les signes que toi, tu accomplis, si Dieu n'est pas avec lui. » Jésus lui répondit : « Amen, amen, je te le dis : à moins de naître d'en haut, on ne peut voir le royaume de Dieu.* » (*Jn*, ch. III, v. 1-3).

b) Jésus ne parle ni du sacrement du Baptême, ni, à la même occasion, de la Sainte Trinité

Lisons la suite[103] :

> Nicodème lui répliqua : « Comment un homme peut-il naître quand il est vieux ? Peut-il entrer une deuxième fois dans le sein de sa mère et renaître ? » Jésus répondit : « Amen, amen, je te le dis : personne, à moins de naître de l'eau et de l'Esprit, ne peut entrer dans le royaume de Dieu. Ce qui est né de la chair est chair ; ce qui est né de l'Esprit est esprit [...] » Nicodème reprit : « Comment cela peut-il se faire ? »

Son interlocuteur demande des précisions concrètes. A cet instant, Jésus n'a qu'à répondre : « Rien de plus simple : quand j'aurai ouvert les portes du ciel, il suffira de verser de l'eau sur la tête et dire : "Je te baptise au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit" car Dieu est trinitaire ». C'était une occasion magnifique d'instaurer le sacrement du baptême et, en outre, de révéler le mystère de la Sainte Trinité. Mais voici la réponse du Christ[104] :

> Jésus lui répondit : « Tu es un maître qui enseigne Israël et tu ne connais pas ces choses-là ? Amen, amen, je te le dis : nous parlons de ce que nous savons, nous témoignons de ce que nous avons vu, et vous ne recevez pas notre témoignage. Si vous ne croyez pas lorsque je vous parle des choses de la terre, comment croirez-vous quand je vous parlerai des choses du ciel ? Car nul n'est monté au ciel sinon celui qui est descendu du ciel, le Fils de l'homme. De même que le serpent de bronze fut élevé par Moïse dans le désert, ainsi faut-il que le Fils de l'homme soit élevé, afin qu'en lui tout homme qui croit ait la vie éternelle . Car Dieu a tellement aimé le monde qu'il a donné son Fils unique, afin que quiconque croit en lui ne se perde pas, mais obtienne la vie éternelle. Car Dieu a envoyé son Fils dans le monde, non pas pour juger le monde, mais pour que, par lui, le monde soit sauvé. Celui qui croit en lui échappe au Jugement ; celui qui ne croit pas est déjà jugé, du fait qu'il n'a pas cru au nom du Fils unique de Dieu.

Ce texte ne parle ni d'un quelconque sacrement, ni d'un Dieu trinitaire. Jésus évoque uniquement le Père et le Fils ainsi que la Rédemption. Or, la question de Nicodème était l'occasion rêvée d'exposer avec clarté ce sacrement. Je rappelle par exemple que trois évangiles racontent comment Jésus aurait clairement instauré le sacrement de l'Eucharistie[105]. S'Il a décrit l'Eucharistie, Il aurait dû faire de même avec le Baptême, sacrement essentiel. Mais Il n'en fit rien. Je ne puis croire que si Jésus était venu pour instaurer ce sacrement nécessaire à la vie éternelle et si son discours à Nicodème était destiné à être publié plus tard pour l'édification des foules, Il aurait laissé passer l'occasion. A mes yeux, son silence cette nuit-là prouve que le baptême n'est pas ce sacrement capital présenté par l'Église.

Pourtant, le Christ a bien parlé d'une renaissance nécessaire pour entrer dans le royaume des Cieux. Alors qu'en est-il ?

c) La leçon tirée des textes : c'est la Foi qui sauve

Dans son discours, Jésus a parlé du Père et du Fils. A ce propos, l'évangile selon saint Jean contient un autre passage très important[106] :

---

103 *Jn*, ch. III, v. 4-9.

104 *Jn*, ch. III, v. 10-18.

105 « *Pendant le repas, Jésus, ayant pris du pain et prononcé la bénédiction, le rompit et, le donnant aux disciples, il dit : « Prenez, mangez : ceci est mon corps. » Puis, ayant pris une coupe et ayant rendu grâce, il la leur donna, en disant : « Buvez-en tous, car ceci est mon sang, le sang de l'Alliance, versé pour la multitude en rémission des péchés.* » (*Mt*., XXVI, 26-28. Voir aussi *Lc*., XXII, 19-20 et *Mc*., XIV, 22-23).

106 *Jn*, ch. XIV, v. 6-11.

> Jésus lui répond [à Thomas] : « Moi, je suis le Chemin, la Vérité et la Vie ; personne ne va vers le Père sans passer par moi […] » Philippe lui dit : « Seigneur, montre-nous le Père ; cela nous suffit. » Jésus lui répond : « Il y a si longtemps que je suis avec vous, et tu ne me connais pas, Philippe ! Celui qui m'a vu a vu le Père. Comment peux-tu dire : "Montre-nous le Père" ? Tu ne crois donc pas que je suis dans le Père et que le Père est en moi ! […] Croyez-moi : je suis dans le Père, et le Père est en moi ; si vous ne me croyez pas, croyez du moins à cause des œuvres elles-mêmes. »

Dans ce passage, nulle trace de la Trinité : Jésus ne parle que du Père et du Fils. De plus, il insiste sur la Foi qui sauve. Ce texte est à rapprocher du verset 18 dans le discours à Nicodème : « *Celui qui croit en lui échappe au Jugement ; celui qui ne croit pas est déjà jugé* ». Ce n'est donc pas un baptême sacramentel qui sauve, mais la croyance au Christ.

Cette Foi nécessaire au salut, elle vient d'en-haut, c'est-à-dire du Ciel. D'où la parole du verset 3 : « *à moins de naître d'en haut, on ne peut voir le royaume de Dieu* ». Et Jésus précise (v. 5) : naître d'en haut, c'est « *naître de l'eau et de l'Esprit* ». L'esprit, c'est l'intelligence qui donne la foi ; l'eau, c'est le principe de la Vie éternelle. Mon analyse n'est pas gratuite. Dans l'*Apocalypse* de Jean, on lit[107] :

> 1 Puis l'ange me montra l'eau de la vie : un fleuve resplendissant comme du cristal, qui jaillit du trône de Dieu et de l'Agneau […]
> 17 L'Esprit et l'Épouse disent : « Viens ! » Celui qui entend, qu'il dise : « Viens ! » Celui qui a soif, qu'il vienne. Celui qui le désire, qu'il reçoive l'eau de la vie, gratuitement.

« *Celui qui entend* » l'appel d'en haut, c'est celui qui reçoit l'Esprit, c'est-à-dire la Foi. La Foi qui fait croire, la croyance qui donne soif et la soif qui fait boire l'eau de la Vie éternelle. L'évangile de Jean le confirme[108] :

> Au jour solennel où se terminait la fête, Jésus, debout, s'écria : « Si quelqu'un a soif, qu'il vienne à moi, et qu'il boive, celui qui croit en moi ! Comme dit l'Écriture : De son cœur couleront des fleuves d'eau vive. » En disant cela, il parlait de l'Esprit Saint qu'allaient recevoir ceux qui croiraient en lui.

S'adressant à la Samaritaine, Jean expliqua[109] : « *celui qui boira de l'eau que moi je lui donnerai n'aura plus jamais soif ; et l'eau que je lui donnerai deviendra en lui une source d'eau jaillissant pour la vie éternelle.* » Autrement dit : celui qui croira ma parole aura la Vie éternelle. Nul besoin, donc, de baptême : « *naître de l'eau et de l'Esprit* », c'est croire au Christ et, ainsi, boire l'eau de la Vie éternelle. L'évangile selon saint-Jean le confirme à cinq reprises[110].

La Foi donne la vie éternelle, car elle permet d'accomplir les œuvres qui sauvent[111] : « *Ne soyez pas étonnés ; l'heure vient où tous ceux qui sont dans les tombeaux entendront sa voix ; alors,*

107 *Apoc*, ch. XXII.

108 *Jn*, ch. VII, v. 37-39.

109 *Jn*, ch. IV, v. 14.

110 Jn, ch. III, v. 36 (c'est Jean-Baptiste qui parle) : « *Celui qui croit au Fils a la vie éternelle ; celui qui refuse de croire le Fils ne verra pas la vie, mais la colère de Dieu demeure sur lui.* » ; Jn, ch. V, v. 24 (c'est Jésus qui parle) : « *Amen, amen, je vous le dis : qui écoute ma parole et croit en Celui qui m'a envoyé, obtient la vie éternelle et il échappe au jugement, car déjà il passe de la mort à la vie. » ; Jn, ch. VI, v. 47 : « Amen, amen, je vous le dis : il a la vie éternelle, celui qui croit.* » ; Jn, ch. XI, v. 25-27 : « *Jésus lui dit : "Moi, je suis la résurrection et la vie. Celui qui croit en moi, même s'il meurt, vivra ; quiconque vit et croit en moi ne mourra jamais. Crois-tu cela ?" Elle répondit : "Oui, Seigneur, je le crois : tu es le Christ, le Fils de Dieu, tu es celui qui vient dans le monde."* » ; Jn, ch. XX, v. 30-31 : « *Il y a encore beaucoup d'autres signes que Jésus a faits en présence des disciples et qui ne sont pas écrits dans ce livre. Mais ceux-là ont été écrits pour que vous croyiez que Jésus est le Christ, le Fils de Dieu, et pour qu'en croyant, vous ayez la vie en son nom.* »

111 *Jn*, ch. V, v. 28-29.

ceux qui ont fait le bien sortiront pour ressusciter et vivre, ceux qui ont fait le mal, pour ressusciter et être jugés ». Dans ce passage de l'évangile selon saint Jean, il n'est pas question de baptême pour être sauvé, mais d'avoir fait le bien.

Voilà pourquoi à mes yeux, c'est à tort que les catéchistes invoquent le discours de Jésus à Nicodème pour affirmer la nécessité du baptême.

2°) L'argument tiré de la finale de l'évangile selon saint Marc

A cela, on m'objectera l'évangile selon saint Marc.

a) Un verset très clair qui enseigne la nécessité du baptême

Le seizième chapitre raconte qu'au moment d'achever sa mission terrestre, Jésus dit à ses disciples (je souligne) :

> 15 […] « Allez dans le monde entier. Proclamez l'Évangile à toute la création.
> **16 Celui qui croira et sera baptisé sera sauvé ; celui qui refusera de croire sera condamné** […] »
> 19 Le Seigneur Jésus, après leur avoir parlé, fut enlevé au ciel et s'assit à la droite de Dieu.
> 20 Quant à eux, ils s'en allèrent proclamer partout l'Évangile. Le Seigneur travaillait avec eux et confirmait la Parole par les signes qui l'accompagnaient.

Dans mon esprit, les catéchistes citaient cette référence car c'était la plus claire, la plus nette, la plus concise. Mais il allait de soi que, s'agissant de la vie éternelle, la nécessité du baptême devait figurer en toutes lettres dans les quatre évangiles. Car au moment de quitter physiquement ses disciples, Jésus devait avoir insisté sur le fait. Toutefois, ayant confiance, je n'avais pas vérifié.

b) Dans l'évangile selon saint Matthieu, c'est la Foi qui sauve

Il fallut attendre mon premier séjour en prison pour que je lise les évangiles intégralement, de façon systématique. J'appris alors que dans « *les meilleurs manuscrits* » du texte attribué à Marc, les derniers versets — et parmi eux, ceux qui affirmaient la nécessité du baptême — n'apparaissaient pas. Le récit s'achevait avec le neuvième verset du seizième chapitre. Le choc fut immense. Coincé dans ma cellule, je ne pouvais en apprendre davantage. Mais pensant calmer mon trouble, je consultai les trois autres évangiles qui, eux aussi, racontaient la fin de la mission terrestre de Jésus. Qu'avait-Il dit sur la nécessité du baptême ? Je commençais naturellement avec l'évangile selon saint Matthieu. C'était d'autant plus important qu'on le reconnaît désormais : cet évangile s'inspire de celui attribué à Marc[112]. Par conséquent, si la finale — capitale — de Marc se trouvait dans les manuscrits originaux, elle devrait nécessairement figurer chez Matthieu. Mon trouble augmenta ; l'évangile selon saint Matthieu rapportait[113] :

> Jésus s'approcha d'eux et leur adressa ces paroles : « Tout pouvoir m'a été donné au ciel et sur la terre. Allez ! De toutes les nations faites des disciples : baptisez-les au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit, apprenez-leur à observer tout ce que je vous ai commandé. Et moi, je suis avec vous tous les jours jusqu'à la fin du monde. »

112 Voir, par exemple, Charles Francis Digby Moule, *La genèse du Nouveau Testament* (Labor et Fides, 1971), appendice VI, p. 194-202. Voir plus particulièrement à partir de la p. 199.
113 *Mt*, ch. XXVIII, v. 18-20.

Certes, il était question d'un baptême pour tous, ***mais sans en souligner la nécessité***. En particulier, le verset 16 de la finale de Marc était absent. Pour moi, c'était — et cela reste — la preuve ce verset 16 fut ajouté plus tard (voir plus bas).

Tout comme Jean, Matthieu insistait davantage sur la Foi qui sauve. Ainsi, face au centurion païen qui lui faisait entière confiance, « *Jésus fut dans l'admiration et dit à ceux qui le suivaient : "Amen, je vous le déclare, chez personne en Israël, je n'ai trouvé une telle foi. Aussi je vous le dis : Beaucoup viendront de l'orient et de l'occident et prendront place avec Abraham, Isaac et Jacob au festin du royaume des Cieux"* »[114]. Le message était clair : des païens pourraient être sauvés. Pourquoi cela ? Parce que la Foi permet les œuvres et, en retour, les œuvres perfectionnent la Foi. Cet enseignement se trouve dans la *Lettre de l'apôtre Jacques*[115] :

> Homme superficiel, veux-tu reconnaître que la foi sans les œuvres ne sert à rien ? N'est-ce pas par ses œuvres qu'Abraham notre père est devenu juste, lorsqu'il a présenté son fils Isaac sur l'autel du sacrifice ? Tu vois bien que la foi agissait avec ses œuvres et, par les œuvres, la foi devint parfaite […] comme le corps privé de souffle est mort, de même la foi sans les œuvres est morte.

Ce sont donc les œuvres qui, rendant la foi parfaite, sont seules nécessaires au salut.
A cela, on pourra m'opposer la lettre de saint Paul aux Romains[116] :

> Au contraire, si quelqu'un, sans rien accomplir, a foi en Celui qui rend juste l'homme impie, il lui est accordé d'être juste par sa foi. C'est ainsi que le psaume de David proclame heureux l'homme à qui Dieu accorde d'être juste, indépendamment de la pratique des œuvres.

Mais alors, il faut constater que les enseignements se contredisent. Afin de résoudre la difficulté, j'en reviens à l'évangile selon saint Matthieu. Au vingt-cinquième chapitre, Jésus avertit ses disciples :

> 31 « Quand le Fils de l'homme viendra dans sa gloire, et tous les anges avec lui, alors il siégera sur son trône de gloire.
> 32 Toutes les nations seront rassemblées devant lui ; il séparera les hommes les uns des autres, comme le berger sépare les brebis des boucs :
> 33 il placera les brebis à sa droite, et les boucs à gauche.
> 34 Alors le Roi dira à ceux qui seront à sa droite : "Venez, les bénis de mon Père, recevez en héritage le Royaume préparé pour vous depuis la fondation du monde.
> 35 Car j'avais faim, et vous m'avez donné à manger ; j'avais soif, et vous m'avez donné à boire ; j'étais un étranger, et vous m'avez accueilli ;
> 36 j'étais nu, et vous m'avez habillé ; j'étais malade, et vous m'avez rendu visite ; j'étais en prison, et vous êtes venus jusqu'à moi !"
> 37 Alors les justes lui répondront : "Seigneur, quand est-ce que nous t'avons vu… ? tu avais donc faim, et nous t'avons nourri ? tu avais soif, et nous t'avons donné à boire ?
> 38 tu étais un étranger, et nous t'avons accueilli ? tu étais nu, et nous t'avons habillé ?
> 39 tu étais malade ou en prison… Quand sommes-nous venus jusqu'à toi ?"
> 40 Et le Roi leur répondra : "Amen, je vous le dis : chaque fois que vous l'avez fait à l'un de ces plus petits de mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait."
> 41 Alors il dira à ceux qui seront à sa gauche : "Allez-vous-en loin de moi, vous les maudits, dans le feu éternel préparé pour le diable et ses anges.
> 42 Car j'avais faim, et vous ne m'avez pas donné à manger ; j'avais soif, et vous ne m'avez pas donné à boire ;
> 43 j'étais un étranger, et vous ne m'avez pas accueilli ; j'étais nu, et vous ne m'avez pas habillé ; j'étais malade et en prison, et vous ne m'avez pas rendu visite."

114 *Mt*, ch. VIII, v. 10-11.

115 *Jacques*, ch. II, v. 22-26.

116 *Rom*., ch. IV, v. 5-6. Ce message s'adresse à tous, car au verset 11, saint Paul ajoute « [Dieu] *est le père de tous ceux qui croient sans avoir la circoncision, pour qu'à eux aussi, il soit accordé d'être justes* ».

> 44 Alors ils répondront, eux aussi : “Seigneur, quand t’avons-nous vu avoir faim, avoir soif, être nu, étranger, malade ou en prison, sans nous mettre à ton service ?”
> 45 Il leur répondra : “Amen, je vous le dis : chaque fois que vous ne l’avez pas fait à l’un de ces plus petits, c’est à moi que vous ne l’avez pas fait.”
> 46 Et ils s’en iront, ceux-ci au châtiment éternel, et les justes, à la vie éternelle. »

Dans ce long ce passage, aucun baptême n'intervient : le sauvetage ou la perdition dépend uniquement des œuvres charitables accomplies. L'évangile selon saint Matthieu m'apparut donc comme faisant du baptême un simple signe de reconnaissance et je compris pourquoi les catéchistes ne l'invoquaient guère.

c) Le baptême était utile pour les premiers apôtres

La consultation des évangiles selon saint Jean et saint Luc confirma. Dans tous ces textes, la nécessité de baptême pour être sauvé était absente[117]. Si les apôtres avaient reçu l'Esprit-Saint, c'était en vertu de leur mission spéciale : poursuivre l’œuvre du Christ qui consistait à propager la Bonne Nouvelle au sein de populations souvent hostiles. Pour cela, il leur fallait une force spéciale, surnaturelle. Jésus les avait d'ailleurs prévenus[118] :

> Quand on vous livrera, ne vous inquiétez pas de savoir ce que vous direz, ni comment vous le direz : ce que vous aurez à dire vous sera donné à cette heure-là. Car ce n’est pas vous qui parlerez, c’est l’Esprit de votre Père qui parlera en vous.

Le baptême n'était donc pas une nécessité pour être sauvé, mais une arme pour les gens chargés de consacrer leur vie à la diffusion de la Foi. Cette réalité se retrouve dans la deuxième lettre de saint Paul à Timothée (ch. IV) :

> 16 La première fois que j’ai présenté ma défense, personne ne m’a soutenu : tous m’ont abandonné. Que cela ne soit pas retenu contre eux.
> 17 Le Seigneur, lui, m’a assisté. Il m’a rempli de force pour que, par moi, la proclamation de l’Évangile s’accomplisse jusqu’au bout et que toutes les nations l’entendent. J’ai été arraché à la gueule du lion ;
> 18 le Seigneur m’arrachera encore à tout ce qu’on fait pour me nuire. Il me sauvera et me fera entrer dans son Royaume céleste. À lui la gloire pour les siècles des siècles. Amen.

---

117 Jean racontait ainsi la fin de la mission terrestre du Christ, lorsqu'Il aurait enseigné aux apôtres la nécessité du baptême : « *Jésus leur dit de nouveau : "La paix soit avec vous ! De même que le Père m’a envoyé, moi aussi, je vous envoie". Ayant ainsi parlé, il souffla sur eux et il leur dit : "Recevez l’Esprit Saint. À qui vous remettrez ses péchés, ils seront remis ; à qui vous maintiendrez ses péchés, ils seront maintenus".* » (Jn, ch. XX, v. 21-23.) Luc précisait : « *[Jésus] leur dit : "Ainsi est-il écrit que le Christ souffrirait, qu’il ressusciterait d’entre les morts le troisième jour, et que la conversion serait proclamée en son nom, pour le pardon des péchés, à toutes les nations, en commençant par Jérusalem. À vous d’en être les témoins. Et moi, je vais envoyer sur vous ce que mon Père a promis. Quant à vous, demeurez dans la ville jusqu’à ce que vous soyez revêtus d’une puissance venue d’en haut." Puis Jésus les emmena au dehors, jusque vers Béthanie ; et, levant les mains, il les bénit. Or, tandis qu’il les bénissait, il se sépara d’eux et il était emporté au ciel. Ils se prosternèrent devant lui, puis ils retournèrent à Jérusalem, en grande joie. Et ils étaient sans cesse dans le Temple à bénir Dieu.* » (Lc, ch. XXIV, v. 46-53.) Un récit similaire figurait au premier chapitre des Actes des apôtres (v. 3-5, 9) : « *C’est à eux qu’il s’est présenté vivant après sa Passion ; il leur en a donné bien des preuves, puisque, pendant quarante jours, il leur est apparu et leur a parlé du royaume de Dieu. Au cours d’un repas qu’il prenait avec eux, il leur donna l’ordre de ne pas quitter Jérusalem, mais d’y attendre que s’accomplisse la promesse du Père. Il déclara : "Cette promesse, vous l’avez entendue de ma bouche : alors que Jean a baptisé avec l’eau, vous, c’est dans l’Esprit Saint que vous serez baptisés d’ici peu de jours […] vous allez recevoir une force quand le Saint-Esprit viendra sur vous ; vous serez alors mes témoins à Jérusalem, dans toute la Judée et la Samarie, et jusqu’aux extrémités de la terre." […] Après ces paroles, tandis que les Apôtres le regardaient, il s’éleva, et une nuée vint le soustraire à leurs yeux.* »

118 *Mt*., ch. X, v. 19-20.

Conclusion : la finale de Marc, ajoutée plus tard, ne me semble pas correspondre à l'enseignement du Christ

La lecture systématique des évangiles me fit déduire que pour affirmer la nécessité du baptême, les catéchistes se fondaient sur le passage apocryphe d'un évangile : une finale qui, j'en eus la confirmation ensuite, manquait dans la plupart des anciens manuscrits. Pouvait-on objecter que ces manuscrits sans le passage étaient incomplets, donc qu'il n'y avait pas eu ajout chez les autres, mais oubli chez certains ? Non, car le manuscrit E 229, qui comprend cette finale, révèle une information ajoutée à l'encre rouge : « *du prêtre Ariston* »[119]. L'ajout était donc admis. L'auteur indiqué, Ariston, était en outre connu : il s'agissait d'un presbytre (c'est-à-dire un « ancien ») qui vivait au commencement du deuxième siècle. Au terme d'une discussion sur cette finale de Marc, E. Jacquier écrit[120] :

> Il est [...] certain que ces versets représentent une tradition d'abord orale, qui se répandit, tout d'abord en dehors du texte canonique, et qu'ensuite on ne sut plus à quel évangile la rattacher, ce qui explique sa présence dans Matthieu, dans les Évangéliaires, et son absence dans certains manuscrits de Luc.

J'en déduis que ce récit de l'ascension du Christ devant ses apôtres est une histoire apparue plus tard, lorsque le christianisme se répandit. Il fut alors ajouté aux premiers comptes-rendus. C'est caractéristique de la rumeur inventée, donc sans historicité, faite pour embellir. Ariston (ou quelqu'un d'autre avant lui) l'a complétée d'un détail de son crû afin d'imposer le baptême comme une nécessité. A l'heure où l'Église se formait, c'était dans son intérêt.

Cette altération des manuscrits n'a rien de surprenant. Dans son étude sur les évangiles apocryphes, Michel Nicolas souligne la propension des premiers chrétiens à modifier les textes originaux[121] :

> Si en certaines Églises en possession de l'Évangile hébreu de Matthieu, on en retrancha quelques parties, entre autres les deux premiers chapitres [sur sa généalogie], ce fut certainement parce qu'il semblait que le Seigneur y était rabaissé à la taille commune de la faible humanité. Si dans d'autres de ces Églises, on y ajouta quelques détails empruntés à la tradition orale qui prit si vite les plus larges proportions au milieu d'hommes doués de plus d'imagination que de sens historique, ce fut pour enrichir la vie du Seigneur de quelques nouveaux détails extraordinaires. Si ailleurs on y intercala quelques philosophèmes d'une profondeur en réalité fort douteuse, mais de grande apparence, ce fut parce qu'ils parurent dignes du divin fondateur du christianisme. Toute grande pensée, grande du moins au jugement des croyants de cette époque, devait venir de lui ; elle ne pouvait pas avoir une autre origine.

On ne sera donc pas surpris que les évangiles renferment des ajouts qui, souvent, rapportent des faits ou des dialogues inauthentiques. Un exemple flagrant se trouve dans l'évangile selon saint Marc. Il concerne la guérison d'un enfant épileptique possédé. Luc la raconte ainsi[122] :

> Et voilà qu'un homme, dans la foule, se mit à crier : « Maître, je t'en prie, regarde mon fils, car c'est mon unique enfant, et il arrive qu'un esprit s'empare de lui, pousse tout à coup des cris, le

119 Frédéric Macler, *Le texte arménien de l'évangile d'après Matthieu et Marc* (Paris : Imprimerie Nationale, 1919), p. 631.

120 Eugène Jacquier, *Histoire des Livres du Nouveau Testament* (Paris : Librairie Victor Lecoffre, 1905), t. II. Pour la discussion, voy. p. 500-507. Le passage cité figure, pp. 506-507

121 Michel Nicolas, *Des doctrines religieuses des Juifs pendant les deux siècles antérieurs à l'ère chrétienne* (Paris : Michel Lévy Frères, 1866), p. 13.

122 *Lc*., IX, 38-42.

> secoue de convulsions et le fait écumer ; il ne s'éloigne de lui qu'à grand-peine en le laissant tout brisé. J'ai prié tes disciples d'expulser cet esprit, mais ils n'ont pas pu le faire. » Prenant la parole, Jésus dit : « Génération incroyante et dévoyée, combien de temps vais-je rester près de vous et vous supporter ? Fais avancer ici ton fils. » À peine l'enfant s'était-il approché que le démon le terrassa et le fit entrer en convulsions. Jésus menaça l'esprit impur, guérit l'enfant et le rendit à son père.

Matthieu offre un récit similaire[123]. Voici maintenant la façon dont Marc rapporte le même événement. Le passage ajouté figure en italique — ce qui sert à l'intercaler a en outre été souligné. Si on retranche cet ajout, le récit ressemble à celui des deux autres évangélistes[124] :

> 17 Quelqu'un dans la foule lui répondit : « Maître, je t'ai amené mon fils, il est possédé par un esprit qui le rend muet ;
> 18 cet esprit s'empare de lui n'importe où, il le jette par terre, l'enfant écume, grince des dents et devient tout raide. J'ai demandé à tes disciples d'expulser cet esprit, mais ils n'en ont pas été capables. »
> 19 Prenant la parole, Jésus leur dit : « Génération incroyante, combien de temps resterai-je auprès de vous ? Combien de temps devrai-je vous supporter ? Amenez-le-moi. »
> 20 On le lui amena. Dès qu'il vit Jésus, l'esprit fit entrer l'enfant en convulsions ; l'enfant tomba et se roulait par terre en écumant.
> *21 Jésus interrogea le père : « Depuis combien de temps cela lui arrive-t-il ? » Il répondit : « Depuis sa petite enfance.*
> 22 *Et souvent il l'a même jeté dans le feu ou dans l'eau pour le faire périr. Mais si tu peux quelque chose, viens à notre secours, par compassion envers nous ! »*
> 23 *Jésus lui déclara : « Pourquoi dire : "Si tu peux"… ? Tout est possible pour celui qui croit. »*
> 24 *Aussitôt le père de l'enfant s'écria : « Je crois ! Viens au secours de mon manque de foi ! »*
> *25 Jésus vit que la foule s'attroupait ;* il menaça l'esprit impur, en lui disant : « Esprit qui rends muet et sourd, je te l'ordonne, sors de cet enfant et n'y rentre plus jamais ! »
> 26 Ayant poussé des cris et provoqué des convulsions, l'esprit sortit. L'enfant devint comme un cadavre, de sorte que tout le monde disait : « Il est mort. »
> 27 Mais Jésus, lui saisissant la main, le releva, et il se mit debout.

Le passage ajouté est introduit par une question totalement inutile (peu importe depuis quand le démon possède l'enfant). Il se termine comme si Jésus souhaitait accomplir un miracle avant que les gens ne s'attroupent. Or, le verset 17 précisait qu'au départ, le père de l'enfant se trouvait « *dans la foule* ». L'attroupement était donc déjà formé. La conclusion s'impose : les versets 21 à 25 ont été ajoutés pour souligner l'importance de la Foi. C'est peut-être très utile, mais un fait demeure : la scène et le dialogue ont été inventés.

A mes yeux, il en va de même avec la finale de cet évangile selon saint Marc : inventée, elle a été introduite pour souligner la nécessité du baptême.

Les catholiques tentent d'en sortir avec l'argument suivant : même ajoutée par un autre, « *Il est certain que la finale est canonique et inspirée* »[125]. Inspirée, vraiment ? Cette finale comprend les deux versets suivants[126] :

> Voici les signes qui accompagneront ceux qui deviendront croyants : en mon nom [dit le Christ], ils expulseront les démons ; ils parleront en langues nouvelles ; ils prendront des serpents dans leurs

123 « *Quand ils eurent rejoint la foule, un homme s'approcha de lui, et tombant à ses genoux, il dit : "Seigneur, prends pitié de mon fils. Il est épileptique et il souffre beaucoup. Souvent il tombe dans le feu et, souvent aussi, dans l'eau. Je l'ai amené à tes disciples, mais ils n'ont pas pu le guérir." Prenant la parole, Jésus dit : "Génération incroyante et dévoyée, combien de temps devrai-je rester avec vous ? Combien de temps devrai-je vous supporter ? Amenez-le-moi." Jésus menaça le démon, et il sortit de lui. À l'heure même, l'enfant fut guéri.* » (*Mt*., XVII, 14-18).

124 *Mc*, ch. IX.

125 Père Marie-Joseph Lagrange, *Évangile selon Saint Marc* (Paris : Librairie Lecoffre, 1935), p. 169, note.

126 *Mc*, ch. XVI, v. 17-18.

> mains et, s'ils boivent un poison mortel, il ne leur fera pas de mal ; ils imposeront les mains aux malades, et les malades s'en trouveront bien.

Les croyants baptisés peuvent-ils se targuer de tout cela ? Non.

Un commentateur anonyme du XVIII[e] siècle avait vu la difficulté. Aussi appliquait-il cette promesse aux « *premiers temps de l'Église* ». Car c' « *était nécessaire pour attirer à la foi ceux qui ne croyaient pas encore* », alors que c'était « *inutile pour ceux qui avaient déjà la foi* »[127]. Fallait-il en déduire qu'au bout de quelques siècles, le monde entier était chrétien ? Non, naturellement. Dès lors, pourquoi cette promesse avait-elle cessé ? Et pourquoi n'avait-elle pas repris aux moments des schismes, de la Réforme, de la Révolution, de la Séparation de l'Église et l'État, etc. ? Depuis Vatican II, enfin, les catholiques dits « traditionalistes » se considèrent comme les représentants de la vraie Église dont la mission serait de convertir à nouveau le monde. Par conséquent, ils devraient tous posséder ces dons merveilleux. Or, il n'en est rien.

L'auteur de la finale de Marc était donc bien mal « inspiré ».

Mais j'entends déjà la réponse : « Si vous remettez en cause la nécessité du baptême, alors vous rejetez la doctrine du Péché originel ». J'en conviens. Mais je ne le rejette pas arbitrairement. J'y consacrerai le prochain chapitre car, en 1765, un docteur en théologie, l'abbé Bergier, souligna l'importance capitale de cette question[128] : « *Si la révélation du péché originel est fausse*, écrit-il, *toute la croyance chrétienne est nulle* ». Le sujet mérite donc tous les développements nécessaires.

127 *Le Saint Évangile de Jésus-Christ selon saint Marc, traduit en françois, avec une explication tirée des Saints Pères & des Auteurs Ecclésiastiques* (Paris : Desprez & Cavelier, 1746), p. 326-327.

128 Abbé Nicolas Bergier, *Le déisme réfuté par lui-même*, déjà cité, p. 184.

III. La doctrine du Péché originel

Tout d'abord, je souligne que cette doctrine est totalement absente des quatre évangiles. Il est tout de même surprenant que Jésus n'en ait pas parlé ou que, l'ayant enseignée durant sa mission terrestre, ni Matthieu, ni Marc, ni Luc ni Jean n'aient jugé opportun de le rapporter.

*1°) L'*Ancien Testament *n'appuie pas la doctrine du Péché originel*

Les catholiques croient pouvoir discerner la doctrine du Péché originel dans l'*Ancien Testament.* Certains invoquent le *Livre de Job*, chapitre XIV, verset 16. Un catéchisme pour jeunes le traduisait ainsi[129] : « *Nul n'est exempt de péché, pas même l'enfant qui vient de naître* ». Mais le voici correctement traduit et remis dans son contexte[130] :

> 1 L'homme, né de la femme, n'a que peu de jours à vivre, et il est rassasié de troubles [...].
> 3 Et c'est sur cet être que tu as les yeux ouverts ! Moi-même, tu me forces à comparaître en justice avec toi !
> 4 Qui donc pourrait tirer quelque chose de pur de ce qui est impur ? Pas un !

Job lance qu'étant impur, le Seigneur lui-même ne pourra rien trouver en lui de pur. Peut-être dit-il que, par nature, l'Homme est impur, mais rien ne prouve que cette nature viendrait d'un péché commis au début des temps et qui se transmettrait de génération en génération.

Le Psaume LI, verset 5, confirme. Lui aussi est invoqué[131]. David confesse à Dieu : « *Voici, je suis né dans l'iniquité, Et ma mère m'a conçu dans le péché.* » S'il est né « *dans l'iniquité* », la faute revient à sa mère qui l'a « *conçu dans le péché* ». Mais là encore, rien ne prouve que ce péché maternel serait celui commis par Eve et qu'il aurait été transmis de génération en génération.

Ces deux versets pourraient tout au plus venir comme une confirmation de la doctrine du péché originel. Mais pour cela, encore faudrait-il que cette doctrine ait été établie préalablement. Or, il n'en est rien : la *Bible* reste muette sur le péché originel. La meilleure preuve est que dans son décret sur le Péché originel, le Concile de Trente a uniquement invoqué l'épître de saint Paul aux Romains[132]. Il n'y avait donc rien de probant dans l'Ancien Testament.

---

129 « Catéchisme de première communion » publié dans *L'Ami du Clergé Paroissial*, 1892, p. 177, col. B.

130 *Job*., ch. XIV.

131 Voir, par exemple, abbé Nicolas Bergier,*Le déisme réfuté par lui-même*, déjà cité, p. 185.

132 « *Si quelqu'un soutient que la prévarication d'Adam a été préjudiciable à lui seul, et non à sa postérité ; que la sainteté et la justice dont Dieu l'avait doué, et qu'il a perdues, il les a perdues pour lui uniquement, et non pas aussi pour nous ; ou que, souillé par le péché de désobéissance, il n'a transmis à tout le genre humain que la mort et les peines du corps, sans lui transmettre le péché, qui est la mort de l'Ame, qu'il soit anathème, puisqu'il contredit ces paroles de l'Apôtre* : Par un seul homme le péché est entré dans le monde, et par le péché la mort ; et

2°) Le péché originel : une doctrine qui repose sur un écrit de saint Paul

a) La formulation de saint Paul

Il faudra donc attendre saint Paul pour que cette doctrine reçoive une formulation. Le Concile de Trente invoque le cinquième chapitre de sa lettre aux Romains. Saint Paul écrit[133] :

> 12 Nous savons que par un seul homme, le péché est entré dans le monde, et que par le péché est venue la mort ; et ainsi, la mort est passée en tous les hommes, étant donné que tous ont péché.
> 13 Avant la loi de Moïse, le péché était déjà dans le monde, mais le péché ne peut être imputé à personne tant qu'il n'y a pas de loi.
> 14 Pourtant, depuis Adam jusqu'à Moïse, la mort a établi son règne, même sur ceux qui n'avaient pas péché par une transgression semblable à celle d'Adam. Or, Adam préfigure celui qui devait venir.

La doctrine du Péché originel est donc tardive. On m'objectera que c'est sans importance, car saint Paul ayant écrit sous l'inspiration du Saint Esprit, son enseignement est attesté par Dieu lui-même. L'ennui est qu'en matière d'inspiration, le cas de saint Paul se révèle problématique.

b) Saint Paul était-il vraiment un auteur « inspiré » ?

Je passerai rapidement sur sa première lettre aux Corinthiens[134] : « *La nature elle-même ne vous enseigne-t-elle pas que, pour un homme, il est déshonorant d'avoir les cheveux longs* » ? Pourtant, si l'on croit en l'authenticité du saint Suaire de Turin — ce qui semble être le cas de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X[135] — alors il faut admettre qu'au moment de sa mort, les cheveux du Christ lui tombaient sur les épaules. Les images rendues par les appareils les plus perfectionnés sont indiscutables[136]. Me dira-t-on qu'Il n'a pas les cheveux longs et que cette coiffure peut être considéré comme courte ? Alors je demanderai à un élève d'une école de la Fraternité sacerdotale Saint-Pie X de se présenter ainsi en classe, en disant qu'il a les cheveux courts. J'attends la réaction du directeur.

Mais passons, car il y a plus grave : saint Paul « inspiré » croyait en l'imminence de la venue du Jugement et, donc, du royaume des Cieux. Écrivant aux Corinthiens, il lançait[137] :

> Frères, je dois vous le dire : le temps est limité. Dès lors, que ceux qui ont une femme soient comme s'ils n'avaient pas de femme, ceux qui pleurent, comme s'ils ne pleuraient pas, ceux qui ont de la joie, comme s'ils n'en avaient pas, ceux qui font des achats, comme s'ils ne possédaient rien, ceux qui profitent de ce monde, comme s'ils n'en profitaient pas vraiment. Car il passe, ce monde tel que nous le voyons.

Paul ne disait pas : « Car vous serez bientôt délivrés par la mort » ; non, il encourageait ses frères en affirmant que le temps laissé au monde présent — « *tel que nous le voyons* » — « *est*

ainsi la mort est passée dans tous les hommes, en celui dans lequel ils ont tous péché (Rm 5, 12) » (Concile de Trente, 5e session, canon 2. En ligne : https://laportelatine.org/formation/magistere/decret-sur-le-peche-originel).

133 *Rom*., ch. V.

134 *I, Cor*, ch. XI, v. 14.

135 « Saint Suaire : c'est le sang d'un homme torturé et soumis à des souffrances atroces », abbé François-Marie Chautard, « Une relique méconnue et surprenante »... articles publiés par le site *La Porte Latine* (https://laportelatine.org).

136 Voir, par exemple, « Contemplons-nous le vrai visage du Christ ? » publié par le Centre Béthanie (http://www.centrebethanie.org/2014/09/contemplons-nous-le-vrai-visage-du-christ.html).

137 *I Co*., VII, 29-31. Saint Paul écrivit aussi à Timothée : « *Sache-le bien : dans les derniers jours surviendront des moments difficiles. En effet, les gens […] auront des apparences de piété, mais rejetteront ce qui fait sa force. Détourne-toi aussi de ces gens-là !* » (I Thim., III, 1-5) Paul demandait donc à Timothée de se détourner des gens qui, « dans les derniers jours », pèchent.

limité ». Peu après, d'ailleurs, il ajoutait[138] : « *Ce qui leur est arrivé devait servir d'exemple, et l'Écriture l'a raconté pour nous avertir, nous qui nous trouvons à la fin des temps* ».

Voilà pourquoi il annonçait[139] :

> Nous ne mourrons pas tous, mais tous nous serons transformés, et cela en un instant, en un clin d'œil quand, à la fin, la trompette retentira. Car elle retentira, et les morts ressusciteront, impérissables, et nous, nous serons transformés.

On en déduit que les contemporains de Paul seraient encore vivants au moment de la résurrection finale. Le même message se trouve dans sa première lettre aux Thessaloniciens[140] :

> […] sur la parole du Seigneur, nous vous déclarons ceci : nous les vivants, nous qui sommes encore là pour la venue du Seigneur, nous ne devancerons pas ceux qui se sont endormis. Au signal donné par la voix de l'archange, et par la trompette divine, le Seigneur lui-même descendra du ciel, et ceux qui sont morts dans le Christ ressusciteront d'abord. Ensuite, nous les vivants, nous qui sommes encore là, nous serons emportés sur les nuées du ciel, en même temps qu'eux, à la rencontre du Seigneur. Ainsi, nous serons pour toujours avec le Seigneur [...]
> Vous savez très bien que le jour du Seigneur vient comme un voleur dans la nuit […] Mais vous, frères, comme vous n'êtes pas dans les ténèbres, ce jour ne vous surprendra pas comme un voleur.

Paul écrivait cela « *sur la parole du Seigneur* ». Vous comprendrez pourquoi je ne considère pas saint Paul comme ayant écrit sous l'inspiration du Saint-Esprit. Certes, cela ne suffit pas pour conclure que la doctrine du Péché originel serait fausse. Pour la juger, mieux vaut revenir au récit de la *Genèse*.

3°) *Dans la* Genèse, *la tentation d'Eve a été l'œuvre de l'animal appelé « serpent »*

A deuxième chapitre, Yahvé créé Adam et le place dans le jardin d'Éden. Il lui dit alors : « *Tu peux manger les fruits de tous les arbres du jardin ; mais l'arbre de la connaissance du bien et du mal, tu n'en mangeras pas ; car, le jour où tu en mangeras, tu mourras.* » (v. 16-17). Puis Il créé Eve. Le *Catéchisme de l'Église catholique* enseigne[141] :

> L'homme, tenté par le diable, a laissé mourir dans son cœur la confiance envers son Créateur et, en abusant de la liberté, a désobéi au commandement de Dieu. C'est en cela qu'a consisté le premier péché de l'homme. Tout péché, par la suite, sera une désobéissance à Dieu et un manque de confiance en sa bonté.

Le Péché originel serait donc un péché de désobéissance causé immédiatement par la tentation du Diable, que les catholiques appellent aussi Satan[142]. Soit. Mais l'*Ancien Testament* présente Satan comme une entité céleste qui évolue librement entre le ciel et la terre, qui s'entretient amicalement avec Dieu et qui parie avec Lui. C'est dans le *Livre de Job*, au premier chapitre :

> 6 Le jour où les fils de Dieu [les Elôhim] se rendaient à l'audience du Seigneur, le Satan, l'Adversaire, lui aussi, vint parmi eux.

138 *I Cor.*, ch. X, v. 11.
139 *I Cor.*, ch. XV, v. 51-52.
140 *I. Thes.*, ch. IV-V, v. 15-17 et 1-4.
141 *Catéchisme de l'Église catholique*, déjà cité, p. 89.
142 Dans son article « Le véritable péché de Satan », l'abbé Chautard parle bien de Lucifer, autrement dit du Diable. A la note 4 d'ailleurs, il écrit : « le Diable aurait pu rester bon » (en ligne : https://laportelatine.org/spiritualite/le-veritable-peche-de-satan#identifier_4_104298)

> 7 Le Seigneur lui dit : « D'où viens-tu ? » L'Adversaire répondit : « De parcourir la terre et d'y rôder. »
> 8 Le Seigneur reprit : « As-tu remarqué mon serviteur Job ? Il n'a pas son pareil sur la terre : c'est un homme intègre et droit, qui craint Dieu et s'écarte du mal. »
> 9 L'Adversaire riposta : « Est-ce pour rien que Job craint Dieu ?
> 10 N'as-tu pas élevé une clôture pour le protéger, lui, sa maison et tout ce qu'il possède ? Tu as béni son travail, et ses troupeaux se multiplient dans le pays.
> 11 Mais étends seulement la main, et touche à tout ce qu'il possède : je parie qu'il te maudira en face ! »
> 12 Le Seigneur dit à l'Adversaire : « Soit ! Tu as pouvoir sur tout ce qu'il possède, mais tu ne porteras pas la main sur lui. » Et l'Adversaire se retira.

Satan est donc le tentateur qui agit en accord avec Dieu. Mais s'il en est ainsi, alors pourquoi Dieu l'a-t-Il puni après qu'il eût tenté Eve ? Un catholique me répondra en citant saint Augustin[143] :

> N'allons pas croire du reste que le démon ait fait choix du serpent pour tenter l'homme et l'engager au péché ; sa volonté perverse et jalouse lui inspirait le désir de tromper, mais il ne put exécuter ses desseins que par l'entremise de l'animal dont Dieu lui avait permis de prendre la figure. L'intention coupable dépend de la volonté chez les êtres ; quant au pouvoir de la réaliser, il vient de Dieu, qui ne l'accorde que par un arrêt mystérieux de sa justice profonde, tout en restant lui-même inaccessible à l'iniquité.

On en déduit que si Yahvé punit le démon, c'est à cause de sa volonté perverse préexistante à l'acte lui-même. Soit là encore. Mais cette explication de saint Augustin affirme que le Lucifer prit la forme du serpent. Or, considérons le troisième chapitre de la *Genèse*. Cela nous mènera loin, mais c'est nécessaire si l'on veut juger la doctrine chrétienne. L'histoire de la tentation d'Eve commence ainsi :

> Le serpent était le plus rusé de tous les animaux des champs que le Seigneur Dieu avait faits. Il dit à la femme : « Alors, Dieu vous a vraiment dit : "Vous ne mangerez d'aucun arbre du jardin" ? »

La première phrase est limpide : « *Le serpent était le plus rusé* ***de tous les animaux des champs*** *que le Seigneur Dieu avait faits* ». L'auteur ne dit rien d'un Lucifer qui se serait déguisé en serpent ou qui serait venu l'habiter. Le serpent est considéré comme un animal parmi les autres. Il est juste le plus rusé. Le fait qu'il parle n'y change rien (voir annexe 1).

A cela s'ajoute un autre argument ; au moment de punir le serpent qui a tenté Eve, Dieu lance[144] :

> Parce que tu as fait cela, tu seras maudit parmi tous les animaux et toutes les bêtes des champs. Tu ramperas sur le ventre et tu mangeras de la poussière tous les jours de ta vie. Je mettrai une hostilité entre toi et la femme, entre ta descendance et sa descendance : celle-ci te meurtrira la tête, et toi, tu lui meurtriras le talon.

Là encore, c'est limpide : Dieu punit non pas une quelconque puissance supérieure (Lucifer), mais *l'espèce animale* appelée serpent, considérée dans son rapport avec « *tous les animaux et toutes les bêtes des champs* » : tous les serpents, désormais ramperont en mangeront de la poussière[145]. Dans cet épisode, il n'est pas question d'un Séraphin déchu.

143 Saint Augustin, *Œuvres complètes*, Livre XI : « La Chute et châtiment d'Adam », chapitre II. En ligne : http://palimpsestes.fr/textes_divers/p/augustin/genese/genlit/gen3k.htm.

144 *Gen*., III, v. 14-15.

145 Cet argument n'est pas nouveau. En 1897, Victor Sidermann écrivit : « *Mais la preuve qu'il n'est question ici que d'un serpent […] c'est que la punition qui le frappe ne vise absolument en lui que l'animal et nullement le démon*

4°) Les anges sont totalement absents de la Genèse

Est-ce étonnant ? Non, car dans le récit de la création, la *Genèse* ne parle pas de la chute des anges qui auraient eu à leur tête Lucifer. Mieux encore : le récit ne parle pas d'anges du tout. On lit[146] :

> Au commencement, Dieu créa le ciel et la terre. La terre était informe et vide, les ténèbres étaient au-dessus de l'abîme et le souffle de Dieu planait au-dessus des eaux […].
> Dieu fit le firmament, il sépara les eaux qui sont au-dessous du firmament et les eaux qui sont au-dessus. Et ce fut ainsi. Dieu appela le firmament « ciel » [...].
> Et Dieu dit : « Qu'il y ait des luminaires au firmament du ciel, pour séparer le jour de la nuit ; qu'ils servent de signes pour marquer les fêtes, les jours et les années ; et qu'ils soient, au firmament du ciel, des luminaires pour éclairer la terre. » Et ce fut ainsi. Dieu fit les deux grands luminaires : le plus grand pour commander au jour, le plus petit pour commander à la nuit ; il fit aussi les étoiles.

Dieu s'occupe ensuite de peupler la Terre. Comment croire que Moïse, qui écrivait sous l'opération du Saint-Esprit, aurait oublié de raconter la création des anges, un événement si important pour l'économie divine ? C'est impossible. Si, donc, on s'en réfère à l'Écriture sainte, alors on doit avouer qu'avant la chute de l'Homme, aucun ange n'a été créé.

5°) Dans la Genèse*, les « Élôhim » ne sont pas les anges, mais les « fils de Dieu »*

Ici, certains catholique m'objecteront : « Mais à qui Dieu pouvait-Il donc parler quand Il dit : "Faisons l'homme à notre image" ? » Dans sa deuxième homélie sur la *Genèse*, saint Jean Chrysostome répond : le Créateur parlait alors à son « Fils unique »[147], donc pas à des anges.

a°) Les « Élôhim » dans le Livre de Job

Toutefois, l'affaire se complique car pour affirmer l'existence des anges malgré leur absence dans la *Genèse*, le catéchisme invoque un verset du *Livre de Job*. Le voici remis dans son contexte ; Dieu lui-même interroge Job[148] :

> Où étais-tu quand j'ai fondé la terre ? Indique-le, si tu possèdes la science ! […] Sur quoi ses bases furent-elles appuyées, et qui posa sa pierre angulaire tandis que chantaient ensemble les étoiles du matin et que tous les fils de Dieu criaient d'allégresse ?

Dans ce passage, « fils de Dieu » seraient les anges[149]. La version en hébreu parle des « Élôhim » (בְּנֵי הָאֱלֹהִים). Sans même connaître le sens de ce dernier terme (nous le verrons plus loin), j'affirme qu'il ne peut s'agir des anges. En effet, le passage de Job explique que Dieu fonda la

---

que très arbitrairement une exégèse ultérieure s'est avisée de lui substituer. » (Victor Sidermann, *L'avocat du Diable*, déjà cité, p. 89-90).

146 *Gen*., I, 1-2, 7-8, 14-16.

147 « *Mais à qui donc parle Dieu en disant : "Faisons l'homme" ? Au "conseiller merveilleux" qui a toute puissance, au "Dieu fort", au "Prince de la paix", au "Père des siècles à venir" (Is 9,6), au Fils unique de Dieu. C'est donc à lui qu'il dit : "Faisons l'homme à notre image, comme notre ressemblance."* » (voir la seconde homélie se saint Jean Chrysostome sur la Genèse, § 3 ; consultable en en ligne : http://www.migne.fr/textes/peres-eglise/32-pdf-022-jean-chrysostome-la-genese-et-cesaire-d-arles-homelies#appel103).

148 *Job*, ch. XXXVIII, 4, 6-7.

149 Abbé de Lantages, « Catéchisme de la foi et des mœurs chrétiennes », déjà cité, col. 49. L'ouvrage date du XVIIe siècle. Trois siècles plus tard, l'enseignement est resté le même : voy. *Catéchisme de l'Église catholique*, déjà cité, p. 78, note 2.

Terre « *tandis que chantaient ensemble les étoiles du matin et que tous les fils de Dieu/Élôhim criaient d'allégresse* ». Il y a donc simultanéité entre ces événements. Or, d'après la *Genèse*, Dieu créa la Terre, le premier jour : « *Au commencement, Dieu créa le Ciel et la Terre* »[150]. On en déduit que les « étoiles du matin » et les « fils de Dieu » ont été créés le premier jour.

La *Genèse* confirme-t-elle ? Elle affirme qu'en ce lundi, Dieu créa la lumière[151] : « *Dieu dit :* "*Que la lumière soit"* ». Par conséquent, on peut identifier les « étoiles du matin » de Job à cette « lumière ». Mais les « fils de Dieu », eux, ne sont mentionnés nulle part ! Dans *Job* pourtant, ils sont là, qui crient d'allégresse. Ils étaient donc ***déjà*** là, ce qui implique leur présence de toute éternité (puisqu'il n'y a pas eu deux créations). D'ailleurs, le *Catéchisme de l'Église catholique* commente ainsi le passage de *Job*[152] : « *Ils sont là dès la création.* » Les auteurs n'ont pas osé dire que les anges auraient été créés le premier jour, car c'était trop contradictoire avec la *Genèse*. Mais ils n'ont pas dit non plus que ces êtres ailés existaient de toute éternité, car le catéchisme les définit comme « *de purs esprits,* […] *qui furent créés dans un état de justice et de sainteté* »[153]. Les anges ayant été ***créés***, ils n'existent pas de toute éternité.

b) Confirmation : les « Élôhim » sont bien les « fils de Dieu » ou « les dieux »

La gène du catéchisme catholique moderne est évidente. Une question se pose alors : qui sont ces « fils de Dieu », ces Élôhim ? Pour répondre, considérons le texte de la *Genèse* en hébreu. Une inscription découverte dans une ancienne synagogue samaritaine de Naplouse nous en donne une version qui remonte très loin dans le temps. Elle commence ainsi : « Berêschith : bàrà : Elôhîm »[154]. En hébreu, Élohîm est un nom masculin pluriel qui, lorsqu'il est accompagné d'un article défini, peut être traduit littéralement par « un groupe d'anges » ou « un groupe de dieux »[155]. Sans article défini, il peut se traduire par Dieu, en tant que chef des dieux (ou des *Élôhim*)[156]. Par conséquent, « Berêschith : bàrà : Elôhîm » peut se traduire ainsi : « *Au commencement, le chef Élôhim créa...* ». Yahvé est le chef des Élohîm. C'est lui qui dit : « *Faisons l'homme à notre image, selon notre ressemblance.* » (*Gen*., I, 26). Cette phrase, soit dit en passant, confirme que les Elôhim ne peuvent être des anges, car le père Marie-Joseph Lagrange souligne avec raison : « *l'homme n'est pas créé à l'image des anges* »[157]. Il ajoute que le sens de cette phrase — « *Faisons l'homme à notre image* » — « *a pu être polythéiste dans les anciens mythes* » (*Id*.). Cela m'apparaît évident[158].

Ces éclaircissements révèlent le sens du verset de *Job* cité plus haut : les « fils de Dieu » ayant existé de toute éternité sont les *Élohîm*. Ils crient d'allégresse tandis que Yahvé, leur chef, commence la Création. Certes, tout cela remet en question la notion chrétienne d'un Dieu unique ; mais ce n'est pas l'objet de cette étude. Ce qu'il faut retenir, c'est ceci : contrairement aux allégations du *Catéchisme de l'Église catholique*, ce verset de *Job* ne démontre pas que les anges auraient existé « *dès la création* ». Je le répète : la *Genèse* ne mentionne nulle part des anges.

150 *Gen*., I, 1.
151 *Gen*., I, 3.
152 *Catéchisme de l'Église catholique*, déjà cité, p. 78.
153 *Catéchisme catholique du cardinal Gasparri*, déjà cité., question 52
154 Chanoine Duc, « Mémoire sur une inscription samaritaine », 27 novembre 1866, publié dans le bulletin de la *Société académique religieuse et scientifique*, n° 6, 1868, p. 6 du feuillet.
155 « Les Élohîm et leur chef dans la Torah et autres bibles antiques », publié par *Cirac* (http://www.cirac.org/ infos-fr/Elohims.htm).
156 Sur cette subtilité linguistique, voy. Gabriel Leuenberger, *Les animaux dans la Bible, suivi de : Les anges* (Collection d'études bibliques, 2009, revu en 2012 et 2014), p. 109.
157 Père Marie-Jospeh Lagrange, *La Genèse : pro manuscripto*, déjà cité, p. 13.
158 Par la suite, Dieu serait devenu unique et chez les Juifs, les pluriels utilisés auraient été des « pluriels de majesté », c'est-à-dire des pluriels qui ne désignent en vérité qu'une seule personne, dotée de la toute puissance (*Id*.). Chez les chrétiens enfin, le pluriel « *marque évidemment la pluralité des personnes en Dieu* » (Abbé Jean-Baptiste Glaire, *La Sainte Bible polyglotte*, déjà cité, p. 14, note 26).

c) La « tradition » catholique complète les textes pour y trouver ce qui n'y est pas

Pour contourner la difficulté, l'auteur d'un commentaire du catéchisme en six tomes déclare qu'il faut nous en tenir au sentiment de saint Augustin[159] : il « *enseigne que les Anges ont été créés le premier jour, et qu'apparemment, en créant le ciel, le Seigneur forma aussi les habitants de ce magnifique séjour* ». Voilà comment la « Tradition » de l'Église complète les textes pour y trouver ce qui n'y est pas. A partir de là, tout est permis. La *Bible d'une grand-mère* ajoute[160] : « *A peine les Anges furent-ils créés, que plusieurs se révoltèrent contre Dieu et ne voulurent pas le reconnaître ni l'adorer comme leur Seigneur* ». Un catéchisme pour adulte précise[161] : « *Quelques théologiens pensent qu'ils étaient le tiers du nombre des anges* ». Le tiers de l'armée angélique qui trahit ! Diable — c'est le cas de le dire — voilà un événement qui aurait dû être rapporté par Moïse. Mais l'écrivain inspiré n'en souffle mot.

6°) L'histoire de Lucifer selon les théologiens catholiques : une fraude

Un catholique me répondra que plusieurs textes bibliques évoquent, directement ou non, une révolte des anges.

a) Deux versets du Livre de Job *invoqués illégitimement*

M^gr^ Maupied, qui fut théologien au concile Vatican I, déclare[162] : « *Cette grande révolte* [des anges menés par Lucifer] *nous est révélée au livre de Job, ch. IV, 18 ; xv, 15* ». Ces deux versets, je les ai lus. Je m'attendais à trouver un récit de la chute de Lucifer. Ma déception fut grande ; les voici traduits dans une Bible chrétienne :

- Job IV, 18 : « Si Dieu ne fait pas même confiance à ses serviteurs, et qu'il persuade ses anges d'égarement »

- Job, XV, 15 : « Dieu, même à ses saints, ne fait pas confiance et le ciel n'est pas pur à ses yeux. »

Je passerai sur le deuxième verset qui ne prouve rien. Quant au premier, il m'apparaît très léger pour démontrer qu'un Séraphin aurait voulu prendre la place de Dieu Lui-même. D'ailleurs, l'original en hébreu se traduit ainsi[163] : « *Mais* [Dieu] *ne se fie même pas à ses serviteurs ; jusque dans ses anges il constate des défaillances !* ». Une autre traduction est celle-ci[164] : « [Dieu] *ne se fie pas à ses serviteurs, Et dans ses anges mêmes il trouve des défauts* ». Des anges avec des défaillances ou des défauts, c'est certes regrettable, mais cela n'en fait pas des révoltés contre Dieu. Un ministre coupable d'une défaillance n'est pas un séditieux qui veut fomenter un coup d'État ! Un matelot affligé de défauts n'est pas un mutin qui veut prendre la place du capitaine. La meilleure preuve et qu'au Psaume 81, Dieu promet à la chute et à la mort des êtres célestes parce qu'ils ne rendent pas justice au faible et qu'ils ne font droit ni à l'indigent, ni au malheureux[165]. Tels sont,

159 Hippolyte Noël, *Nouvelle explication du catéchisme...*, t. 1, p. 159.
160 La comtesse de Ségur, *Bible d'une Grand-Mère*, déjà cité, p. 6.
161 Abbé David Gosselin, *Le Code Catholique*, déjà cité, p. 25.
162 Monseigneur François Maupied, *La secte antichrétienne* (Tourcoing, Bibliothèque de Tout le Monde, 1874), p. 4.
163 *Livre de Job* en hébreu et en français, publié par le site *serafin* (https://www.sefarim.fr/Hagiographes_Job_1_1.aspx).
164 Alfred Loisy, *Le Livre de Job, traduit de l'hébreu* (Imprimerie Rousseau-Leroy, 1892), p. 95.
165 « *Dans l'assemblée divine, Dieu préside ; entouré des dieux [= des anges dit la doctrine chrétienne], il juge. "Combien de temps jugerez-vous sans justice, soutiendrez-vous la cause des impies ? Rendez justice au faible, à l'orphelin ; faites droit à l'indigent, au malheureux. Libérez le faible et le pauvre, arrachez-les aux mains des*

d'après la doctrine chrétienne, les anges défaillants auxquels Dieu ne peut pas se fier. Nous sommes loin d'une révolte pour renverser le Très-Haut et prendre sa place. L'argument invoqué par le théologien au concile Vatican I n'est donc nullement convaincant.

b) Le texte d'Isaïe : saint Thomas d'Aquin a triché

On m'objectera qu'une autorité bien plus grande s'est prononcée sur le sujet : saint Thomas d'Aquin. Dans un article publié en février 2021 et intitulé « Le véritable péché de Satan », l'abbé François-Marie Chautard cite celui que les catholiques surnomment le « docteur angélique ». A propos de Lucifer, Saint Thomas explique[166] :

> l'ange a désiré ressembler à Dieu en désirant comme fin ultime de sa béatitude ce à quoi il pourrait parvenir par ses forces naturelles, et en détournant son désir de la béatitude surnaturelle qu'il ne pouvait recevoir que de la grâce de Dieu. Ou bien, s'il a désiré comme fin ultime cette ressemblance avec Dieu que donne la grâce, il a voulu l'avoir par les forces de sa nature, et non la tenir de l'intervention de Dieu et selon les dispositions prises par lui.

« *Le péché de Satan,* écrit l'abbé Chautard*, fut donc un péché d'orgueil* » (*Id*.). Sans doute. Mais sur quoi saint Thomas d'Aquin s'appuie-t-il pour enseigner cela ? L'abbé Chautard ne le dit pas ; il se contente d'indiquer la référence du texte cité : « a, 63, 3, c ». Il s'agit de la *Somme théologique,* question 63, article 3, § c. Je l'ai consultée : saint Thomas d'Aquin appuie sa réponse sur la *Bible*, et plus précisément sur le *Livre d'Isaïe*. Il écrit[167] : « *Isaïe (14, 13-14) fait dire au diable : " Je monterai au ciel, et je serai semblable au Très-Haut. "* ». La citation plus complète, trouvée dans certains catéchismes, est la suivante[168] :

> Tu es tombé du ciel, astre brillant, fils de l'aurore ! Tu es renversé à terre, toi qui faisais ployer les nations, toi qui te disais : « J'escaladerai les cieux ; plus haut que les étoiles de Dieu j'élèverai mon trône ; j'irai siéger à la montagne de l'assemblée des dieux au plus haut du mont Safone, j'escaladerai les hauteurs des nuages, je serai semblable au Très-Haut ! » Mais te voilà jeté aux enfers, au plus profond de l'abîme.

Ce texte semble en effet désigner Lucifer. Mais si l'on consulte le *Livre d'Isaïe*, on s'aperçoit qu'il concerne... le roi de Babylone. Voici la citation complétée[169] :

> Le jour où le Seigneur t'aura fait reposer, après tant de peines et de tourments, après le dur esclavage qui fut le tien, tu entonneras cette chanson contre le roi de Babylone, tu diras : « Comment ! Il est fini, l'oppresseur ! Elle est finie, la dictature ! Le Seigneur a brisé le bâton des impies, le sceptre des tyrans qui frappait les peuples avec fureur, les frappait sans relâche, qui dominait les nations avec colère et les persécutait sans retenue. Toute la terre repose, tranquille. On éclate en cris de joie ! […] Le tréfonds des enfers s'agite pour toi à l'annonce de ta venue […] Elle est jetée aux enfers, ta majesté, avec la musique de tes harpes. Tu as pour couche la vermine, et des vers pour te couvrir. Comment ! Tu es tombé du ciel, astre brillant, fils de l'aurore ! Tu es renversé à terre, toi qui faisais ployer les nations, toi qui te disais : "J'escaladerai les cieux ; plus haut que les étoiles de Dieu j'élèverai mon trône ; j'irai siéger à la montagne de l'assemblée des dieux au plus haut du mont Safone, j'escaladerai les hauteurs des nuages, je serai semblable au Très-Haut !" Mais te voilà jeté aux enfers, au plus profond de l'abîme. Ceux qui te voient te dévisagent, ils s'interrogent sur toi : "Est-ce bien l'homme qui faisait trembler la terre, qui ébranlait les royaumes,

impies. » Mais non, sans savoir, sans comprendre, ils vont au milieu des ténèbres : les fondements de la terre en sont ébranlés. « Je l'ai dit : Vous êtes des dieux [des anges], des fils du Très-Haut, vous tous ! Pourtant, vous mourrez comme des hommes, comme les princes, tous, vous tomberez !" » (*Ps*. LXXXI)

166 Article consultable en ligne : https://laportelatine.org/spiritualite/le-veritable-peche-de-satan#identifier_4_104298.

167 Consultable en ligne : http://www.santorosario.net/somme/prima/63.htm.

168 *Is*., XIV, 12-15.

169 *Is*., XIV, 3-20.

> changeait le monde en désert, et rasait les villes sans renvoyer le prisonnier dans sa maison ?" Tous les rois des nations reposent avec honneur, tous sans exception, chacun dans sa demeure. Mais toi, tu es jeté dehors, loin de ton sépulcre, comme un rejeton réprouvé ; tu es couvert par les victimes de l'épée qui descendent sur les pierres de la fosse ; tu es comme un cadavre qu'on piétine. Tu ne les rejoindras pas dans la tombe, car tu as ruiné ton pays, assassiné ton peuple. Plus jamais on n'évoquera l'engeance des méchants.

Saint Thomas d'Aquin a donc cité un fragment de ce chant pour l'attribuer faussement à Lucifer qui se serait révolté. Un comble !

Saint Augustin, lui, avait été un peu plus honnête. Dans un chapitre intitulé : « Passage d'Isaïe qui s'applique au corps dont le démon est la tête », il affirme que le texte dépeint le « *démon représenté sous la figure du roi de Babylone* »[170] Bien que ce soit un peu plus honnête, cela reste entièrement faux ; car tout démontre que le texte d'Isaïe s'appliquait au roi de Babylone et à lui seul. Les catholiques font dire aux textes ce qu'ils ne disent pas.

On m'objectera également que la *Bible* rapporte le combat entre l'archange saint Michel et l'orgueilleux Dragon, « *celui qu'on nomme le Diable et Satan* ». Sans doute, mais c'est dans l'*Apocalypse* de Jean (ch. XII) et c'est une vision d'un événement « *qui doit ensuite advenir* » (ch. IV, 1). Le combat décrit est donc sans rapport avec la chute première de Lucifer. Cette chute devrait être décrite dans l'*Ancien Testament*. Mais il n'en dit rien.

Voilà pourquoi, en désespoir de cause, saint Augustin puis saint Thomas d'Aquin ont détourné abusivement un texte d'Isaïe.

c) Une histoire totalement illogique

Par ses silences, l'Ancien Testament dément l'existence du Lucifer, ange déchu. Faut-il s'en étonner ? Non, car comment aurait-il possible que le plus magnifique des anges se soit révolté en croyant qu'il pourrait surpasser son créateur ? On me répondait qu'il avait agi par jalousie envers l'Homme que Dieu avait créé à son image. Toutefois, d'après la doctrine catholique, les anges voyaient « *Dieu face-à-face* »[171]. Un catéchisme précisait[172] :

> les anges sont des créatures spirituelles et intellectuelles, parfaitement exemptes des défauts qui sont en nous […] La parfaite connaissance qu'ils ont d'eux-mêmes et des autres ouvrages de Dieu, leur fait connaître ce grand Créateur et ses divines perfections, incomparablement mieux que ne le peuvent connaître les hommes plus savants par leurs lumières naturelles.

A propos des séraphins il expliquait[173] :

---

170 « *Le prophète Isaïe a dit du démon : "Comment es tu tombé des cieux, Lucifer, étoile du matin? Toi qui foulais les nations, tu t'es brisé contre la terre. Tu disais en ton cœur : Je monterai aux cieux, j'élèverai mon trône au-dessus des étoiles ; je m'assiérai au haut de la montagne, par-delà les hautes montagnes qui sont du côté de l'Aquilon ; je monterai par-dessus les plus hautes nuées et je serai semblable au Très-Haut. Et toutefois te voilà plongé dans les enfers" (Isaïe, XIV,12-14). Il y a dans cette peinture du démon, représenté sous la figure du roi de Babylone, une foule de traits qui conviennent au corps que Satan se forme dans le genre humain, principalement à ceux qui s'attachent à lui par orgueil et renoncent aux commandements de Dieu.* » Saint Augustin, *Œuvres complètes*, Livre XI : « La Chute et châtiment d'Adam », chapitre XXIV. En ligne : http://palimpsestes.fr/textes_divers/p/augustin/genese/genlit/gen3k.htm.

171 « *La connaissance qu'ils ont de Dieu […] porte immédiatement et sans aucun appui sensible, sur l'essence divine. Elle n'est ni obscurcie, ni traversée par les besoins du corps, par les prestiges de l'imagination [...] C'est une simple vue, claire et distincte, une vue perpétuellement uniforme, et le principe d'un éternel repos dans l'objet perçu. C'est ce que saint Paul appelle voir Dieu face-à-face, et tel qu'Il est.* » (Jean-Georges Le Franc de Pompignan, évêque du Puy, *La religion vengée de l'incrédulité par l'incrédulité elle-même* (Paris : Humblot, 1772), p. 14.]

172 Abbé Charles-Louis de Lantages, « Catéchisme de la foi et des mœurs chrétiennes » dans *Œuvres complètes de M. de Lantages* par l'abbé Migne (Petit-Montrouge : J.-P. Migne, 1863), col. 54 et 51.

173 *Ibid*., col. 56.

> Ils sont consacrés à l'amour incréé. Ils louent cet adorable amour par un cantique éternel, et le représentent d'une manière ravissante, paraissant devant Dieu et devant toute la cour céleste entièrement pénétrés, remplis, transformés par le divin amour, ne s'occupant qu'à aimer et à imprimer dans les autres les ardeurs de l'amour.

J'en déduisais : 1°) que Lucifer aimait Dieu d'un amour pur, donc qu'il devait aimer de la même façon ses créations, y compris l'Homme fait à l'image du divin ; 2°) qu'avec son intelligence incomparablement plus grande que celles des hommes, Lucifer connaissait parfaitement cette vérité dont j'avais moi-même conscience[174] : « *une distance infinie sépare la créature du Créateur* ».

Dès lors, comment ce Séraphin qui contemplait Dieu face-à-face, qui était tout dévoué à son amour et qui recevait immédiatement de Lui « *les divines illuminations* »[175], aurait-il pu non seulement éprouver de la jalousie, mais aussi croire en la possibilité d'usurper la place de son créateur ? Comment aurait-il pu ignorer qu'une révolte se finirait dans le feu de l'enfer ? Suscitée par ma raison, ces questions n'étaient pas illégitimes. Dans un commentaire du catéchisme en six tomes, un auteur soulignait[176] : « *Certes, il y a lieu de s'étonner que des intelligences si pures, si parfaites, aient pu tomber dans un si grand aveuglement* ». Saint Augustin lui-même avait dû renoncer à donner une explication à la révolte de Lucifer[177]. Cette histoire d'une révolte des anges conduite par Lucifer est inepte.

7°) Les contradictions de la doctrine du Péché originel

On comprend désormais pourquoi, dans le récit de la tentation d'Eve, Lucifer est totalement absent. Il est absent car il... n'existait pas en tant que démon tentateur. Avec lui, toutefois, expliquer cette tentation était facile : « *jaloux du bonheur de l'homme* », le démon « *cherchait à se venger de Dieu lui-même en détruisant la pureté de son ouvrage* »[178]. Et si Dieu le condamne « *sans lui demander de pourquoi* », nous dit Bossuet, c'est parce qu'il connaît ses motifs[179] : « *l'orgueil et l'obstination* ». Mais sitôt que Lucifer disparaît et que seul reste le simple serpent, alors trouver une raison à son comportement devient problématique : pourquoi a-t-il voulu tenter Eve ? Dans quel but ? Qu'avait-il à y gagner ? Absolument rien. Et d'ailleurs, pouvait-il seulement avoir l'idée de tenter Eve ? Non, puisqu'en tant qu'animal, il était dénué de raison. Me dira-t-on que Dieu l'a manipulé pour tenter les hommes ? Dans ce cas, la question revient : pourquoi l'aurait-Il puni

174 Édouard Hugon, « Quel concepts avons-nous des vérités surnaturelles », publié dans la *Revue thomiste*, 1906, p. 413-429. Le fragment cité figure p. 420.

175 « *Les hiérarchies [des anges] sont différentes selon leurs diverses manières de recevoir les divines illuminations ; car la première hiérarchie les reçoit immédiatement de Dieu* » (voy. abbé de Lantages, « Catéchisme de la foi et des mœurs chrétiennes », déjà cité, col. 55).

176 Hippolyte Noël, *Nouvelle explication du catéchisme de Rodez* (Paris : Perisse Frères, 1859) t. 1, p. 159.

177 « *Abrégeons ; une question aussi vaste exigerait un développement considérable et il suffira d'en résumer les points principaux ; - le démon s'est vu immédiatement après sa création déchoir, par l'effet de son orgueil infini, du bonheur qu'il aurait pu goûter s'il avait voulu ; - ou bien il y aurait des Anges d'un ordre inférieur, chargés des fonctions subalternes dans l'univers, parmi lesquels il aurait vécu sans avoir la certitude de son éternelle félicité, et des rangs desquels son orgueil insensé l'aurait fait tomber avec les anges dont il était le chef, et comme l'archange, opinion qui ne saurait être avancée sans paraître étrange ; - d'autre part, si l'on veut que le démon ait partagé quelque temps avec les siens le bonheur des saints anges, il faut chercher par quel secret les saints anges n'auraient acquis la certitude d'être éternellement heureux qu'après la chute du démon, ou par quelle exception, antérieurement à sa faute, le démon avec ses compagnons n'aurait point été instruit de sa chute, tandis que les saints Anges l'auraient été de leur fidélité immuable.* » (saint Augustin, *Œuvres complètes*, Livre XI : « La Chute et châtiment d'Adam », chapitre XXVI. En ligne : http://palimpsestes.fr/textes_divers/p/augustin/genese/genlit/gen3k.htm).

178 Hippolyte Noël, *Nouvelle explication du catéchisme*..., déjà cité, t. 1, p. 195.

179 Bossuet, « Dixième élévation sur la Tentation et la Chute de l'Homme », dans *Œuvres complètes de Bossuet* par F. Lachat (Librarie Louis Vivès, Paris, 1862), volume VII, p. 109.

ensuite ? Pourquoi aurait-Il puni ce qui avait été une simple marionnette ? C'était d'autant plus absurde qu'en tant qu'animal dénué de raison, le serpent était incapable de pécher.

Peut-être me reprochera-t-on de trop me focaliser sur le serpent. Alors je m'intéresserai au cas d'Adam et Eve. Pourquoi Dieu les a-t-Il punis ? — « Parce qu'ils ont mal agi, par orgueil » me répondra un catholique. Voilà qui est surprenant, car à propos de l'Homme édénique, le catéchisme enseigne :

> Son esprit était droit : en lui point d'ignorance dangereuse, nul défaut dans le jugement de la raison [...]. Son cœur était droit, naturellement porté au bien, sans aucun penchant au mal ; […] il n'y avait en lui aucune trace de concupiscence, d'orgueil, d'amour de soi-même [*Ibid*., p. 191-192].

C'est la doctrine catholique. Mais comment une créature « *sans aucun penchant au mal* » aurait-elle pu pencher vers le mal ? Comment le serpent manipulé aurait-il pu éveiller la concupiscence chez une créature sans « *aucune trace de concupiscence* » ? Comment aurait-il pu exciter l'orgueil chez une créature sans « *aucune trace d'orgueil* » ?

a) Éveiller la concupiscence chez deux êtres... exempts de concupiscence

Dans la *Genèse* cependant, on lit qu'au Paradis[180] : « *Tous les deux, l'homme et sa femme, étaient nus, et ils n'en éprouvaient aucune honte l'un devant l'autre.* » Ce verset signifie qu'Adam et Eve n'éprouvaient aucune concupiscence, ni de la chair, ni du reste. Le catéchisme confirme et généralise[181] : « *Au moment de la création* […] *ils possédaient l'exemption de l'ignorance, de la concupiscence, de la vieillesse, de la mort et de toutes les épreuves de la vie.* » Fort bien. Mais cet enseignement heurte en plusieurs points la doctrine du péché originel. Pour mettre en lumière les contradictions, reprenons la *Genèse*. Au troisième chapitre, le serpent tente d'Eve avec de beaux discours[182]. « Tenter » signifie : faire désirer ce qui est interdit. La suite du récit le démontre : Eve, nous dit-on, s'aperçut que le fruit « *était désirable* »[183]. Or, au sens théologique, la concupiscence est définie ainsi[184] : « *Aspiration de l'homme qui le porte à désirer les biens naturels ou surnaturels* ». En ressentant le fruit comme « désirable », Eve a donc éprouvé la concupiscence. Mais c'est impossible, puisque Dieu Lui-même lui avait donné « l'exemption de la concupiscence ». Elle aurait donc dû rester indifférente au discours du serpent.

b) Eve a-t-elle perdu la grâce quand elle a commencé à écouter le démon ?

On objectera qu'Eve fauta à partir du moment où elle choisit d'écouter le discours mensonger du démon. Par ce péché, elle perdit son état d'innocence, ce qui lui fit perdre en même temps « l'exemption de la concupiscence »[185]. Admettons cette thèse. Une question subsiste : pourquoi Eve

---

180 *Gen*., II, 25.

181 Abbé David Gosselin, *Le Code Catholiqu*e..., déjà cité, p. 27.

182 « *Le serpent était le plus rusé de tous les animaux des champs que le Seigneur Dieu avait faits. Il dit à la femme : "Alors, Dieu vous a vraiment dit : "Vous ne mangerez d'aucun arbre du jardin" ?" La femme répondit au serpent : "Nous mangeons les fruits des arbres du jardin. Mais, pour le fruit de l'arbre qui est au milieu du jardin, Dieu a dit : "Vous n'en mangerez pas, vous n'y toucherez pas, sinon vous mourrez."" Le serpent dit à la femme : "Pas du tout ! Vous ne mourrez pas ! Mais Dieu sait que, le jour où vous en mangerez, vos yeux s'ouvriront, et vous serez comme des dieux, connaissant le bien et le mal."* » (*Gen*, III, 1-5)

183 « *La femme s'aperçut que le fruit de l'arbre devait être savoureux, qu'il était agréable à regarder et qu'il était désirable, cet arbre, puisqu'il donnait l'intelligence. Elle prit de son fruit, et en mangea. Elle en donna aussi à son mari, et il en mangea* » (*Gen*., III, 6).

184 Voir la définition donnée par le Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales (CNRTL : https://www.cnrtl.fr/definition/concupiscence).

185 Bossuet explique : « *dès qu'elle eut commencé à écouter et à raisonner sur un commandement si précis, à ce commencement d'infidélité on peut croire que Dieu commença aussi à retirer justement sa grâce, et que la concupiscence des sens suivit de près le désordre qu'Eve avait déjà introduit volontairement dans son esprit.* »

avait-t-elle choisi d'écouter et d'entrer en relation avec le démon ? Pourquoi n'avait-elle pas agi comme elle aurait dû[186] : « *repousser Satan avec exécration, et lui déclarer qu'elle ne voulait ni lui parler, ni l'écouter* » ? Un catéchisme apporte la solution : par sa première réponse, Eve reconnut « *la défense expresse que Dieu lui avait faite ; mais elle dout[ait] s'il y aurait si grand mal à la violer* » (*Id.*). Eve venait donc de « *perdre confiance envers son créateur* ». Mais je rappelle alors la définition du Catéchisme donnée plus haut[187] : « *L'homme, tenté par le diable, a laissé mourir dans son cœur la confiance envers son Créateur et, en abusant de la liberté, a désobéi au commandement de Dieu.* » Le péché originel reste donc la tentation : c'est elle qui constitue la première étape, laquelle produisit une perte de confiance. L'objection tombe donc d'elle-même...

c) Contradictions en rafale

Certains soutiendront qu'Adam et Eve ont péché non par désobéissance, mais par orgueil : ils ont voulu être « comme des dieux »[188]. Mais le catéchisme, enseigne qu' « *il n'y avait en lui* [l'Homme édénique] *aucune trace de concupiscence, d'orgueil, d'amour de soi-même* »[189]. Le Serpent n'aurait donc pas pu le faire pêcher par orgueil.

D'ailleurs, à propos de l'Homme édénique, le catéchisme précise :

- « *Son cœur était droit, naturellement porté au bien, sans aucun penchant au mal* » (*Id.*). :

- « *Nos premiers parents n'avaient pas de mauvais penchants* […] *Dieu, dit l'Écriture, avait fait l'homme droit ; la volonté d'Adam et d'Eve, droite et bien ordonnée, était soumise à Dieu et lui obéissait fidèlement.* »[190]

Dès lors, comment croire que le serpent ait pu faire pencher vers le mal deux personnes qui n'avaient « *aucun penchant au mal* » ? Face à tant d'impossibilités, Bossuet reconnut[191] : « [L'Homme] *est tombé néanmoins et Satan en a été le vainqueur, quoi qu'on ait peine à connaître par où le péché a pu pénétrer* » ; « *un homme si parfait et si éclairé se laisse entraîner à une tentation grossière* », « *osons le dire, tout a ici en apparence un air fabuleux* ». En apparence seulement ? Pour ma part, j'affirme que nous sommes en pleine fable incroyable car truffée de contradictions.

d°) Adam et Eve ne pouvaient pas être coupables !

- L'arbre de la science du bien et du mal selon saint Jean Chrysostome

Et ce n'est pas fini, car nous en arrivons à l'argument principal : oublions ces contradictions et revenons au début de l'histoire. Si Adam et Eve connaissaient tout (puisqu'ils avaient l'exemption de l'ignorance), alors pourquoi Dieu leur aurait-Il interdit de manger le fruit de l'arbre de la connaissance du bien et du mal ? Cela n'a aucun sens.

(Bossuet, « Quatrième élévation sur la Tentation et la Chute de l'Homme », dans *Œuvres complètes de Bossuet*, déjà cité, volume VII, p. 102)

186 Hippolyte Noël, *Nouvelle explication du catéchisme*..., déjà cité, t. 1, p. 196.

187 *Catéchisme de l'Église catholique*, déjà cité, p. 89.

188 Jean-Baptiste de La Salle écrit : « *Ce fut par un mouvement d'orgueil qu'il [Adam] tomba dans ce dérèglement* » (Jean-Baptiste de La Salle, *Les Devoirs d'un chrétien envers Dieu et les moyens de pouvoir bien s'en acquitter* [Dumoulin et Cie, Paris, 1892], p. 27).

189 Hippolyte Noël, *Nouvelle explication du catéchisme*, déjà cité, t. 1, p. 192.

190 « Catéchisme de première communion » publié dans *L'Ami du Clergé Paroissial*, 1892, p. 135-136.

191 Bossuet, « Première élévation sur la Tentation et la Chute de l'Homme », dans *Œuvres complètes de Bossuet*, déjà cité, volume VII, p. 96

On me répondra que Dieu voulait mettre à l'épreuve leur obéissance avec une épreuve facile et que l'arbre a été appelé ainsi en référence à cette épreuve. Telle est l'explication de saint Jean Chrysostome[192] : « *L'Écriture appelle cet arbre l'arbre de la science du bien et du mal, parce qu'il devait être pour l'homme une occasion de péché ou de mérite* ». Cette explication doit toutefois être rejetée, pour trois raisons :

1°) Le serpent dit à Eve : « *vos yeux s'ouvriront, et vous serez comme des dieux, connaissant le bien et le mal*. » Cette promesse n'aurait eu aucun sens — ni aucun attrait — si Adam et Eve avaient ***déjà*** connu le bien et le mal.

2°) Après qu'ils eurent mangé le fruit, Dieu les chassa du Paradis en disant (*Gen*., ch. III, v. 22) : « *Voilà que l'homme est devenu comme l'un de nous par la connaissance du bien et du mal !* » On en déduit qu'avant d'avoir mangé le fruit, Adam et Eve ne connaissaient pas le bien et le mal.

3°) Bossuet affirme qu'en mangeant le fruit, « *Adam crut donc qu'il saurait le bien et le mal, et que sa curiosité serait satisfaite* »[193]. Si sa curiosité était à satisfaire, c'est qu'il ignorait le bien et le mal.

Le récit de la *Genèse* met donc en scène deux personnes qui connaissaient tout mais qui, en même temps, ignoraient la différence essentielle entre le bien et le mal. La contradiction est aveuglante. Voilà pourquoi saint Jean Chrysostome a modifié le sens pourtant évident du texte.

- Coupable d'avoir commis mal... quand on ignore ce qu'est le mal ?

D'autres catholiques tentent d'en sortir par une voie différente : ils soutiennent qu'au moment de donner toute la connaissance à Adam et Eve, Dieu fit une exception : celle de la science du bien et du mal. C'est en effet la seule échappatoire possible. Le bénédictin Jean Martianay soutient cette thèse lorsqu'il écrit : Eve éprouva le désir « *de connaître comme eux* [= les Anges] *le bien et le mal* »[194]. On en déduit qu'elle ne connaissait ni l'un ni l'autre. Soit. Mais loin de sauver la doctrine du Péché originel, cette thèse l'infirme définitivement, car Victor Sidermann souligne avec raison[195] : « *si Adam et Eve n'avaient pas eu cette science-là* [savoir distinguer le bien et le mal], *leur désobéissance eût été inconsciente et par conséquent nullement coupable.* » C'est évident. Soixante ans plus tard, Lanza del Vasto reprit l'argument en ces termes[196] :

> L'Écriture enseigne que le Péché d'Adam, c'est le mal d'avoir mangé du fruit de la connaissance du bien et du mal. Naïf qui trouverait claire cette étrange formule algébrique : le mal, c'est d'avoir mangé du fruit de la connaissance du bien et du mal.

Cette contradiction, on peut l'exposer avec le dialogue suivant :

Dieu. — Vous avez mangé le fruit interdit.
Adam. — Oui, et alors ?
Dieu. — Alors ? Vous m'avez désobéi par orgueil.
Adam. — Oui, et alors ?
Dieu. — Alors ? C'est mal !
Adam. — Sans doute, mais sachant qu'au moment de manger le fruit, nous ignorions ce qu'était le bien et le mal, alors nous ne sommes pas coupables !

192 Abbé Jean-Baptiste Glaire, *La Sainte Bible polyglotte*, déjà cité, p. 17, note 17.
193 Bossuet, « Cinquième élévation sur la Tentation et la Chute de l'Homme », dans *Œuvres complètes de Bossuet*, déjà cité, volume VII, p. 104
194 Don Jean Martianay, *Méthode sacrée pour apprendre à expliquer l'Écriture par l'Écriture même*, déjà cité, p. 65.
195 Victor Sidermann, *L'avocat du Diable...*, déjà cité, p. viii-xi.
196 Lanza del Vasto, *Les Quatre Fléaux* (Dénoël, Paris, 1960), p. 13.

Si des catholiques rejettent Victor Sidermann et Lanza del Vasto, alors je leur soumettrai ce commentaire de saint Jean Chrysostome à propos de l'arbre de la science du bien et du mal (je souligne)[197] :

> Cet arbre est ainsi nommé non pas parce qu'il a donné à l'homme la science du bien et du mal, mais parce qu'il a été l'instrument de sa désobéissance et qu'**il a introduit** ainsi **la connaissance** et la honte **du péché**...

On en déduit qu'avant d'avoir croqué le fruit, Adam et Eve n'avait pas connaissance du péché. Dès lors, comment leur reprocher d'avoir péché ? Je citerai le catéchisme de la comtesse Ségur, approuvé par un cardinal, deux archevêques et plusieurs évêques. On lit qu'après avoir croqué le fruit, Adam et Eve « *comprirent aussitôt leur faute ; ils comprirent le mal qu'ils ne connaissaient pas avant leur désobéissance* »[198]. Le mal « *qu'ils ne connaissaient pas avant leur désobéissance* » ! C'est aveuglant : ignorant le mal, ils ont péché sans le savoir.

Quant au serpent ***en tant qu'animal***, lui aussi n'y était pour rien[199] : « *Satan, l'ennemi de Dieu et du Genre humain, se servit du serpent comme d'un instrument* ». Nulle part, il est dit Lucifer lui aurait demandé la permission et que le serpent aurait accepté... Saint Augustin ajoute que « *le serpent n'entendait rien aux paroles qui sortaient de lui et s'adressaient à la femme. Il ne faudrait pas croire en effet qu'il fut alors transformé en un être intelligent* »[200]. La pauvre bête était donc totalement innocente.

- Yahvé punit les trois innocents et accorde la victoire éclatante à... Lucifer !

Nous en arrivons alors à cette conclusion déroutante : si le sens de la *Genèse* donné par l'Église est vrai, alors l'histoire du Péché originel comprenait quatre acteurs : Eve, Adam, le serpent (en tant qu'animal) et Lucifer (qui entre dans le serpent). Trois d'entre eux étaient innocent : Adam et Eve, qui ne connaissaient pas la science du bien et du mal, et le serpent, qui avait été possédé bien involontairement.

Dans ce drame, Lucifer était le seul coupable. Or, Yahvé punit les trois innocent et laissa le seul coupable indemne !

1°) Il punit Adam et Eve pour une faute dont ils n'avaient pas conscience ;

2°) Il punit le serpent[201] : « *Parce qu'il a servi d'instrument au démon pour perdre nos premiers parents* » ;

3°) Il laissa Lucifer indemne et lui accorda même le triomphe, puisque le démon pourrait continuer à rôder sur la Terre pour tenter tous les hommes frappés désormais par la tache originelle. Avec raison, Bossuet parle, pour le Malin, de « *sa victoire sur le genre humain* »[202] : « *Quel autre en*

197 Reproduit dans *La Sainte Bible polyglotte*, de l'abbé Jean-Baptiste Glaire, déjà cité, p. 17, note 17.

198 Madame la comtesse de Ségur, *Bible d'une Grand-Mère*, déjà cité, p. 19.

199 « La Chute », déjà cité, p. 374, col. A.

200 « *Nous savons déjà quelle est l'origine du serpent ; la terre produisit, au commandement de Dieu, les animaux domestiques, les bêtes et les reptiles ; or toute créature, ayant la vie sans la raison, a été subordonnée par une loi de l'ordre divin aux créatures intelligentes, que leur volonté soit bonne ou mauvaise. […] Qu'y aurait-il alors d'étonnant si le démon, en communiquant son inspiration au serpent et en l'animant de son génie, comme il fait aux devins qui lui sont consacrés, eût rendu cet animal le plus sage des êtres qui ont ici-bas la vie sans la raison ! […] le démon a parlé par l'organe du serpent ; il a communiqué à cet animal les mouvements que sa puissance pouvait en tirer naturellement pour exprimer les paroles et les gestes propres à faire entendre ses conseils à la femme […] Ainsi donc le serpent n'entendait rien aux paroles qui sortaient de lui et s'adressaient à la femme. Il ne faudrait pas croire en effet qu'il fut alors transformé en un être intelligent.* » (Saint Augustin, *Œuvres complètes*, Livre XI : « La Chute et châtiment d'Adam », chapitres II XII, XXVII et XXVIII. En ligne : http://palimpsestes.fr/textes_divers/p/augustin/genese/genlit/gen3k.htm).

201 Le « Catéchisme de première communion » publié dans *L'Ami du Clergé Paroissial,* 1892, p. 151, col. B.

202 Bossuet, « Huitième élévation sur la Tentation et la Chute de l'Homme », dans *Œuvres complètes de Bossuet*, déjà

a remporté une plus entière ? Par un seul coup tout le genre humain devient captif de ce superbe vainqueur ».

En conclusion, et pour ne considérer que l'Homme : Yahvé châtia deux personnes — et à travers elles l'humanité entière — pour une faute dont elles ne pouvaient être déclarées coupables. Injustice flagrante qui, depuis, en a entraîné des centaines de millions d'autres : tous ces enfants privés de la vision béatifique au motif qu'ils n'ont pas reçu le baptême ! Des centaines de millions d'innocents frappés conformément à l'ordre voulu par Dieu.

Vous comprendrez pourquoi je rejette la doctrine du péché originel. Elle heurte de plein fouet le principe de non-contradiction. Dieu peut-Il heurter ce principe ?

- Des échappatoires qui me paraissent peu convaincantes

Dernière remarque : des catéchistes ont bien évidemment vu la difficulté. Aussi ont-ils tenté de la contourner.

Au XVIII[e] siècle, le bénédictin Jean Martianay crut y parvenir en invoquant la « version arabique » de la *Genèse*. Elle explique qu'en susurrant : « *vous serez comme des dieux, connaissant le bien et le mal* », le serpent voulait dire[203] : « *vous deviendrez comme des Anges, vous aurez une plus parfaite connaissance du bien et du mal* ». Le subterfuge consiste à ajouter l'élément de perfection. Avec lui, le sens du texte devient : « même imparfaite, la connaissance du bien et du mal qu'avaient nos premiers parents leur suffisait pour savoir que désobéir, c'était mal ». Pour ma part, je ne tombe pas dans le piège : le sens original est clair, Adam et Eve *ne possédaient pas la science du bien et du mal*, point final.

L'abbé David Gosselin tente une autre échappatoire. Il explique que Dieu commanda à Adam et Eve de ne pas manger le fruit défendu en leur disant[204] :

> Si vous obéissez, vous serez heureux, vous et votre postérité, et vous ne mourrez jamais ; si, au contraire, vous désobéissez, vous tomberez dans un abîme de maux, et vous serez assujettis aux souffrances et à la mort. La terre, maintenant si fertile, ne produira plus rien sans être cultivée et vous servira un jour de tombeau, à vous et à votre postérité.
> Doué d'une volonté libre, Adam et Eve pouvaient donc choisir entre : obéir à Dieu et être heureux, ou lui désobéir et être malheureux.

Dans ce texte, il n'est plus question de bien ni de mal, mais du ***choix*** d'être malheureux. Dieu aurait offert un choix, c'est tout : voulez-vous être heureux ou malheureux ? L'ennui est que jamais Dieu n'a exposé ainsi le commandement donné à nos premier parents. Il leur a juste dit : vous ne mangerez pas de ce fruit sinon vous mourrez. Pour parler d'un choix, l'abbé Gosselin a tout simplement inventé un discours qu'aurait tenu Yahvé. Sans ce discours, on retombe dans la notion d'obéissance ou de désobéissance. J'ajoute que si Adam et Eve avaient choisi et non désobéi, alors il n'y aurait pas eu de Péché originel.

En voulant contourner la difficulté, l'abbé Gosselin a donc détruit lui-même cette doctrine que, pour ma part, je rejette après l'avoir méditée.

8°) Des millénaires pour envoyer le Sauveur : une histoire qui me paraît incompréhensible

Un dernier élément me la fait repousser. Supposons-la vraie. Supposons qu'après avoir chassé Adam et Eve du Paradis Dieu leur ait promis un sauveur qui leur ouvrirait les portes du ciel.

---

cité, volume VII, p. 110.

203 Dom Jean Martianay, *Méthode sacrée pour apprendre à expliquer l'Écriture par l'Écriture même*, déjà cité, p. 69.

204 Abbé David Gosselin, *Le Code Catholique*, déjà cité, p. 126.

a) Au lieu d'envoyer son Sauveur, Yahvé extermine l'humanité (avec le reste) dans le Déluge

Un commentateur du catéchisme explique[205] : « *Cependant, le ciel ne devait pas s'ouvrir de longtemps. Avant d'envoyer le Réparateur, Dieu voulut que le genre humain connût par une longue expérience le besoin qu'il en avait*. » Pour l'heure, le genre humain, c'était Adam et Eve. Pendant un temps, le premier couple vécut durement, dans les peines et les souffrances : « *Tout ce qui avait été créé pour leur bonheur, se changea supplice »*[206].

De façon évidente, Adam et Eve vont très vite regretter. Ils vont ressentir dans leur chair et dans leur âme le besoin d'un Rédempteur. Si Yahvé le leur envoyait pour les réintégrer dans le Paradis, gageons qu'ils prendraient bien garde de ne plus Lui désobéir (« Je ne le ferai plus, promis ! »). On s'attend donc à une rédemption dans les dix ou vingt ans, voire à la fin de la première génération. Non seulement Yahvé n'envoie personne, mais il commet une gaffe et laisse le Diable en profiter. Je lis sous la plume d'un évêque[207] :

> L'Église de Dieu était rétablie sur la promesse du Rédempteur depuis un peu plus de cent trente ans [quand Adam et Eve avaient été chassés du Paradis]. Pendant cette période Satan s'était dissimulé pour mieux préparer sa nouvelle séduction. Le choix que Dieu fit d'Abel comme prophète et lieutenant du Christ promis, lui fournit l'occasion qu'il préparait depuis le commencement. Il excite la jalousie dans le cœur de Caïn, il l'aveugle et le pousse à tuer son frère Abel par haine de Dieu et de son Christ. Puis il entraîne Caïn et toute sa famille dans l'apostasie et le mépris de Dieu et de sa miséricorde.

Yahvé aurait pu faire preuve de prudence en partageant la mission entre les deux frères. Pas du tout : Il agit à l'opposé. Non seulement Il fait un choix qui risque d'exciter la jalousie, mais aussi, Il laisse Satan libre d'exploiter la situation. Or, si le démon a réussi à séduire Eve dont le cœur était pur, entraîner un Caïn déjà énervé lui sera un jeu d'enfant. En conséquence, ce qui doit arriver arrive et l'idolâterie va se répandre, pervertissant l'humanité.

Yahvé va-t-il intervenir ? Non : dix générations se passent (chacune durant, en moyenne, plusieurs siècles), et toujours pas de sauveur. Sans surprise, l'Homme laissé au démon se dégrade. Le *Livre de la Genèse*, raconte[208] :

> Le Seigneur vit que la méchanceté de l'homme était grande sur la terre, et que toutes les pensées de son cœur se portaient uniquement vers le mal à longueur de journée. Le Seigneur se repentit d'avoir fait l'homme sur la terre ; il s'irrita en son cœur et il dit : « Je vais effacer de la surface du sol les hommes que j'ai créés — et non seulement les hommes mais aussi les bestiaux, les bestioles et les oiseaux du ciel — car je me repens de les avoir faits. »

Yahvé reproche à l'Homme de s'égarer et veut le détruire. Pourquoi n'a-t-Il pas envoyé son Sauveur dès les premiers signes de malice, afin de tout restaurer ? Pourquoi a-t-Il laissé le démon agir jusqu'à juger le mal irréparable ?

---

205 Hippolyte Noël, *Nouvelle explication du catéchisme*, déjà cité, t. 1, p. 209.

206 Le commentateur précise : « *De la plus sublime grandeur plongés dans un abîme de misère, [Adam et Eve] se virent assujettis à la mort et aux souffrances qui en sont les tristes préludes, à la faim, à la soif, au froid, au chaud, aux maladies, aux douleur de toute sorte, aux peines de l'esprit, aux soucis dévorants, aux haines, aux jalousies, aux emportements des passions ; ce fut comme un essaim de maux qui fondit sur eux. Tout ce qui avait été créé pour leur bonheur, se changea supplice.* » (*Ibid*., p. 201)

207 Monseigneur François Maupied, *La secte antichrétienne*, déjà cité, p. 4.

208 *Gen*., VI, 3-7.

b) Tout recommence et Yahvé persiste à ne pas envoyer son Sauveur

Et ce n'est pas fini. Dieu met en œuvre son plan d'extermination. Il provoque le Déluge qui épargne uniquement Noé, sa famille et les animaux emmenés dans l'arche[209]. Noé, son épouse, ses trois fils et leurs femmes vont donner un nouveau départ à l'humanité. Sachant qu'il s'agit d'êtres de chair, tout laisse craindre que l'histoire se répétera. Et en effet, à peine sortis de l'Arche, tout va de travers : Noé se saoule et déshabille, un de ses fils, Cham, le voit et va le dénoncer. L'ayant appris une fois dessaoûlé, son père le maudit en le vouant à l'esclavage[210]. Saoulerie, dénonciation, anathème... tout part donc très mal dès la première génération. Sans compter l'idolâtrie qui reprend. L'abbé Houtteville explique[211] :

> Où commencent les premières lueurs de l'Histoire, là commencent à se montrer aussi les premières discordes sur la nature du Culte véritable. Quelques-uns, mais en petit nombre, fidèles à la tradition, et souple à l'autorité de l'évidence, reconnurent un Dieu Créateur, seul infini, seul parfait, et lui rendirent par leurs sacrifices des hommages publics. Les autres, et répandus de toutes parts, n'ayant ni tout à fait éteint, ni conservé pure au milieu du vice la notion auparavant distincte de la Divinité, la divisèrent en autant d'êtres qu'il plut au caprice d'en adorer. Ainsi prit naissance l'Idolâterie […] Les Hébreux furent donc seuls exempts de la contagion universelle.

Bref, l'histoire se répète encore et encore. Yahvé va-t-Il, cette fois, envoyer un sauveur ? C'est d'autant plus urgent que, d'après les chrétiens, les religions païennes sont l'œuvre des démons qui se font passer pour des dieux afin de perdre irrémédiablement les hommes[212]. S'adressant aux païens, Minucius Félix lança[213] :

> la plupart d'entre vous n'ignorent pas que les démons le disent eux-mêmes et ne s'en cachent pas, toutes les fois que nous les chassons des corps ou par la torture de nos paroles, ou par la ferveur de nos prières. Saturne, Sérapis, Jupiter et tout ce que vous adorez de démons, vaincus par la douleur, déclarent ce qu'ils sont en présence même des vôtres, et n'osent mentir pour couvrir leur confusion. Vous les avez pour témoins, ils déposent contre eux en faveur de la vérité. Adjurés au nom du seul et vrai Dieu, les malheureux frissonnent involontairement dans les corps qu'ils possèdent ; ils en sortent brusquement ou s'en retirent peu à peu selon que la foi du patient favorise leur fuite, ou selon le bon plaisir de celui qui le guérit. Aussi fuient-ils précipitamment l'approche des Chrétiens qu'ils attaquaient de loin autrefois par votre ministère dans les assemblées […]

---

209 Comment tous ces animaux furent-ils nourris dans l'arche pendant la durée du Déluge (car il ne fallait pas que les proies soient mangées par les prédateurs) ? Comment l'air fut-il renouvelé, les espaces nettoyés ? Passons.

210 La Genèse raconte : « *Noé, homme de la terre, fut le premier à planter la vigne. Il en but le vin, s'enivra et se retrouva nu au milieu de sa tente. Cham, le père de Canaan, vit que son père était nu et il en informa ses deux frères qui étaient dehors. Sem et Japhet prirent le manteau, le placèrent sur leurs épaules à tous deux et, marchant à reculons, ils en couvrirent leur père qui était nu. Comme leurs visages étaient détournés, ils ne virent pas la nudité de leur père. Noé, ayant cuvé son vin, se réveilla et apprit ce qu'avait fait son plus jeune fils. Il dit : "Maudit soit Canaan ! Il sera pour ses frères l'esclave des esclaves".* » (*Gen*., ch. IX, 20-25).

211 Abbé Claude Houtteville, *La religion chrétienne prouvée par les faits* (Grégoire Dupuis, Paris, 1722), p. III et V.

212 Aux environs du IIIe siècle, un Père de l'Église, Lactance, assurait : « *Quand ces abominables esprits sont conjurés, ils confessent qu'ils ne sont que des démons. Quand ils sont adorés par les païens, ils supposent faussement qu'ils sont des dieux pour les engager dans l'erreur, afin de les détourner de la connaissance du vrai Dieu, par laquelle seule ils pourraient éviter la mort éternelle. Ce sont eux qui, pour perdre les hommes, ont inventé divers moyens de se faire adorer par les peuples sous le nom des princes anciens. Il n'y a rien de si aisé que de découvrir ces artifices et cette imposture. Il n'y a pour cela qu'à assembler ceux qui font profession de rappeler les âmes des enfers ; qu'ils rappellent Jupiter, Neptune, Vulcain, Mercure, Apollon, et Saturne qui est plus ancien et le père de tous les autres ; ils viendront, ils répondront, ils déclareront la vérité. Que ces mêmes personnes appellent Jésus-Christ, et qu'ils tachent de l'évoquer, il ne paraîtra point, parce qu'il n'a été que deux jours dans les enfers.* » (Lactance, *Divinae Institutiones*, XXVII. En ligne et traduit en français : http://remacle.org/bloodwolf/eglise/lactance/instit4.htm).

213 Minucius Félix, « L'octave », publié dans abbé Antoine Eugène de Genoude, *Les Pères de l'Église* (Sapia, Paris, 1839), tome IV, p. 9-60. L'extrait cité figure p. 44.

Immédiatement après le Déluge, donc, l'humanité devenue faible et ignorante était la proie des démons. D'où l'urgence d'un Sauveur. Yahvé s'empresse-t-Il de l'envoyer ? Non : à nouveau, Il attend... Sans raison apparente.

c) Yahvé laisse l'humanité se dégrader dans le « paganisme démoniaque »

Si bien qu'au bout de plusieurs millénaires, l'état de l'humanité est déplorable. Un commentateur du catéchisme écrit[214] :

> Avant Jésus-Christ, quels affreux débordements. Tous les devoirs étaient méconnus ; on foulait ouvertement aux pieds les lois les plus sacrées de la pudeur et de la tempérance. Le vice, comme une affreuse gangrène, avait perverti tout le genre humain, et se montrait sous mille formes. Et ici, qui oserait dévoiler cet amas de corruption, d'impuretés, d'infamies, ces monstres de crimes avec lesquels on était si familiarisé qu'on n'en savait plus rougir ? Mais faut-il s'étonner que l'homme fût méchant et pervers, quand les Dieux donnaient l'exemple de tous les vices, quand le crime était nécessaire pour les adorer, quand les voleurs, les homicides, les adultères avaient leurs protecteurs dans le Ciel ? Alors les temples n'étaient plus que des antres de débauche, et des écoles où l'on apprenait à se porter sans remords aux plus honteux excès. Tirons le voile sur ces horreurs, et déplorons la faiblesse de notre nature qui se perd dans la fange de tous les vices, si la Foi ne vient, comme un sel mystérieux, la préserver de la corruption.

Si tout cela est vrai, alors pourquoi Yahvé n'a-t-il pas envoyé son sauveur plus tôt, afin de donner à l'humanité ce sel de la Foi ? Pourquoi a-t-il attendu plusieurs millénaires ?

C'est d'autant plus incompréhensible que d'après le catéchisme :

1°) Dieu à créé l'Homme pour qu'il puisse « *publier sa gloire* »[215]. Plus loin, le commentateur souligne : « *Dieu a pris plaisir à se dépeindre dans ses créatures, comme dans un miroir* »[216]. Dès lors, comment expliquer qu'Il ait laissé l'Homme lui renvoyer une image si dégradée ?

2°) Dieu souhaite que le maximum de personnes se sauvent. Or, pour être sauvé avant l'apparition du Christ, il fallait avoir « *rempli tous les devoirs de la piété et de la justice, c'est-à-dire observé fidèlement les préceptes de la loi naturelle* »[217]. Par conséquent, pourquoi Dieu a-t-Il tant tardé, perdant tant de ses créatures ? Nous nageons en pleine absurdité.

Cela dit, poursuivons. Yahvé s'est enfin décidé à envoyer un Sauveur : Jésus-Christ.

214 Hippolyte Noël, *Nouvelle explication du catéchisme*, déjà cité, t. 1, p. 46-47.
215 *Ibid*., p. 27.
216 *Ibid*., p. 29.
217 *Ibid*., p. 214.

IV. Jésus a-t-il établi l'Église ?

D'après le catéchisme, Jésus-Christ a institué l'Église pour continuer son œuvre sur la terre. Il a voulu qu'elle soit gouvernée par un chef, le Pape. Cette création constituait un aspect essentiel de sa mission terrestre. On s'attend donc à trouver des directives très nettes dans les quatre évangiles. Or, il n'en est rien.

Pour affirmer que le Christ a fondé son église, les catéchistes s'appuient sur deux passages différents, trouvés dans deux évangiles : le premier figure dans Matthieu, chapitre XVI ; le deuxième dans Jean, ch. XXI.

S'agit-il au moins de passages incontestables et clairs ? Pour répondre, étudions-les.

1°) L'argument tiré de l'évangile selon saint Jean

a) Un passage trop flou pour démontrer la création d'une église par le Christ

Le dernier chapitre de l'évangile selon saint Jean contient le passage suivant[218] :

> 14 C'était la troisième fois que Jésus ressuscité d'entre les morts se manifestait à ses disciples.
> 15 Quand ils eurent mangé, Jésus dit à Simon-Pierre : « Simon, fils de Jean, m'aimes-tu vraiment, plus que ceux-ci ? » Il lui répond : « Oui, Seigneur ! Toi, tu le sais : je t'aime. » Jésus lui dit : « Sois le berger de mes agneaux. »
> 16 Il lui dit une deuxième fois : « Simon, fils de Jean, m'aimes-tu vraiment ? » Il lui répond : « Oui, Seigneur ! Toi, tu le sais : je t'aime. » Jésus lui dit : « Sois le pasteur de mes brebis. »
> 17 Il lui dit, pour la troisième fois : « Simon, fils de Jean, m'aimes-tu ? » Pierre fut peiné parce que, la troisième fois, Jésus lui demandait : « M'aimes-tu ? » Il lui répond : « Seigneur, toi, tu sais tout : tu sais bien que je t'aime. » Jésus lui dit : « Sois le berger de mes brebis. »

Déjà, j'affirme que pour une mission capitale, le texte est bien flou. On s'attendrait à une description plus précise de la structure que sera l'Église avec sa hiérarchie, sa liturgie, ses sacrements. Voici la suite (v.17-19) :

> [Jésus dit à Pierre] « En vérité, en vérité je te le dis, quand tu étais plus jeune, tu te ceignais toi-même, et tu allais où tu voulais; mais quand tu seras vieux, tu étendras les mains, et un autre te ceindra, et te mènera où tu ne voudras pas. » Il dit cela, indiquant par quelle mort Pierre devait glorifier Dieu.

Cette suite n'a aucun rapport avec une mission de chef d'une église constituée. Elle parlait de sa mort en des termes toujours aussi obscurs.

---

218 *Jn*, ch. XXI.

En résumé, tout ce que ce passage (v. 14-17) pourrait démontrer, c'est que dans le groupe des disciples, Pierre serait le chef en cas de dispute. Mais de là être le Pape d'une église constituée avec sa hiérarchie, etc., il y a un fossé infranchissable.

Je pourrais m'arrêter là, mais j'en profiterai pour exposer quelques remarques importantes.

b) Un passage qui m'apparaît avoir été ajouté après coup

Ce texte invoqué par l'Église ne figure que dans l'évangile selon saint Jean, dans un chapitre qui, selon moi, a été ajouté plus tard. En effet, le chapitre 20 s'achève ainsi[219] :

> 21 Jésus leur dit de nouveau : « La paix soit avec vous ! De même que le Père m'a envoyé, moi aussi, je vous envoie. »
> 22 Ayant ainsi parlé, il souffla sur eux et il leur dit : « Recevez l'Esprit Saint.
> 23 À qui vous remettrez ses péchés, ils seront remis ; à qui vous maintiendrez ses péchés, ils seront maintenus. »

On reconnaît les derniers moments de la mission terrestre du Christ, dans les jours qui suivirent sa résurrection. Mais le passage qui évoque sa montée au ciel est absent. Cette omission permet d'ajouter le vingt-et-unième chapitre qui commence ainsi : « *Après cela, Jésus se manifesta encore aux disciples sur le bord de la mer de Tibériade, et voici comment.* » Plus bas, l'auteur précise (v. 14) : « *C'était la troisième fois que Jésus ressuscité d'entre les morts se manifestait à ses disciples.* » Puis vient ce détail surprenant (v. 4) : « *les disciples ne savaient pas que c'était lui.* » Les disciples ont donc déjà vu deux fois Jésus ressuscité, mais ils ne le reconnaissent pas ! Un catéchiste l'explique ainsi[220] : « *Leur foi est encore trop faible ; leurs yeux sont fermés.* ». De plus en plus stupéfiant : ils ont reçu l'Esprit-Saint de Jésus Lui-même[221] mais leur foi est trop faible ! C'est à n'y rien comprendre.

L'explication est la suivante : primitivement, l'ajout destiné à justifier la création de l'Église devait être placé ailleurs. L'auteur d'une *Synopse des quatre évangiles* confirme[222] : « *L'épilogue interposé n'est pas à sa place primitive* ». A mon avis, il devait être placé au sein du vingtième chapitre, avant que les disciples ne reçoivent le Saint-Esprit et que le Christ ne monte au Ciel. Finalement, il a été placé après ce chapitre. Aussi est-il devenu le vingt-et-unième chapitre et dernier. Mais sachant qu'il n'était pas destiné à terminer l'évangile, la narration des faits s'arrête brusquement. Le texte de Jean se termine ainsi[223] :

> 20 […] Sur ces mots, [Jésus] lui dit : « [Pierre,] Suis-moi. »
> 20 S'étant retourné, Pierre aperçoit, marchant à leur suite, le disciple que Jésus aimait [= Jean].
> 21 Pierre, voyant donc ce disciple, dit à Jésus : « Et lui, Seigneur, que lui arrivera-t-il ? »
> 22 Jésus lui répond : « Si je veux qu'il demeure jusqu'à ce que je vienne, que t'importe ? Toi, suis-moi. »
> 23 Le bruit courut donc parmi les frères que ce disciple ne mourrait pas. Or, Jésus n'avait pas dit à Pierre qu'il ne mourrait pas, mais : « Si je veux qu'il demeure jusqu'à ce que je vienne, que t'importe ? »
> 24 C'est ce disciple qui témoigne de ces choses et qui les a écrites, et nous savons que son témoignage est vrai.

219 *Jn*., ch. XX.
220 http://www.idees-cate.com/eveil_a_la_foi/apparitionatiberiade.html.
221 *Jn.*, ch. XX, v. 22.
222 Révérend père Ceslas Lavergne, *Synopse des Quatre évangiles en français d'après la synopse grecque du R. P. M.-J. Lagrange* (Paris : J. Gabalda et Cie, 1958), p. 261, fin de la note 316.
223 *Jn*, ch. XXI.

> 25 Il y a encore beaucoup d'autres choses que Jésus a faites ; et s'il fallait écrire chacune d'elles, je pense que le monde entier ne suffirait pas pour contenir les livres que l'on écrirait.

Pourquoi Jésus a-t-il demandé à Pierre de le suivre ? Ou sont-ils allés ? Qu'ont-ils fait ? Jean (qui les suivait) n'en dit rien. De plus, comment Jésus finit-il sa mission terrestre ? Pas de réponse. Il n'y a là rien de surprenant : la véritable fin de l'évangile de Jean était celle du chapitre XX, lorsque le Christ envoie ses disciples en mission. Dans les autres évangiles, Il monte ensuite au Ciel. Mais à cause du chapitre XXI qui fut ajouté, il n'était plus possible, chez Jean, de faire monter le Christ au Ciel. D'où le retrait du passage qui décrit l'Ascension et un récit qui s'achève abruptement, au chapitre XXI, avec un Christ qui part avec Pierre sans qu'on sache ce qui suit...

A mes yeux, donc, le chapitre XXI de l'évangile selon saint Jean est un ajout postérieur, rendu nécessaire pour justifier *après coup* la création d'une église dite chrétienne. Cela signifie que le reste de l'évangile ne souffle mot d'une telle création. Est-ce possible ? Oui, parce que Jésus croyait en l'imminence de la fin du monde. Dès lors, pourquoi aurait-Il fondé une église destinée à durer ?

2°) Jésus croyait en la venue très prochaine du royaume des Cieux

a) Royaume des Cieux, royaume de Dieu et moisson

L'évangile selon saint Marc souligne que Jean-Baptiste, le prophète apparu à l'époque du Christ, annonçait la proximité du Jugement dernier[224] : le grain amassé dans le grenier symbolisait les justes qui, au terme du jugement, gagneraient le « royaume des Cieux » ; la paille brûlée représentait les pécheurs qui, eux, seraient jetés en enfer.

Le même évangile précise[225] :

> Après l'arrestation de Jean, Jésus partit pour la Galilée proclamer l'Évangile de Dieu ; il disait : « Les temps sont accomplis : le règne de Dieu est tout proche. Convertissez-vous et croyez à l'Évangile. »

L'évangile selon saint Matthieu rapporte également le fait[226] : « *À partir de ce moment, Jésus commença à proclamer : "Convertissez-vous, car le royaume des Cieux est tout proche"*. » Le royaume des Cieux — ou règne de Dieu — annonçait donc la fin du monde et le jugement dernier. Tout comme Jean-Baptiste, Jésus symbolisait ce jugement par une moisson avec séparation du bon grain et de l'ivraie[227]. Le Christ pensait donc que ses contemporains vivraient la moisson, c'est-à-

---

224 *« En ces jours-là, paraît Jean le Baptiste, qui proclame dans le désert de Judée : "Convertissez-vous, car le royaume des Cieux est tout proche […] Déjà la cognée se trouve à la racine des arbres : tout arbre qui ne produit pas de bons fruits va être coupé et jeté au feu. Moi, je vous baptise dans l'eau, en vue de la conversion. Mais celui qui vient derrière moi est plus fort que moi, et je ne suis pas digne de lui retirer ses sandales. Lui vous baptisera dans l'Esprit Saint et le feu. Il tient dans sa main la pelle à vanner, il va nettoyer son aire à battre le blé, et il amassera son grain dans le grenier ; quant à la paille, il la brûlera au feu qui ne s'éteint pas"* » (*Mc*., 1-2, 10-11).

225 *Mc*., I, 14-15.

226 *Mt*, IV, 17.

227 *« [Jésus] leur proposa une autre parabole : "Le royaume des Cieux est comparable à un homme qui a semé du bon grain dans son champ. Or, pendant que les gens dormaient, son ennemi survint ; il sema de l'ivraie au milieu du blé et s'en alla. Quand la tige poussa et produisit l'épi, alors l'ivraie apparut aussi. Les serviteurs du maître vinrent lui dire : "Seigneur, n'est-ce pas du bon grain que tu as semé dans ton champ ? D'où vient donc qu'il y a de l'ivraie ?" Il leur dit : "C'est un ennemi qui a fait cela." Les serviteurs lui disent : "Veux-tu donc que nous allions l'enlever ?" Il répond : "Non, en enlevant l'ivraie, vous risquez d'arracher le blé en même temps. Laissez-les pousser ensemble jusqu'à la moisson ; et, au temps de la moisson, je dirai aux moissonneurs : Enlevez d'abord l'ivraie, liez-la en bottes pour la brûler ; quant au blé, ramassez-le pour le rentrer dans mon grenier."" »* (*Mt*., XIII, 24-30). Peu après venait l'explication (je souligne) : « *Ses disciples s'approchèrent et lui dirent : "Explique-nous*

dire la fin du monde. Voilà pourquoi lorsqu'Il envoya pour la première fois ses douze Apôtres prêcher la « bonne nouvelle » (l'évangile), il leur commanda : « *Sur votre route, proclamez que le royaume des Cieux est tout proche* »[228], « *Guérissez les malades qui s'y trouvent et dites-leur : "Le règne de Dieu s'est approché de vous."* »[229].

b) Deux concordances qui démontrent que Jésus croyait à l'imminence de la venue du royaume des Cieux

Sur cette fin du monde qui viendrait avant une génération, deux passages des évangiles de Marc, Luc et Matthieu concordent parfaitement.

Première concordance entre les trois évangiles

Voici comment ces trois évangiles rapportent un premier discours du Christ :

- Matthieu, ch. XVI, v. 27-28 :

> Car le Fils de l'homme va venir avec ses anges dans la gloire de son Père ; alors il rendra à chacun selon sa conduite.
> Amen, je vous le dis : parmi ceux qui sont ici, certains ne connaîtront pas la mort avant d'avoir vu le Fils de l'homme venir dans son Règne.

- Marc, ch. VIII-IX, v. 38 et 1 :

> « Celui qui a honte de moi et de mes paroles dans cette génération adultère et pécheresse, le Fils de l'homme aussi aura honte de lui, quand il viendra dans la gloire de son Père avec les saints anges. »
> Et il leur disait : « Amen, je vous le dis : parmi ceux qui sont ici, certains ne connaîtront pas la mort avant d'avoir vu le règne de Dieu venu avec puissance. »

- Luc, ch. IX, v. 26-27 :

> Celui qui a honte de moi et de mes paroles, le Fils de l'homme aura honte de lui, quand il viendra dans la gloire, la sienne, celle du Père et des saints anges.
> Je vous le dis en vérité : parmi ceux qui sont ici présents, certains ne connaîtront pas la mort avant d'avoir vu le règne de Dieu.

Si les mots ont un sens et si le sens doit être respecté, alors c'est limpide : les évangiles selon saint Matthieu, saint Marc et saint Luc présentent un Jésus qui prévoyait l'arrivée du royaume des Cieux avant une génération.

---

clairement la parabole de l'ivraie dans le champ." Il leur répondit : "Celui qui sème le bon grain, c'est le Fils de l'homme ; le champ, c'est le monde ; le bon grain, ce sont les fils du Royaume ; l'ivraie, ce sont les fils du Mauvais. L'ennemi qui l'a semée, c'est le diable ; ***la moisson, c'est la fin du monde*** *; les moissonneurs, ce sont les anges. De même que l'on enlève l'ivraie pour la jeter au feu, ainsi en sera-t-il à la fin du monde. Le Fils de l'homme enverra ses anges, et ils enlèveront de son Royaume toutes les causes de chute et ceux qui font le mal ; ils les jetteront dans la fournaise : là, il y aura des pleurs et des grincements de dents. Alors les justes resplendiront comme le soleil dans le royaume de leur Père. Celui qui a des oreilles, qu'il entende !"* » (*Mt*., XIII, 36-43.) Marc exposait la même idée de moisson, mais en taisant le sort réservé au réprouvés : « *[Jésus] disait : "Il en est du règne de Dieu comme d'un homme qui jette en terre la semence : nuit et jour, qu'il dorme ou qu'il se lève, la semence germe et grandit, il ne sait comment. D'elle-même, la terre produit d'abord l'herbe, puis l'épi, enfin du blé plein l'épi. Et dès que le blé est mûr, il y met la faucille, puisque le temps de la moisson est arrivé"* » (*Mc*., IV, 26-29).

228 *Mt*., X, 7.

229 *Lc*., X, 9.

Afin d'éviter cette conclusion très embarrassante pour l'Église, l'auteur de la *Synopse des quatre évangiles* explique[230] :

> Rien de plus encourageant que de savoir que Jésus entrerait en possession de son royaume avant que la génération présente ait disparu (*Mt*.). La domination divine installée bientôt sur cette terre aura en elle-même la puissance qui la fera prévaloir contre vents et marées, et cela sera visible (*Mc*.) Luc s'en tient à la certitude de l'établissement prochain du règne de Dieu. Ces textes sont précieux pour établir la visibilité de l'Église comme du royaume du Fils.

D'après l'auteur, donc, ces versets font référence:
- au Christ qui, dans le ciel, prend possession de son royaume ;
- à l'Église qui, sur la Terre, sera établie visiblement.

Or, les paroles de Jésus rapportées plus haut par saint Matthieu sont très claires : lorsque, très bientôt, *« le Fils de l'homme* » sera « *dans son Règne* », il viendra « *avec ses anges* » et « *rendra à chacun selon sa conduite* ». Il s'agit donc bien du jugement dernier, pas de l'établissement d'une église. Ce passage est à rapprocher de la *Lettre de Saint Jude* que l'Église a retenue comme document fondateur. L'auteur y mettait en garde les fidèles contre les pécheurs des « *derniers temps* » (je souligne)[231] :

> C'est encore contre eux qu'a prophétisé Hénok, le septième patriarche depuis Adam, qui disait : Voici que **le Seigneur est venu avec ses saints anges par myriades pour exercer le jugement universel et accuser toutes les âmes pour tous les actes d'impiété qu'elles ont commis**, et pour toutes les paroles intolérables que les pécheurs impies ont prononcées contre lui […] Mais vous, bien-aimés, **souvenez-vous des paroles dites à l'avance par les Apôtres** de notre Seigneur Jésus Christ. **Ils vous disaient en effet qu'aux derniers temps, il y aura des moqueurs qui iront au gré de leurs convoitises impies**. Ce sont des fauteurs de divisions, menés par l'instinct, ils ne possèdent pas l'Esprit. Mais vous, bien-aimés, construisez votre vie sur votre foi très sainte, priez dans l'Esprit Saint gardez-vous dans l'amour de Dieu, attendant la miséricorde de notre Seigneur Jésus Christ en vue de la vie éternelle.

C'est clair : pour saint Jude, ses contemporains étaient dans les « *derniers temps* » avant le « *jugement universel* » ; un jugement auquel présiderait le Seigneur « *venu avec ses saints anges par myriades* ». Dans cette lettre, il n'était pas question d'une église.

Deuxième concordance entre les trois évangiles

Venons-en à la deuxième concordance. Là encore, c'est Jésus qui parle :

- Matthieu, ch. XXIV, v. 30-34 :

> Alors paraîtra dans le Ciel le signe du Fils de l'homme ; alors toutes les tribus de la Terre se frapperont la poitrine et verront le Fils de l'homme venir sur les nuées du ciel, avec puissance et grande gloire.
> Il enverra ses anges avec une trompette retentissante, et ils rassembleront ses élus des quatre coins du monde, d'une extrémité des cieux jusqu'à l'autre.
> Laissez-vous instruire par la parabole du figuier : dès que ses branches deviennent tendres et que ses feuilles sortent, vous savez que l'été est proche.
> De même, vous aussi, lorsque vous verrez tout cela, sachez que le Fils de l'homme est proche, à votre porte.
> Amen, je vous le dis : cette génération ne passera pas avant que tout cela n'arrive.

230 Révérend père Ceslas Lavergne, *Synopse des Quatre évangiles en français...*, déjà cité, p. 122-123, note 124.
231 *Lettre de S. Jude*, v. 14-21

- Marc, ch. XIII, v. 26-30 :

> Alors on verra le Fils de l'homme venir dans les nuées avec grande puissance et avec gloire.
> Il enverra les anges pour rassembler les élus des quatre coins du monde, depuis l'extrémité de la terre jusqu'à l'extrémité du ciel.
> Laissez-vous instruire par la comparaison du figuier : dès que ses branches deviennent tendres et que sortent les feuilles, vous savez que l'été est proche.
> De même, vous aussi, lorsque vous verrez arriver cela, sachez que le Fils de l'homme est proche, à votre porte.
> Amen, je vous le dis : cette génération ne passera pas avant que tout cela n'arrive.

- Luc, ch. XXI, v. 27-32 :

> Alors, on verra le Fils de l'homme venir dans une nuée, avec puissance et grande gloire.
> Quand ces événements commenceront, redressez-vous et relevez la tête, car votre rédemption approche. »
> Et il leur dit cette parabole : « Voyez le figuier et tous les autres arbres.
> Regardez-les : dès qu'ils bourgeonnent, vous savez que l'été est tout proche.
> De même, vous aussi, lorsque vous verrez arriver cela, sachez que le royaume de Dieu est proche.
> Amen, je vous le dis : cette génération ne passera pas sans que tout cela n'arrive.

Après bien d'autres, l'auteur de la *Synopse des quatre évangiles* prétend que ces versets font allusion à la ruine du Temple de Jérusalem par les Romains[232].

Il est vrai que l'histoire commence en parlant du Temple détruit[233]. Mais voici le verset suivant[234] :

> Puis, comme il s'était assis au mont des Oliviers, les disciples s'approchèrent de lui à l'écart pour lui demander : « *Dis-nous quand cela arrivera, et quel sera le signe de ta venue et de la fin du monde*. »

Jésus leur décrit alors des signes de cette fin du monde[235]. Puis il annonce[236] :

> Alors paraîtra dans le ciel le signe du Fils de l'homme ; alors toutes les tribus de la terre se frapperont la poitrine et verront le Fils de l'homme venir sur les nuées du ciel, avec puissance et grande gloire […] Amen, je vous le dis : cette génération ne passera pas avant que tout cela n'arrive.

L'évangile selon saint Luc confirme admirablement[237]. Il m'apparaît donc évident que ces passages concordants font référence à une fin du monde avant une génération.

---

232 Révérend père Ceslas Lavergne, *Synopse des Quatre évangiles en français*..., déjà cité, p. 213, note 248.

233 « *Jésus était sorti du Temple et s'en allait, lorsque ses disciples s'approchèrent pour lui faire remarquer les constructions du Temple. Alors, prenant la parole, il leur dit : "Vous voyez tout cela, n'est-ce pas ? Amen, je vous le dis : il ne restera pas ici pierre sur pierre ; tout sera détruit."* » (*Mt*., XXIV, 1-2).

234 *Mt*., XXIV, 3.

235 « *On se dressera nation contre nation, royaume contre royaume ; il y aura, en divers lieux, des famines et des tremblements de terre.* » ; « *cet Évangile du Royaume sera proclamé dans le monde entier ; il y aura là un témoignage pour toutes les nations. Alors viendra la fin.* » ; « *Aussitôt après la détresse de ces jours-là, le soleil s'obscurcira et la lune ne donnera plus sa clarté ; les étoiles tomberont du ciel et les puissances célestes seront ébranlées* » (*Mt*., XXIV, 7, 14, 29).

236 Mt., XXIV, 30, 33.

237 « *Il y aura des signes dans le soleil, la lune et les étoiles. Sur terre, les nations seront affolées et désemparées par le fracas de la mer et des flots. Les hommes mourront de peur dans l'attente de ce qui doit arriver au monde, car les puissances des cieux seront ébranlées. Alors, on verra le Fils de l'homme venir dans une nuée, avec puissance et grande gloire […] Amen, je vous le dis : cette génération ne passera pas sans que tout cela n'arrive* » (*Lc*., XXI, 25-27, 32).

c) Une croyance répandue chez les disciples

J'ajoute que cette croyance était répandue chez ses disciples. Témoins ces lettres qui figurent parmi les tout premiers documents de l'Église :

- Première lettre de saint Jean, ch. II, v. 18 :

> Mes enfants, c'est la dernière heure et, comme vous l'avez appris, un anti-Christ, un adversaire du Christ, doit venir ; or, il y a dès maintenant beaucoup d'anti-Christs ; nous savons ainsi que c'est la dernière heure.

- Première lettre de saint Pierre, ch. IV, v. 7 et 17 :

> La fin de toutes choses est proche. Soyez donc raisonnables et sobres en vue de la prière.
> Car voici le temps du jugement : il commence par la famille de Dieu. Or, s'il vient d'abord sur nous, quelle sera la fin de ceux qui refusent d'obéir à l'Évangile de Dieu ?

- Lettre de saint Jacques, ch. V, v. 1 et 3, 8-9 :

> Et vous autres, maintenant, les riches ! Pleurez, lamentez-vous sur les malheurs qui vous attendent [...]. Vous avez amassé des richesses, alors que nous sommes dans les derniers jours !
> Prenez patience, vous aussi, et tenez ferme car la venue du Seigneur est proche. Frères, ne gémissez pas les uns contre les autres, ainsi vous ne serez pas jugés. Voyez : le Juge est à notre porte.

Voilà pourquoi les évangiles sont si discrets — voire muets — à propos de l'établissement d'une église. Car à quoi bon une église pour les siècles à venir, si la fin devait venir très bientôt, avant même une génération ?

3°) L'argument tiré de l'évangile selon saint Matthieu

a) Création de l'Église : un passage très clair tiré de l'évangile selon saint Matthieu

On m'objectera qu'un passage très clair figure au seizième chapitre de l'évangile selon saint Matthieu :

> 13 Jésus, arrivé dans la région de Césarée-de-Philippe, demandait à ses disciples : « Au dire des gens, qui est le Fils de l'homme ? »
> 14 Ils répondirent : « Pour les uns, Jean le Baptiste ; pour d'autres, Élie ; pour d'autres encore, Jérémie ou l'un des prophètes. »
> 15 Jésus leur demanda : « Et vous, que dites-vous ? Pour vous, qui suis-je ? »
> 16 Alors Simon-Pierre prit la parole et dit : « Tu es le Christ, le Fils du Dieu vivant ! »
> 17 Prenant la parole à son tour, Jésus lui dit : « Heureux es-tu, Simon fils de Yonas : ce n'est pas la chair et le sang qui t'ont révélé cela, mais mon Père qui est aux cieux.
> 18 Et moi, je te le déclare : Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église ; et la puissance de la Mort ne l'emportera pas sur elle.
> 19 Je te donnerai les clés du royaume des Cieux : tout ce que tu auras lié sur la terre sera lié dans les cieux, et tout ce que tu auras délié sur la terre sera délié dans les cieux. »
> 20 Alors, il ordonna aux disciples de ne dire à personne que c'était lui le Christ.

Je l'admets sans peine, le passage est très clair.

b) Le silence de Marc et Luc lorsqu'ils racontent le même épisode

Toutefois, voici comment Marc et Luc rapportent ***le même*** événement :

- *Marc*., ch. VIII, v. 27-30 :

> 27 Jésus s'en alla, ainsi que ses disciples, vers les villages situés aux environs de Césarée-de-Philippe. Chemin faisant, il interrogeait ses disciples : « Au dire des gens, qui suis-je ? »
> 28 Ils lui répondirent : « Jean le Baptiste ; pour d'autres, Élie ; pour d'autres, un des prophètes. »
> 29 Et lui les interrogeait : « Et vous, que dites-vous ? Pour vous, qui suis-je ? » Pierre, prenant la parole, lui dit : « Tu es le Christ. »
> 30 Alors, il leur défendit vivement de parler de lui à personne.

- *Luc*., ch. IX, v. 18-21 :

> 18 En ce jour-là, Jésus était en prière à l'écart. Comme ses disciples étaient là, il les interrogea : « Au dire des foules, qui suis-je ? »
> 19 Ils répondirent : « Jean le Baptiste ; mais pour d'autres, Élie ; et pour d'autres, un prophète d'autrefois qui serait ressuscité. »
> 20 Jésus leur demanda : « Et vous, que dites-vous ? Pour vous, qui suis-je ? » Alors Pierre prit la parole et dit : « Le Christ, le Messie de Dieu. »
> 21 Mais Jésus, avec autorité, leur défendit vivement de le dire à personne,

Sachant que la création d'une Église aurait été un aspect essentiel de la mission du Christ, il est invraisemblable que Marc et Luc aient « oublié » de retranscrire ce passage capital de la conversation.

c) Les explications peu convaincantes de l'exégète Marie-Joseph Lagrange

Soucieux de comprendre, j'ai consulté l'œuvre de Marie-Joseph Lagrange, un exégète et théologien catholique, fondateur de l'École biblique et archéologique française de Jérusalem et de la *Revue biblique*. Mort en 1938, neuf ans auparavant, il avait laissé un commentaire développé et corrigé de l'évangile selon saint Marc (plus de 600 pages). Pour expliquer le silence de Marc et de Luc, il écrit[238] : « *Si l'on admet que Marc suivait la catéchèse de Pierre, on peut attribuer à l'humilité de l'apôtre l'omission des paroles louangeuses ; c'est l'opinion d'Eusèbe.* » Opinion puérile assurément. A supposer que Pierre deviendrait humble et que le Seigneur — sachant tout, même l'avenir — ait jugé cette humilité légitime, alors Il l'aurait entretenu de sa vocation seul-à-seul. S'Il a jugé bon de parler en présence des autres, c'est parce que la mission de Pierre était suffisamment importante, capitale même, pour être révélée publiquement. On le comprend : Pierre serait le chef de l'Église, possesseur des clés du royaume des Cieux, chargé de lier et de délier ! Ce n'est pas le genre de statut que l'on cache.

Conscient, selon tout probabilité, du peu de force de l'opinion d'Eusèbe, Marie-Joseph Lagrange avance une autre explication :

> Même en connaissant l'investiture de Pierre, Marc a pu préférer n'en pas parler, parce que son but n'est pas d'insister sur l'organisation de l'Église, mais sur la carrière et la mission de Jésus. Spécialement ici, voulant opposer à l'idée fausse qui pouvait être contenue dans le mot de Messie, la vraie destinée du Fils de l'homme, il n'accueille aucun détail qui pourrait distraire la pensée et affaiblir l'effet relativement à Jésus [*Id*.].

Déjà, il est absurde de croire qu'un lecteur pourrait avoir la pensée « distraite », ce qui affaiblirait un « effet ». La lecture n'est ni une conversation, ni une conférence. Ensuite, il n'était pas question, ici, de « *l'organisation de l'Église* », comme le prétend l'auteur, mais de sa ***création***, ce qui était précisément le centre de la mission de Jésus. Sachant que c'est le seul endroit qui en parle

238 Père Marie-Joseph Lagrange, *Évangile selon saint Marc* (Librairie Lecoffre, 1929), p. 216.

— contrairement à ceux où Jésus est reconnu comme le Messie ou le Fils de Dieu[239] —, Marc ne pouvait l'omettre. L'explication de Marie-Joseph Lagrange n'a donc aucune valeur.

Reste à expliquer le silence de Luc. L'auteur assène : « *Luc s'est contenté de ce qu'il lisait dans Marc* » (*Id*.). Pardon ! L'Église affirme que les évangélistes écrivaient sous l'inspiration du Saint-Esprit. Sachant que, d'après Elle, Matthieu et Jean ont clairement révélé la mission de Pierre, alors pourquoi le Saint-Esprit n'a-t-il pas aussi guidé Luc et Marc ? Pourquoi ne pas les avoir repris au moment où ils allaient commettre un oubli essentiel ?

4°) La leçon tirée des Actes des Apôtres et des Épîtres de Paul

Un autre fait, à mon avis, démontre que Jésus n'a fondé aucune église. Il s'agit des dissensions, au premier siècle, entre Paul et la communauté apostolique. Les questions portaient avant tout sur des problème de discipline. Parfois aussi sur la Foi. Dans sa première lettre aux Corinthiens, par exemple, saint Paul semblait ne pas croire en la résurrection de la chair[240]. Ces tiraillements sont perceptibles lorsqu'on lit les Épîtres de Paul et le *Livre des Actes des Apôtres*. Or, un fait surprenant s'en dégage : l'autorité du Christ est quasiment absente. Ni à Jérusalem, ni à Antioche on ne l'invoque. Alfred Loisy écrit[241] : « *Le fondateur présumé du christianisme ne compte pas dans ce débat où se joue l'avenir de la religion* ». C'est incontestable et, à mes yeux, cela confirme que Jésus n'avait fondé aucune église. S'il apparaît, c'est comme moraliste (on l'invoque, par exemple, sur la question du divorce), crucifié, ressuscité et véhicule de l'Esprit-Saint. Pas comme fondateur d'une structure ecclésiale.

Ma conclusion : croyant en l'imminence de la venue du royaume des Cieux, Jésus n'a fondé aucune église

A mes yeux, la conclusion s'impose : dans l'évangile selon saint Matthieu, le passage a été ajouté tardivement, pour faire croire que Jésus aurait instauré une église avec Pierre pour chef. Voilà pourquoi ni Marc, ni Luc, ni Jean ne le mentionnent.

Rien donc, dans les quatre évangiles, ne vient démontrer que Jésus aurait fondé une église. Au contraire, tout laisse croire que les premiers chrétiens étaient persuadés de l'imminence de la fin des temps ; en conséquence, ils se souciaient nullement des siècles à venir.

Lorsque, toutefois, les temps eurent passé sans que le royaume des Cieux ne vint, il fallut bâtir une structure de plus en plus organisée. Les évangiles de Matthieu et de Jean furent alors modifiés en conséquence.

Dernière remarque : l'évangile selon saint Matthieu comporte un passage qui parle d'une Église. C'est au dix-huitième chapitre :

> 15 Si ton frère a commis un péché contre toi, va lui faire des reproches seul à seul. S'il t'écoute, tu as gagné ton frère.
> 16 S'il ne t'écoute pas, prends en plus avec toi une ou deux personnes afin que toute l'affaire soit réglée sur la parole de deux ou trois témoins.

239 *Jn*, I, 50 ; IV, 26 ; X, 24... et XI, 47 ; *Mt*., IV, 3 ; XXVI, 63...

240 « *ce qui est semé corps physique ressuscite corps spirituel ; car s'il existe un corps physique, il existe aussi un corps spirituel […] Je le déclare, frères : la chair et le sang sont incapables de recevoir en héritage le royaume de Dieu, et ce qui est périssable ne reçoit pas en héritage ce qui est impérissable […] et cela en un instant, en un clin d'œil, quand, à la fin, la trompette retentira. Car elle retentira, et les morts ressusciteront, impérissables, et nous, nous serons transformés.* » (*I Co*., XV, 44, 50 et 52).

241 Alfred Loisy, *Jésus et la tradition évangélique* (Émile Nourry, 1910), p. 34.

> 17 S’il refuse de les écouter, dis-le à l’assemblée de l’Église ; s’il refuse encore d’écouter l’Église, considère-le comme un païen et un publicain.
> 18 Amen, je vous le dis : tout ce que vous aurez lié sur la terre sera lié dans le ciel, et tout ce que vous aurez délié sur la terre sera délié dans le ciel.

Dans ce passage, l'Église considérée comme une simple assemblée, sans hiérarchie, ni ordre, ni sacrements... On ne saurait donc l'invoquer pour affirmer que Jésus aurait fondé l'Église catholique.

V. La Naissance miraculeuse de Jésus

La divinité de Jésus serait démontrée en premier lieu par sa naissance miraculeuse. Les quatre évangiles devraient donc la décrire longuement. Or, Jean et Marc restent muet à son propos. Voilà qui surprend. Mais passons et considérons les deux autres évangélistes.

1°) Marie et Joseph étaient-ils donc si fermés aux signes les plus évidents ?

a) Un ange prévient Marie qu'elle sera enceinte miraculeusement...

Dans le première chapitre de son évangile, Luc décrit ainsi l'annonce de la conception miraculeuse de Jésus :

> 26 Le sixième mois, l'ange Gabriel fut envoyé par Dieu dans une ville de Galilée, appelée Nazareth,
> 27 à une jeune fille vierge, accordée en mariage à un homme de la maison de David, appelé Joseph ; et le nom de la jeune fille était Marie.
> 28 L'ange entra chez elle et dit : « Je te salue, Comblée-de-grâce, le Seigneur est avec toi. »
> 29 À cette parole, elle fut toute bouleversée, et elle se demandait ce que pouvait signifier cette salutation.
> 30 L'ange lui dit alors : « Sois sans crainte, Marie, car tu as trouvé grâce auprès de Dieu.
> 31 Voici que tu vas concevoir et enfanter un fils ; tu lui donneras le nom de Jésus.
> 32 Il sera grand, il sera appelé Fils du Très-Haut ; le Seigneur Dieu lui donnera le trône de David son père ;
> 33 il régnera pour toujours sur la maison de Jacob, et son règne n'aura pas de fin. »
> 34 Marie dit à l'ange : « Comment cela va-t-il se faire puisque je ne connais pas d'homme ? »
> 35 L'ange lui répondit : « L'Esprit Saint viendra sur toi, et la puissance du Très-Haut te prendra sous son ombre ; c'est pourquoi celui qui va naître sera saint, il sera appelé Fils de Dieu.
> 36 Or voici que, dans sa vieillesse, Élisabeth, ta parente, a conçu, elle aussi, un fils et en est à son sixième mois, alors qu'on l'appelait la femme stérile.
> 37 Car rien n'est impossible à Dieu. »
> 38 Marie dit alors : « Voici la servante du Seigneur ; que tout m'advienne selon ta parole. » Alors l'ange la quitta [...]
> 46 Marie dit alors : « Mon âme exalte le Seigneur,
> 47 exulte mon esprit en Dieu, mon Sauveur !
> 48 Il s'est penché sur son humble servante ; désormais tous les âges me diront bienheureuse.
> 49 Le Puissant fit pour moi des merveilles ; Saint est son nom ! »

b) … mais il ne prévient pas Joseph son (futur) époux

Passons au premier chapitre de l'évangile selon saint Matthieu :

> 18 […] voici comment fut engendré Jésus Christ : Marie, sa mère, avait été accordée en mariage à Joseph ; avant qu'ils aient habité ensemble [la version grecque dit : « *avant qu'ils eussent été ensemble* »], elle fut enceinte par l'action de l'Esprit Saint.
> 19 Joseph, son époux, qui était un homme juste, et ne voulait pas la dénoncer publiquement, décida de la renvoyer en secret.
> 20 Comme il avait formé ce projet, voici que l'ange du Seigneur lui apparut en songe et lui dit : « Joseph, fils de David, ne crains pas de prendre chez toi Marie, ton épouse, puisque l'enfant qui est engendré en elle vient de l'Esprit Saint ;
> 21 elle enfantera un fils, et tu lui donneras le nom de Jésus (c'est-à-dire : Le-Seigneur-sauve), car c'est lui qui sauvera son peuple de ses péchés. »
> 22 Tout cela est arrivé pour que soit accomplie la parole du Seigneur prononcée par le prophète :
> 23 Voici que la Vierge concevra, et elle enfantera un fils ; on lui donnera le nom d'Emmanuel, qui se traduit : « Dieu-avec-nous »
> 24 Quand Joseph se réveilla, il fit ce que l'ange du Seigneur lui avait prescrit : il prit chez lui son épouse,
> 25 mais il ne s'unit pas à elle, jusqu'à ce qu'elle enfante un fils, auquel il donna le nom de Jésus.

Notez la différence : chez Luc, l'ange intervient avant que Marie ne soit enceinte. Chez Matthieu, il prévient Joseph alors que Marie porte déjà l'enfant depuis un certain temps. Sachant qu'il ne peut s'agir d'un même événement, il est étonnant qu'une fois informée, Marie n'ait pas prévenu Joseph, afin, déjà, d'éviter de se retrouver dans une situation déshonorante. La question n'est pas illégitime. En effet, l'auteur d'un évangile apocryphe, le Protoévangile de Jacques, essaie de trouver une explication au silence incompréhensible de la futur mère : il raconte qu'après avoir été avertie par l'ange, Marie aurait... oublié[242]. Si l'on refuse d'accorder foi à la version du Protoévangile de Jacques, alors il faut croire que la future mère du Christ n'a pas osé ou pas pu prévenir Joseph (soit par timidité, soit parce que ce dernier était absent). Pourquoi pas ? Mais dans ce cas, il est encore plus étonnant qu'après avoir averti Marie, l'ange n'ait pas averti Joseph. Comment expliquer que ce dernier ait été laissé dans l'ignorance, puisqu'il songea à chasser sa future épouse ? Dieu aime-t-il voir ses créatures plongées dans des affres qu'elles n'ont pas méritées ?

c) Le recensement romain qui fait naître Jésus à Bethléem : une énigme historique

Revenons à l'évangile selon saint Luc. Il raconte[243] :

> En ces jours-là, parut un édit de l'empereur Auguste, ordonnant de recenser toute la terre — ce premier recensement eut lieu lorsque Quirinius était gouverneur de Syrie. Et tous allaient se faire recenser, chacun dans sa ville d'origine. Joseph, lui aussi, monta de Galilée, depuis la ville de Nazareth, vers la Judée, jusqu'à la ville de David appelée Bethléem. Il était en effet de la maison et de la lignée de David.

242 « *Et voici qu'un ange debout devant [Marie] disait : "Ne crains pas, Marie, tu as trouvé grâce devant le Maître de toute chose. Tu concevras de son Verbe […]" Pleine de joie, Marie se rendit chez sa parente Élisabeth et frappa à la porte. En l'entendant, Élisabeth […] courut à la porte, ouvrit, et la bénit en ces termes : "Comment se fait-il que la mère de mon Seigneur vienne à moi ? Car vois-tu, l'enfant a tressailli et t'a bénie." Or Marie avait oublié les mystères dont avait parlé l'ange Gabriel. Elle leva les yeux au ciel et dit : "Qui suis-je, pour que toutes les femmes de la terre me proclament bienheureuse ?" Et elle demeura trois mois chez Élisabeth. Et de jour en jour son sein s'arrondissait. Inquiète, elle regagna sa maison et elle se cachait des fils d'Israël. Elle avait seize ans, quand s'accomplirent ces mystères.* » (Protoévangile de Jacques, chapitres 11 et 12. Une version est consultable en ligne : https://livres-mystiques.com/partieTEXTES/Apocryphes/protevan.html)

243 *Lc*., II, 1-4.

Seul Luc évoque cette histoire. Pourquoi ? Parce qu'elle est fausse. Pour plusieurs raisons. Déjà, les recensements organisés par les Romains servaient à collecter l'impôt : le gens se faisaient donc inscrire là où ils résidaient, ce qui permettait en outre de contrôler l'exactitude de la déclaration[244].

Dira-t-on que les Romains avaient adopté la coutume juive qui, elle, prévoyait un recensement sur le lieu de naissance ? Dans ce cas, Joseph aurait certainement effectué le déplacement seul, car les recensements juifs ne concernaient que les hommes[245]. Si, donc, les Romains avaient organisé un recensement de type juif, Joseph aurait assurément laissé Marie à la maison, sous la protection de voisines qui l'assisteraient lors de l'accouchement.

Mais l'argument le plus fort contre Luc est le suivant : aucun recensement général n'a été organisé à l'époque de la naissance du Christ. Dans ses chroniques, Flavius Joseph parle d'un dénombrement organisé après la mort du roi Hérode et la déposition du son fils Archelaus, c'est-à-dire une dizaine d'années après la venue au monde de Jésus[246]. C'est à cette occasion qu'eut lieu la révolte menée par Judas le Galiléen.

Quant aux sources romaines (Suétone, Dion Cassius et le monument d'Ancyre), aucune ne parle d'un recensement qui aurait été décidé par Auguste. Dans un livre consacré à la question, *Du recensement opéré au moment de la naissance du Christ*, un auteur chrétien le reconnaît[247]. Mais il fournit une explication savoureuse. Sachant que d'après la *Genèse*, au Paradis, Adam avait recensé tous les animaux de la terre en les nommant, il écrivit[248] : « *Le sauveur du monde* [le "second Adam céleste"] *devait par principe naître en même temps que, par un recensement général de l'empire, Auguste devenait le nouvel Adam terrestre* ». Et l'auteur d'asséner[249] : « *Après cela, faut-il encore s'inquiéter de l'objection qui nous est opposée, selon laquelle aucune source historique digne de confiance, soit contemporaine, soit postérieure, ne mentionne ce recensement général ?* » Je passe sur ces raisonnements délirants.

Pourquoi Luc a-t-il inventé cet épisode ? Parce que dans son évangile, Joseph et Marie résidaient à Nazareth. Or, pour être le Messie, Jésus devait naître à Bethléem, conformément à la

244 Cette réalité transparaît dans l'ouvrage déjà cité la *Légende dorée* ; l'auteur écrit qu'aux termes du recensement ordonné par César Auguste : « *tous les hommes de son empire [eurent] à se rendre dans la ville ou le village d'où ils étaient originaires, et à remettre au gouverneur de la province un denier d'argent, en signe de soumission à l'empire romain.* » (Jacques de Voragine, *La Légende dorée, traduite du latin d'après les plus anciens manuscrits* [Paris : Librairie Académique Perrin, 1910], p. 38). On ne voit vraiment pas pourquoi les gens auraient dû parcourir des kilomètres pour aller donner un seul denier en signe de soumission ; une telle opération aurait en outre désorganisé totalement le pays.

245 « *Ainsi Yahvé avait-il dit à Moïse : "Quand tu dénombreras les fils d'Israël pour le recensement, chacun d'eux donnera au Seigneur le prix de la rançon pour sa vie : ainsi, aucun fléau ne les frappera lors du recensement. Voici ce que donnera tout homme soumis au recensement : un demi-sicle, selon le sicle du sanctuaire à vingt guéras par sicle, comme contribution pour le Seigneur. Tout homme de vingt ans et plus qui viendra se faire recenser s'acquittera de la contribution pour le Seigneur.*" »(*Exode*, XXX, 12-14). Au chapitre XXXVIII, on lit : « *Argent provenant des personnes recensées de la communauté : cent talents et mille sept cent soixante-quinze sicles, en sicles du sanctuaire, soit un béqua par tête ou un demi-sicle, en sicles du sanctuaire, pour tout homme passant au recensement, âgé de vingt ans et plus, soit six cent trois mille cinq cent cinquante hommes.* » (v. 25-26).

246 *Histoire des Juifs*, *écrite par Flavius Joseph, sous le titre de : « Antiquitez judaïques »,* traduite du grec par Mgr Arnaud d'Andilly (Schippers & Wetstein, Amsterdam, 1681) Livre XVIII, ch. I, dans cette édition : p. 415, col. B.

247 Philipp Eduard Huschke, *Über den zur Zeit der Geburt Jesu Christi gehaltenen Census* (Ferdinand Hirt, Breslau, 1840), p. 36.

248 *Ibid*., p. 35.

249 *Ibid*., p. 36.

prophétie de Michée[250] : « *Et toi, Bethléem Éphrata, le plus petit des clans de Juda, c'est de toi que sortira pour moi celui qui doit gouverner Israël.* » Pour que Joseph et Marie aillent à Bethléem, Luc inventa donc un recensement qui aurait eu lieu à cette époque sous le gouverneur Quirinius[251].

d) Marie et Joseph n'ont pas compris qui était Jésus

L'enfant vient donc au monde dans une étable. Au deuxième chapitre de son évangile, Luc poursuit :

> 08 Dans la même région, il y avait des bergers qui vivaient dehors et passaient la nuit dans les champs pour garder leurs troupeaux.
> 09 L'ange du Seigneur se présenta devant eux, et la gloire du Seigneur les enveloppa de sa lumière. Ils furent saisis d'une grande crainte.
> 10 Alors l'ange leur dit : « Ne craignez pas, car voici que je vous annonce une bonne nouvelle, qui sera une grande joie pour tout le peuple :
> 11 Aujourd'hui, dans la ville de David, vous est né un Sauveur qui est le Christ, le Seigneur.
> 12 Et voici le signe qui vous est donné : vous trouverez un nouveau-né emmailloté et couché dans une mangeoire. »
> 13 Et soudain, il y eut avec l'ange une troupe céleste innombrable, qui louait Dieu en disant :
> 14 « Gloire à Dieu au plus haut des cieux, et paix sur la terre aux hommes, qu'Il aime. »
> 15 Lorsque les anges eurent quitté les bergers pour le ciel, ceux-ci se disaient entre eux : « Allons jusqu'à Bethléem pour voir ce qui est arrivé, l'événement que le Seigneur nous a fait connaître. »
> 16 Ils se hâtèrent d'y aller, et ils découvrirent Marie et Joseph, avec le nouveau-né couché dans la mangeoire.
> 17 Après avoir vu, ils racontèrent ce qui leur avait été annoncé au sujet de cet enfant.
> 18 Et tous ceux qui entendirent s'étonnaient de ce que leur racontaient les bergers.
> 19 Marie, cependant, retenait tous ces événements et les méditait dans son cœur.
> 20 Les bergers repartirent ; ils glorifiaient et louaient Dieu pour tout ce qu'ils avaient entendu et vu, selon ce qui leur avait été annoncé.

Avec tous ces événements survenus depuis la conception de l'enfant, Marie et Joseph ne peuvent ignorer qu'il s'agit du Sauveur tant attendu et envoyé par Dieu. Mais voici ce qu'on lit dans la suite :

> 41 Chaque année, les parents de Jésus se rendaient à Jérusalem pour la fête de la Pâque.
> 42 Quand il eut douze ans, ils montèrent en pèlerinage suivant la coutume.
> 43 À la fin de la fête, comme ils s'en retournaient, le jeune Jésus resta à Jérusalem à l'insu de ses parents.
> 44 Pensant qu'il était dans le convoi des pèlerins, ils firent une journée de chemin avant de le chercher parmi leurs parents et connaissances.
> 45 Ne le trouvant pas, ils retournèrent à Jérusalem, en continuant à le chercher.
> 46 C'est au bout de trois jours qu'ils le trouvèrent dans le Temple, assis au milieu des docteurs de la Loi : il les écoutait et leur posait des questions,
> 47 et tous ceux qui l'entendaient s'extasiaient sur son intelligence et sur ses réponses.
> 48 En le voyant, ses parents furent frappés d'étonnement, et sa mère lui dit : « Mon enfant, pourquoi nous as-tu fait cela ? Vois comme ton père et moi, nous avons souffert en te cherchant ! »
> 49 Il leur dit : « Comment se fait-il que vous m'ayez cherché ? Ne saviez-vous pas qu'il me faut être chez mon Père ? »
> 50 **Mais ils ne comprirent pas ce qu'il leur disait** [souligné par moi].
> 51 Il descendit avec eux pour se rendre à Nazareth, et il leur était soumis. Sa mère gardait dans son cœur tous ces événements.

250 *Michée*, ch. V, v. 1

251 Sur cette question, voir David Strauss, *Vie de Jésus, ou Examen critique de son histoire* (Paris : Librairie Philosophique De Ladrange, 1853), tome I, p. 236 et s.

Comment expliquer qu'après tous les miracles ayant accompagné la conception et la naissance de Jésus, et qu'avec les mystères révélés au père (putatif), ni Marie ni Joseph n'aient compris ce qu'Il leur disait ? C'est tout simplement incroyable !

Je note que sur cette question, l'auteur de la volumineuse *Explication suivie des quatre évangiles* passe très rapidement. Il cite tout d'abord saint Bède qui hasardait l'explication suivante[252] : « [Marie et Joseph] *ne comprirent pas ce qu'il venait de leur dire de sa divinité.* » Pourtant, l'ange Gabriel aurait dit à Marie[253] : « *tu vas concevoir et enfanter un fils […] il sera appelé Fils du Très-Haut ; le Seigneur Dieu lui donnera le trône de David son père ; il régnera pour toujours sur la maison de Jacob, et son règne n'aura pas de fin.* ». N'était-ce pas assez clair ? L'auteur cite ensuite Origène[254] :

> [Marie et Joseph] ignoraient si par ces paroles : « Aux choses qui regardent le service de mon Père, » il voulait parler du temple, ou si ces paroles renfermaient un sens plus élevé, d'une utilité plus immédiate, car chacun de nous, s'il est bon et vertueux, devient la demeure et comme le siège de Dieu le Père ; et si nous sommes la demeure et le siège de Dieu nous avons Jésus au milieu de nous.

Par la suite, cette explication qui invoquait un prétendu sens caché aux paroles de Jésus fut développée. Au XX^e^ siècle, dans un ouvrage fouillé sur l'évangile selon saint Luc, le commentateur Marie-Joseph Lagrange prétendit justifier l'incompréhension des parents, en invoquant les « *profondeurs insondables* » du mystère que portait Jésus[255]. Pourtant, l'affaire était ici très simple : Fils de Dieu, Jésus était dans le Temple à s'entretenir des choses de la Foi avec les docteurs de la Loi. Quoi de plus aisé à comprendre pour Marie et pour Joseph ?

En 1958, l'auteur de la *Synopse des quatre évangiles* délaissa les explications de Marie-Joseph Lagrange. Pourtant, son travail s'appuyait sur cet exégète. Il se contenta de résumer en quelques lignes[256] :

> Jésus Fils éternel de Dieu, incarné pour nous sauver, restait au Temple pour accomplir la volonté mystérieuse de son Père, et, sûr de la Foi et de la confiance de ses parents, il les préparait ainsi à « comprendre » la nécessité généreuse des perspectives douloureuses ouvertes déjà par la prophétie de Siméon.

Cette nouvelle explication pose toutefois une question : si, vraiment, Marie et Joseph avaient eu foi et confiance en Dieu, sachant que Jésus était son Fils, alors ils ne se seraient pas inquiétés.

---

252 *La chaîne d'or : Explication des quatre évangiles par le docteur angélique saint Thomas d'Aquin*, traduction nouvelle par l'abbé J.-M. Péronne (Librairie Louis Vivès, Paris, 1868), tome V, p. 138.

253 *Lc*., I, 31-33.

254 *La chaîne d'or*..., déjà cité, tome V, p. 138-139.

255 « *Ce verset* [où Luc soligne l'incompréhension des parent de Jésus] *a beaucoup embarrassé la piété des exégètes, en particulier de Cajetan, qui a cru qu'il s'appliquait aux auditeurs, non aux interlocuteurs, ou tout au plus à Joseph. La difficulté c'est que Marie du moins connaissait bien la conception miraculeuse de Jésus, et la parole de Jésus avait déjà été précédée de celle des bergers, de Siméon et d'Anne […]. Luc qui nous a mis au courant du mystère veut simplement montrer qu'il contenait des profondeurs insondables. A mesure qu'il se déroulait, il dépassait l'intelligence qu'en avaient ceux même auxquels il était confié. Si jésus sur la Croix a dû subir l'abandon de son Père, pourquoi l'âme n'aurait-elle pas connu des épreuves mystérieuses qui la plongeaient dans une sorte d'obscurité ? Peut-être cependant Luc n'aurait pas écrit cette phrase, si l'on n'en avait recueilli l'expression de la bouche de Marie. Au moment où la mère de Jésus rappelait aux premiers chrétiens les souvenirs qu'elle avait conservés dans son cœur, elle pouvait bien dire que dans ces premiers et heureux temps elle n'avait pas compris tout ce que comportait la nature et la mission de son Fils. Pourquoi avait-il dû se séparer d'eux pour être chez son père ? Première douleur imposée à la Mère, qui en présageait bien d'autres.* » (Révérend père Marie-Joseph Lagrange, *Évangile selon Saint Luc*, déjà cité, édition, de 1941, p. 97-98, note 51).

256 Révérend père Ceslas Lavergne, *Synopse des Quatre évangiles en français*..., déjà cité, p. 34-35, note 14.

Pourtant, Marie lui dit[257] : « *nous avons souffert en te cherchant !* » J'en déduis qu'ils ignoraient que Jésus était le Fils de Dieu. D'où leur inquiétude et, surtout, leur incompréhension quand Il répondit qu'Il lui fallait être chez son Père.

Il est intéressant de souligner qu'Origène avait vu la difficulté. Aussi avait-il expliqué[258] :

> Mais pourquoi [Marie et Joseph] le cherchaient-ils ? Craignaient-ils qu'Il n'eût péri ou qu'Il se fût égaré ? Loin de nous cette pensée. Comment auraient-ils pu craindre la perte de cet enfant dont ils connaissaient la divinité ? Lorsque vous lisez les saintes Écritures, vous cherchez avec une certaine peine à en découvrir le sens, ce n'est pas, sans doute, que vous pensiez que la divine Écriture puisse renfermer des erreurs ou des choses dites au hasard ; mais vous désirez trouver la vérité qui est cachée sous l'écorce de la lettre. C'est ainsi que Marie et Joseph cherchaient l'enfant Jésus, en craignant que peut-être il ne les eût quittés et ne fût remonté dans les cieux, pour en descendre de nouveau lorsqu'il le jugerait à propos.

Dans cette nouvelle explication, Marie et Joseph avaient si bien compris la divinité de Jésus qu'ils le pensaient même capable de faire un petit tour au ciel avant de revenir ! Mais dans ce cas, pourquoi n'ont-ils pas compris la réponse que leur fit Jésus ?

On le voit, quelle que soit l'explication envisagée, on butte sur une contradiction. D'où l'embarras des exégètes.

2°) Dieu cache au monde l'arrivée du Rédempteur

a) Catholiques et Juifs à propos des prophéties concernant le Messie

Si Dieu semble avoir caché la divinité de son Fils à ses propres parents, il a davantage caché au monde la naissance du Rédempteur. Les catholiques n'ont cessé de reprocher aux Juifs leur aveuglement à propos du Messie : ils l'attendaient sous une figure glorieuse et puissante. L'abbé Gosselin écrit[259] :

> Les hommes s'attendaient à voir venir le Rédempteur dans un appareil plus magnifique que la gloire de Salomon, et ils se trompaient en cela. S'ils avaient étudié ou compris les Saintes Écritures, ils auraient su qu'il devaient naître pauvre et humble.

Neuf lignes plus haut toutefois, il mentionne (sans le citer) un verset de la *Genèse* qui aurait annoncé le Messie. C'est la seule référence qu'il donne : « *Genèse*, XLIX, 10 ». Que dit ce verset ? Voici : « *Le sceptre royal n'échappera pas à Juda, ni le bâton de commandement, à sa descendance, jusqu'à ce que vienne celui à qui le pouvoir appartient, à qui les peuples obéiront.* » L'abbé Gosselin aurait pu citer aussi (je souligne) :

- *Jérémie*, XXIII, 5 :

> Voici venir des jours — oracle du Seigneur —, où je susciterai pour David un Germe juste : **il régnera en vrai roi**, il agira avec intelligence, il exercera dans le pays le droit et la justice.

- *Psaume* LXXI, 1, 7-11 :

> Dieu, donne au roi tes pouvoirs, à ce fils de roi ta justice. En ces jours-là, fleurira la justice, grande paix jusqu'à la fin des lunes ! Qu'il domine de la mer à la mer, et du Fleuve jusqu'au bout de la

257 *Lc*., II, 48
258 *La chaîne d'or*..., déjà cité, tome V, p. 138.
259 Abbé David Gosselin, *Le Code Catholique*, déjà cité, p. 167.

> terre ! **Des peuplades s'inclineront devant lui, ses ennemis lécheront la poussière.** Les rois de Tarsis et des Îles apporteront des présents. Les rois de Saba et de Seba feront leur offrande. **Tous les rois se prosterneront devant lui, tous les pays le serviront.**

- *Isaïe*, IX, 5-6 :

> Oui, un enfant nous est né, un fils nous a été donné ! **Sur son épaule est le signe du pouvoi**r […]
> Et le pouvoir s'étendra, et **la paix sera sans fin pour le trône de David** et pour son règne qu'il établira, qu'il affermira sur le droit et la justice dès maintenant et pour toujours.

- *Aggée*, II, 6-9 :

> Encore un peu de temps — déclare le Seigneur de l'univers —, et je vais ébranler le ciel et la terre, la mer et la terre ferme. **Je vais mettre en branle toutes les nations, leurs trésors afflueront ici, et j'emplirai de gloire cette Maison** — déclare le Seigneur de l'univers. L'argent est à moi, l'or est à moi — oracle du Seigneur de l'univers. **La gloire future de cette Maison surpassera la première** [...]

- Ou encore *Zacharie*, XIV, 3-21 :

> Alors le Seigneur sortira pour combattre avec les nations, comme lorsqu'il combat au jour de la bataille. Ses pieds se poseront, ce jour-là, sur le mont des Oliviers qui est en face de Jérusalem, à l'orient. Et le mont des Oliviers se fendra par le milieu, d'est en ouest ; il deviendra une immense vallée. Une moitié de la montagne reculera vers le nord, et l'autre vers le sud […] **Alors le Seigneur deviendra roi sur toute la terre** ; ce jour-là, le Seigneur sera unique, et unique, son nom […] Et voici le fléau dont **le Seigneur frappera tous les peuples qui auront combattu contre Jérusalem** : **il fera pourrir la chair de chacun quand il sera encore debout sur ses pieds ; ses yeux pourriront dans leurs orbites, sa langue pourrira dans sa bouche** […] Juda aussi combattra avec Jérusalem. **Les richesses de toutes les nations d'alentour seront rassemblées, or, argent, vêtements, en énorme quantité** […] Alors tous les survivants des nations qui auront marché contre Jérusalem monteront année après année se prosterner devant le Roi Seigneur de l'univers, et célébrer la fête des Tentes. Mais pour les familles de la terre qui ne monteront pas se prosterner à Jérusalem devant le Roi Seigneur de l'univers, la pluie ne tombera pas […] Tel sera le châtiment de l'Égypte et le châtiment de toutes les nations qui ne monteront pas célébrer la fête des Tentes.

Je pourrai multiplier les citations de ce genre[260]. Ceux qui lisaient cela n'avaient-ils pas raison d'attendre un Messie puissant ?

Alors certes, Isaïe prévoyait aussi[261] :

> Qui aurait cru ce que nous avons entendu ? Le bras puissant du Seigneur, à qui s'est-il révélé ?
> Devant lui, le serviteur a poussé comme une plante chétive, une racine dans une terre aride ; il était sans apparence ni beauté qui attire nos regards, son aspect n'avait rien pour nous plaire. Méprisé, abandonné des hommes, homme de douleurs, familier de la souffrance, il était pareil à celui devant qui on se voile la face ; et nous l'avons méprisé, compté pour rien.

De même, Zacharie[262] : « *Voici ton roi qui vient à toi : il est juste et victorieux, pauvre et monté sur un âne, un ânon, le petit d'une ânesse.* »

260 *Ezéchiel*, XXXVII, 24 et s ; *Joël*, IV, 20 ; *Isaïe*, II, LX et LXI ; *Michée*, IV ; *Amos*, IX, *Jérémie*, XXIII, etc.
261 *Is*., LIII, 1-3.
262 *Zacharie*, IX, 9.

Mais c'est toujours le problème avec la *Bible* : on y trouve tout et son contraire. La lecture et l'étude de l'Écriture sainte obscurcit donc davantage qu'elle n'éclaire. Par conséquent, l'abbé Gosselin est bien malvenu d'accuser les hommes de n'avoir pas étudié ou d'avoir mal compris les Saintes Écritures. Au contraire, c'est pour les avoir trop scrutées que les Juifs étaient perdus... Mais comment expliquer que Yahvé ait annoncé le Sauveur au moyen de quelques prophéties contradictoires, perdues dans un fatras d'histoires ou d'historiettes ? A cela, un pasteur protestant répondait[263] :

> En nous donnant la *Bible*, Dieu n'a pas voulu, par des motifs dignes de sa sagesse et de sa bonté, que les révélations y fussent disposées avec la régularité triste et froide que doivent s'imposer les sciences humaines. La *Bible* n'est point arrangée selon un ordre méthodique de matières, de faits ou de dates ; c'eût été une science, non une révélation. Dieu y a mis la vérité ; il a laissé à l'esprit humain le soin d'y trouver l'ordre.

Autrement dit : Dieu nous accorde une révélation car notre raison serait impuissante à tout découvrir, mais il la rend obscure en nous la livrant dans le désordre le plus complet. Le pasteur y voit une marque de sagesse et de bonté ; pour ma part, j'y vois un Dieu qui, comme toujours, agit au rebours de la logique la plus élémentaire.

b) Le Messie précédé par Élie : une prophétie claire mais dont Dieu cache la réalisation

Mais il y a plus déroutant encore. D'après le prophète Malachie, Élie devrait précéder la venue du Messie[264]. Or, celui qui vint s'appelait Jean, Jean le Baptiste[265]. Voilà pourquoi des Pharisiens envoyèrent des prêtres et des lévites interroger Jean-Baptiste afin de savoir s'il était Élie. Mais il répondit négativement[266]. Jean ayant nié être Élie, on comprend donc pourquoi les Juifs refuseraient de croire que le Messie puisse arriver à sa suite.

Certes, plus tard, le Christ aurait déclaré que Jean-Baptiste était Élie[267]. Mais ayant reçu un démenti de la bouche même de l'intéressé, cette affirmation n'avait aucun poids.

On m'objectera que par la suite, lors du miracle de la Transfiguration, Élie apparut pendant que Dieu témoignait en faveur de son Fils Jésus. L'évangile selon saint Marc rapporte[268] :

---

263 Anathase Conquerel, *Histoire sainte et analyse de la Bible* (Paris : Cherbuliez et Cie, 1842), p. v.

264 « *Voici que j'envoie mon messager pour qu'il prépare le chemin devant moi ; et soudain viendra dans son Temple le Seigneur que vous cherchez. Le messager de l'Alliance que vous désirez, le voici qui vient, – dit le Seigneur de l'univers [...]. Voici que je vais vous envoyer Élie le prophète, avant que vienne le jour du Seigneur, jour grand et redoutable.* » (*Malachie*, III, 1 et 23).

265 « *Il est écrit dans Isaïe, le prophète : Voici que j'envoie mon messager en avant de toi, pour ouvrir ton chemin. Voix de celui qui crie dans le désert : Préparez le chemin du Seigneur, rendez droits ses sentiers. Alors Jean, celui qui baptisait, parut dans le désert. Il proclamait un baptême de conversion pour le pardon des péchés. Toute la Judée, tous les habitants de Jérusalem se rendaient auprès de lui, et ils étaient baptisés par lui dans le Jourdain, en reconnaissant publiquement leurs péchés. Jean […] proclamait : "Voici venir derrière moi celui qui est plus fort que moi ; je ne suis pas digne de m'abaisser pour défaire la courroie de ses sandales. Moi, je vous ai baptisés avec de l'eau ; lui vous baptisera dans l'Esprit Saint."* » (*Mc*., I, 2-8).

266 « *Voici le témoignage de Jean, quand les Juifs lui envoyèrent de Jérusalem des prêtres et des lévites pour lui demander : "Qui es-tu ?" Il ne refusa pas de répondre, il déclara ouvertement : "Je ne suis pas le Christ." Ils lui demandèrent : "Alors qu'en est-il ? Es-tu le prophète Élie ?" Il répondit : "Je ne le suis pas. — Es-tu le Prophète annoncé ?" Il répondit : "Non." Alors ils lui dirent : "Qui es-tu ? Il faut que nous donnions une réponse à ceux qui nous ont envoyés. Que dis-tu sur toi-même ?" Il répondit : "Je suis la voix de celui qui crie dans le désert : Redressez le chemin du Seigneur, comme a dit le prophète Isaïe." Or, ils avaient été envoyés de la part des pharisiens.* » (*Jn*., I, 19-24).

267 « *Tous les Prophètes, ainsi que la Loi, ont prophétisé jusqu'à Jean. Et, si vous voulez bien comprendre, c'est lui, le prophète Élie qui doit venir.* »(*Mt*., XI, 13-14).

268 *Mc*., IX, 2-9. Voir aussi *Mt*., XVII, 1-9 et *Lc*., IX, 28-36.

> Jésus prend avec lui Pierre, Jacques et Jean, et les emmène, eux seuls, à l'écart sur une haute montagne. Et il fut transfiguré devant eux. Ses vêtements devinrent resplendissants, d'une blancheur telle que personne sur terre ne peut obtenir une blancheur pareille. Élie leur apparut avec Moïse, et tous deux s'entretenaient avec Jésus […] Survint une nuée qui les couvrit de son ombre, et de la nuée une voix se fit entendre : « Celui-ci est mon Fils bien-aimé : écoutez-le ! » Soudain, regardant tout autour, ils ne virent plus que Jésus seul avec eux. Ils descendirent de la montagne, et Jésus leur ordonna de ne raconter à personne ce qu'ils avaient vu, avant que le Fils de l'homme soit ressuscité d'entre les morts.

A supposer que ce miracle ait été accompli devant une foule de pharisiens prévenus contre Jésus, ceux-ci auraient été subjugués : Élie lui-même qui apparaît avec Jésus pendant que Yahvé, venu sous forme d'une nuée, témoigne en sa faveur. On imagine sans peine les pharisiens se prosternant face contre terre et révérant le Christ. Or, non seulement ce miracle incroyable n'eut lieu que devant trois disciples, mais de plus, Jésus leur interdit d'en parler avant qu'il ne soit ressuscité !

Moralité : à travers ses prophètes, Dieu aurait donc prévenu qu'Élie annoncerait le Messie ; mais une fois les temps accomplis, Il aurait tout fait pour cacher à la foule — et aux premiers intéressés — la réalisation de cette prophétie. L'abbé Bergier pourra me répéter : « *Je soutiens que Dieu ne devait pas révéler ce miracle, puisqu'il ne l'a pas fait* », je ne puis croire que le Créateur puisse agir avec tant d'illogisme : on ne livre pas des prophéties au peuple pour ensuite cacher au public leur réalisation ! A ce stade, Dieu n'est plus seulement illogique, Il est injuste.

c) Le Messie née d'une vierge : une autre prophétie dont Dieu cache la réalisation

D'après les chrétiens, la *Bible* offrait une autre prophétie claire : le Messie devrait naître d'une « jeune fille », autrement dit d'une vierge[269]. Pour les Juifs toutefois, la « jeune fille » du verset n'était pas une vierge. A l'appui de leur analyse, ils invoquent trois arguments :

1°) En hébreu, une fille vierge se dit : נתולח et non עלמה ;

2°) Le terme עלמה (jeune fille) utilisé dans le verset d'Isaïe, « *se dit même d'une femme qui a commerce avec un homme* ». Pour étayer cet argument, ils invoquent les *Proverbes*, XXX, 19 et le *Cantique des Cantiques*, VI, 8, « *où il y a* עלמוה jeunes femmes *au sérail* »[270].

3°) La « jeune fille » qui enfantera est désignée au chapitre suivant : il s'agit de la propre femme d'Isaïe[271].

A cela, saint Thomas d'Aquin répondait[272] :

1°) Que pour les chrétiens, עלמה (jeune fille) « *signifie vierge, selon l'origine du mot, et encore plus, virginité conservée, excluant tout soupçon de mal* ».

2°) Qu' « *il n'y aurait eu aucun signe si une jeune fille venait à concevoir, et si une vierge venait à perdre sa virginité. Or, le Seigneur a voulu signifier une grande chose lorsqu'il a dit* au fond de l'enfer, ou dans les hauteurs au-dessus *(v. 11)* » ;

3°) Si la jeune fille qui devait enfanter avait été la femme d'Isaïe, « *alors il n'y aurait pas eu de signe. Et en outre le fils d'Isaïe ne fut pas seigneur de Judée, bien qu'on dise (Is., VIII, 8) que la terre de Judée est celle d'Emmanuel, comme sa possession.* » ;

Saint Thomas en concluait que cette prophétie s'appliquait bien au « fils de Dieu ».

---

269 « *C'est pourquoi le Seigneur vous donnera lui-même un signe : Voici, la jeune fille (העלמה) deviendra enceinte et enfantera un fils, et le nommera Emmanuel (Dieu avec nous)* » (*Is*., VII, 14).

270 Isidore Cahen, *La Bible : traduction nouvelle avec l'hébreu en regard*, déjà cité, tome IX, p. 26, note 14.

271 En effet, Isaïe déclare : « *Je m'étais approché de la prophétesse, elle était devenue enceinte et avait enfanté un fils* »(*Is*., VIII, 3).

272 Saint Thomas d'Aquin, *Commentaires sur Isaïe* (Traduction des moines de l'abbaye Notre-Dame de Fontgombault, s.d.) p. 94 (en ligne : http://docteurangelique.free.fr/livresformatweb/ecriture/isaie.pdf).

Pour les Juifs, toutefois, la naissance de l'enfant ne devait pas nécessairement être un signe miraculeux. Car remis dans son contexte, le verset 11 était le suivant :

> 10. Jéhovah continua à parler [au roi] A'haz, savoir :
> 11. Demande pour toi un signe de Jéhovah, ton Dieu, demande-le dans la profondeur, ou élevé dans la hauteur.
> 12. A'haz dit : Je ne demanderai rien, et je ne tenterai pas Jéhovah.

Le roi ayant refusé de demander un signe au Seigneur, Isaïe répondit que ce signe serait son épouse qui enfanterait... Car dans la tradition juive, un signe « *consiste souvent dans un événement très ordinaire et accidentel ; là, le merveilleux n'est que dans la prédication ; quelquefois aussi c'est quelque chose de prodigieux et de surnaturel* »[273].

M'abstenant de prendre parti dans cette querelle entre juifs et chrétiens, je note que malgré son infinie sagesse, Yahvé n'a pas pu dévoiler le signe de la naissance du Rédempteur avec une prophétie suffisamment limpide pour être indiscutable. Pourtant, il lui aurait suffi de dire : « Le Messie naîtra d'une demoiselle qui n'aura jamais connu d'homme, et il aura six doigts aux deux mains. » Voilà qui eût été clair, et infalsifiable !

On me répondra que les discussions viennent de la malice des Juifs qui, dès le départ, s'illusionnaient sur le Messie. Admettons. Mais dans ce cas, Dieu aurait dû agir pour que la virginité de Marie soit reconnue, évidente, publique. Or, Il cache cette virginité en choissant une fille mariée (à Joseph)[274]. Dieu inspire donc le prophète Isaïe pour annoncer au peuple la virginité de la mère du Messie, mais le moment voulu, Il cache cette virginité sous le voile du mariage ! Le conséquence était inévitable ; parlant de Jésus, des Juifs lancèrent[275] : « *lui, nous savons d'où il est. Or, le Christ, quand il viendra, personne ne saura d'où il est.* » Autrement dit : nous connaissons le père de ce Jésus (c'est Joseph le charpentier, qui l'a engendré physiquement) ; mais le Messie, lui, n'aura pas de père (puisqu'il naîtra d'une vierge).

Afin d'expliquer cette logique absurde adoptée par Dieu, saint Jérôme affirme que si la Vierge a conçu dans le mariage, c'était « *pour qu'elle ne fut pas lapidée par le peuple comme coupable d'adultère, selon la loi de Moïse* »[276]. Mais là encore, puisqu'il existait une prophétie claire, pourquoi Dieu n'a-t-Il pas attendu que le peuple tente de lapider Marie pour faire apparaître un Ange qui l'aurait protégée et rappelé aux gens les paroles annonciatrices d'Isaïe ? Cela aurait été un signe magnifique préparant l'arrivée du Messie. Comme toujours, c'est à n'y rien comprendre.

Oublions cette première incohérence. Dieu veut protéger Marie de la lapidation par des voies naturelles, sans le recours d'un ange. Soit. Surgit alors un problème :

1°) Saint Matthieu déclare que la jeune fille fut enceinte « *avant qu'ils* [= les époux] *eussent été ensemble* »[277]. Tout le monde comprend qu'il veut dire : avant que les futurs époux n'aient habité sous le même toit[278]. Il n'y a aucune ambiguïté.

2°) De plus, la grossesse de Marie dut être apparente puisque Joseph songea à la répudier.

Par conséquent, le risque de lapidation existait bel et bien. Comment les catholiques vont-ils

273 Isidore Cahen, *La Bible : traduction nouvelle avec l'hébreu en regard*, déjà cité, tome IX, p. 26, note 26.

274 « *Sans doute, [Joseph] était uni avec Marie par le plus sacré des liens, parce qu'il avait plu au Père éternel de cacher, sous le voile du mariage, la virginité de celle qu'il destinait à être la mère de son Fils.* » (Hippolyte Noël, *Nouvelle explication du catéchisme*..., déjà cité, t. 1, p. 260).

275 *Jn*., VII, 17.

276 Abbé Jean-François Bareille, *Œuvres complètes de saint Jérôme* (Paris : Louis Vivès, 1878) tome 2, « Contre Helvédius », p. 481.

277 *Mt*., I, 18.

278 D'ailleurs, dans une version soignée parue en 1889, un docteur en théologie traduit ces mots par : « *avant qu'ils eussent vécu ensemble* » (Edmond Stapfer, *Le Nouveau Testament* [Paris : Fischbacher, 1889], p. 43).

résoudre cette contradiction ? En invoquant la « glose » qui affirme[279] : « *Ces paroles :* "Avant qu'ils fussent ensemble", *doivent être entendues dans le sens de l'union charnelle* ». Sous-entendu : Marie et Joseph vivaient déjà ensemble (sous le même toit), mais ils n'avaient pas encore été ensemble (ils n'avaient eu aucun rapport sexuel). Dans les annales des tentatives d'explication ineptes, celle-ci mérite de figurer en bonne place. Je note d'ailleurs que trois pages plus loin, le discours change. S'agissant de répondre à une autre objection, on invoque saint Rémi qui déclare : « *On peut dire encore que ce mot : "être ensemble" exprime non pas l'union conjugale, mais l'époque de la célébration des noces, c'est-à-dire le moment ou la fiancée devient épouse, et alors le sens serait : "Avant qu'ils fussent ensemble" c'est-à-dire avant la célébration solennelle du mariage* » (*Ibid*., p. 58). Bref, suivant la difficulté à résoudre, on change le sens du texte, n'hésitant pas à lui faire dire ce qu'il ne dit pas.

Je passe donc sur ces explications variables pour m'en tenir au sens évident du texte : la future mère de Jésus fut enceinte ***avant*** de vivre avec son époux. En conséquence, si l'on suppose, avec saint Jérôme, que Dieu voulait protéger Marie de la lapidation, alors l'évangile selon saint Matthieu pose un grave problème.

d) L'argument : « Les Juifs aveuglés n'auraient pas compris »

De la conception de Jésus, passons à sa naissance. Les Juifs attendaient « *un Messie, un Messie puissant, un Messie couronné de gloire* » ; à la place, Jésus naît dans une étable. Pourquoi ? Pour nous faire « *sentir le danger des richesses, le crime de ceux qui se font un dieu de l'argent* »[280]. Admettons. Mais cela risquait de faire passer ce Messie inaperçu. Dès lors, on se demande pourquoi Dieu n'envoya son ange qu'aux bergers trouvés à proximité de la crèche. Un catéchiste s'interroge[281] : « *Pourquoi Dieu n'a-t-il pas fait d'abord connaître sa naissance aux grands du monde, aux principaux d'entre les Juifs, aux docteurs de la loi, plutôt qu'à des hommes obscurs, grossiers, ignorants ?* » Question d'autant plus pertinente que Joseph Cohen souligne[282] :

> Au moment où Jésus vint au monde, Rome dominait en Judée. Les institutions politiques du peuple hébreu disparaissaient sous les lois des vainqueurs et sous l'organisation centralisatrice de l'empire ; les institutions religieuses étaient menacées par l'invasion des pratiques païennes qu'imposaient des maîtres superbes ou qu'introduisaient d'ambitieux apostats. La résistance des Juifs s'accroissait avec leurs malheurs, car ils défendaient tout à la fois leur patrie et leur Dieu [...] Dans ces circonstances, tout libérateur devait être accueilli avec enthousiasme. Quiconque viendrait, au nom de Dieu, réaliser les promesses des prophètes, rétablir le trône de David, repousser d'un bras victorieux les envahisseurs de la terre et de la cité saintes, ne pouvait manquer d'exciter partout en Judée d'universels transports et de rallier rapidement autour de lui tous les hommes et toutes les forces d'Israël. Le sentiment national et le sentiment religieux devaient se réunir pour décupler la puissance de ce Messie et assurer le triomphe de sa mission.

Dieu ne pouvait-Il donc pas exploiter cette attente générale, surtout chez les grands, pour favoriser l'arrivée du Sauveur ? Le « Catéchisme de la foi et des mœurs chrétiennes » traite la question[283] :

279 *La chaîne d'or...*, déjà cité, tome I, p. 55.

280 Hippolyte Noël, *Nouvelle explication du catéchisme...*, déjà cité, t. 1, p. 260.

281 *Ibid*., p. 288.

282 Joseph Cohen, *Les déicides* (Paris : Michel Lévy frères, 1861), p. 16-17. l'abbé Joseph-Épiphane Darras confirme « *dans le monde entier, et à Jérusalem surtout, à l'époque où elle [= la naissance du Christ] se produisit, les esprits se préoccupaient unanimement de la naissance d'un Roi, et de l'avènement d'un nouvel Empire. Hérode, le tyran iduméen, suivait, d'un regard plein d'anxiété, les diverses manifestations de l'espérance populaire.* » (Abbé Joseph-Épiphane Darras, *Histoire générale de l'Église, depuis la création jusqu'à nos jours* [Paris : Louis Vivès, 1864], tome IV, p. 337.)

283 Abbé de Lantages, « Catéchisme de la foi et des mœurs chrétiennes », déjà cité, col. 81.

> *Pourquoi la naissance de Jésus fut-elle manifestée à de pauvres bergers plutôt qu'à des prêtres et à des docteurs de la loi ?*
> 1°) Parce que ces bergers avaient mieux conservé l'innocence et la simplicité, et menaient une vie conforme à celle de Moïse et des anciens patriarches qui gardaient leurs troupeaux (*I Co*, I, 27) ;
> 2°) parce qu'ils étaient la figure de la sainte Église, à qui les mystères de Jésus-Christ sont révélés, pendant que les Juifs demeurent dans leur aveuglement (*Mt*., XIII, 11).

Le point n° 2 constitue l'excuse sans cesse invoquée pour prétendre justifier la logique absurde de Yahvé. Dans un autre catéchisme, je lis[284] :

> C'est que Dieu révèle aux petits et aux humbles ce qu'il cache aux prudents, aux sages du siècle. Les grands de la Judée étaient des orgueilleux, qui ne voulaient d'autres Messie qu'un roi glorieux et triomphant, et, quand les anges leur auraient donné, pour signe de sa venue, des langes, une crèche, une étable, qu'auraient-ils dit ? Qu'auraient-ils pensé ? Plus tard ils ne voulurent pas le reconnaître, malgré les prodiges qui s'échappaient incessamment de ses mains ; l'auraient-ils reconnu aux seules marques de son humilité ? D'ailleurs, leur négligence à chercher le Sauveur, lorsque les bergers publiaient ses merveilles, et lorsque ensuite les Mages vinrent l'adorer est une preuve certaine de leur orgueil, et nous montre suffisamment qu'ils étaient indignes que Dieu se révélât à eux.

L'auteur attache une grande importance à la visite des rois-mages. Encore faudrait-il que ce fait soit authentique. Nous verrons au paragraphe suivant qu'il ne l'est certainement pas. D'ailleurs, à supposer que, dans sa providence, Dieu ait suscité des rois-mages pour avertir la Judée, alors pourquoi les a-t-Il conduits chez celui qui serait le pire ennemi du Christ : le roi Hérode ? Pourquoi ne les a-t-Il pas conduits chez Nicodème ou chez Joseph d'Arimathie ? Ayant trouvé un accueil favorable, ils auraient pu venir accompagnés de gens bienveillants et repartir sans se cacher, en louant les merveilles de Dieu. Mais non ! Dieu les fait aller chez Hérode, ce qui occulte leur venue et les oblige à repartir furtivement, pour ne plus jamais reparaître. Quant au « massacre de Innocents » qui aurait suivi, j'y reviendrai.

L'auteur reproche également aux grands de ce monde leur apathie quand des bergers ont annoncé la venue du Messie. Comment en être surpris ? Les grands attendant un Messie glorieux — on peut les comprendre —, il fallait donc leur envoyer des messagers en conséquence, c'est-à-dire des anges ou des rois illustres dans la région, pas des gens « *obscurs, grossiers, ignorants* ».

Puis vient la sempiternelle excuse : de toute façon, les Juifs étaient trop aveuglés, donc cela n'aurait servi à rien ! Pardon, mais si l'on en croit l'évangile selon saint Jean, la guérison d'un aveugle-né par Jésus provoqua une dispute entre Juifs[285] :

> Beaucoup d'entre eux disaient : « Il a un démon, il délire. Pourquoi l'écoutez-vous ? » D'autres disaient : « Ces paroles ne sont pas celles d'un possédé… Un démon pourrait-il ouvrir les yeux des aveugles? »

Preuve que de nombreux Juifs n'étaient pas aveuglés. De plus, voici ce que saint Matthieu rapporte lorsque, plus tard, Jésus revint dans sa région natale pour prêcher[286] :

> il enseignait les gens dans leur synagogue, de telle manière qu'ils étaient frappés d'étonnement et disaient : « D'où lui viennent cette sagesse et ces miracles ? N'est-il pas le fils du charpentier ? Sa mère ne s'appelle-t-elle pas Marie, et ses frères : Jacques, Joseph, Simon et Jude ? Et ses sœurs ne sont-elles pas toutes chez nous ? Alors, d'où lui vient tout cela ? » Et ils étaient profondément

284 Hippolyte Noël, *Nouvelle explication du catéchisme...*, déjà cité, t. 1, p. 288.
285 *Jn*., X, 20-21
286 *Mt*., XIII, 54-58.

> choqués à son sujet. Jésus leur dit : « Un prophète n'est méprisé que dans son pays et dans sa propre maison. »

Les gens étaient donc troublés par la sagesse du fils de Joseph ; toutefois, ils ne pouvaient croire en sa mission à cause de son origine obscure. Un commentateur confirme[287] :

> La thèse de Matthieu est limpide : […] un manque de foi envers celui dont on connaissait toute la famille, ce qui mettait en question, non pas la provenance, mais la nature de sa prétendue sagesse et de son mirifique pouvoir.

Face à ce scepticisme dû à son origine, Jésus répondait[288] :

> Vous me connaissez ? Et vous savez d'où je suis ? Je ne suis pas venu de moi-même : mais il est véridique, Celui qui m'a envoyé, Lui que vous ne connaissez pas. Moi, je le connais parce que je viens d'auprès de Lui, et c'est Lui qui m'a envoyé.

Sans doute... Mais en l'absence de messagers adéquats (anges ou rois) lors de la naissance, ce discours n'avait aucune crédibilité aux yeux des sceptiques. Les miracles n'y changeaient rien, car ces derniers les attribuaient à la magie, voire au démon. Les *Actes de Apôtre* font référence à un Simon qui « *pratiquait la magie et frappait de stupéfaction la population de Samarie, prétendant être un grand personnage* »[289]. Jésus lui-même prévenait le peuple contre « *des faux messies et des faux prophètes qui fer[aient] des signes et des prodiges afin d'égarer, si c'était possible, les élus* »[290]. Les Juifs pouvaient donc toujours suspecter les miracles opérés par Jésus en personne. Mais si, à sa naissance, des Anges s'étaient répandus partout, annonçant sa venue, même à supposer que, sur le moment, personne n'ait cru, trente ans plus tard, des gens se seraient souvenus. D'autres auraient consulté les chroniques qui mentionnaient le fait. La crédibilité de Jésus en aurait été beaucoup plus forte.

e) Pourquoi ne pas avoir averti toute l'humanité ?

J'ajoute que Jésus étant le sauveur du genre humain, c'est tout l'humanité qu'il aurait fallu avertir, afin que la venue de l'enfant soit clairement annoncée. C'est au-dessus des synagogues, des temples romains, des sanctuaires païens, des lieux de prières hindous, des pyramides aztèques, etc. qu'il aurait fallu chanter la gloire du Seigneur. C'est dans les steppes, les campagnes, les humbles villages, qu'il aurait fallu se manifester. Pourquoi Dieu ne l'a-t-Il pas fait ? Un catéchiste répond[291] : « *La conduite de la Providence a toujours été la même. De tout temps, Dieu a résisté aux superbes et donné sa grâce aux humbles.* ». La naissance de Jésus ayant été si discrète, faut-il en conclure que le monde était peuplé uniquement de superbes ? Les humbles pasteurs, les laboureurs, les mères de familles de tous les pays étaient-ils des monstres d'orgueil ? Non, bien évidemment. Alors pourquoi ce silence ? Ce fait heurte ma raison.

Dira-t-on que Dieu s'est manifesté ? Que ses cohortes angéliques ont rempli tout le ciel ? Dans ce cas, comment expliquer que, outres les bergers — dont on n'entendra plus parler — seuls trois rois-mages soient venus se prosterner devant l'enfant ? Faut-il croire que le spectacle des anges ordonné par Dieu sur toute la Terre aurait été trop ridicule ou trop peu convaincant pour retenir l'attention ? Un catholique repoussera avec horreur cette hypothèse. Il devra alors convenir que, pour annoncer la venue du Sauveur, Dieu n'a suscité que les bergers à proximité (les Anges n'ayant

287 Révérend père Ceslas Lavergne, *Synopse des Quatre évangiles en français*..., déjà cité, p. 99, fin de la note 100.
288 *Jn*, VII, 28-29.
289 *Actes*..., VIII, 9
290 *Mc*., XIII, 22
291 Hippolyte Noël, *Nouvelle explication du catéchisme*..., déjà cité, t. 1, p. 289.

pas chanté ailleurs) et qu'en annonçant la nouvelle un peu partout[292], ceux-ci n'ont rencontré qu'indifférence. Un prêtre confirme : « *Que se passa-t-il après le départ des bergers ? L'admiration qu'avaient excitée leurs récits dura-t-elle ? Les habitants de Bethléem s'empressèrent-ils d'offrir à Marie des cadeaux ?* » Il est obligé de convenir que non[293] :

> Rien ne distinguait la pauvre famille du Sauveur ; il est donc probable que l'attention attirée sur elle par les bergers se détourna promptement, car, huit jour plus tard, quand il fallut circoncire l'enfant […] apparemment ce fut Joseph qui pratiqua ce rite sacré et versa les première gouttes du sang divin.

Une semaine après, donc, il n'y avait déjà plus personne — à supposer qu'il y ait eu du monde auparavant. Certes, le peu de succès des bergers n'est pas surprenant. Mais là encore, c'était totalement illogique : si Dieu voulait annoncer la venue du sauveur, alors il fallait répandre partout des anges ; si, en revanche, Il voulait la cacher, alors il fallait n'envoyer personne. Un commentateur écrit[294] : « *Immobilisé dans ses langes, [Jésus] mobilisa l'armée du ciel pour faire part de sa naissance à d'humbles bergers du désert* ». Le contraste est certes très frappant, mais envoyer les Anges, qui constituent un moyen de communication extraordinaire, pour qu'ensuite, la communication soit assurée par des bergers « *obscurs, grossiers, ignorants* », voilà une façon d'agir qui heurte ma raison.

On m'objectera que Jésus a répondu aux Pharisiens[295] : « *La venue du règne de Dieu n'est pas observable. On ne dira pas : "Voilà, il est ici !" ou bien : "Il est là !"* » J'en conviens, mais dans ce passage, Jésus parle de son Avènement à la fin du monde, lorsqu'il reviendra juger les vivants et les morts[296]. Or, d'après l'Église, ce jour-là, il faudra avoir été baptisé. Et le catéchisme enseigne[297] : « *Jésus-Christ veut sincèrement que tous les hommes soient sauvés* ». Par conséquent, Dieu, dans son infinie bonté et dans sa volonté de sauver le plus d'hommes possible, aurait dû tout faire pour annoncer clairement au monde la première la venue du Rédempteur. S'Il ne l'a pas fait, j'en déduis que le baptême n'est pas nécessaire au salut ; ce qui importe — d'après les textes du *Nouveau Testament*, c'est la Foi en Dieu.

D'autres m'objecteront qu'avec leur visite, les rois-mages ont porté un témoignage annonciateur au monde entier. Considérons donc cette histoire.

3°) Les « rois-mages » : réalité ou fiction inventée par Matthieu ?

Toujours à propos de la naissance de Jésus, dans le deuxième chapitre de son évangile saint Matthieu raconte :

> 1 Jésus était né à Bethléem en Judée, au temps du roi Hérode le Grand. Or, voici que des mages venus d'Orient arrivèrent à Jérusalem
> 2 et demandèrent : « Où est le roi des Juifs qui vient de naître ? Nous avons vu son étoile à l'orient et nous sommes venus nous prosterner devant lui. »

292 *Lc*, I, 17.

293 Abbé Constant Fouard, *La vie de N.-S. Jésus-Christ* (Paris : Librairie Victor Lecoffre, 1903), p. 63-64.

294 Révérend père Ceslas Lavergne, *Synopse des Quatre évangiles en français...* , déjà cité, p. 31, note 8.

295 *Lc*, XVII, 20

296 « *20 Comme les pharisiens demandaient à Jésus quand viendrait le règne de Dieu, il prit la parole et dit : "La venue du règne de Dieu n'est pas observable. 21 On ne dira pas : "Voilà, il est ici !" ou bien : "Il est là !" En effet, voici que le règne de Dieu est au milieu de vous." 22 Puis il dit aux disciples : "Des jours viendront où vous désirerez voir un seul des jours du Fils de l'homme, et vous ne le verrez pas. 23 On vous dira : "Voilà, il est là-bas !" ou bien : "Voici, il est ici !" N'y allez pas, n'y courez pas. 24 En effet, comme l'éclair qui jaillit illumine l'horizon d'un bout à l'autre, ainsi le Fils de l'homme, quand son jour sera là. 25 Mais auparavant, il faut qu'il souffre beaucoup et qu'il soit rejeté par cette génération".* » (*Ibid*.)

297 Monseigneur Jacques-François-Ernest Ricard, *Catéchisme du diocèse d'Auch* (Toulouse : Édouard Privat, 1913), p. 106.

a) Des « rois-mages » ? Non, des « magiciens »

Première remarque : on ignore si ces personnages étaient trois. Quant à leur dignité, l'abbé Fouard écrit[298] : « *Tout concourt à prouver que les Mages n'étaient pas rois* ». Parmi les raisons invoquées : « *Hérode les eût reçus avec plus d'égard*s ». La « tradition » en fait des rois parce qu'elle invoque le Psaume 72 qui, dans son verset 10, déclare à propos du roi d'Israël : « *Les rois de Tarsis et des Îles apporteront des présents.* » Mais la citation est trop courte. Voici les versets 9 à 11 :

> 9 Des peuplades s'inclineront devant lui, ses ennemis lécheront la poussière.
> 10 Les rois de Tarsis et des Îles apporteront des présents. Les rois de Saba et de Seba feront leur offrande.
> 11 Tous les rois se prosterneront devant lui, tous les pays le serviront.

Or, il est bien évident qu'à sa naissance, Jésus n'a été salué ni par « des peuplades », ni par « tous les rois ». Ce Psaume s'applique au roi temporel du royaume d'Israël, pas au Christ.

Qui étaient donc ces « mages » ? Dans la version en grec de l'évangile selon saint Mathieu, les trois visiteurs sont désignés par le mot « μάγοι » qui signifie « magiciens »[299].

c) Des « magiciens » (μάγοι) qui pratiquaient l'astrologie

S'ils ont été averti par une étoile, cela signifie qu'ils pratiquaient la divination, plus exactement l'astrologie. D'ailleurs, l'abbé Joseph-Épiphane Darras les présente comme « *les héritiers Chaldéens, ou Perses, de l'antique science des astres* »[300]. Plus net encore : à la question « *Que signifie ce mot de mages* ? » le *Catéchisme de la foi et des mœurs chrétiennes* répondait[301] : « *Des hommes sages ou savants, particulièrement dans l'astrologie ; et parce que ces trois hommes avaient cette science, Dieu se servit d'un nouvel astre pour les attirer à son Fils* ». Or, Yahvé avait interdit cette pratique[302]. Certes, cette interdiction ne concernait pas les païens, mais il est difficile de croire que Dieu aurait annoncé son Sauveur au moyen d'une pratique qu'Il condamnait. Car cela risquait fort de rendre l'astrologie désirable à beaucoup…

Voilà pourquoi, certains catholiques prétendent que ces mages avaient connu une prophétie, celle de Balaam qui aurait annoncé la venue du Christ. Mais il s'agit d'une fausse interprétation[303].

---

298 Abbé Constant Fouard, *La vie de N.-S. Jésus-Christ*, déjà cité, p. 79, note.

299 Pour la version en grec du *Nouveau Testament*, consulter le site : Théotex (https://theotex.org/theotex_read.html). Pour le chapitre 2 de l'évangile selon saint Matthieu, voy. https://theotex.org/ntgf/matthieu/matthieu_2_gf.html. Je passe sur l'explication de l'abbé Fouard qui, pour en faire des « prêtres » ou des « sages », est obligé d'invoquer le mot « Mogh » issu du pehlvi, « *langue vulgaire de la Perse au temps des Sassanides* » (voy. abbé Fouard, *La vie de N.-S. Jésus-Christ*, déjà cité, p. 71, note 2). Je souligne d'ailleurs qu'à cette époque, en Orient, les prêtres étaient versés dans les sciences hermétiques, dont l'astrologie. L'abbé Fouard lui même écrit : « *Les Mages suivaient attentivement la marche des étoiles* » (p. 74).

300 Abbé Joseph-Épiphane Darras, *Histoire générale de l'Église, depuis la création jusqu'à nos jours*, déjà cité, tome IV, p. 338.

301 Abbé de Lantages, « Catéchisme de la foi et des mœurs chrétiennes », déjà cité, col. 84.

302 « *Vous ne pratiquerez ni incantation ni astrologie* » (*Lv*., XIX, 26) ; « *On ne trouvera chez toi personne […] qui scrute les présages, ou pratique astrologie, incantation, enchantement* » (*Dt*., XVIII, 10).

303 Pour en comprendre la raison, reportons-nous au Livre des Nombres dont elle est extraite. La prophétie fut révélée lorsque, sorti d'Égypte, le peuple juif rejoignait la terre promise, massacrant tous les habitants des pays qu'il traversait. Les Juifs s'apprêtaient à agresser le pays de Moab. Inquiet face à ce peuple supérieur en nombre et en férocité, le roi du pays, Balaq, fit appel à l'oracle Balaam pour qu'il maudisse les envahisseurs et qu'ainsi, ils perdent la bataille. Mais Yahvé apparut au devin et lui interdit d'obéir au roi. Après une dispute, Balaam prononça la prophétie suivante : « *Ce héros, je le vois — mais pas pour maintenant — je l'aperçois — mais pas de près : Un astre se lève, issu de Jacob, un sceptre se dresse, issu d'Israël. Il brise les flancs de Moab, il décime tous les fils de Seth ; il prendra possession d'Édom, possession de Séïr, son ennemi. Israël déploiera sa puissance, et de Jacob surgira un dominateur qui fera périr tout survivant de la ville.* » (*Nb*., XXIV, v. 17-19) La prédiction concernait

L'affaire étant évidente, certains catholiques adoptent donc d'autres subterfuges.

d) Les bons et les mauvais astrologues de saint Augustin

Sachant qu'il s'agit de magiciens, donc d'astrologues, saint Augustin établit une différence entre la « bonne » et la « mauvaise » astrologie[304]. De son côté, l'auteur de la *Légende dorée*, affirme que l'étoile n'était pas une étoile ; elle avait la forme « *d'un merveilleux enfant, avec une croix de feu sur la tête* »[305]. Mais ces explications ne convainquent pas grand monde, loin de là.

e) Des commentateurs catholiques qui évacuent la prophétie et l'étoile

D'autres thèses sont alors échafaudées, qui évacuent l'astrologie, voire même l'étoile. Saint Augustin hasarde[306] : « *Vous me demanderez : Qui donc leur avait appris que cette étoile annonçait la naissance du Christ ? Sans doute les anges par voie de révélation.* » Pour sa part, saint Rémi les présente comme des… « philosophes »[307]. S'ils sont philosophes, alors l'étoile devient inutile. Voilà pourquoi saint Léon assure[308] : « *Indépendamment de l'éclat de l'étoile qui frappa leurs yeux, un rayon plus brillant encore de la vérité éclaira et instruisit leurs cœurs, et c'était là une figure de la lumière que la foi répand dans les âmes* ». Cet enseignement est repris par un catéchiste[309] :

> [Les mages] voient l'étoile, dont la nouveauté fixe leur attention ; et, en même temps que ce signe extérieur frappe les yeux de leur corps, Dieu touche leur cœur par une émotion secrète de la grâce ; une lumière intérieure éclaire leur esprit et leur découvre le mystère de l'enfant qui vient de naître. Dociles à l'inspiration divine, ils s'empressent d'en suivre le mouvement. Dieu les appelle, c'est assez […].

Dans cette version, la prophétie de Balaam et l'étoile ne joue finalement plus aucun rôle : c'est Dieu qui a inspiré les magiciens. Là encore, toutefois, ce détail est absent de l'histoire rapportée par Matthieu. Les catholiques ne cessent de compléter les textes, comme ça les arrange, avec des supputations diverses, parfois appelées « pieuses traditions ».

f) Pourquoi Dieu n'a-t-Il appelé que trois obscurs magiciens ?

Et si ce détail est vrai, alors pourquoi Dieu n'a-t-Il appelé que trois obscurs magiciens venus de l'Orient ? Ne pouvait-Il pas inspirer une multitude des vrais rois et des vrais mages répartis dans le monde entier ? Une véritable cohorte aurait convergé vers Bethléem avec des personnages importants venus se prosterner. Les Pharisiens de Jérusalem en auraient été très impressionnés.

---

donc un ou plusieurs événements qui surviendraient dans la guerre que les Juifs livraient aux peuples qu'ils rencontraient. Sans doute annonçait-elle, de façon très vague, le royaume d'Israël tel qu'on se le figurait à l'époque : un royaume terrestre, une puissance temporelle établie en terre de Canaan une fois la victoire militaire des Juifs acquise.

304 A propos des des « Mages », il écrit : « *ils comprirent que le roi des Juifs, était né parce que l'étoile était un indice ordinaire de la royauté temporelle. En effet, ces Mages n'étudiaient pas le cours des astres dans des intentions coupables, mais pour satisfaire le désir qu'ils avaient de connaître.* » (cité par *La chaîne d'or*..., déjà cité, tome I, p. 98).

305 « *dans la nuit de la naissance du Christ, une étoile leur apparut qui avait la forme d'un merveilleux enfant, avec une croix de feu sur la tête ; et il leur dit : "Allez vite dans la terre de Juda, vous y trouverez un nouveau-né qui est le roi que vous attendez !"* » (Jacques de Voragine, *La Légende dorée*, déjà cité, p. 74).

306 Cité par *La chaîne d'or*..., déjà cité, tome I, p. 89.

307 « *Les Mages sont des hommes qui font profession de raisonner sur toutes choses, mais leur nom dans l'acception vulgaire, est synonyme de celui de magiciens ; cependant telle n'est pas leur réputation chez les Chaldéens, dont ils sont comme les philosophes, et dont les rois et les princes se conduisent en tout d'après les principes de cette science ; ce fut aussi ce qui leur fit connaître comme le premier lever du Seigneur dans le monde.* » (Cité par *La chaîne d'or*..., déjà cité, tome I, p. 88).

308 Cité par *La chaîne d'or*..., déjà cité, tome I, p. 98.

309 Hippolyte Noël, *Nouvelle explication du catéchisme*..., déjà cité, t. 1, p. 291.

Trois magiciens, c'est trop (si la naissance devait rester secrète) ou trop peu (si elle devait être annoncée au mode entier), mais c'est contraire à la logique la plus élémentaire.

Bref, quelle que soit la façon dont on l'aborde, l'histoire rapportée par Matthieu — et lui seul — n'offre aucun caractère d'authenticité. Pour en sortir, la Glose déclare[310] : « *si ces princes n'était que trois, ils avaient avec eux une suite nombreuse* ». Toujours cette manie de compléter les textes...

g) Les Juifs pouvaient-ils vraiment croire que Jésus était le messie annoncé ?

Cela dit, poursuivons la lecture du deuxième chapitre de l'évangile selon saint Matthieu :

> 3 En apprenant cela, le roi Hérode fut bouleversé, et tout Jérusalem avec lui.
> 4 Il réunit tous les grands prêtres et les scribes du peuple, pour leur demander où devait naître le Christ.
> 5 Ils lui répondirent : « À Bethléem en Judée, car voici ce qui est écrit par le prophète :
> 6 Et toi, Bethléem, terre de Juda, tu n'es certes pas le dernier parmi les chefs-lieux de Juda, car de toi sortira un chef, qui sera le berger de mon peuple Israël. »
> 7 Alors Hérode convoqua les mages en secret pour leur faire préciser à quelle date l'étoile était apparue ;
> 8 puis il les envoya à Bethléem, en leur disant : « Allez vous renseigner avec précision sur l'enfant. Et quand vous l'aurez trouvé, venez me l'annoncer pour que j'aille, moi aussi, me prosterner devant lui. »

Troisième remarque : le texte affirme que « tout Jérusalem » fut bouleversé par la nouvelle. On veut bien croire que dans la ville, il y ait eu des courtisans d'Hérode, rendus inquiets avec lui. Mais combien d'autres devaient attendre le sauveur. Dès lors, pourquoi ces gens — qui devaient ignorer les noirs desseins d'Hérode — n'ont-ils pas suivi les mages pour aller, eux aussi, voir le Messie ? En particulier, pourquoi les grands-prêtres consultés par Hérode n'ont-ils pas bougé ? Saint Augustin le leur reproche expressément[311]. Pourquoi ce paradoxe d'autant plus surprenant que les Juifs attendaient leur Messie ? La réponse est apportée par saint Augustin lui-même. Il écrit[312] :

> Jésus donc ne se manifesta ni aux savants ni aux justes ; c'est l'ignorance qui l'emporte dans la grossièreté des pasteurs et l'impiété dans les cérémonies sacrilèges des Mages celui qui est la pierre angulaire s'unit les uns et les autres, car il est venu choisir ce qui est folie pour confondre les sages il est venu appeler les pécheurs et non les justes, afin que toute grandeur cessât de s'enorgueillir, toute faiblesse de se décourager.

Admettons. Mais alors, il faut comprendre le peu d'empressement de Jérusalem à suivre les mages et, par la suite, le fait que les Juifs n'ont pas cru en Jésus. Car il va de soi que si, dès le départ, le Christ avait été annoncé par des astrologues participant à des « cérémonies sacrilèges », alors les grands-prêtres convoqués par Hérode ont dû le savoir. Par conséquent, ils n'ont certainement pas cru au « roi » annoncé par les mages. Et même si, plus tard, Jésus accomplit des prodiges, ces grands-prêtres (ou leurs successeurs) ont dû dire : « Ne vous y fiez pas, il a été annoncé par des magiciens ; c'est donc lui-même un magicien ». C'est effectivement ce qu'ils soutinrent[313] : « *les pharisiens disaient : "Il n'expulse les démons que par Belzébul, le chef des démons"* ». Encore une fois, Dieu agit au rebours de la logique.

---

310 Cité par *La chaîne d'or...*, déjà cité, tome I, p. 88.

311 « *Ceux qui cherchaient n'eurent pas plus tôt appris ce qu'ils demandaient qu'ils partirent aussitôt, tandis que les docteurs les enseignèrent et restèrent immobiles.* » (Cité par *La chaîne d'or...*, déjà cité, tome I, p. 106).

312 *Ibid*., p. 106.

313 *Mt*., XII, 24

h) Le comportement incompréhensible du roi Hérode

Quatrième remarque : le commentateur du catéchisme en six tome écrit[314] : « [Hérode] *avait poussé jusqu'au dernier point les raffinements de sa politique, afin de découvrir le Messie nouveau-né ; il avait feint de vouloir l'adorer, pour lui ôter plus sûrement la vie* ». Je dirai qu'au contraire, Hérode n'a guère déployé d'efforts. Il aurait pu faire suivre magiciens par un messager, afin d'être informé au plus tôt du lieu où se trouvait cet enfant qu'il voulait faire périr. Bien plus, il pouvait donner aux mages des compagnons, sous prétexte de les conduire, en leur ordonnant de faire disparaître l'enfant au plus vite. A défaut, il lui suffisait de découvrir l'enfant dans la petite ville de Bethléem ; quelques heures d'enquête auraient suffi. Le peu d'efforts déployé par Hérode contribue à mettre en doute l'authenticité de cette histoire[315].

i) Les « rois-mages » sont-ils devenus des évangélisateurs ?

Avançons dans le deuxième chapitre de l'évangile selon saint Matthieu :

> 9 Après avoir entendu le roi, ils partirent. Et voici que l'étoile qu'ils avaient vue à l'orient les précédait, jusqu'à ce qu'elle vienne s'arrêter au-dessus de l'endroit où se trouvait l'enfant.
> 10 Quand ils virent l'étoile, ils se réjouirent d'une très grande joie.
> 11 Ils entrèrent dans la maison, ils virent l'enfant avec Marie sa mère ; et, tombant à ses pieds, ils se prosternèrent devant lui. Ils ouvrirent leurs coffrets, et lui offrirent leurs présents : de l'or, de l'encens et de la myrrhe.
> 12 Mais, avertis en songe de ne pas retourner chez Hérode, ils regagnèrent leur pays par un autre chemin.

Matthieu parle bien d'une « maison » (οἰκίαν), pas d'une crèche, ni d'une étable, ni d'une grotte. Je ne m'étendrai pas, car les exégètes catholiques invoquent de multiples explications...

Voilà donc les magiciens repartis en catimini. Pourquoi, donc, sont-ils donc venus ? Pour que Hérode soit informé ? Des gens habitant moins loin auraient fait l'affaire. Pour trouver un sens à ce voyage, on fait valoir que ces trois mystérieux personnages devinrent les évangélisateurs de leur région, la Perse. Saint Jean Chrysostome écrit[316] :

> Lorsqu'ils furent de retour, ils se montrèrent plus que jamais adorateurs fidèles du vrai Dieu ; ils en instruisirent un grand nombre, par leurs prédications, et lorsque saint Thomas arriva plus tard dans ces contrées, ils se joignirent à lui et après avoir reçu le baptême ils devinrent ses coadjuteurs dans l'apostolat.

On ne voit pas trop quelles « prédications » les mages ont pu donner, sachant qu'ils avaient seulement eu connaissance qu'un « roi des Juifs » était né — ce dont tout le monde, en Perse, devait se moquer. Ce détail — qui ne figure nulle part dans les évangiles — est si peu crédible qu'il disparaît dans un article publié par la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X. On lit[317] :

> Les Mages, avertis en songe, retournèrent par un autre chemin en leur pays [...] Selon une tradition, l'apôtre Thomas, à qui fut dévolu l'Orient quand les Apôtres se séparèrent, aurait baptisé les Mages déjà âgés, et ceux-ci, à leur tour, auraient annoncé la Bonne Nouvelle. Leurs corps, découverts par sainte Hélène, mère de Constantin, furent transportés à Constantinople (vers 330), puis à Milan

314 Hippolyte Noël, *Nouvelle explication du catéchisme...*, déjà cité, t. 1, p. 325.

315 L'abbé Fouard tente l'explication suivante : « [Hérode] *les envoya sur l'heure, sans guide et sans escorte, pour ne pas donner l'éveil, et afin que personne, ni à Jérusalem, ni à Bethléem, ni dans la compagnie des Mages, ne pût soupçonner ses intentions et lui dérober sa victime.* » (abbé Constant Fouard, *La vie de N.-S. Jésus-Christ*, déjà cité, p. 77). Ce n'est guère convaincant.

316 Cité par *La chaîne d'or...*, déjà cité, tome I, p. 116

317 « La foi des rois mages » (https://laportelatine.org/spiritualite/la-foi-des-rois-mages).

> (344). En 1164, l'archevêque de Cologne fit venir solennellement ces reliques dans sa cathédrale où elles sont vénérées. Ainsi, dès le XIIe siècle, Cologne est devenue la quatrième ville sainte catholique, après Jérusalem, Rome et Compostelle.

Je passerai sur les approximations historiques de cet exposé. Une seule m'intéresse : sainte Hélène n'a pas « découvert » les corps des mages. Elle les aurait fait « *récupérer à prix d'or* » en Perse[318]. Or, c'est bien connu : contre de l'argent, on peut tout obtenir, surtout dans ces pays. Au IXe siècle ainsi, un groupe de moines aurait ramené d'Alexandrie trois squelettes de saints Innocents, ces garçons de moins de deux ans massacrés par Hérode qui voulait tuer Jésus (voy. le 4°)[319]. Mais plus tard, l'auteur de la *Légende dorée* admit[320] : « *Le fait est que certains os des saints Innocents, qui sont conservés, sont trop grands pour provenir d'enfants de moins de deux ans* ». Dieu sait ce qu'on avait refourgué aux moines. Par conséquent, les trois squelettes de « rois-mages » avec morceaux d'étoffe examinés en 1981 et réputés dater du premier siècle ne sont pas la preuve de quoi que ce soit.

L'affaire serait différente si des traces historiques de l'évangélisation attribuée aux mages existaient. Car enfin, il s'agissait des trois personnes qui, les premières, étaient venues se prosterner devant le Sauveur. Je suis surpris que saint Thomas, après les avoir baptisés, n'ait pas prévenu les autres apôtres. Je m'étonne également que les « mages » n'aient rien écrit, rien laissé. On ignore même leur noms ! Il fallut attendre le VIIIe siècle pour que « la tradition » les nomme Melchior, Gaspar et Balthazar. Ces noms, on les trouve pour la première fois dans un manuscrit du VIIIe siècle, *Excerpta latina barbari*, pas même reconnu par l'Église[321].

4°) L'historicité problématique du « massacre des Innocents »

a) Matthieu et Luc sur les jours qui suivirent la naissance de Jésus-Christ

Considérons les événements qui suivirent la naissance de Jésus. Après avoir rapporté l'adoration des rois-mages, saint Matthieu poursuit[322] :

> Après leur départ, voici que l'ange du Seigneur apparaît en songe à Joseph et lui dit : « Lève-toi ; prends l'enfant et sa mère, et fuis en Égypte. Reste là-bas jusqu'à ce que je t'avertisse, car Hérode va rechercher l'enfant pour le faire périr. » Joseph se leva ; dans la nuit, il prit l'enfant et sa mère, et se retira en Égypte, où il resta jusqu'à la mort d'Hérode.

Le style du texte ne laisse aucune doute : il s'agit d'une fuite précipitée, très peu après le départ des visiteurs, car le roi Hérode veut tuer l'enfant. Mais saint Luc raconte une tout autre histoire. Après avoir rapporté l'adoration des bergers, il poursuit[323] :

> Quand fut arrivé le huitième jour, celui de la circoncision, l'enfant reçut le nom de Jésus, le nom que l'ange lui avait donné avant sa conception. Quand fut accompli le temps prescrit par la loi de Moïse pour la purification [= 40 jours], les parents de Jésus l'amenèrent à Jérusalem pour le présenter au Seigneur, selon ce qui est écrit dans la Loi : tout premier-né de sexe masculin sera consacré au Seigneur.

318 Anne Bernet, « Les reliques des rois mages, vérité ou légende ? » publié par le site *Aleteia*. Pour une version gratuite : https://paroissenotredamedescoteauxetdelaplaine47.over-blog.com/2022/01/epiphanie-du-seigneur.html.

319 Edina Bozoky, « Têtes coupées des saints au Moyen Âge. Martyrs, miracles, reliques », publié dans *Babel. Littératures plurielles*, n° 42, 2020, p. 133-168, § 14.

320 Jacques de Voragine, *La Légende dorée*, déjà cité, p. 59.

321 « Les Rois Mages n'étaient pas trois ! ». L'auteur montre l'original du manuscrit ainsi que la page (feuillet 51v) qui montre les trois noms (https://www.etaletaculture.fr/culture-generale/les-rois-mages-netaient-pas-trois/). A la même époque, un ouvrage attribué à saint Bède les aurait aussi mentionnés et décrits (voy. abbé Constant Fouard, *La vie de N.-S. Jésus-Christ*, déjà cité, p. 78-79).

322 *Mt*., II, 13-14.

323 *Lc*., II, 20-23.

Dans ce récit, rien ne relève du drame : après la naissance, les parents restent tranquillement sur place afin d'accomplir les rites exigés par la Loi.

b) Les deux chronologies proposées par les catholiques

Saint Augustin explique ainsi cette divergence[324] :

> chaque évangéliste a joint ensemble les différentes parties de son récit de manière à lui donner l'apparence d'une narration complète où rien n'est omis. En taisant ce qu'il ne veut pas dire, il unit de telle sorte ce qu'il veut dire à ce qu'il a dit, que les choses racontées paraissent.

Par conséquent, si l'on détache chaque événement de chaque évangile, on pourra reconstituer une histoire cohérente de la vie de Jésus-Christ. Adoptant cette méthode, les catholiques proposent deux chronologies qu'ils présentent comme possibles[325] :

1. Naissance de Jésus-Christ – Circoncision (8 jours après) – Présentation au Temple (40 jours après) – Adorations des mages (6, 12 ou 24 mois après ?) – Massacre des Innocents et fuite en Egypte – Retour à Nazareth (1, 2, 3, 5, ou 7 ans après la naissance)

2. Naissance de Jésus-Christ – Circoncision (8 jours après) – Adorations des mages (12 jours après) – Présentation au Temple (40 jours après) – Massacre des Innocents et fuite en Egypte – Retour à Nazareth (1, 2, 3, 5, ou 7 ans après la naissance)

En réalité, loin d'être possibles, les deux chronologies posent un premier problème : d'après Luc, avertis le jour-même, par un ange, de la naissance de Jésus le Sauveur[326], les bergers allèrent le voir puis « *firent connaître la chose qui leur avait été dite de cet enfant, et tous ceux qui les entendirent s'étonnèrent de ce que leur disaient les bergers* »[327]. Sachant qu'un commentateur des évangiles reproche aux grands prêtres « *leur négligence à chercher le Sauveur, lorsque les bergers publiaient ses merveilles* »[328], on en déduit que dans les heures qui suivirent la naissance, la nouvelle se répandit dans la ville, Hérode ne pouvant manquer d'en être informé. Mais sachant aussi que, d'après Mathieu, Hérode reçut la nouvelle des rois-mages[329], on en déduit :

- qu'à Jérusalem, personne n'avait été informé ;
- qu'Hérode apprit le fait soit 12 jours après la naissance (chronologie 2), soit des mois plus tard (chronologie 1).

C'est contradictoire avec Luc. Par conséquent, les deux chronologies proposées échouent à concilier les deux évangiles.

Oublions cet argument. Oui, supposons que les bergers n'aient pas été crus, donc que la nouvelle ne se soit pas répandue.

D'après la première chronologie, les rois-mages arrivent six mois, voire un ou même deux ans après la naissance de Jésus. Pourquoi un aussi long laps de temps ? Parce qu'Hérode aurait ordonné

324 Saint Augustin, *De l'accord des Évangiles*, chapitre V : « Accord entre saint Matthieu et saint Luc au sujet de la conception et des premières années de Jésus-Christ » (en ligne : https://www.bibliotheque-monastique.ch/bibliotheque/bibliotheque/saints/augustin/comecr2/accord.htm). Voir également *La chaîne d'or*, déjà cité, tome I, p. 135.

325 *Catholique Sans Concession*, n° 2, Printemps 2024 : « Massacre des saints Innocents et fuite en Égypte, Un mythe seulement ? »

326 « *il vous est né aujourd'hui, dans la ville de David, un Sauveur* » (*Lc*, II, 11).

327 *Lc*, II, 17-18.

328 Hppolye Noël, *Nouvelle explication du catéchisme…*, t. 1, p. 288.

329 *Mt*., II, 1-2.

de massacrer les enfants « *depuis l'âge de deux ans et au-dessous* »[330]. On peut donc penser qu'en effet, les mages se présentèrent au palais royal un an environ après la naissance. Ce fait pose deux difficultés :

- pourquoi Marie et Joseph n'étaient-ils pas déjà repartis pour Nazareth, où ils habitaient ? Luc le dit bien : après avoir présenté Jésus au Temple, ses parents retournèrent en Galilée[331].
- pourquoi les mages demandent-ils à Hérode : « *Où est le roi des Juifs qui vient de naître ?* »[332] ? Quand on cherche un bébé d'environ un an, on ne dit pas qu'il vient de naître.

La première chronologie m'apparaît donc inacceptable. Je note d'ailleurs que saint Augustin semble préférer la deuxième[333].

c) La solution proposée par saint Augustin

Mais cette chronologie impose de retarder la colère d'Hérode d'au moins 28 jours pour faire concorder les deux évangiles (car entre l'adoration des mages et la présentation au Temple, 28 jours se sont écoulés). D'où la solution que saint Augustin propose[334] :

> si l'on répugne à penser qu'il [= Hérode] s'avisa seulement de prendre contre cet enfant la plus cruelle résolution et d'en faire mourir tant d'autres, quand fut écoulé le temps de la purification de Marie, quand furent terminées les cérémonies solennelles prescrites à l'égard des premiers-nés, et lorsque la sainte famille fut partie pour l'Égypte ; il faut convenir cependant que beaucoup de graves affaires, dont j'omets le détail, purent distraire le souci du roi, et lui faire oublier son projet durant plusieurs semaines, ou en empêcher l'exécution. Il est impossible d'énumérer les causes qui purent donner ce tour aux événements, mais nul n'est assez étranger au monde, pour nier ou révoquer en doute qu'il pût s'en trouver beaucoup et de très-sérieuses. Qui ne peut se figurer combien d'autres nouvelles plus terribles, vraies ou fausses, purent arriver aux oreilles du roi, pour enlever son âme, par la vive appréhension de périls plus prochains, à la crainte que cet enfant, ce nouveau roi des Juifs, ne prit les armes, dans quelques années, contre lui ou contre ses fils, et l'occuper entièrement du soin de parer à des éventualités dont l'imminence appelait de promptes mesures ? Mais, laissant de côté toutes ces raisons, voici ce que je dirai. Les Mages n'étant pas revenus vers Hérode pour l'instruire, celui-ci put croire qu'ils s'étaient laissé abuser en s'imaginant voir une étoile qui n'existait point, et que, n'ayant pas découvert l'Enfant qu'ils cherchaient, ils avaient eu honte de retourner à sa cour. Ainsi le roi aurait cessé de craindre et aurait abandonné son homicide dessein. Suivant cette hypothèse bien vraisemblable, Joseph aurait été averti dans son sommeil de fuir en Égypte avec l'enfant et sa mère quand, après les jours de la purification de Marie, après la démarche de la sainte famille au temple de Jérusalem, après la consommation de toutes les choses que nous fait connaître saint Luc, les paroles prophétiques de Siméon et d'Anne à l'égard de Jésus, en se propageant par les récits des témoins, allaient ranimer les craintes du roi, et

330 *Mt*., II, 16.
331 *Lc*., II, 39.
332 *Mt*., II, 2.
333 « *Mais quand l'un [des deux évangélistes] rapporte des choses dont l'autre ne parle pas, l'ordre des deux récits considéré avec soin fait voir l'endroit où celui qui les a omises a pu les passer, en liant ce qu'il avait dessein de dire à ce qu'il avait dit précédemment, comme si tout se suivait sans aucun fait intermédiaire. Ainsi, c'est dans le lieu de son récit où il nous représente les Mages retournant par un autre chemin, selon l'avertissement du Ciel, que saint Matthieu a passé ce qui, au rapport de saint Luc, s'est accompli dans le temple au sujet du Seigneur, et les paroles de Siméon et d'Anne ; comme c'est après avoir rapporté ces derniers détails que saint Luc lui-même omet la fuite en Egypte racontée par saint Matthieu, pour mentionner tout de suite le retour de la sainte famille à Nazareth.* » (Voir saint Augustin, *De l'accord des Évangiles*, chapitre V : « Accord entre saint Matthieu et saint Luc au sujet de la conception et des premières années de Jésus-Christ » ; en ligne : https://www.bibliotheque-monastique.ch/bibliotheque/bibliotheque/saints/augustin/comecr2/accord.htm).
334 Saint Augustin, *De l'accord des Évangiles*, déjà cité, chapitre XI « Comment la présentation au temple se peut-elle concilier avec la colère d'Hérode ? ». Pour un résumé, voy. *La chaîne d'or...*, tome I, déjà cité, p. 124.

> le rappeler à sa première intention. Hérode comprenant ensuite, par la divulgation des faits accomplis et des discours prononcés dans le temple, que les mages s'étaient joués de lui, et voulant assurer la mort de Jésus-Christ, commanda alors ce massacre général dont parle saint Matthieu.

Que vaut cette explication ?

d) Saint Augustin face au récit de Matthieu

Pour répondre, considérons le récit de Matthieu. Il écrit[335] : « *Après leur départ [celui des mages], voici que l'ange du Seigneur apparaît en songe à Joseph et lui dit : "Lève-toi ; prends l'enfant et sa mère, et fuis en Égypte* [...]". *Joseph se leva ; dans la nuit, il prit l'enfant et sa mère, et se retira en Égypte* ». Rien, absolument rien ne laisse soupçonner que, pendant vingt-huit jours, Marie et Joseph seraient restés sur place, attendant l'heure de la purification au temple. D'ailleurs, dans son *Histoire générale de l'Église*, l'abbé Joseph-Épiphane Darras écrit[336] : « *L'Adoration des Mages ne précéda point la Purification. Immédiatement après le départ des illustres étrangers, la sainte Famille, dans la nuit même, partit pour l'Égypte* ». Auparavant, il avait expliqué[337] :

> Nous ne croyons pas excéder, en renfermant dans l'espace d'une seule nuit les événements dont saint Matthieu rapporte la suite au chapitre II, du verset 12 au 14. En effet, le tour rapide, le temps présent de la phrase ἰδού, ἄγγελος κυρίου φαίνεται qui suit immédiatement Ἀναχωρησάντων δὲ αὐτῶν, semblent bien indiquer qu'il n'y eut aucun intervalle entre le départ des Mages et l'apparition de l'ange à saint Joseph. Et d'ailleurs il suffit de se rappeler quelles étaient les circonstances pour comprendre avec quelle rapidité tout dut s'accomplir. Bethléem n'est qu'à deux heures de Jérusalem : Hérode, dévoré d'inquiétude, eût-il laissé s'écouler de sept à dix jours, comme le veut le Père Patrizi (*lib*. III, p. 377), avant de prendre un parti ? La jalousie qui l'agitait ne permet pas de songer à ces longs retards. C'est dès le lendemain probablement qu'il connut le départ précipité des Mages et qu'il fit massacrer les saints Innocents.

Voilà qui est clair, et qui heurte de front l'explication de saint Augustin, donc la valeur de la deuxième chronologie.

S'y ajoute un autre argument : les exégètes soulignent que l'évangile selon saint Matthieu a été rédigé pour des Juifs convertis, afin de démontrer la continuité entre la Synagogue et la *Bonne nouvelle* apportée par le Christ[338]. Par conséquent, Matthieu aurait dû rapporter la venue de Marie et Joseph au temple de Jérusalem pour « *présenter* [Jésus] *au Seigneur, selon ce qui est écrit dans la Loi* »[339]. C'était une préfiguration éclatante de cette continuité entre la Synagogue et la Bonne nouvelle. S'il ne l'a pas fait, c'est parce que dans son récit, l'Ange prévint Joseph de partir en Égypte ***avant*** que les quarante jours ne soient écoulés.

Matthieu devait donc choisir : soit la Purification, soit la fuite en Égypte. Il choisit la fuite en Égypte. Pourquoi ? Joseph Huby apporte la réponse : Matthieu voulait démontrer aux Juifs que Jésus était « *le Fils de David qui vérifie les prophéties* »[340].

---

335 *Mt*., II, 13-14.

336 Abbé Joseph-Épiphane Darras, *Histoire générale de l'Église, depuis la création jusqu'à nos jours*, déjà cité, tome IV, p. 334.

337 *Ibid*., p. 80, note 2.

338 Joseph Huby, *L'Évangile et les Évangiles* (Beauchesne, Paris, 1954), p. 107 et 108.

339 *Lc*., II, 22-23.

340 « *Avec un soin jaloux, saint Matthieu recueille les sentences du Seigneur qui marquent la continuité entre l'Ancien et le Nouveau testament. Le Nouveau ne renverse pas l'Ancien, ne l'abroge pas, mais l'amène à sa perfection. "N'allez pas croire que je sois venu abolir la Loi et les prophètes (c'est-à-dire toute l'économie de l'ancienne alliance) ; je ne suis pas venu pour abolir mais pour parachever" (Mt., V, 17) […] Le témoignage le plus éclatant de cette doctrine de la continuité est le Discours sur la montagne. Jésus s'y présente, non pas en adversaire de Moïse, opposant profession de foi à profession de foi, précepte à précepte, mais en législateur souverain, qui précise et complète des commandements imparfaits […]* » (Joseph Huby, *L'Évangile et les Évangiles*, déjà cité, p. 111).

Voilà pourquoi son évangile explique[341] :

> Joseph [...] prit l'enfant et sa mère, et se retira en Égypte, où il resta jusqu'à la mort d'Hérode, pour que soit accomplie la parole du Seigneur prononcée par le prophète : D'Égypte, j'ai appelé mon fils.

Matthieu a donc inventé cet exil parce qu'il voulait convaincre (ou conforter) les Juifs toujours avides de prophéties.

Quoi qu'il en soit, la solution imaginée par saint Augustin pour concilier les évangiles échoue. Conséquemment, la deuxième chronologie proposée s'effondre.

e) Saint Augustin face au récit de Luc

Je pourrais m'arrêter là, mais j'examinerai le texte de Luc, car il me permettra de dévoiler la méthode principale utilisée par les exégètes catholiques pour prétendre concilier l'inconciliable. Luc raconte qu'à peine Jésus né, les bergers viennent le contempler. Voici la suite[342] :

> Les bergers repartirent […] Quand fut accompli le temps prescrit par la loi de Moïse pour la purification [= 40 jours], les parents de Jésus l'amenèrent à Jérusalem pour le présenter au Seigneur, selon ce qui est écrit dans la Loi : Tout premier-né de sexe masculin sera consacré au Seigneur […] Siméon les bénit, puis il dit à Marie sa mère : « Voici que cet enfant provoquera la chute et le relèvement de beaucoup en Israël. Il sera un signe de contradiction […] » Lorsqu'ils eurent achevé tout ce que prescrivait la loi du Seigneur, [ici devrait se placer l'exil en Égypte d'après saint Agustin] ils retournèrent en Galilée, dans leur ville de Nazareth.

Le solution imaginée par saint Augustin peut, en théorie, se concilier avec le récit de Luc. Mais un problème surgit : d'après la tradition de l'Église, le voyage de la Sainte Famille jusqu'en Égypte « *dura environ trente jours* »[343]. Elle ajoute que Joseph et sa famille « *y demeurèrent plusieurs années* »[344]. Or, la dernière phrase du passage cité de Saint-Luc est claire. Il écrit : « *Lorsqu'ils eurent achevé tout ce que prescrivait la loi du Seigneur, ils retournèrent en Galilée, dans leur ville de Nazareth* ». Rien, absolument rien ne vient soupçonner un exil quelconque qui, pourtant, dura plusieurs années[345] avant la possibilité d'un retour à Nazareth. Au contraire : dans Luc, le retour à Nazareth suit de peu la purification au temple.

Gênés par retour à Nazareth, des commentateurs trouvèrent une solution astucieuse : « ce n'était pas un vrai retour, disent-ils, mais juste un aller-retour rapide pour prendre des affaires laissées là-bas ». Dans l'*Explication suivie des quatre évangiles*, on lit[346] :

> Saint-Luc fait retourner directement Joseph et Marie à Nazareth après la présentation ; mais selon la supposition assez vraisemblable du P. [François] de Ligny, Joseph ne retourna avec Marie à Nazareth que pour mettre de l'ordre à ses affaires et transporter ses effets à Bethléem où il venait d'établir sa résidence, pensant probablement que Dieu qui avait fait naître Jésus à Bethléem pour l'accomplissement des prophéties, voulait aussi qu'il y fut élevé.

341 *Mt*., II, 14-15.
342 *Lc*., II, 20-39.
343 Jacques Collin de Plancy, *Légendes du Nouveau Testament* (Paris : Plon, 1860), p. 113. L'ouvrage a été approuvé par l'évêque d'Arras, le 6 mai 1860.
344 Abbé de Lantages, « Catéchisme de la foi et des mœurs chrétiennes », déjà cité, col. 86.
345 Sept ans d'après l'auteur de la Légende dorée (voy. Jacques de Voragine, *La Légende dorée*, déjà cité, p. 58).
346 *La chaîne d'or...*, tome I, déjà cité, p. 88.

Cette supposition n'était pas gratuite. Dans leur chronologie des événements, les bollandistes racontent[347] :

> Le Christ fut circoncis le tout premier janvier et adoré le 6 du même mois par les Mages ; puis le 2 février il fut porté dans le temple et reçu dans les bras de Siméon. (circoncis, adoré, présenté) Après cela, il semble, comme le pensent saint Augustin et d'autres, qu'il a été ramené à Bethléem où Joseph avait fixé sa résidence […]

Voilà comment saint Augustin et d'autres évacuaient le retour à Nazareth qui les gênait : c'était un simple déménagement. Seulement, on ne voit pas pourquoi, parti ramener ses affaires de Nazareth à Bethléem, Joseph aurait pris avec lui Marie et le nouveau-né. Il suffisait de les laisser dans leur nouvelle résidence, sous la protection de voisins. Mais surtout, pourquoi Luc n'avait-il pas précisé ce changement de résidence en rapport avec les prophéties ? Pourquoi lui avait-il privilégié cet aller-retour sans importance effectué dans le cadre du déménagement ?

D'autres commentateurs ont certainement vu l'ineptie de cette explication. Voilà pourquoi l'abbé Constant Fouard objecte[348] :

> cette hypothèse [du simple aller-retour] nous paraît compliquer inutilement la suite des faits, car le texte de saint Luc n'implique pas nécessairement que le retour de la sainte Famille en Galilée suivit immédiatement la Purification.

Cette divergence entre commentateurs montre leur façon d'agir.

1°) Les premiers l'avouent : « *Saint-Luc fait retourner* ***directement*** *Joseph et Marie à Nazareth après la présentation* » ; car c'est le sens évident de l'évangile. Aussi gomment-ils ce retour en le qualifiant de simple déplacement effectué dans le cadre d'un déménagement.

2°) Les seconds se rendent compte que la thèse du déménagement est intenable. Alors il changent le sens évident du texte : « *le texte de saint Luc* ***n'implique pas*** *nécessairement que le retour de la sainte Famille en Galilée* ***suivit immédiatement*** *la Purification.* »

En résumé : si je trouve une échappatoire, et alors je garde le sens — évident — du texte ; si je ne trouve pas d'échappatoire, et alors je change le sens du texte. C'est la méthode principale de l'exégèse catholique.

Dernière remarque concernant saint Luc ; on l'a vu, il fait retourner directement Joseph et Marie à Nazareth après la présentation. Il ajoute[349] : « *Chaque année, les parents de Jésus se rendaient à Jérusalem pour la fête de la Pâque.* » Sachant qu'ils habitaient Nazareth, cette remarque ne suscite aucun commentaire. Mais à supposer que la Sainte Famille se soit trouvée en Égypte, alors les trois premières années, ce respect des pratiques religieuses l'aurait contrainte à effectuer un voyage aller-retour de l'Égypte à Jérusalem. « *Le pays était infesté de bandes armées,* écrit un auteur qui évoque cet exil[350]. *Des périls de toutes sortes entouraient les fugitifs* ». Par conséquent, cette observance des pratiques religieuses aurait été un magnifique témoignage non seulement de fidélité à la Loi, mais aussi de confiance en Dieu ! Pourtant, Luc n'en dit pas un mot ! Pas plus que Marc ni Jean d'ailleurs. Ce silence inexplicable démontre que la fuite en Égypte est une fable inventée par Matthieu afin de prétendre que la vie du Christ accomplissait des prophéties.

La solution imaginée par saint Augustin (fuite en Égypte après la venue au temple) ne résout donc rien. Elle laisse subsister l'impossibilité de concilier les récits de Luc et de Matthieu.

Cela dit, venons-en au massacre des saints Innocents.

---

347 *Acta Sanctorum der Bollandisten*, Einleitung April I, 1675 (en ligne et en latin : https://www.heiligenlexikon.de/Literatur/Baende_Acta_Sanctorum.html).

348 Abbé Constant Fouard, *La vie de N.-S. Jésus-Christ*, déjà cité, p. 63-64.

349 *Lc*., II, 41.

350 Jacques Collin de Plancy, *Légendes du Nouveau Testament*, déjà cité, p. 109.

f) Pourquoi Matthieu a introduit le « massacre des Innocents »

Dans son deuxième chapitre, l'évangile selon saint Matthieu raconte qu'après le départ des mages et la fuite de la Sainte Famille :

> 16 […] Hérode, voyant que les mages s'étaient moqués de lui, entra dans une violente fureur. Il envoya tuer tous les enfants jusqu'à l'âge de deux ans à Bethléem et dans toute la région, d'après la date qu'il s'était fait préciser par les mages.
> 17 Alors fut accomplie la parole prononcée par le prophète Jérémie :
> 18 Un cri s'élève dans Rama, pleurs et longue plainte : c'est Rachel qui pleure ses enfants et ne veut pas être consolée, car ils ne sont plus.

Matthieu affirme donc que ce massacre horrible accomplit une prophétie par Jérémie. C'est faux. Le trente-et-unième chapitre du livre de Jérémie raconte (je souligne la phrase invoquée par Matthieu) :

> 7 Éternel, délivre ton peuple, le reste d'Israël !
> 8 Voici, je les ramène du pays du septentrion, Je les rassemble des extrémités de la Terre ; Parmi eux sont l'aveugle et le boiteux, La femme enceinte et celle en travail ; C'est une grande multitude, qui revient ici.
> 9 Ils viennent en pleurant, et je les conduis au milieu de leurs supplications ; Je les mène vers des torrents d'eau, Par un chemin uni où ils ne chancellent pas ; Car je suis un père pour Israël, Et Éphraïm est mon premier-né.
> 10 Nations, écoutez la parole de l'Éternel, Et publiez-la dans les îles lointaines ! Dites : Celui qui a dispersé Israël le rassemblera, Et il le gardera comme le berger garde son troupeau.
> 11 Car l'Éternel rachète Jacob, Il le délivre de la main d'un plus fort que lui.
> 12 Ils viendront, et pousseront des cris de joie sur les hauteurs de Sion ; Ils accourront vers les biens de l'Éternel, Le blé, le moût, l'huile, Les brebis et les bœufs ; Leur âne sera comme un jardin arrosé, Et ils ne seront plus dans la souffrance.
> 13 Alors les jeunes filles se réjouiront à la danse, Les jeunes hommes et les vieillards se réjouiront aussi ; Je changerai leur deuil en allégresse, et je les consolerai ; Je leur donnerai de la joie après leurs chagrins.
> 14 Je rassasierai de graisse l'âme des sacrificateurs, Et mon peuple se rassasiera de mes biens, dit l'Éternel.
> 15 Ainsi parle l'Éternel : **On entend des cris à Rama, Des lamentations, des larmes amères ; Rachel pleure ses enfants ; Elle refuse d'être consolée sur ses enfants, Car ils ne sont plus.**
> 16 Ainsi parle l'Éternel : Retiens tes pleurs, Retiens les larmes de tes yeux ; Car il y aura un salaire pour tes œuvres, dit l'Éternel ; Ils reviendront du pays de l'ennemi.
> 17 Il y a de l'espérance pour ton avenir, dit l'Éternel ; Tes enfants reviendront dans leur territoire.

On le voit : Rachel ne pleure pas des enfants massacrés ; elle pleure des enfants emmenés par l'ennemi et qui reviendront de captivité. D'ailleurs, on ne voit pas pourquoi des pleurs ayant retenti à Rama en prophétiseraient d'autres qui retentiraient à Jérusalem. Afin d'échapper à cette dernière contradiction, saint Jérôme expliquait[351] :

> Il ne faut pas prendre Rama pour le nom propre de ce lieu [...] le mot Rama signifie ici *élevé*, et il veut dire : « La voix s'est fait entendre sur les hauteurs, c'est-à-dire qu'elle a retenti au loin, dans une grande étendue. »

Voilà comment saint Jérôme et ses continuateurs changeaient le sens des mots :

- Rama étant le nom d'une ville sans rapport avec l'histoire, les exégètes le prenaient dans le sens d' « élevé » ; puis d' « élevé » (une notions de verticalité) ils passaient à « étendu » (une notion d'horizontalité). Rama venait alors prophétiser un massacre étendu ;

351 Cité par *La chaîne d'or...*, déjà cité, tome I, p. 125

- Quant à Rachel, en tant que mère de Benjamin, elle était étrangère à la tribu de Juda dont les enfants furent massacrés. Ses enfants, eux, avaient été emmenés en captivité. Butant sur le même problème, les commentateurs catholiques adoptaient la même tactique : changer le sens du mot. On lit[352] :

> Rachel (dont le nom signifie brebis ou voyante) est une belle figure de l'Église, dont toute l'intention se dirige vers la contemplation de Dieu, et qui est aussi cette centième brebis que le bon pasteur rapporte sur ses épaules [...].
> Rachel était la figure de l'Église dont la fécondité avait succédé à une longue stérilité. Ces gémissements qu'elle fait entendre n'ont pas pour objet les enfants qui lui ont été ravis, mais ceux qui les ont mis à mort et qu'elle eût voulu garder pour ses enfants.
> Ou bien Rachel signifie l'Église qui pleure la mort des saints arrachés à cette vie de la terre, et qui ne veut pas de la consolation de voir ceux qui ont triomphé du monde par leur trépas revenir de nouveau avec elle pour soutenir les mêmes combats, mais qui refuse toute consolation parce qu'ils ne doivent pas être rappelés à la vie.

Que pensent les catholiques de toutes ces explications alambiquées ? A mes yeux, elles sont imaginées pour tenter, vainement, de concilier l'inconciliable.

g) Le silence inexplicable de l'historien Flavius Josèphe et d'autres

Mais fort heureusement, tout démontre que ce bain de sang n'a pas eu lieu. En effet, dans cette région occupée par les Romains, d'où des rapports étaient envoyés régulièrement à Rome, il n'existe aucune trace historique de ce massacre !

D'ailleurs, à supposer que Hérode ait fait massacrer les enfants de moins de deux ans, Flavius Josèphe en aurait parlé dans ses chroniques qui décrivent assez précisément son règne. Or, il n'en souffle mot. Pour tenter d'expliquer ce silence, certains ont argué que Flavius Josèphe avait « *copié Nicolas de Damas* » qui était « *l'ami intime d'Hérode* », donc qui avait occulté ce crime odieux[353]. Mais les sources de l'historien Josèphe était très diverses, ce qui enlève toute force à l'argument. En 1850, un auteur catholique, Félix Nève, reprit une autre explication[354] :

> n'importe que Josèphe ait gardé le silence sur ce massacre : il ne pouvait en parler sans rappeler la cause de l'arrivée des Mages en Judée, et sans faire allusion aux prédictions sur la domination des descendants de David.

Félix Nève faisait référence à la prétendue prophétie de Balaam. Or, nous avons vu qu'elle ne concernait pas le Christ et qu'il n'en est nullement question dans l'évangile selon saint Matthieu : les magiciens auraient été guidés par une étoile. Sa réplique s'écroule donc.

J'ajoute qu'on a tort de se focaliser sur l'historien Josèphe. Auteur d'une étude sur le « massacre des Innocents », Édith Parmentier souligne[355] : « *aucune source historique, ni judéenne, ni grecque, ni romaine ne signale un massacre d'enfants en Judée* ». C'est si incroyable qu'une fois encore, la conclusion s'impose : ce carnage n'a pas eu lieu.

---

352 *Ibid*., p. 127-128

353 « Histoire de Jésus-Christ d'après la Science » paru dans *La France Littéraire, Artistique, Scientifique*, 31 août 1865, p. 718, col. B.

354 Félix Nève, « Quelques souvenirs de l'antiquité chrétienne en Orient », publié dans la *Revue Catholique. Recueil religieux, philosophique, scientifique, historique et littéraire*, tome IX, mars 1851, p. 14-24. L'extrait cité figure p. 18.

355 Édith Parmentier, « Le massacre des innocents, une construction mémorielle » publié dans *Pallas*, n° 104, 2017, p. 225-240. La phrase citée figure p. 229.

Après d'autres, l'auteur de l'article paru dans *Catholique Sans Concession* rappelle le peu d'enfants de l'âge désigné qui pouvaient se trouver dans la petite ville de Bethléem ; il ajoute que parmi les nombreux forfaits d'Hérode, ce massacre a disparu comme une goutte dans la mer[356]. L'explication a sa force, mais le massacre, même d'un petit nombre d'enfants innocents a quelque chose de particulièrement abominable, et cet acte, s'il était réel, n'aurait pu être aussi complètement oublié.

h) Aucune preuve historique, y compris chez Macrobe

On m'objectera que le massacre a été mentionné par un auteur païen, Macrobe, dans son ouvrage *Les Saturnales*[357]. C'est exact, mais la vérité est tout autre. Dans ses premières lignes, le chapitre IV du deuxième livre des *Saturnales* précise[358] :

> Des plaisanteries d'Auguste à l'égard d'autres personnes, et de celles d'autres personnes à son égard. Aviénus commença ainsi :
> — César Auguste, disais-je, aima beaucoup les plaisanteries, en respectant toujours néanmoins les bornes posées par l'honnêteté et par les convenances de son rang, et sans tomber jamais dans la bouffonnerie

Plus loin venait la plaisanterie qui concernait Hérode[359] :

> Ayant appris que, parmi les enfants de deux ans et au-dessous qu'Hérode, roi des Juifs, avait fait massacrer en Syrie, était compris le propre fils de ce roi, il dit : « Il vaut mieux être le porc d'Hérode que son fils. »

Passons sur l'erreur qui place le massacre en Syrie au lieu de la Judée. La seule question qui se pose est la suivante : cette histoire d'Auguste plaisantant sur Hérode à propos du « massacre des Innocents » est-elle authentique ? La réponse est négative. Lorsque les œuvres de Macrobe furent réimprimées en 1850, il y avait bien longtemps que la vérité sur ce mot d'esprit était connue. Dès le XIII^{e} siècle, Jacques de Voragine avait expliqué que suite à des intrigues de palais, le roi Hérode avait fait assassiner un de ses fils, Alexandre, et emprisonner un autre, Aristobule[360]. Aussi était-il réputé pour sa cruauté envers ses propres enfants. L'auteur de la *Légende dorée* notait[361] :

> C'est à cette occasion de César-Auguste dit à ses familiers : « J'aimerais mieux être le porc d'Hérode que son fils, car, en sa qualité de Juif, il épargne les porcs, tandis qu'il tue ses fils. »

Dès le Moyen Âge, donc, la vérité était connue. En 1811, un manuel scolaire apporta les précisions suivantes[362] :

> Diogène de Sinope se moquait de l'ignorance des [bergers] Mégariens qui négligeaient d'instruire leurs enfants dans les beaux-arts, et qui avaient un soin particulier de leurs troupeaux. Il disait souvent qu'il aimerait mieux être le bélier d'un habitant de Mégare que son fils. C'était dans le même sens, mais pour un sujet différent, qu'Auguste, empereur Romain, disait qu'il aimerait mieux être le cochon d'Hérode, roi des Juifs, que son fils, parce que ce prince s'abstenait de la viande de porc, mais il ne s'abstenait pas de tremper ses mains dans le sang de ses enfants.

356 *Catholique Sans Concession*, n° 2, déjà cité, p. 14-15.
357 « Les Saints Innocents » (https://laportelatine.org/spiritualite/vies-de-saints/les-saints-innocents).
358 Macrobe, *Œuvres complètes* (Paris : Firmin-Didot Frères, 1850), p. 227, col. B.
359 *Ibid*., p. 228, col. B
360 Jacques de Voragine, *La Légende dorée*, déjà cité, p. 59-60.
361 *Ibid*., p. 60.
362 Pierre Dantal, *Nouveau cours de thèmes pour les quatrièmes et troisièmes* (Lyon : J.-M. Boursy, 1811), p. 53.

A l'époque, on savait qu'Hérode Ier avait ordonné l'exécution non seulement de son épouse Mariamne et d'Alexandre, mais aussi d'au moins deux autres de ses fils. Quant aux bergers de Mégare, s'ils apportaient un soin légendaire à leurs troupeaux, c'est parce que leur laine était source de richesse. En 1849, l'auteur d'un ouvrage consacré au commerce expliqua[363] :

> [A Mégare], on avait enfin des troupeaux qui étaient élevés avec la plus grande sollicitude ; ce qui fit dire à un philosophe de l'antiquité, qu'il aimerait mieux être le bélier d'un habitant de Mégare que son fils. Avec la laine que produisaient les troupeaux on confectionnait des vêtements qu'on exportait également, ainsi que les sardines qui se pêchaient sur les côtes, et qui étaient très recherchées par les Athéniens.

Dans son étude déjà citée, Édith Parmentier explique : « *Auguste réinterpréta le mot d'esprit du philosophe blâmant la dureté des parents de Mégare pour condamner la cruauté d'Hérode à l'égard de ses fils* »[364]. Par la suite, Macrobe l'appliqua de façon arbitraire au prétendu massacre des Innocents. Telle est la vérité sur cette affaire.

Certains s'interrogeront : « Comment Macrobe aurait-il pu connaître le massacre des Innocents ? » La réponse est simple : sachant qu'à l'époque de la rédaction des *Saturnales*, l'évangile selon saint Matthieu circulait, l'auteur avait pu en prendre connaissance à partir de cette source ou d'une autre source chrétienne.

i) Le « massacre des Innocents » décrit dans plusieurs apocryphes

Mon affirmation n'est pas gratuite. Ce carnage figure en effet dans les *Actes de Pilate*. L'auteur raconte que face au préfet romain de Judée, les grand-prêtres juifs lancèrent à Jésus[365] : « *ta naissance à Bethléem a provoqué un massacre d'enfants* ». Le livre des *Actes de Pilate* confirme l'évangile selon saint Matthieu. Pourquoi, donc, Félix Nève ne l'a-t-il pas mentionné ? Parce qu'il s'agit d'un faux (aussi appelé *Évangile de Nicodème*) rédigé, comme tant d'autres, dans les milieux chrétiens des premiers siècles[366].

Le fait que Macrobe ait mentionné le massacre des Innocents ne prouve donc pas sa réalité, car en l'absence d'autres sources, il l'a certainement connu par le biais d'un écrit chrétien, peut-être un apocryphe[367].

Certes, l'Église a rejeté les *Actes de Pilate* ; toutefois, le mythe du « massacre des Innocents » reste dans l'évangile attribué à Matthieu. Au XIXe siècle encore, des catholiques prétendait démontrer la réalité de ce carnage en citant Macrobe. J'ai évoqué Félix Nève, j'aurais pu également mettre en cause l'abbé Joseph-Épiphane : en 1864 dans *Histoire générale de l'Église, depuis la création jusqu'à nos jours*, il s'appuya lui aussi sur les *Saturnales*, présenté comme source sure[368].

---

363 J. Duesberg, *Histoire du Commerce de la Géographie et de la Navigation* (Paris : Sagber et Bray, 1849), p. 310-311.

364 Édith Parmentier, « Le massacre des innocents, une construction mémorielle », déjà cité, p. 232.

365 *Actes de Pilate*, II, 3. Plus loin, on lit : « [Pilate] *se leva de son siège et il se dirigeait vers la sortie. Les Juifs s'écrièrent : "Nous reconnaissons pour roi César, pas Jésus ! Or les mages lui ont apporté d'Orient des cadeaux comme à un souverain. Et quand Hérode eut appris par ces mages qu'un roi était né, il voulut le faire périr. Joseph son père l'ayant su, prit l'enfant et sa mère, et ils s'enfuirent en Égypte. A cette nouvelle, Hérode ordonna le massacre des enfants hébreux nés à Bethléem." Ces discours alarmèrent Pilate. Il imposa silence aux foules bruyantes et leur dit : "C'est donc cet homme que recherchait Hérode ? — Oui, répondirent les Juifs, c'est lui !"* » (*Ibid*., IX, 3-4)

366 En vérité, il s'agit initialement de deux écrits, rédigés probablement vers l'an 150 pour le plus ancien, et vers la fin du quatrième siècle pour le plus récent. Ils ont été liés plus tard (Michel Nicolas, *Études sur les évangiles apocryphes*, déjà cité, p. 370).

367 Sur les autres sources qui mentionnent le massacre des Innocent, voir *Catholique Sans Concession*, n° 2, déjà cité, p. 10-11.

368 Abbé Joseph-Épiphane, *Histoire générale de l'Église, depuis la création jusqu'à nos jours*, déjà cité, p. 343.

j) Macrobe finalement abandonné

Un siècle plus tard cependant, l'auteur de la *Synopse des quatre évangiles* s'abstint de citer Macrobe. A propos du « massacre des Innocents », il écrivit[369] :

> Lisant ces lignes [de l'évangile selon saint Matthieu] quelque cinquante ans après les événements, les Juifs de Judée pouvaient aisément s'assurer de la réalité d'un massacre d'enfants ordonné par Hérode le Grand à la suite du passage de savants astronomes venus d'Arabie lors du retour d'une comète. Les familles endeuillées n'oublient pas de telles circonstances.

Notez l'absence totale de source ; elle confirme que ce massacre est dénué de toute preuve documentaire. La démonstration de la Synopse se voulait uniquement fondée sur la logique : un demi-siècle plus tard, alléguait l'auteur, le massacre était encore dans les mémoires. L'argument peut toutefois être retourné : si l'évangile de Matthieu ne rencontra que peu de succès parmi les Juifs, surtout parmi les lettrés, c'est parce que 50 ans plus tard, personne ne se souvenait de ce massacre prétendu...

Conclusion : cette histoire de « massacre des Innocents » me paraît être une invention. Aucune annale ne la mentionne, le bon mot d'Auguste n'y faisait pas référence et elle n'est même pas appuyée par la prophétie invoquée dans l'évangile selon saint Matthieu.

369 Révérend père Ceslas Lavergne, *Synopse des Quatre évangiles en français*... , déjà cité, p. 33, note 11.

VI Des miracles qui ne convainquent quasiment personne

De tous les évangiles écrits[370], l'Église n'en a gardé que quatre. J'en ai lu certains qui, bien que rejetés, nous sont parvenus (beaucoup d'autres ayant disparu, soit avec la secte qui les utilisait, soit détruits sur ordre de l'Église). A quelques exception près, je n'y ai rien vu de contraire à la foi catholique. Tous rapportent des merveilles assez surprenantes. Dans *Le livre des miracles de notre Seigneur, Maître et Sauveur Jésus-Christ*, le Rédempteur encore enfant guérit un homme qui avait été transformé en mulet[371] :

> [Les femmes] dirent en pleurant : « Ô Dame sainte Marie, ayez pitié de vos servantes. Nous n'avons plus aucun parent âgé, ni chef de famille, ni père, ni frère, qui fasse une démarche pour nous. Ce mulet que vous apercevez a été notre frère : des femmes l'ont réduits par leurs sortilèges à l'état que vous voyez. Nous vous prions donc, d'avoir pitié de nous. » Alors, touchée de leur malheur, Dame sainte Marie prit le Seigneur Jésus et le posa sur le clos du mulet. Elle pleurait et les (trois) femmes aussi. Elle dit à Jésus Christ, son enfant : « Mon fils, par votre vertu puissante, guérissez ce mulet et faites qu'il redevienne l'homme raisonnable qu'il était autrefois. »
> Et au moment même où ces paroles sortaient de la bouche de Dame la vierge sainte Marie, le mulet changea de forme et prit la figure humaine : il était devenu un homme jeune et exempt de toute infirmité. Alors lui, sa mère et ses sœurs se prosternèrent devant Dame sainte Marie. Ils posèrent l'enfant sur leurs têtes et se mirent à l'embrasser en disant : « Heureuse votre mère, ô Jésus, sauveur du monde ! Bienheureux les yeux qui ont eu la faveur de vous regarder ! »

Plus tard, la seule odeur de ses vêtements permet de guérir un enfant qui se mourrait[372] :

> Sainte Marie en eut pitié et lui dit [à la mère] : « déposez votre enfant sur le lit de mon fils, et couvrez le avec les habits de ce dernier. » Elle le déposa donc sur le lit où était le Christ. Il avait déjà les yeux fermés, pour quitter la vie, mais lorsque l'odeur des vêtements du Seigneur, le Christ Jésus, parvint au petit garçon, à l'instant même, celui-ci ouvrit les yeux et poussant un grand cri vers sa mère, il lui dit : « mère, donnez-moi du pain ! » elle le lui donna et il le suça. Sa mère dit à Dame sainte Marie : « Je sais maintenant que la puissance de Dieu réside en vous, au point que votre fils s'est mis à guérir ses pareils par le seul contact de ses vêtements » Et cet enfant qui fut guéri est celui qui, dans l'évangile est appelé Barthélemy.

370 Deux évangiles de l'Enfance de Jésus, l'évangile de Pierre, du Pseudo-Matthieu, de Barnabé, de Barthélemy, de Gamaliel, de Judas, de la femme de Jésus, de la vérité, de Marie, de Matthias, l'évangile de Nicodème ou Actes de Pilate, l'évangile selon Philippe, selon Thomas, deux évangiles des Égyptiens, deux autres évangiles de Jean, l'évangile secret de Marc. Sans compter les actes, les épîtres, les apocalypses...

371 *L'évangile arabe de l'enfance ou Le livre des miracles de notre Seigneur, Maître et Sauveur Jésus-Christ*, ch. XXI. Consultable en ligne : http://seigneurjesus.free.fr/evangilearabe.htm.

372 *Ibid*., ch. XXX.

Chez le teinturier, le petit Jésus s'amuse a jeter tous les habits dans la cuve d'indigo, l'homme se fâche[373] :

> « Que m'as-tu fait là, Jésus fils de Marie ! Tu m'attires des affronts de tous les gens de la ville. Chacun d'eux voulait une couleur à sa convenance, et toi, tu es venu et tu as gâté tout l'ouvrage. » Le Seigneur Jésus lui dit : « Tous les habits auxquels vous voudrez une autre couleur, je la changerai. » Et au même instant, le Seigneur Jésus se mit à retirer de la cuve les habits, chacun, jusqu'au dernier, avec la couleur que le teinturier souhaitait. Et les Juifs, à la vue de ce miracle et de ce prodige, rendirent gloire à Dieu.

La réaction des Juifs est compréhensible. A supposer, donc, que le Christ enfant ait accompli ces miracles, alors sa mission aurait été admirablement préparée. Ce n'est pas moi qui l'affirme, mais un commentaire catholique de l'évangile selon saint-Jean. Il cite saint Jean Chrysostome qui explique[374] :

> sa réputation eût été mille fois plus grande s'il avait commencé à faire des miracles dès ses premières années, car des miracles faits par un enfant eussent paru plus surprenants et ils auraient eu beaucoup plus de temps pour se répandre.

Dès lors, pourquoi Dieu n'a-t-Il pas agi ainsi ? Saint Jean Chrysostome répond :

> Mais il convenait qu'il ne fit point de miracles dès son enfance, car on eût refusé de croire à son incarnation, et la jalousie extrême de ses ennemis les aurait portés à le crucifier avant le temps qu'il avait marqué [*Id*.].

La réponse est très faible, car Jésus étant Dieu, Il aurait pu se protéger jusqu'au temps marqué. Un simple exemple illustrera mon propos : l'évangile selon saint Jean montre le Christ dans le temple, entouré de Juifs[375]. Leur ayant dit qu'il ne faisait qu'Un avec le Père, ils veulent le lapider. Jésus continue à parler. Les Juifs cherchent alors à l'arrêter, mais « *il échappa à leurs main* »[376]. Comment parvient-Il à fuir alors qu'un public hostile l'entourait ? L'évangéliste n'en dit rien. Il est difficile de ne pas voir ici une intervention miraculeuse pour le sauver. Dans son commentaire de l'évangile, le site *Biblia Plus* souligne qu'après avoir livré Jésus, Judas s'attendait peut-être à ce que « *le Seigneur échappe miraculeusement, comme il l'avait fait encore et encore, à la puissance de ses ennemis* »[377]. C'est indéniable, Jésus bénéficia de l'aide de son Père. Par conséquent, Il aurait pu commencer sa mission plus tôt et faire des miracles dans son enfance, sans crainte d'être crucifié.

A cela, on répondra que les « miracles » décrits dans les apocryphes sont ineptes. Certes, on peut sourire à la lecture des merveilles du petit Jésus, mais qu'en est-il des miracles retenus par l'Église ?

1°) Les deux miracles qui entourent la vie publique de Jésus

Les évangiles racontent deux miracles essentiels qui entourent la vie publique de Jésus. Le premier serait arrivé lors de son baptême par Jean-Baptiste, le deuxième lors de sa mort physique sur la croix.

---

373 *Ibid*., ch. XXXVII.

374 Cité par *La chaîne d'or*..., déjà cité, tome VII, p. 144.

375 « *Les Juifs firent cercle autour de lui* » (*Jn*, X, 24).

376 *Jn*, X, 39.

377 « Commentaire critique et explicatif : Matthieu, 27:3 », diffusé par le site BibliaPlus (en ligne : https://www.bibliaplus.org/fr/commentaries/1/commentaire-critique-et-explicatif-sur-toute-la-bible/matthieu/27/3).

a) Jean-Baptiste et le miracle survenu lors du baptême du Christ

Jésus vient se faire baptiser. D'après l'évangile selon saint Luc[378] :

> Comme tout le peuple se faisait baptiser et qu'après avoir été baptisé lui aussi, Jésus priait, le ciel s'ouvrit. L'Esprit Saint, sous une apparence corporelle, comme une colombe, descendit sur Jésus, et il y eut une voix venant du ciel : « Toi, tu es mon Fils bien-aimé ; en toi, je trouve ma joie. »

Si l'on en croit ce texte, le miracle fut public, vu et entendu de tous. D'après Matthieu, pourtant, seul le Christ vit l'apparition ; quant à la voix, il se peut que tout le monde l'ait entendue[379] :

> Dès que Jésus fut baptisé, il remonta de l'eau, et voici que les cieux s'ouvrirent : il vit l'Esprit de Dieu descendre comme une colombe et venir sur lui. Et des cieux, une voix disait : « Celui-ci est mon Fils bien-aimé, en qui je trouve ma joie. »

Si l'on se réfère à l'évangile selon saint Marc, le miracle n'est vu et entendu que du Christ (puisque la voix s'adresse à lui personnellement)[380] :

> Et aussitôt, en remontant de l'eau, il vit les cieux se déchirer et l'Esprit descendre sur lui comme une colombe. Il y eut une voix venant des cieux : « Tu es mon Fils bien-aimé ; en toi, je trouve ma joie. »

Petite remarque en passant : si ce dernier récit est vrai — et il doit l'être puisque Marc était « inspiré » — alors il faut en déduire qu'avant son baptême, le Christ ignorait qu'il était le Fils de Dieu. Pourtant, il paraît que le Père, le Fils et le Saint-Esprit ne sont qu'une seule et même personne. Voilà donc qui étonne.

Reste l'évangile selon saint Jean. Comme bien souvent, l'histoire est différente[381] :

> Le lendemain, voyant Jésus venir vers lui, Jean déclara : « Voici l'Agneau de Dieu, qui enlève le péché du monde ; c'est de lui que j'ai dit : L'homme qui vient derrière moi est passé devant moi, car avant moi il était. Et moi, je ne le connaissais pas ; mais, si je suis venu baptiser dans l'eau, c'est pour qu'il soit manifesté à Israël. » Alors Jean rendit ce témoignage : « J'ai vu l'Esprit descendre du ciel comme une colombe et il demeura sur lui. Et moi, je ne le connaissais pas, mais celui qui m'a envoyé baptiser dans l'eau m'a dit : "Celui sur qui tu verras l'Esprit descendre et demeurer, celui-là baptise dans l'Esprit Saint." Moi, j'ai vu, et je rends témoignage : c'est lui le Fils de Dieu. »

Sachant que ce miracle est essentiel, les divergences entre les évangiles étonnent. On me répondra que les détails sont sans importance : Jésus venait d'être reconnu comme le Messie, et Jean le Baptiste l'avait parfaitement compris. Dans ce cas, pourquoi n'est-il pas devenu le premier apôtre du Christ ? On m'objectera que Jean en a lui-même donné la raison[382] : « *Lui, il faut qu'il grandisse ; et moi, que je diminue.* » Aussi ne pouvait-il pas cesser brutalement sa mission. Admettons. Mais dans le cadre de son effacement progressif, Jean aurait dû envoyer ses compagnons vers le Christ. Je n'invente rien ; d'après saint Jean Chrysostome, le Baptiste craignait que ses disciples[383] : « *ne demeurent éloignés de Jésus-Christ, à l'école duquel il à voulu les*

378 *Lc*, III, 21-22.
379 *Mt*, III, 16-17.
380 *Mc*, I, 10-11.
381 *Jn*, I, 29-34.
382 *Jn*., III, 30.
383 *La chaîne d'or...*, tome II, déjà cité, p. 123.

renvoyer tous dès le commencement. » Pourquoi, donc, ne leur avait-il pas donné l'exemple, en devenant lui-même le premier disciple du Messie ? Pourquoi avait-t-il, au contraire, poursuivi sa mission ? Car l'évangile selon saint Matthieu rapporte cet événement survenu bien plus tard[384] : « *les disciples de Jean le Baptiste s'approchent de Jésus en disant : "Pourquoi, alors que nous et les pharisiens, nous jeûnons, tes disciples ne jeûnent-ils pas ?"* » J'y vois la preuve que Jean-Baptiste poursuivait son œuvre, avec ses propres disciples et une morale différente. Pour un homme qui aurait vu le miracle survenu lors du baptême du Christ, c'est surprenant.

La surprise se change en stupeur lorsqu'on découvre qu'une fois jeté en prison, Jean fit demander à Jésus s'il était... le Messie[385] :

> Jean le Baptiste entendit parler, dans sa prison, des œuvres réalisées par le Christ. Il lui envoya ses disciples et, par eux, lui demanda : « Es-tu celui qui doit venir, ou devons-nous en attendre un autre ? »

Le même épisode est raconté dans l'évangile selon saint Luc. Jésus ayant ressuscité un jeune homme, la nouvelle se répand partout[386] :

> La crainte s'empara de tous, et ils rendaient gloire à Dieu en disant : « Un grand prophète s'est levé parmi nous, et Dieu a visité son peuple. » Et cette parole sur Jésus se répandit dans la Judée entière et dans toute la région.
> Les disciples de Jean le Baptiste annoncèrent tout cela à leur maître. Alors Jean appela deux d'entre eux et les envoya demander au Seigneur : « Es-tu celui qui doit venir, ou devons-nous en attendre un autre ? » Arrivés près de Jésus, ils lui dirent : « Jean le Baptiste nous a envoyés te demander : Es-tu celui qui doit venir, ou devons-nous en attendre un autre ? »

Cette demande stupéfiante embarrasse beaucoup les commentateurs. Aussi tentent-ils d'en fournir l'explication. Tertullien affirme qu'au moment où il formula cette demande, le prophète Jean-Baptiste n'était plus « inspiré » par l'Esprit Saint[387] :

> les rayons de l'Esprit saint qui, aux termes de la mission prophétique, avaient illuminé le Précurseur pour l'aider à préparer les voies du maître, durent se retirer de Jean-Baptiste et remonter au Seigneur, leur centre et leur principe.

Devenu un « *homme ordinaire, et confondu avec la foule* » (*Id.*), Jean-Baptiste s'était donc mis douter, malgré le miracle auquel il avait assisté pendant le baptême du Christ.

Cette explication était toutefois jugée embarrassante. Car comment le dernier prophète ayant annoncé le Christ aurait-il pu être plongé dans les ténèbres spirituelles ? Bossuet, par exemple, refusait d'y croire[388]. Par conséquent, commentateurs et exégètes rivalisèrent d'ingéniosité pour trouver d'autres explications. Leur schéma est toujours le même : « Jean-Baptiste, disent-ils, savait bien évidemment que le Christ était le Messie. Mais s'il l'a demandé tout de même, c'est pour telle ou telle raison ». Et chacun d'inventer sa raison.

---

384 *Mt*., XI, 14.

385 *Mt*., XI, 2-3.

386 *Lc*., VII, 14-20.

387 Tertullien, *Contre Marcion*, Livre IV, § 18., publié dans *Œuvres complètes de Tertullien* par M. de Genoude (Paris : Louis Vivès, 1852), tome 1, p. 208

388 « *Celui qui été envoyé pour rendre témoignage de la lumière aura été lui-même dans les ténèbres ? Et après avoir tant de fois désigné au peuple cet agneau de Dieu qui purge les péchés du monde, après avoir vu le Saint Esprit descendre sur lui lorsqu'il voulut être baptisé de sa main, tout d'un coup il aura oublié ce qu il a fait connaître à tant de personnes ? Vous voyez bien, Fidèles, que cela n'a aucune apparence.* » (Bossuet, « Premier sermon pour le Deuxième Dimanche de l'Avent », dans *Œuvres complètes de Bossuet* par F. Lachat, déjà cité, p. 176-198. L'extrait cité figure pp. 176-177).

Face à des religieuses, Bossuet déclara que si Jean avait délégué une ambassade pour interroger le Christ sur sa qualité de Messie, c'était juste pour entendre la réponse (connue d'avance) qui lui ferait du bien[389].

Parfois, l'explication nécessitait de changer le sens du texte : Jean a demandé ceci, mais en fait, il demandait cela. Jésus à répondu ceci, mais en fait, il répondait cela. Une homélie prononcée par saint Grégoire en offre un exemple flagrant : quand Jean faisait demander à Jésus s'il était le Messie, sa question signifiait : « En tant que Messie qui sera tué, iras-tu aux Enfers ? Car sachant que je vais mourir avant toi, donc que j'irai aux Enfers avant toi, si tu y vas aussi, alors je pourrais t'annoncer ». Et quand Jésus répondait qu'il opèrait des signes prodigieux, en fait, il voulait dire : « Certes, j'accomplis des miracles pour lesquels vous m'honorez, mais je mourrai de façon humiliante sur la croix, et ce jour là, il faudra aussi m'honorer »[390]. Saint Grégoire changeait arbitrairement le sens des propos tenus afin de prétendre qu'en dépit de la question pourtant très claire de Jean-Baptiste (« *Es-tu celui qui doit venir* »?), celui-ci ne doutait pas qu'il fut le Messie.

Cette explication trop alambiquée ne fut cependant guère reprise. Car même pour un exégète catholique, il y a des limites. Aussi Saint Chrysostome lui en préféra-t-il une autre[391] :

> S'il leur avait dit [à ses disciples] : « Allez à lui, parce qu'il est bien au-dessus de moi », il ne les aurait pas persuadés ; ils auraient cru qu'il parlait ainsi par un profond sentiment d'humilité, et ils lui seraient restés plus attachés qu'auparavant. Que fait-il donc ? Il attend, que ses disciples viennent lui rapporter eux-mêmes que le Christ fait des miracles ; et parmi eux tous, il n'en envoie que deux qu'il regardait peut-être comme plus faciles à être convaincus. Il les envoie afin que sa demande ne prête à aucun soupçon et qu'ils apprennent par les faits eux-mêmes la distance qui les sépare de Jésus-Christ.

Cette explication présentait toutefois un point faible : que valaient les miracles du Christ si, pour convaincre un groupe de fidèles, seuls les deux plus crédules devaient être envoyés afin de s'informer ?

---

389 « *Pour moi je m'imagine, fidèles, que le fruit qu'il espérait de cette ambassade, c'est que ses disciples lui rapportant la réponse de son bon Maître, il ne doutait nullement que sa parole ne dût être pleine d'une si ineffable douceur que seule elle serait capable non seulement de chasser les maux d'une dure captivité, mais encore d'adoucir les amertumes de cette vie.* » (Bossuet, « Second exorde au Premier sermon pour le Deuxième Dimanche de l'Avent », *ibid*., p. 176).

390 « *Auprès des eaux du Jourdain, Jean affirmait que Jésus était le Rédempteur du monde, mais du fond de sa prison il Lui envoie demander s'Il est Celui qui doit venir, non qu'il doute que Jésus soit le Rédempteur du monde, mais il cherche à savoir si Celui qui, de Sa propre volonté, est venu dans le monde, descendra aussi, par cette même volonté, dans la prison des enfers.*

« *Car celui qui avait précédé Jésus en L'annonçant au monde, Le précéda aussi aux enfers, par la mort. Il Lui dit donc : "Es-Tu Celui qui doit venir ou devons-nous en attendre un autre ?", comme s'il disait clairement : "De même que Tu as daigné naître pour les hommes, daigneras-Tu aussi, pour les hommes, subir la mort ; de telle sorte que moi, qui fus le précurseur de Ta naissance, je devienne aussi le précurseur de Ta mort, en annonçant Ta descente aux enfers comme déjà j'ai annoncé Ta venue au monde ?"*

« *Étant ainsi interrogé, le Seigneur donna d'abord des preuves manifestes de Sa Puissance, puis, répondant en paroles, prophétisa l'humiliation de Sa propre mort : "Les aveugles voient et les boiteux marchent, les lépreux sont purifiés et les sourds entendent, les morts ressuscitent et les pauvres ont appris la bonne nouvelle. Et bienheureux celui qui ne trouvera pas en Moi un objet de scandale." [Lc, VII, 22-23].*

« *Qui ne serait émerveillé plutôt que scandalisé devant tant de signes prodigieux ! Mais l'esprit incroyant supporta un scandale bien plus grand à son sujet quand, après tant de miracles, il Le vit mourir […] Aux hommes, en effet, il semblait vraiment insensé que l'Auteur de la vie dût mourir pour les hommes […] Et que veut dire Jésus par : "Bienheureux celui qui ne trouvera pas en Moi un objet de scandale", sinon signifier clairement l'abjection et l'abaissement de Sa propre mort ? Comme s'Il disait ouvertement : "Oui, Je fais des miracles, mais Je ne refuse pas de supporter les humiliations. Et ceux qui M'honorent à cause de ces miracles devraient se garder de Me mépriser quand Je te suivrai sur le chemin de la mort".* » (Saint Grégoire, *Sixième Homélie prononcée pendant la période de l'Avent* [en ligne : http://www.kerit.be/pdf/homelies_gregoire_grand.pdf], p. 13-14).

391 *La chaîne d'or...*, tome II, déjà cité, p. 123.

Voilà pourquoi, délaissant le texte de Luc (sur lequel s'appuyait saint Jean Chrysostome) et préférant celui de Marc, saint Jérôme expliqua[392] :

> Ce n'est point par ignorance qu'il interroge [le Christ par le biais de ses disciples], mais de la même manière que le Sauveur demandait en quel endroit le corps de Lazare avait été déposé, afin de préparer ainsi à la foi ceux qui lui indiquaient le lieu de sa sépulture, et de les rendre témoins de la résurrection d'un mort. C'est ainsi que Jean-Baptiste, sur le point d'être mis à mort par Hérode, envoie ses disciples à Jésus-Christ, pour qu'ils aient occasion de voir ses miracles et ses prodiges, et qu'ils puissent croire en lui, et s'instruire eux-mêmes en l'interrogeant au nom de leur maître.

Bien plus tard, Bossuet reprit cette explication devenue commune[393]. Mais une incohérence de taille subsistait. En effet, si Jean savait que le Christ était le Messie alors il aurait dû envoyer ses disciples en leur disant : « Dieu Lui-même m'a révélé, avec un miracle éclatant, que Jésus était le Messie. Allez le lui demander, il vous le confirmera ». Cette explication les auraient convaincu avant même qu'ils n'aillent s'informer auprès du Christ. Auprès du peuple, en outre, la mention du miracle aurait été bien plus claire, bien plus nette que cette question sujette à une mésinterprétation : « Es-tu celui qui doit venir ou doit-on en attendre un autre ? » Le fait que Jean-Baptiste ait posé cette question démontre qu'il doutait, donc qu'il n'avait vu aucun miracle lors du baptême du Christ.

Conscient, très probablement, de cette incohérence, un auteur moderne a proposé une nouvelle explication[394] :

> Plus les miracles se multiplient, plus l'âme ardente de Jean souffre que Jésus, qui le pourrait, ne se mette pas plus résolument à la grande œuvre annoncée et qui consisterait, pensait-il, à nettoyer l'aire de Dieu. Deux disciples iront donc lui demander officiellement : Agissant comme vous faites, êtes-vous bien celui qui vient, ou faut-il reporter nos espérance sur un autre ? Jean ne doute pas que Jésus soit le Messie, mais ce calme le scandalise : il supplie avec hardiesse et familiarité Jésus de passer enfin aux actes énergiques indispensables pour briser à tout jamais les ennemis du renouveau salutaire.

Traduite en parlé moderne, la question de Jean-Baptiste aurait donc été : « Quand vas-tu enfin te mettre au boulot ? Je perds confiance ! » Mais s'il avait été persuadé que le Christ était le Messie, alors Jean n'aurait jamais posé une question si déplacée, car l'Envoyé de Dieu savait mieux que quiconque ce qu'il fallait faire. Dès lors, même à accepter cette nouvelle interprétation, la conclusion demeure : le fait que Jean-Baptiste ait posé cette question démontre qu'il doutait, donc qu'il n'avait vu aucun miracle lors du baptême du Christ.

Quand on connaît les divergences des évangiles au moment de le raconter, il n'y a là rien détonnant.

---

392 *La chaîne d'or...*, tome II, déjà cité, p. 123.

393 « *Je dis qu'il interroge [le Christ] parce qu'il sait ; il demande au Sauveur Jésus quel il est parce qu'il connaît très bien quel il est. Comment cela direz-vous ? C'est ici, Chrétiens, la vraie explication de notre évangile et le fondement nécessaire de tout ce discours. Saint Jean, qui connaissait le Sauveur qu il avait prêché tant de fois, savait bien qu il n'appartenait qu'à lui seul de dire quel il était et de se manifester aux hommes desquels il venait être le précepteur. C'est pourquoi il lui envoie ses disciples afin qu'il soient instruits par lui même touchant sa venue que lui seul était capable de nous déclarer. Ainsi n'appréhendez pas, Chrétiens, qu'il détruise le témoignage qu'il a donné de Notre Seigneur, car lui faisant demander à lui même ce qu'il faut croire de sa personne, il fait bien voir qu'il reconnaît en lui une autorité infaillible et qu il ne lui envoie ses disciples que pour être formés de sa main et enseignés de sa propre bouche. Ne pouvant plus annoncer sa venue aux hommes parce qu il était retenu aux prisons d'Hérode, il prie Notre Seigneur de se faire connaître lui même ; et lui faisant faire cette ambassade en présence de tout le peuple, il a dessein de tirer de lui quelque instruction mémorable pour les spectateurs qui s'imaginaient le Messie tout autre qu il ne devait être.* » (Bossuet, « Premier sermon pour le Deuxième Dimanche de l'Avent », dans *Œuvres complètes de Bossuet*, déjà cité, p. 177).

394 Révérend père Ceslas Lavergne, *Synopse des Quatre évangiles en français*..., déjà cité, p. 79-80, note 78

b) Paul ignore le miracle survenu lors de la mort du Christ sur la Croix

Un autre miracle capital serait survenu au moment où Jésus expirait sur la croix : le déchirement surnaturel du rideau qui, dans le Temple, masquait le saint de saint. Trois évangiles en parlent :

- Matthieu, ch. XXVII, v. 51 : « *Et voici que le rideau du Sanctuaire se déchira en deux, depuis le haut jusqu'en bas* » ;
- Marc, ch. XV, v. 38 : « *Le rideau du Sanctuaire se déchira en deux, depuis le haut jusqu'en bas.* » ;
- Luc, ch. XXIII, v. 45 : « *Le rideau du Sanctuaire se déchira par le milieu.* » ;

Ce miracle marquait la fin de l'ancienne alliance : Dieu lui-même déchirait le contrat qu'Il avait passé avec le peuple juif. Un auteur chrétien écrit[395] : « *Comparons cette déchirure du voile à celle d'un contrat venu à terme. Ainsi, Dieu déchira le contrat de l'ancienne alliance.* » De son côté, l'apologiste Origène expliqua ce miracle survint[396] :

> pour signifier que les mystères qui avaient été cachés selon les desseins de la sagesse de Dieu depuis le commencement du monde, jusqu'à l'avènement du Sauveur, allaient être révélés d'une extrémité de la terre a l'autre.

Il s'agissait donc d'un témoignage essentiel en faveur de Jésus et de la mission des apôtres. Or, ce miracle n'est plus jamais mentionné ensuite : on ne le trouve ni dans les évangiles, ni dans les *Actes des Apôtres*, ni dans les quatorze épîtres retenues par l'Église. Plus révélateur encore : à trois reprises, dans son Épître aux Hébreux, Paul évoque ce rideau en relation avec Jésus qui le franchit. Mais jamais il ne mentionne le déchirement surnaturel[397]. A mes yeux, ce silence général, après la résurrection du Christ, à propos du déchirement surnaturel du rideau du temple, atteste qu'il s'agit d'un événement inventé.

2°) Les disciples restent froids devant l'eau changée en vin et la multiplication des pains

Si l'on en croit l'évangile selon saint Jean — et seulement lui — le premier miracle accompli par Jésus lui-même aurait eu lieu lors des noces de Cana, lorsqu'il changea l'eau en vin. Après avoir raconté l'événement, l'évangéliste précise : « Tel fut le commencement des signes que Jésus accomplit. C'était à Cana de Galilée. Il manifesta sa gloire, et ses disciples crurent en lui. »[398]

---

395 David Roper, « Miracles du Calvaire », p. 4, n. 7, publié par le site *BibleCourses.com* (en ligne : http://www.biblecourses.com/French/fr_lessons/FR_200602_06.pdf).

396 *La chaîne d'or...*, tome III, déjà cité, p. 434.

397 « *Cette espérance [chrétienne] elle entre au-delà du rideau, dans le Sanctuaire où Jésus est entré pour nous en précurseur, lui qui est devenu grand prêtre de l'ordre de Melkisédek pour l'éternité.* » ; « *Le Christ est venu, grand prêtre des biens à venir. […] il est entré une fois pour toutes dans le sanctuaire, en répandant, non pas le sang de boucs et de jeunes taureaux, mais son propre sang. De cette manière, il a obtenu une libération définitive.* » ; « *Frères, c'est avec assurance que nous pouvons entrer dans le véritable sanctuaire grâce au sang de Jésus : nous avons là un chemin nouveau et vivant qu'il a inauguré en franchissant le rideau du Sanctuaire ; or, ce rideau est sa chair. Et nous avons le prêtre par excellence, celui qui est établi sur la maison de Dieu.* » (*Heb*., VI, 19-20, IX, 11-12, X, 19-21).

398 « *Le troisième jour, il y eut un mariage à Cana de Galilée. La mère de Jésus était là. Jésus aussi avait été invité au mariage avec ses disciples. Or, on manqua de vin. La mère de Jésus lui dit : « Ils n'ont pas de vin. » Jésus lui répond : "Femme, que me veux-tu ? Mon heure n'est pas encore venue. » Sa mère dit à ceux qui servaient : "Tout ce qu'il vous dira, faites-le." Or, il y avait là six jarres de pierre pour les purifications rituelles des Juifs ; chacune contenait deux à trois mesures, (c'est-à-dire environ cent litres). Jésus dit à ceux qui servaient : "Remplissez d'eau les jarres." Et ils les remplirent jusqu'au bord. Il leur dit : "Maintenant, puisez, et portez-en au maître du repas." Ils*

Plus tard, Jésus accomplit un autre miracle éclatant : la multiplication des pains et des poissons : cinq pains et deux poissons permirent de nourrir cinq mille personnes[399]. Jésus venait donc d'accomplir un miracle encore plus éclatant que celui de Cana. Or, voici la suite de l'histoire[400] :

> Aussitôt après, Jésus obligea ses disciples à monter dans la barque et à le précéder sur l'autre rive, vers Bethsaïde, pendant que lui-même renvoyait la foule. Quand il les eut congédiés, il s'en alla sur la montagne pour prier.
> Le soir venu, la barque était au milieu de la mer et lui, tout seul, à terre. Voyant qu'ils peinaient à ramer, car le vent leur était contraire, il vient à eux vers la fin de la nuit en marchant sur la mer, et il voulait les dépasser. En le voyant marcher sur la mer, les disciples pensèrent que c'était un fantôme et ils se mirent à pousser des cris. Tous, en effet, l'avaient vu et ils étaient bouleversés. Mais aussitôt Jésus parla avec eux et leur dit : « Confiance ! c'est moi ; n'ayez pas peur ! » Il monta ensuite avec eux dans la barque et le vent tomba ; et en eux-mêmes ils étaient au comble de la stupeur, car ils n'avaient rien compris au sujet des pains : leur cœur était endurci.

Voilà qui est incroyable ! Les disciples ont vu, dans la journée même, un miracle éclatant. Mais... ils n'ont rien compris, car « *leur cœur était endurci* ». La précision de Marc est si gênante que l'explication des évangiles *La chaîne d'Or*... cite uniquement de saint Bède qui écrit[401] :

> La grandeur de ces miracles étonnait les disciples qui étaient encore charnels ; mais ils ne pouvaient encore reconnaître dans le Sauveur la vérité de la majesté divine « Parce que leur cœur était aveuglé [=endurci] ».

Saint Bède n'explique rien, car il trahit totalement le sens du texte. Il n'est nullement question, dans ce passage, de reconnaître chez Jésus une « majesté divine », il est juste question de comprendre que Jésus est doté de pouvoirs surnaturels... Quant à l'auteur de la *Synopse des quatre évangiles*, il passe sous silence ce verset trop embarrassant.

3°) Jésus n'accomplit-il des miracles que devant ceux qui veulent y croire ?

Revenons au premier miracle, celui de Cana. De façon évidente, il aurait été connu non seulement des disciples, mais aussi de la famille de Jésus, par l'intermédiaire de Marie qui en avait d'ailleurs bien d'autres à raconter. Ajoutons que par la suite, ceux qui avaient servi le vin aux noces

---

lui en portèrent. Et celui-ci goûta l'eau changée en vin. Il ne savait pas d'où venait ce vin, mais ceux qui servaient le savaient bien, eux qui avaient puisé l'eau. Alors le maître du repas appelle le marié et lui dit : "Tout le monde sert le bon vin en premier et, lorsque les gens ont bien bu, on apporte le moins bon. Mais toi, tu as gardé le bon vin jusqu'à maintenant." Tel fut le commencement des signes que Jésus accomplit. C'était à Cana de Galilée. Il manifesta sa gloire, et ses disciples crurent en lui. Après cela, il descendit à Capharnaüm avec sa mère, ses frères et ses disciples, et ils demeurèrent là-bas quelques jours. » (*Jn*, II, 1-11)

399 « *En débarquant, Jésus vit une grande foule. Il fut saisi de compassion envers eux, parce qu'ils étaient comme des brebis sans berger. Alors, il se mit à les enseigner longuement. Déjà l'heure était avancée ; s'étant approchés de lui, ses disciples disaient : "L'endroit est désert et déjà l'heure est tardive. Renvoie-les : qu'ils aillent dans les campagnes et les villages des environs s'acheter de quoi manger." Il leur répondit : "Donnez-leur vous-mêmes à manger." Ils répliquent : "Irons-nous dépenser le salaire de deux cents journées pour acheter des pains et leur donner à manger ?" Jésus leur demande : "Combien de pains avez-vous ? Allez voir." S'étant informés, ils lui disent : "Cinq, et deux poissons." Il leur ordonna de les faire tous asseoir par groupes sur l'herbe verte. Ils se disposèrent par carrés de cent et de cinquante. Jésus prit les cinq pains et les deux poissons, et, levant les yeux au ciel, il prononça la bénédiction et rompit les pains ; il les donnait aux disciples pour qu'ils les distribuent à la foule. Il partagea aussi les deux poissons entre eux tous. Ils mangèrent tous et ils furent rassasiés. Et l'on ramassa les morceaux de pain qui restaient, de quoi remplir douze paniers, ainsi que les restes des poissons. Ceux qui avaient mangé les pains étaient au nombre de cinq mille hommes.* » (*Mc*., VI, 34-44).

400 *Mc*., VI, 45-55.

401 *La chaîne d'or...*, tome IV, déjà cité, p. 173.

auraient été interrogés par le marié : ils auraient alors révélé l'origine de la boisson, répandant la réputation de Jésus au-delà du cercle familial.

Mais lorsque, un peu plus tard, Jésus revint dans son pays, les gens lui réservèrent un accueil défavorable. Saint Luc l'affirme[402], saint Matthieu est encore plus net[403] :

> [Jésus] se rendit dans son lieu d'origine, et il enseignait les gens dans leur synagogue, de telle manière qu'ils étaient frappés d'étonnement et disaient : « D'où lui viennent cette sagesse et ces miracles ? […] Et ils étaient profondément choqués à son sujet. Jésus leur dit : « Un prophète n'est méprisé que dans son pays et dans sa propre maison. » Et il ne fit pas beaucoup de miracles à cet endroit-là, à cause de leur manque de foi.

Je m'étonne de l'accueil qui lui est réservé alors que sa réputation aurait dû être établie. Quant à la dernière phrase — « *il ne fit pas beaucoup de miracles à cet endroit-là, à cause de leur manque de foi.* » — je pensais que, justement, les miracles étaient opérés pour susciter la foi chez les incrédules. Mais le plus stupéfiant se trouve dans l'évangile selon saint Marc. Après avoir décrit l'étonnement des concitoyens du Christ, il précise[404] :

> Jésus leur disait : « Un prophète n'est méprisé que dans son pays, sa parenté et sa maison. » Et là il ne pouvait accomplir aucun miracle ; il guérit seulement quelques malades en leur imposant les mains. Et il s'étonna de leur manque de foi. Jésus parcourait les villages d'alentour en enseignant.

Jésus s'étonne du manque de foi, mais il ne peut alors accomplir aucun miracle. C'est totalement contradictoire ! Faut-il en déduire qu'il accomplissait des « miracles » uniquement là où les gens étaient prêts à les croire ? Cette réflexion du père jésuite Claude-René Hongnant semble l'attester[405] :

> Il ne laisse pas d'être étonnant, que les premiers disciples de Jésus-Christ étaient les derniers des hommes, et les plus grands ignorants de la Terre, et par conséquent les gens les plus capables d'une crédulité grossière. Ce ne sont point les doctes Pharisiens, ce ne sont point les vertueux Esséniens, qui prennent son parti, qui ajoutent foi à la doctrine, et se laissent entraîner à ses miracles.

Jésus semble faire des miracles uniquement lorsque les spectateurs sont « *capables d'une crédulité grossière* ». Voilà qui inquiète.

4°) Malgré ses miracles, la famille de Jésus le croit fou !

J'en termine avec deux autres versets. On raconte que le Christ accomplit des miracles : « *Les gens de chez lui, l'apprenant, vinrent pour se saisir de lui, car ils affirmaient,: "Il a perdu la tête".* »[406] ; « *En effet, les frères de Jésus eux-mêmes ne croyaient pas en lui* »[407]. Cette réaction de la famille est si embarrassante que l'auteur de la *Synopse des quatre évangiles* explique : « *Sa mère* [=Marie] *est avec eux, pour adoucir les choses : son Jésus se tue, mais elle ne voudrait pas que*

402 « *Tous lui rendaient témoignage et s'étonnaient des paroles de grâce qui sortaient de sa bouche. Ils se disaient : "N'est-ce pas là le fils de Joseph ?" Mais il leur dit : "Sûrement vous allez me citer le dicton : "Médecin, guéris-toi toi-même", et me dire : "Nous avons appris tout ce qui s'est passé à Capharnaüm ; fais donc de même ici dans ton lieu d'origine !"" Puis il ajouta : "Amen, je vous le dis : aucun prophète ne trouve un accueil favorable dans son pays [...]"* » (*Lc*., V, 22-24).

403 *Mt*., XIII, 54, 57-58.

404 *Mc*., VI, 4-6.

405 Claude-René Hongnant, *Lettres de M. l'abbé*** à Monsieur l'abbé d'Houtteville au sujet du livre De la religion chrétienne prouvée par les faits* (Paris : Pissot, Paris, 1722), p. 163.

406 *Mc*., III, 21.

407 *Jn*., VII, 5. Sur le frères de Jésus, voir l'annexe 2.

leurs parents usent de la force et l'arrachent à son noble tâche »[408]. Mais loin de sauver l'histoire catholique de Jésus, cette réflexion la fissure davantage. Car enfin, Marie n'avait-elle rien raconté à la famille : la conception miraculeuse de Jésus, les songes, les anges, les rois-mages, la fuite en Égypte, Cana ? De plus en plus inquiétant...

5°) Miracles véritables ou légendes ? Le cas de l'Assomption de la sainte Vierge

On me répondra que parmi les miracle éclatants survenus au début de la chrétienté figurent la résurrection de Lazare et l'Assomption de la Sainte Vierge : à la fin de sa vie terrestre, Marie ne serait pas morte mais aurait été emportée directement dans les cieux. Considérons cette histoire. En 1950, le pape Pie XII l'a érigée en dogme[409].

a) Un miracle décrit dans un apocryphe mais dénué de témoignages contemporains

Cette Assomption était connue depuis les débuts du christianisme. Car saint Jean lui-même l'aurait rapportée dans le *Livre du Passage de la Bienheureuse Vierge Marie.* On lit[410] :

> Alors Jésus dit à Pierre et aux disciples : « Voici le temps, » [où ma mère doit mourir] et tous, ainsi que les anges, louaient et glorifiaient Dieu à haute voix et, versant beaucoup de larmes, ils jetèrent l'encens avec beaucoup de respect et de piété. Et le visage de la bienheureuse Marie resplendissait d'une clarté merveilleuse, et, ayant étendu les mains, elle les bénit tous, et le Seigneur étendit sa main sainte, et il prit son âme pure qui fut portée aux trésors du Père. Et il se manifesta une lumière et une odeur suave comme le monde n'en connaît pas, et voici qu'une voix vint du ciel, disant : « Je te salue, heureuse Marie ; tu es bénie et honorée parmi les femmes. » Et Jean le disciple étendit sa main, et Pierre ferma ses yeux, et Paul étendit ses pieds, et Notre-Seigneur monta à son royaume éternel, escorté par les anges et au milieu des louanges. Et ils posèrent une pierre à l'entrée de la caverne où était son corps, et ils restèrent autour en prières. Et l'Esprit-Saint répandit une grande lumière qui les enveloppa, de sorte qu'ils ne pouvaient s'apercevoir entre eux et que personne ne pouvait les voir. Et la vierge sans tache fut portée en grand triomphe au paradis sur des chars de feu. Alors une nuée souleva tous les assistants et chacun revint à l'endroit d'où il était parti, et il ne resta que les disciples qui demeurèrent trois jours en prières, et ils entendaient toujours le chant des cantiques.
>
> Et lorsqu'ils étaient ainsi réunis, voilà que Thomas, un des disciples, arriva sur une nuée, et le corps de la bienheureuse Marie était porté sur les épaules des anges, et il leur cria de s'arrêter, afin qu'il obtint sa bénédiction.
>
> Et lorsqu'il fut avec ses compagnons qui persévéraient dans la prière, Pierre lui dit : « Thomas, notre frère, qui est-ce qui t'a empêché d'assister au trépas de la Mère du Seigneur Jésus et de voir la multitude des miracles qui se sont accomplis à son égard ; et tu as été privé de sa bénédiction. » Et Thomas répondit : « C'est le service de Dieu qui m'a empêché d'être avec vous, car l'Esprit-Saint m'a révélé ce qui se passait, lorsque je prêchais la grâce du Christ et lorsque je baptisais Golodius, fils de la sœur du roi. Et dites-moi où est maintenant son corps ? » Et ils dirent : « Dans cette caverne. » Et il répondit : « Je veux aussi la voir et recevoir sa bénédiction afin de pouvoir affirmer la vérité de ce que vous dites. » Les disciples répondirent : « Tu es toujours en méfiance de ce que nous disons, de même que tu t'es défié au temps de la résurrection du Seigneur jusqu'à ce qu'il t'eût

408 Révérend père Ceslas Lavergne, *Synopse des Quatre évangiles en français*... , déjà cité, p. 83, note 82.

409 « *Nous proclamons, déclarons et définissons que c'est un dogme divinement révélé que Marie, l'Immaculée Mère de Dieu toujours Vierge, à la fin du cours de sa vie terrestre, a été élevée en âme et en corps à la gloire céleste.* » (*Munificentissimus Deus*. Une version française du texte est consultable en ligne : https://www.infocatho.fr/le-texte-de-la-proclamation-du-dogme-de-lassomption-par-pie-xii-en-1950-munificentissimus-deus/)

410 Cité par l'abbé Jacques-Paul Migne dans l'*Encyclopédie Théologique, ou Troisième et dernière série de dictionnaires sur toutes les parties de la science religieuse* (J.-P. Migne, Paris, 1858), tome 24, « Dictionnaire des Apocryphes », col. 503 et s. Le passage cité figure col. 525-527.

> donné la certitude et qu'il t'eût montré les traces des clous dans ses mains et de la lance dans son côté, alors tu t'écrias : « Ô mon Seigneur et mon Dieu ! » Alors Thomas répondit : « Vous savez que je suis Thomas, et je n'aurai pas de repos jusqu'à ce que j'aie vu le sépulcre où a été enseveli le corps de Marie, sinon je ne croirai pas ». Alors Pierre se leva avec colère et avec promptitude, et les disciples l'aidèrent à ôter la pierre, et ils entrèrent dans la caverne, et ils n'y trouvèrent rien, ce qui leur causa une extrême surprise, et ils dirent : « Nous nous sommes absentés et nous disons que les Juifs ont enlevé le corps afin d'en faire ce qu'ils voulaient. » Et Thomas répondit : « Ne vous affligez pas, mes frères, car, lorsque j'arrivai de l'Inde sur une nuée, je vis le corps saint accompagné d'un grand nombre d'anges, et il montait avec eux en triomphe dans le ciel, et je demandais, avec de grands cris, que la bienheureuse Marie me bénît, et elle me donna cette ceinture. » Lorsque les disciples la virent, ils louèrent Dieu avec ferveur, et ils fermèrent avec un rocher la porte de la caverne, et ils se mirent en prières […]

Avant d'aller plus loin, je souligne que si, vraiment, la Vierge Marie avait été emportée dans les cieux, alors le *Livre des Actes des apôtres* en aurait parlé. Mais Marie n'y tient pour ainsi dire aucune place. Elle n'apparaît qu'une fois, au début, dans le verset suivant[411] : « *Tous, d'un même cœur, étaient assidus à la prière, avec des femmes, avec Marie la mère de Jésus, et avec ses frères* ».

b) Comment Pie XII a « prouvé » ce miracle

J'ajoute que dans sa proclamation du dogme de l'Assomption de Marie, Pie XII ne s'est pas appuyé sur le livre *Livre du Passage de la Bienheureuse Vierge Marie* attribué à saint Jean. Pourquoi ? Parce qu'en 494, le pape Gélase condamna, comme apocryphes, un ouvrage intitulé *Transitus sanctæ Mariæ* ainsi que d'autres documents du même genre ; tous évoquaient le miracle de la montée au ciel de la sainte Vierge.

En vérité, le *Livre du Passage de la Bienheureuse Vierge Marie*, n'est pas de saint Jean mais d'un auteur qui, dans les premiers siècles, voulut édifier les âmes. Copiant l'évangile de Jean, il reprit le personnage de Thomas, présenté là aussi comme un incrédule. L'objectif était toujours le même : convaincre le lecteur qu'il fallait croire aux miracles, même sans les avoir vus. Une croyance aveugle en quelque sorte.

Dans sa définition du dogme de l'Assomption, Pie XII ne put citer aucun texte clair qui aurait établi ce « fait »[412]. Dès lors, comment fit-il ? Le § 26 apporte la réponse ; c'est un modèle du genre. Pie XII écrit (je souligne)[413] :

> Souvent ainsi, des théologiens et des orateurs sacrés se présentent qui, suivant les traces des Saints Pères, pour illustrer leur foi en l'Assomption, **usant d'une certaine liberté**, rapportent des événements et des paroles qu'ils empruntent aux Saintes Lettres. Pour Nous en tenir à quelques citations qui sont sur ce sujet le plus souvent employées, il y a des orateurs qui citent la parole du psalmiste : « Lève-toi, Seigneur, au lieu de ton repos, toi et l'arche de ta majesté » ; et ils envisagent l'« Arche d'alliance » faite de bois incorruptible et placée dans le temple de Dieu, comme une image du corps très pur de la Vierge Marie, gardé exempt de toute corruption du sépulcre et élevé à une telle gloire dans le ciel.
>
> De la même façon, en traitant de cette question, ils décrivent la Reine entrant triomphalement dans la cour des cieux et siégeant à la droite du divin Rédempteur ; ainsi ils présentent l'Épouse du Cantique « qui monte du désert comme une colonne de fumée exhalant la myrrhe et l'encens » pour ceindre la couronne. Ils proposent ce qui précède comme des images de cette Reine du ciel, cette Épouse céleste qui, en union avec son Époux divin, est élevée à la cour des cieux.

411 *Actes*, I, 14.
412 Lire §§ 21 et suivants.
413 *Munificentissimus Deus*, déjà cité, § 26.

La procédé est toujours le même : on sélectionne quelques fragments épars de textes qui parlent d'autre chose, puis, à l'aide de comparaisons arbitraires qui reviennent à changer le sens des mots, on en fait des « annonces » ou des « prophéties » de tel ou tel événement sans aucun rapport. Ici, l'Arche d'Alliance devient le corps de la Vierge qui monte au ciel ! Pourtant, il est impensable qu'un tel événement n'ait laissé aucune trace claire dans les documents d'époque.

c) La logique inversée : un miracle prouvé par la doctrine catholique

Dans ce genre d'affaire toutefois, ce ne sont pas les faits qui comptent, mais la Foi. En 1907, dom Paul Renaudin écrivit à propos de l'Assomption[414] :

> Il ne s'agit aucunement des circonstancee, peut-être vraies, peut-être fausses, que des récits plus ou moins légendaires nous rapportent sur la mort et la résurrection de Marie. Que la Très Saint Vierge ait vécu jusqu'à un âge ou à un autre ; que son tombeau soit à Jérusalem ou à Éphèse ; que tous les Apôtres aient constaté l'absence de son corps dans le tombeau, ou seulement quelques-uns, ou même un seul ; qu'ils aient été, plusieurs ou un seul, témoins de sa résurrection ; cela n'importe pas à la prérogative de la Vierge. C'est aux historiens qu'il appartient de nous renseigner, s'ils le peuvent, sur les circonstances qui ont accompagné l'Assomption : date, lieu, témoins, etc. ; ce sont des détails assurément intéressants à connaître, mais étrangers à l'essence de l'Assomption qui consiste, répétons-le, dans l'union du corps de Marie, vivant et glorieux, à son âme bienheureuse.
> Que l'on y prenne bien garde, elle n'est pas seulement un fait, mais encore, et surtout, une doctrine ; nous disons *surtout*, parce que ce fait se rattache, de lui-même, à l'économie générale du dogme, et que les raisons de son existence sont d'ordre doctrinal. La question de l'Assomption appartient donc essentiellement, et premièrement, à la théologie. Aussi quoiqu'elle soit un fait, et à ce titre relève de l'histoire, cependant est-ce sur des arguments théologiques que repose l'absolue et entière certitude de la glorification complète de Marie, en corps et en âme, nullement sur l'histoire qui reste impuissante à nous renseigner.

Ce que dom Renaudin explique pour l'Assomption est valable pour quantité d'autres miracles, en particulier ceux attribués au Christ. Un catholique y croit pour des raisons de doctrine. Autrement dit : il faut la Foi pour croire aux miracles. Je pensais pourtant que les miracles venaient pour convaincre d'avoir la Foi…

Cela dit, venons-en aux miracles les plus extraordinaires prêtés à Jésus : les résurrections.

6°) Les résurrections opérées par Jésus

a) La résurrection de Lazare : un récit ajouté dans l'évangile selon saint Jean ?

Commençons par celle de Lazare. C'est dans l'évangile selon saint Jean[415] :

> Jésus, repris par l'émotion, arriva au tombeau. C'était une grotte fermée par une pierre. Jésus dit : « Enlevez la pierre. » Marthe, la sœur du défunt, lui dit : « Seigneur, il sent déjà ; c'est le quatrième jour qu'il est là. » […] On enleva donc la pierre. Alors Jésus leva les yeux au ciel et dit : « Père, je te rends grâce parce que tu m'as exaucé. Je le savais bien, moi, que tu m'exauces toujours ; mais je le dis à cause de la foule qui m'entoure, afin qu'ils croient que c'est toi qui m'as envoyé. » Après cela, il cria d'une voix forte : « Lazare, viens dehors ! » Et le mort sortit, les pieds et les mains liés par des bandelettes, le visage enveloppé d'un suaire. Jésus leur dit : « Déliez-le, et laissez-le aller. » Beaucoup de Juifs, qui étaient venus auprès de Marie et avaient donc vu ce que Jésus avait fait, crurent en lui.

414 Dom Paul Renaudin, *L'Assomption de la Très Sainte Vierge*, déjà cité, p. 7-8.
415 *Jn*, XI, 38-48

> Mais quelques-uns allèrent trouver les pharisiens pour leur raconter ce qu'il avait fait. Les grands prêtres et les pharisiens réunirent donc le Conseil suprême ; ils disaient : « Qu'allons-nous faire ? Cet homme accomplit un grand nombre de signes. Si nous le laissons faire, tout le monde va croire en lui, et les Romains viendront détruire notre Lieu saint et notre nation. »

Suite à ce miracle, les Pharisiens auraient décidé de tuer Jésus. Sans approuver le moins du monde, on peut comprendre leur point de vue : la résurrection, au nom de Dieu, d'une personne décédée depuis quatre jours et qui sentait déjà transporterait les foules. D'après la tradition, ce retour à la vie avait eu lieu en présence de mille personnes[416]. Immanquablement, une grande partie de ces gens s'empresseraient de publier la nouvelle partout. Quant à Lazare, il deviendrait le principal allié du Christ et ne cesserait de témoigner en sa faveur. Telle devrait être, du moins, la logique, une logique redoutée par les Pharisiens. Mais il n'en est rien. Par la suite, Lazare n'apparaît plus qu'une fois, au détour d'un verset ; il mentionné comme simple convive lors d'un repas[417].

Plus révélateur encore : hormis Jean, aucun évangéliste ne mentionne la résurrection de Lazare. Son nom même n'apparaît pas ! Chez Matthieu, Marc et Luc, Lazare ne joue strictement aucun rôle. C'est totalement incroyable.

Pour tenter d'en sortir, les catholiques citent saint Jean Chrysostome qui explique[418] :

> Quant aux miracles, que l'un en raconte quelques-uns, et un autre ceux que n'a pas racontés le premier, cela ne doit nullement ni vous troubler, ni vous surprendre. Car si un seul les avait tous racontés, le récit des autres devenait tout-à-fait inutile ; au contraire, s'ils avaient toujours raconté des miracles différents, comment pourrait-on découvrir cette admirable unité qui existe entre eux ?

Le raisonnement du saint est le suivant : X, Y , Z et K ont raconté la vie d'un grand personnage. X peut avoir omis un fait que Y a raconté. Mais sachant que Z, au moins, a aussi raconté le fait, alors l'omission de X ne doit pas nous troubler. L'ennui est que dans le cas présent, saint Jean raconte ce qu'aucun autre n'a rapporté, ni même mentionné. Autrement dit : X, Z et K ont omis ce que Y a raconté. C'est d'autant plus incroyable que l'événement raconté par Y est très important, exceptionnel même. Par conséquent, il aurait dû être rapporté par les autres. Le raisonnement de saint Jean Chrysostome ne peut donc s'appliquer ici.

La preuve de l'ajout réside dans le désordre narratif relevé au début du onzième chapitre de l'évangile selon saint Jean. Je le reproduis un peu plus bas. Il raconte deux histoires totalement différentes. La première, en caractères droits, raconte que le Seigneur veut revenir en Judée (pour la Pâques). Ses disciples s'en inquiètent parce que les Juifs en veulent à sa vie. Finalement, Thomas encourage tout le monde à y aller, même s'il faut mourir avec le Christ. Sur cette histoire initiale, une deuxième a été ajoutée : celle de la résurrection de Lazare. Je l'ai mise en caractères italiques. Les passages soulignés montrent comment l'auteur a soudé les deux récits (c'est sa méthode habituelle : le chapitre XXI, ajouté lui aussi, commençait ainsi : « *Après cela, Jésus...* »). Notez enfin que le verset 16 (de l'histoire initiale) se trouve isolé entre deux verset de l'histoire ajoutée ; aussi peut-on croire que Thomas encourage les autres à venir voir la résurrection de Lazare pour mourir, s'il le faut, avec le Christ ! Voici donc ce début du onzième chapitre :

---

416 « Le résurrection de Lazare arrive en Béthanie, en présence de mille personnes » (Claude-René Hongnan, *Lettres de M. l'abbé*** à Monsieur l'abbé d'Houtteville*..., déjà cité, p. 177.

417 *« Six jours avant la Pâque, Jésus vint à Béthanie où habitait Lazare, qu'il avait réveillé d'entre les morts. On donna un repas en l'honneur de Jésus. Marthe faisait le service, Lazare était parmi les convives avec Jésus » (Jn*., ch. XII, v. 1-2).

418 Cité par *La chaîne d'or...*, déjà cité, tome I, p. xxx.

> *1 Il y avait quelqu'un de malade, Lazare, de Béthanie, le village de Marie et de Marthe, sa sœur.*
> *2 Or Marie était celle qui répandit du parfum sur le Seigneur et lui essuya les pieds avec ses cheveux. C'était son frère Lazare qui était malade.*
> *3 Donc, les deux sœurs envoyèrent dire à Jésus : « Seigneur, celui que tu aimes est malade. »*
> *4 En apprenant cela, Jésus dit : « Cette maladie ne conduit pas à la mort, elle est pour la gloire de Dieu, afin que par elle le Fils de Dieu soit glorifié. »*
> *5 Jésus aimait Marthe et sa sœur, ainsi que Lazare.*
> *6 Quand il apprit que celui-ci était malade, il demeura deux jours encore à l'endroit où il se trouvait.*
> 7 Puis, après cela, il dit aux disciples : « Revenons en Judée. »
> 8 Les disciples lui dirent : « Rabbi, tout récemment, les Juifs, là-bas, cherchaient à te lapider, et tu y retournes ? »
> 9 Jésus répondit : « N'y a-t-il pas douze heures dans une journée ? Celui qui marche pendant le jour ne trébuche pas, parce qu'il voit la lumière de ce monde ;
> 10 mais celui qui marche pendant la nuit trébuche, parce que la lumière n'est pas en lui. »
> 11 Après ces paroles, il ajouta : *« Lazare, notre ami, s'est endormi ; mais je vais aller le tirer de ce sommeil. »*
> *12 Les disciples lui dirent alors : « Seigneur, s'il s'est endormi, il sera sauvé. »*
> *13 Jésus avait parlé de la mort ; eux pensaient qu'il parlait du repos du sommeil.*
> *14 Alors il leur dit ouvertement : « Lazare est mort,*
> *15 et je me réjouis de n'avoir pas été là, à cause de vous, pour que vous croyiez. Mais allons auprès de lui ! »*
> 16 Thomas, appelé Didyme (c'est-à-dire Jumeau), dit aux autres disciples : « Allons-y, nous aussi, pour mourir avec lui ! »
> *17 À son arrivée, Jésus trouva Lazare au tombeau depuis quatre jours déjà.*

Du verset 18 au verset 52, l'évangile raconte l'histoire de la résurrection de Lazare avec les Juifs qui finalement, décident de tuer Jésus. Le verset 53 permet de relier les deux récits assez élégamment. L'auteur reprend ensuite l'histoire initiale qui, de façon naturelle, finit le chapitre. On lit :

> *53 À partir de ce jour-là, ils décidèrent de le tuer.*
> 54 C'est pourquoi Jésus ne se déplaçait plus ouvertement parmi les Juifs ; il partit pour la région proche du désert, dans la ville d'Éphraïm où il séjourna avec ses disciples.
> 55 Or, la Pâque juive était proche, et beaucoup montèrent de la campagne à Jérusalem pour se purifier avant la Pâque.
> 56 Ils cherchaient Jésus et, dans le Temple, ils se disaient entre eux : « Qu'en pensez-vous ? Il ne viendra sûrement pas à la fête ! »
> 57 Les grands prêtres et les pharisiens avaient donné des ordres : quiconque saurait où il était devait le dénoncer, pour qu'on puisse l'arrêter.

A mes yeux, la résurrection de Lazare est une invention ajoutée après coup.

b) Des résurrections d'inconnus, qui empêchent toute vérification historique

Dans son évangile, saint Luc mentionne deux autres résurrections : au chapitre VIII, Jésus ressuscite la fille du chef de la synagogue locale[419] :

> Comme [Jésus] parlait encore, quelqu'un arrive de la maison de Jaïre, le chef de synagogue, pour dire à celui-ci : « Ta fille est morte. Ne dérange plus le maître. » Jésus, qui avait entendu, lui déclara : « Ne crains pas. Crois seulement, et elle sera sauvée. » En arrivant à la maison, il ne laissa

419 *Lc*., VIII, 49-56.

> personne entrer avec lui, sauf Pierre, Jean et Jacques, ainsi que le père de l'enfant et sa mère. Tous la pleuraient en se frappant la poitrine. Mais Jésus dit : « Ne pleurez pas ; elle n'est pas morte : elle dort. » Mais on se moquait de lui, sachant qu'elle venait de mourir. Alors il lui saisit la main et dit d'une voix forte : « Mon enfant, éveille-toi ! » L'esprit lui revint et, à l'instant même, elle se leva. Alors Jésus ordonna de lui donner à manger. Ses parents furent frappés de stupeur ; quant à Jésus, il leur commanda de ne dire à personne ce qui était arrivé.

Sachant que Jésus leur ordonne le silence, ce miracle n'avait pas été accompli pour l'édification des foules, mais pour donner la foi à Jaïre, le chef de la synagogue. Or, lui et sa famille disparaîtront complètement de l'histoire. Jamais sa fille ne viendra plaider pour Jésus, en particulier au moment de sa Passion. Jamais elle ne se montrera à ceux qui douteront de la résurrection du Christ. C'est très troublant.

Plus troublant encore. Saint Luc raconte que le Christ ressuscite le fils d'une veuve[420] :

> [Jésus] s'approcha et toucha le cercueil ; les porteurs s'arrêtèrent, et Jésus dit : « Jeune homme, je te l'ordonne, lève-toi. » Alors le mort se redressa et se mit à parler. Et Jésus le rendit à sa mère. La crainte s'empara de tous, et ils rendaient gloire à Dieu en disant : « Un grand prophète s'est levé parmi nous, et Dieu a visité son peuple. » Et cette parole sur Jésus se répandit dans la Judée entière et dans toute la région.

Un commentaire de l'évangile confirme[421] : « *La multitude des miracles que fit Jésus dans un court espace de temps, lui donnèrent une si grande célébrité, que son nom était connu dans toute la Judée.* ». Non seulement une célébrité, mais aussi des alliés. Car il est bien évident que les gens des environs voudront voir le ressuscité. L'homme sera connu ; on l'interrogera ; on interrogera sa mère ; ils pourront témoigner en faveur de Jésus-Christ. Qu'ils le veuille ou non, ils entreront dans l'histoire sainte. Mais là encore, ce n'est pas ce qui advient : immédiatement après, le ressuscité et sa mère sortent de la scène à jamais.

On m'objectera que ce miracle avait été accompli pour l'édification des foules, pas pour le vedettariat. Dans ce cas, il aurait fallu le mentionner dans les autres évangiles. Or, lui non plus n'apparaît nulle part. Comment expliquer que ni Matthieu, ni Marc, ni Jean n'aient jugé bon de rapporter ce fait qui avait transporté toute la Judée ? Parce qu'il s'agissait d'un ressuscité anonyme ? Mais c'est justement ce point qui pose problème : pourquoi Jésus n'a-t-il pas ressuscité Jean-Baptiste dont les disciples avaient pu ensevelir le corps après sa décapitation[422] ? Comment expliquer qu'Il ait uniquement ressuscité des anonymes, c'est-à-dire des gens dont l'histoire n'a rien retenu ? N'est-ce pas, précisément, pour rendre toute enquête historique impossible, parce que ces résurrections relèvent de la fable ? Cette question n'est pas nouvelle. Dans sa *Vie de Jésus*, David Strauss écrit[423] :

> Aussi Woolston a-t-il pu demander pourquoi Jésus, au lieu d'arracher à la mort ces personnages insignifiants, n'avait pas fait sortir du tombeau un Jean-Baptiste ou tout autre homme utile au genre humain. Si l'on disait qu'il avait reconnu que c'était la volonté de la Providence, que des hommes tels que Jean-Baptiste, ayant une fois payé le tribut à la nature, restassent dans le sein de la mort, il aurait dû, ce semble, penser de même au sujet de tous les trépassés ; et,en définitive, il n'y aura pas d'autre réponse à faire que celle-ci : comme on savait notoirement, au sujet des hommes célèbres, que le vide laissé par leur mort n'avait jamais été rempli par leur retour à la vie, la légende ne pouvait pas rattacher à de pareils noms les résurrections qu'elle avait envie de raconter, et elle était obligée de choisir des sujets inconnus qui échappaient au contrôle de l'histoire.

420 *Lc*., VII, 14-17.
421 Cité par *La chaîne d'or...*, déjà cité, tome VII, p. 144.
422 *Mt*., XIV, 10-12.
423 Sur cette dernière question, voir David Strauss, *Vie de Jésus...*, déjà cité, tome II, p. 169-170.

7°) La Passion de Jésus : le contraste entre ce qui aurait dû être et ce qui a été

Lors de son arrestation, Jésus aurait opéré une guérison miraculeuse[424] :

> Voyant ce qui allait se passer [= que le Christ allait être appréhendé], ceux qui entouraient Jésus lui dirent : « Seigneur, et si nous frappions avec l'épée ? » L'un d'eux [= Pierre] frappa le serviteur du grand prêtre et lui trancha l'oreille droite. Mais Jésus dit : « Restez-en là ! » Et, touchant l'oreille de l'homme, il le guérit.

Saint Ambroise commente ainsi ce miracle[425] :

> En guérissant la sanglante blessure de cet homme, Notre-Seigneur nous révèle ses divins mystères, et nous montre le serviteur du prince de ce monde réduit en servitude, non par la condition de sa nature, mais par sa faute, et recevant une blessure à l'oreille, parce qu'il n'a point voulu écouter les enseignements de la sagesse ; ou si Pierre lui-même a voulu frapper cet homme à l'oreille, c'est pour nous enseigner que celui qui n'a point l'oreille du cœur ouverte pour les saints mystères, ne mérite point d'avoir l'oreille du corps qui en est la figure. Mais pourquoi est-ce Pierre plutôt qu'un autre disciple ? Parce qu'il a reçu le pouvoir de lier et de délier, et c'est pour cela qu'il coupe avec le glaive spirituel l'oreille intérieure de celui dont l'intelligence est rebelle aux divins enseignements. Mais le Seigneur rend aussitôt à cet homme l'usage de l'ouïe, pour nous apprendre que ceux mêmes qui ont été blessés et scandalisés de sa passion, peuvent parvenir au salut, s'ils veulent se convertir, parce qu'il n'y a point de péché qui ne puisse être effacé par la puissance mystérieuse des sacrements de la foi.

Voilà comment un miracle est exploité pour « attester » de nombreux autres points de la doctrine. Mais auparavant, il aurait fallu s'interroger : l'événement a-t-il vraiment eu lieu ? Car face à un acte révélant une telle puissance, la logique voudrait que, malgré la docilité de Jésus, les gens venus l'arrêter hésitent, voire reculent. Or il n'en est rien. L'arrestation se déroule normalement[426] : « *Alors la troupe, le commandant et les gardes juifs se saisirent de Jésus et le ligotèrent* ». Aucun des membres de la troupe envoyée pour saisir Jésus n'éprouve la moindre crainte d'offenser un magicien puissant, voire un prophète ou même le Fils de Dieu. Pourquoi ? Parce que cette guérison miraculeuse n'est mentionnée dans aucun autre évangile. Pourtant, tous mentionnent l'histoire du coup d'épée et de l'oreille tranchée[427]. A mes yeux, ce silence des autres évangélistes atteste la fausseté de cette guérison. D'où l'arrestation qui se déroule normalement, alors qui si un miracle avait été opéré, les gardes auraient certainement hésité, voire reculé.

Ce contraste entre ce qui aurait dû être et ce qui fut peut s'appliquer à toute l'histoire racontée dans les évangiles. Au cours de sa vie publique, Jésus envoya ses apôtres partout en Galilée. L'évangile selon saint Marc raconte[428] : « *Ils partirent, et proclamèrent qu'il fallait se convertir. Ils expulsaient beaucoup de démons, faisaient des onctions d'huile à de nombreux malades, et les guérissaient* ». L'auteur de la *Synopse des quatre évangiles* s'enthousiasme[429] :

> Le but est atteint : désormais en Galilée, nul ne peut ignorer l'arrivée du règne de Dieu et l'empire du Messie et de ses mandataires sur les démons et sur les suites du péché. Les Apôtres n'auraient opéré en chaque localité évangélisée qu'une seule guérison que le souvenir de cette mission resterait impérissable.

---

424 *Lc*., XII, 49-51
425 Cité par *La chaîne d'or*..., déjà cité, tome VI, p. 548-549.
426 *Jn*., XVIII, 11.
427 *Mt*., XXVI, 51 ; *Mc*., XIV, 47 ; *Jn*., XVIII, 10.
428 *Mc*., VI, 12-13.
429 Révérend père Ceslas Lavergne, *Synopse des Quatre évangiles en français*..., déjà cité, p. 102-103, note 102.

Je le crois bien volontiers. Mais ce qui frappe, c'est le contraste entre cet enthousiasme extraordinaire suscité par Jésus et sa solitude lors de sa Passion : ses disciples se dispersent, Pierre le renie trois fois et aucune foule ne vient le soutenir devant le palais du grand-prêtre. On m'objectera que la foule craignait les grands-prêtres juifs. Admettons. Mais au moment où Pilate propose de libérer soit Jésus, soit Barabas, l'action se déroule devant le palais du gouverneur romain, en présence de gardes romains. Pour les partisans de Jésus, c'était l'occasion inespérée de manifester leur soutien et de renverser la situation. Mais rien de tel n'arriva. Pourtant, les évangiles assurent que Pilate fit tout pour sauver le Christ[430] :

> Pilate convoqua les grands prêtres, les chefs et le peuple. Il leur dit : « Vous m'avez amené cet homme en l'accusant d'introduire la subversion dans le peuple. Or, j'ai moi-même instruit l'affaire devant vous et, parmi les faits dont vous l'accusez, je n'ai trouvé chez cet homme aucun motif de condamnation. D'ailleurs, Hérode non plus, puisqu'il nous l'a renvoyé. En somme, cet homme n'a rien fait qui mérite la mort. Je vais donc le relâcher après lui avoir fait donner une correction. »
> Ils se mirent à crier tous ensemble : « Mort à cet homme ! Relâche-nous Barabbas. » Ce Barabbas avait été jeté en prison pour une émeute survenue dans la ville, et pour meurtre.
> Pilate, dans son désir de relâcher Jésus, leur adressa de nouveau la parole. Mais ils vociféraient : « Crucifie-le ! Crucifie-le ! » Pour la troisième fois, il leur dit : « Quel mal a donc fait cet homme ? Je n'ai trouvé en lui aucun motif de condamnation à mort. Je vais donc le relâcher après lui avoir fait donner une correction. » Mais ils insistaient à grands cris, réclamant qu'il soit crucifié ; et leurs cris s'amplifiaient. Alors Pilate décida de satisfaire leur requête.

L'absence de gens venus soutenir Jésus est si embarrassante que l'exégète catholique Marie-Joseph Lagrange tente de lui trouver une explication : Pilate, dit-il, demande au peuple de choisir entre le Christ et Barabas « *parce qu'il devine les sympathies du peuple et la jalousie des chefs* »[431]. Nous sommes donc priés de croire qu'en réalité, la majorité des gens entassés devant le palais du gouverneur soutenait Jésus. Mais alors, pourquoi n'ont-ils pas profité de l'occasion ? L'exégète répond :

> le Messie enchaîné devant un procurateur romain éveillait une idée si grotesque aux yeux des Juifs que ceux même qui avaient espéré en Jésus durent subir un désenchantement qui se changea en colère. Peut-être donna-t-on à entendre à ceux qui le plaignaient qu'il s'en tirerait autrement, tandis que Barabas, un héros de l'indépendance, et si gravement compromis ! [*Id*.]

L'explication est très faible pour une raison simple : peu auparavant, lors de son procès devant le Sanhédrin, Jésus s'était clairement déclaré comme étant le Messie[432]. Or, Jésus n'avait cessé de souligner que son Royaume n'était pas de ce monde[433]. Au peuple, il enseignait[434] : « *faites-vous des trésors dans le ciel, là où il n'y a pas de mites ni de vers qui dévorent, pas de voleurs qui percent les murs pour voler*. » Ses actes avaient démontré sa sincérité : Jésus était toujours resté hors des querelles temporelles ; il n'avait ni palais, ni gardes. Par conséquent, ceux qui croyaient en ses miracles et les reconnaissaient comme Messie pouvaient parfaitement comprendre sa faiblesse dans le monde. En le voyant enchaîné, ils auraient dû le soutenir ouvertement. Mais il n'en fut rien : loin de manifester sa sympathie, la foule rassemblée chez Pilate réclama au contraire son crucifiement. J'ajoute qu'au pied de la croix ses partisans étaient cinq : quatre femmes accompagnées du disciple

430 *Lc*., XXIII, 13-24.
431 Révérend père Ceslas Lavergne, *Synopse des Quatre évangiles en français*..., déjà cité, p. 241, note 282.
432 « Le grand prêtre l'interrogea de nouveau : "Es-tu le Christ, le Fils du Dieu béni ?" Jésus lui dit : "Je le suis. Et vous verrez le Fils de l'homme siéger à la droite du Tout-Puissant, et venir parmi les nuées du ciel." » (*Mc*., XIV, 61-62).
433 « V*ous, vous êtes de ce monde*, avait-il dit aux chefs juifs, *moi, je ne suis pas de ce monde* » (*Jn*., VIII, 23).
434 *Mt*., VI, 20.

Jean[435]. Matthieu précise[436] : « *Les passants l'injuriaient en hochant la tête ; ils disaient : "Toi qui détruis le Sanctuaire et le rebâtis en trois jours, sauve-toi toi-même, si tu es Fils de Dieu, et descends de la croix !"* » Lorsque, enfin, son corps fut mis au tombeau par Joseph d'Arimathie (et peut-être Nicodème), seules quelques femmes assistaient à la scène. Luc ajoute[437] : « *C'était le jour de la Préparation de la fête, et déjà brillaient les lumières du sabbat.* » Autrement dit : Jérusalem s'apprêtait à faire la fête ; on allumait déjà les lumières.

La mort de Jésus apparaît donc comme celle d'un vulgaire agitateur doublé d'un prestidigitateur qui avait pu éblouir et poignée de naïfs, mais dont on venait de se débarrasser. L'affaire était close, l'agitation calmée, la vie reprenait... Joseph Cohen confirme[438] :

> le silence des écrivains contemporains sur ce dramatique épisode de l'histoire juive dit assez clairement que Jésus, confondu parmi tous les faux messies dont cette époque fut prodigue, ne laissa pas, d'abord, une trace plus caractérisée et ne produisit pas une impression plus profonde que ces derniers.

En présence d'un contraste si frappant, j'avoue ne pas croire que Jésus et les siens auraient opéré tant de miracles, dont plusieurs éclatants.

Conclusion sur les miracles auxquels je devais croire

Dans son étude sur les évangiles apocryphes, Michel Nicolas note à propos des histoires extraordinaires qui y sont décrites[439] :

> il n'en est probablement pas une seule qui ait la moindre valeur historique. Elles sont le produit d'une piété puérile, peu éclairée, qui se plaisait à broder des arabesques sans fin sur le thème de l'histoire évangélique. Et cependant ces fables ne sont pas, à proprement parler, des fraudes pieuses. Elles ne sont pas nées de quelque projet de substituer l'erreur à la vérité, ni même de surcharger l'histoire évangélique de récits mensongers. L'admiration pour Jésus-Christ n'avait pas de bornes ; on ne trouvait rien d'extraordinaire à ses nombreux miracles ; sa vie était une série de prodiges ; en y en joignant quelques-uns de plus, on rendait seulement au Seigneur ce qui lui appartenait. S'il n'avait pas opéré les miracles nouveaux, il aurait bien pu les faire ; de là à les lui attribuer, il n'y avait qu'un pas.

Ce que Michel Nicolas affirme pour les évangiles apocryphes, je l'applique aux évangiles canoniques.

Conclusion : à mes yeux, les évangiles ne démontrent ni que Jésus serait né miraculeusement, ni qu'il aurait semé sa route de miracles éclatants. Même sa propre famille, qui devait bien le connaître, ne croyait pas en lui...

A cela, on m'objectera que même à ignorer la naissance de Jésus, sa mort fut suivie d'un miracle grandiose : la Résurrection.

435 *Jn*., XIX, 25-26
436 *Mt*., XXVII, 39-40.
437 *Lc*., XXIII, 54.
438 Joseph Cohen, *Les déicides*, déjà cité, p. 20.
439 Michel Nicolas dans *Études sur les évangiles apocryphes*, déjà cité, p. 247.

VII. La mort & la Résurrection de Jésus

1°) Les morts qui ressuscitent et qui entrent dans Jérusalem

a) Une histoire rapportée dans un seul évangile

Je l'affirme : l'évangile de Matthieu est truffé d'ajouts qui relèvent de la fable. En voici un exemple flagrant, quand Matthieu raconte la mort de Jésus sur la Croix[440] :

> la terre trembla et les rochers se fendirent. Les tombeaux s'ouvrirent ; les corps de nombreux saints qui étaient morts ressuscitèrent, et, sortant des tombeaux après la résurrection de Jésus, ils entrèrent dans la Ville sainte, et se montrèrent à un grand nombre de gens. À la vue du tremblement de terre et de ces événements, le centurion et ceux qui, avec lui, gardaient Jésus, furent saisis d'une grande crainte et dirent : « Vraiment, celui-ci était Fils de Dieu ! »

Des tombeaux qui s'ouvrent, des morts qui en sortent et qui se montrent, dans la ville, à de nombreuses personnes. Voilà qui devrait faire du bruit dans toute la contrée et qui devrait favoriser la croyance en la résurrection de Jésus. Mais il n'en est rien. Jérusalem ne se convertit pas.

Visiblement gêné, saint Jérôme explique[441] :

> Ces paroles : « *Et ils apparurent à plusieurs* » prouvent que cette résurrection n'eut pas un caractère général qui la rendit visible aux yeux de tous, mais qu'elle fut restreinte à un certain nombre pour en rendre témoins ceux qui méritaient cette faveur.

Passons sur le fait qu'un miracle est inutile s'il s'adresse à des convaincus. Pour affirmer qu'il se serait agi d'un miracle limité, saint Jérôme s'appuie sur une version de l'évangile selon laquelle les ressuscités seraient apparus « *à plusieurs* » personnes seulement. Or, l'évangile original en grec porte : « καὶ ἐνεφανίσθησαν πολλοῖς », que l'on peut traduire par : « et ils apparurent à beaucoup ». Le miracle était donc répandu. Mais malgré cela, Jérusalem resta de marbre.

Plus révélateur encore : si l'on excepte l'évangile selon saint Matthieu, aucune annale de l'époque ne parle de ces morts ressuscités. Enfin, les autres évangiles restent muets sur ces résurrections et ces apparitions. Pourtant, Marc et Luc ont raconté la mort du Christ[442]. Là encore,

---

440 *Mt*., XXXVII, 51-54.

441 Cité par *La chaîne d'or...*, déjà cité, tome III, p. 436.

442 « *Le rideau du Sanctuaire se déchira en deux, depuis le haut jusqu'en bas. Le centurion qui était là en face de Jésus, voyant comment il avait expiré, déclara : "Vraiment, cet homme était Fils de Dieu !"* » (Mc., ch. XV, v. 38-39). « *C'était déjà environ la sixième heure [c'est-à-dire : midi] ; l'obscurité se fit sur toute la terre jusqu'à la neuvième heure, car le soleil s'était caché. Le rideau du Sanctuaire se déchira par le milieu. Alors, Jésus poussa un*

comment croire que si, à cette occasion, des morts sortis de leurs tombeaux se fussent montrés dans la ville, Marc et Luc l'eussent omis ? Et comment croire que, par la suite, ni les épîtres, ni les discours des apôtres (relatés dans les *Actes des Apôtres*) n'aient mentionné ce fait ? C'est inconcevable. Le passage a donc été ajouté dans l'évangile selon saint Matthieu ; il n'a aucune réalité historique.

b) Une histoire introduite par Matthieu parce que les Juifs croyaient en la « première résurrection » ?

Il a été inventé car les Juifs de l'époque croyaient que la première venue du Messie serait accompagnée de la résurrection des Justes. Cet événement était appelé « première résurrection ». On retrouve cette croyance dans l'*Apocalypse de Jean* : au dix-neuvième chapitre le « *Verbe de Dieu* » descend du Ciel (v. 13-16). Le vingtième chapitre raconte :

> 4 Puis j'ai vu des trônes : à ceux qui vinrent y siéger fut donné le pouvoir de juger. Et j'ai vu les âmes de ceux qui ont été décapités à cause du témoignage pour Jésus, et à cause de la parole de Dieu, eux qui ne se sont pas prosternés devant la Bête et son image, et qui n'ont pas reçu sa marque sur le front ou sur la main. Ils revinrent à la vie, et ils régnèrent avec le Christ pendant mille ans.
> 5 Le reste des morts ne revint pas à la vie tant que les mille ans ne furent pas arrivés à leur terme. Telle est la première résurrection.
> 6 Heureux et saints, ceux qui ont part à la première résurrection ! Sur eux, la seconde mort n'a pas de pouvoir : ils seront prêtres de Dieu et du Christ, et régneront avec lui pendant les mille ans.

Voilà pourquoi l'évangile selon saint Matthieu (que l'on dit rédigé au départ pour les Juifs) devait coûte que coûte comporter cette « résurrection première », une fois Jésus ressuscité. Le rédacteur l'aura donc inventée.

***c) Une histoire complétée dans un apocryphe :* les Actes de Pilate**

Sans surprise, le rédacteur des *Actes de Pilate* a repris cette fable en l'embellissant. Mais il ignorait la croyance juive en la « résurrection première ». On lit[443] :

> Joseph [d'Arimatie] dit [aux grands-prêtres] : « Pourquoi vous étonner de la résurrection de Jésus ? Elle n'est pas étonnante. Étonnons-nous plutôt qu'il n'ait pas ressuscité seul. Il a relevé un grand nombre de morts, que beaucoup ont vus à Jérusalem. Vous ne les connaissez pas tous. Mais au moins connaissez-vous Syméon qui reçut Jésus [alors bébé] dans ses bras et ses deux fils par lui ressuscités. Nous les avions ensevelis peu avant. Aujourd'hui on peut voir leurs tombes ouvertes et vides. Eux-mêmes sont vivants et habitent Arimathie. »
> Ils envoyèrent de leurs gens pour vérifier que les tombes étaient bien ouvertes et vides. Joseph reprit « Allons à Arimathie ; nous les rencontrerons. »
> Alors les grands prêtres, Anne, Caïphe, Joseph, Nicodème, Gamaliel et les autres se levèrent et se rendirent à Arimathie. Ils les trouvèrent, comme Joseph l'avait dit. Après les prières et les embrassements, ils reprirent avec eux la route de Jérusalem et les firent entrer dans la synagogue, dont ils fermèrent les portes avec soin. Puis les grands prêtres leur mirent en mains l'Ancien Testament des Juifs et leur dirent : « Nous aimerions qu'après avoir prêté serment par le Dieu d'Israël et d'Adonaï, vous nous disiez la vérité : comment avez-vous ressuscité et qui vous a ressuscités des morts ? »

---

grand cri : "Père, entre tes mains je remets mon esprit." Et après avoir dit cela, il expira. À la vue de ce qui s'était passé, le centurion rendit gloire à Dieu : "Celui-ci était réellement un homme juste." Et toute la foule des gens qui s'étaient rassemblés pour ce spectacle, observant ce qui se passait, s'en retournaient en se frappant la poitrine » (Lc., ch. XXIII, v. 44-48).

443 *Actes de Pilate*, XVII-XVIII.

> A ces mots, les ressuscités se signèrent le front et dirent aux grands prêtres : « Donnez-nous du papier, de l'encre et une plume. » On leur apporta ces objets. Ils s'assirent et écrivirent ce qui suit : « Seigneur Jésus-Christ, résurrection et vie du monde, permets-nous de raconter ta résurrection et les merveilles que tu as accomplies en enfer. Nous y étions avec tous ceux qui se sont endormis depuis l'origine. A minuit, une lumière aussi vive que le soleil perça les ténèbres. Nous fûmes illuminés, et nous pouvions nous voir les uns les autres. Et aussitôt, les patriarches et les prophètes se joignirent à Abraham notre père, et au comble de la joie, ils se disaient entre eux : « Cette lumière provient de la grande lumière. » Le prophète Isaïe s'écria : « C'est la lumière du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Je l'avais annoncée de mon vivant, par ces mots : Terre de Zabulon, terre de Nephtali, le peuple assis dans les ténèbres a vu une grande lumière. »

Encore une fois, l'Église à écarté les *Actes de Pilate*, mais elle conserve la fable de la résurrection des morts dans l'évangile selon saint Matthieu.

2°) Le faux procès-verbal de Pilate sur la mort du Christ

On se demandera peut-être comment de telles inventions ont pu être acceptées. La réponse est simple : pour les premiers chrétiens, il fallait défendre une foi naissante. Alfred Loisy note avec raison[444] :

> en général, les récits mêmes et les enseignements directs ont été suggérés par la foi, et de telle sorte que, tout en les suggérant dans son propre intérêt, la foi les regardait comme vrais, bien qu'on eût été fort empêché d'en établir la réalité historique ou l'authenticité, et parce qu'on n'avait aucun souci de cette historicité ni de cette authenticité, en ayant à peine l'idée.

Autrement dit : au nom de la défense de la Foi tout était permis. C'est ainsi que, outre les évangiles modifiés, les chrétiens de toute obédience sont à l'origine d'une multitude de faux. Parmi ces documents forgés figure un prétendu procès-verbal de la Passion de Jésus-Christ que Pilate aurait envoyé à l'empereur Tibère. Cette pièce permettait de combler l'absence de traces documentaires — extérieures au christianisme — de la vie et de la mort de Jésus. Pilate aurait écrit à son empereur[445] :

> Je suis obligé, très-puissant Empereur, quoique saisi de crainte et de terreur, de vous apprendre par ces lettres ce qu'un tumulte a causé dernièrement et ce que fait prévoir la fin de cet événement. A Jérusalem, ville de cette province, que j'administre, la foule des Juifs m'a livré un homme nommé Jésus, l'accusant de plusieurs crimes, sans pouvoir le prouver par de solides raisons. Ils s'accordaient tous cependant à dire qu'il avait enseigné qu'il ne fallait pas observer le sabbat.

Pilate mentionnait alors la plupart des miracles rapportés dans les évangiles en les qualifiant de « *plus grands que ceux des dieux que nous adorons.* » Dès que Jésus fut attaché à la croix[446] :

> la nature entière fut bouleversée, le soleil s'obscurcit, la lune prit une couleur de sang, les ténèbres couvrirent la terre, le sol s'entrouvrit, des morts ressuscitèrent en grand nombre, [parmi lesquels] Abraham, Isaac, Jacob, les douze patriarches, Moïse et Jean-Baptiste. Trois jours après, le soleil jeta une clarté extraordinaire, et au milieu des éclairs, des hommes couverts de vêtements brillants, environnés d'une grande gloire et suivis d'une grande foule, firent entendre ces mots d'une voix aussi éclatante que le tonnerre : « Le Christ crucifié est ressuscité. » Et aussitôt un grand nombre de Juifs qui avaient accusé Jésus furent engloutis dans les entrailles de la terre, toutes les synagogues de Jérusalem furent renversées et des fantômes terribles se montrèrent en tous lieux.

444 Alfred Loisy, *Les livres du Nouveau Testament* (Paris : Émile Nourry, 1922), p. 11.
445 Cité par Michel Nicolas dans *Études sur les évangiles apocryphes*, déjà cité, p. 247.
446 *Ibid*., p. 247-248

En 1767 encore, dans son ouvrage *La certitude des preuves du christianisme*, l'apologiste catholique Nicolas Bergier attestait l'authenticité du document. Ce docteur en théologie affirmait qu'un père de l'Église, Tertullien, l'avait découvert dans les archives du Sénat romain[447]. Nous avons vu ce qu'il en était réellement.

Cela dit, revenons à la Passion. Jésus meurt sur la croix. Ayant annoncé qu'il ressusciterait, les Pharisiens craignent une action de ses disciples.

3°) Le corps de Jésus subtilisé la première nuit par les apôtres : une thèse invraisemblable

Une fois n'est pas coutume, les évangiles s'accordent sur un point : le soir de la mort de Jésus, Joseph d'Arimathie obtint de Pilate l'autorisation de prendre le corps de Jésus. Il le prit et le déposa dans un tombeau vide. D'après les textes, la première nuit, au moins, se passa sans surveillance. Chez Luc et Jean, le corps reste au minimum deux nuits sans surveillance[448]. Chez Matthieu, le corps reste sans surveillance une nuit, car le lendemain, les Juifs obtiendront de Pilate une garde (j'y reviendrai)[449]. Un auteur écrit[450] :

> Que se passa-t-il dans ce tombeau abandonné, pendant cette nuit si décisive dans l'histoire du christianisme? Nul ne le sait, les évangélistes gardant là-dessus le silence le plus étonnant. Les disciples et les apôtres, ceux que la mort de Jésus avait ou compromis publiquement ou confondus dans leurs espérances, et qui avaient intérêt à faire croire à sa résurrection, ont eu le temps d'enlever le corps : l'ont-ils enlevé ? Les Juifs l'affirment ou l'insinuent ; les chrétiens le nient ; mais quant aux preuves, ils n'en donnent pas plus les uns que les autres.

Des inconnus ont-ils subtilisé le corps ? Dans ce cas, il ne pouvait s'agir que des disciples de Jésus. Mais si l'on en croit les évangiles, c'est extrêmement peu probable, car au moment de la Passion du Christ, ses amis avaient fui et s'étaient dispersés[451] : « *Les disciples l'abandonnèrent et s'enfuirent tous* ». Seul Pierre et « *autre disciple* » (Jean ?), gardèrent un sang-froid prudent[452]. On voit mal cette troupe débandée revenir quelques heures plus tard au tombeau pour enlever le corps.

---

447 « *Tertullien était mieux instruit que ceux qui avaient écrit avant lui, […] il avait découvert, dans les Archives du Sénat qu'il cite, une pièce que les Païens avaient intérêt de cacher* » Il s'agissait du procès-verbal en question et, plus généralement, des *Actes de Pilate* (Nicolas Bergier, *La certitude des preuves du christianisme ou Réfutation de l' « Examen critique des apologistes de la religion chrétienne »* [Paris : Humblot, 1767], p. 90).

448 « [Joseph d'Arimatie] *alla trouver Pilate et demanda le corps de Jésus. Puis il le descendit de la croix, l'enveloppa dans un linceul et le mit dans un tombeau taillé dans le roc, où personne encore n'avait été déposé. C'était le jour de la Préparation de la fête, et déjà brillaient les lumières du sabbat. Les femmes qui avaient accompagné Jésus depuis la Galilée suivirent Joseph. Elles regardèrent le tombeau pour voir comment le corps avait été placé. Puis elles s'en retournèrent et préparèrent aromates et parfums. Et, durant le sabbat, elles observèrent le repos prescrit. Le premier jour de la semaine, à la pointe de l'aurore, les femmes se rendirent au tombeau, portant les aromates qu'elles avaient préparés.* » (*Lc*., XXIII, 52-56 et XXIV, 1. Voir aussi *Jn*., XIX, 38-42 et XX, 1 ; *Mc*., XV, 42-47).

449 « *Comme il se faisait tard, arriva un homme riche, originaire d'Arimathie, qui s'appelait Joseph, et qui était devenu, lui aussi, disciple de Jésus. Il alla trouver Pilate pour demander le corps de Jésus. Alors Pilate ordonna qu'on le lui remette. Prenant le corps, Joseph l'enveloppa dans un linceul immaculé, et le déposa dans le tombeau neuf qu'il s'était fait creuser dans le roc. Puis il roula une grande pierre à l'entrée du tombeau et s'en alla. Or Marie Madeleine et l'autre Marie étaient là, assises en face du sépulcre. Le lendemain, après le jour de la Préparation, les grands prêtres et les pharisiens s'assemblèrent chez Pilate* […] » (*Mt*., XXVII, 57-62).

450 Alphonse Peyrat, *Histoire élémentaire et critique de Jésus* (s. l. : Michel Lévy Frères, 1864), p. 321-322.

451 *Mt*., XVIII, 50.

452 « *Or Simon-Pierre, ainsi qu'un autre disciple, suivait Jésus. Comme ce disciple était connu du grand prêtre, il entra avec Jésus dans le palais du grand prêtre. Pierre se tenait près de la porte, dehors. Alors l'autre disciple — celui qui était connu du grand prêtre — sortit, dit un mot à la servante qui gardait la porte, et fit entrer Pierre* » (*Jn*, XVIII, 15-16).

4°) D'après Matthieu, les Pharisiens auraient cru en la résurrection de Jésus

a) Le récit de Matthieu : le tombeau gardé, des gardes corrompus par les Juifs

L'évangile selon saint Matthieu raconte[453] :

> 62 Le lendemain, après le jour de la Préparation, les grands prêtres et les pharisiens s'assemblèrent chez Pilate,
> 63 en disant : « Seigneur, nous nous sommes rappelé que cet imposteur a dit, de son vivant : "Trois jours après, je ressusciterai."
> 64 Alors, donne l'ordre que le sépulcre soit surveillé jusqu'au troisième jour, de peur que ses disciples ne viennent voler le corps et ne disent au peuple : "Il est ressuscité d'entre les morts." Cette dernière imposture serait pire que la première. »
> 65 Pilate leur déclara : « Vous avez une garde. Allez, organisez la surveillance comme vous l'entendez ! »
> 66 Ils partirent donc et assurèrent la surveillance du sépulcre en mettant les scellés sur la pierre et en y plaçant la garde.
> 1 Après le sabbat, à l'heure où commençait à poindre le premier jour de la semaine, Marie Madeleine et l'autre Marie vinrent pour regarder le sépulcre.
> 2 Et voilà qu'il y eut un grand tremblement de terre ; l'ange du Seigneur descendit du ciel, vint rouler la pierre et s'assit dessus.
> 3 Il avait l'aspect de l'éclair, et son vêtement était blanc comme neige.
> 4 Les gardes, dans la crainte qu'ils éprouvèrent, se mirent à trembler et devinrent comme morts.
> 11 […] quelques-uns des gardes allèrent en ville annoncer aux grands prêtres tout ce qui s'était passé.
> 12 Ceux-ci, après s'être réunis avec les anciens et avoir tenu conseil, donnèrent aux soldats une forte somme
> 13 en disant : « Voici ce que vous direz : "Ses disciples sont venus voler le corps, la nuit pendant que nous dormions."
> 14 Et si tout cela vient aux oreilles du gouverneur, nous lui expliquerons la chose, et nous vous éviterons tout ennui. »
> 15 Les soldats prirent l'argent et suivirent les instructions. Et cette explication s'est propagée chez les Juifs jusqu'à aujourd'hui.

Avec ce récit, Matthieu explique pourquoi les Juifs n'ont pas cru en la résurrection.
Que penser de ce passage ?

Certains pourront s'interroger sur la raison du tremblement de terre mentionné par Matthieu. Car Jésus étant déjà ressuscité, la nature n'avait plus rien à manifester. Quant à effrayer les gardes, l'ange seul suffisait. Alors pourquoi ? Sachant que des femmes étaient venues au tombeau pour embaumer le corps, saint Chrysostome explique[454] :

> Afin donc qu'elles crussent qu'il [= Jésus] était véritablement ressuscité, on leur fit voir que le corps n'était plus dans le sépulcre. Voilà pourquoi l'ange ôta la pierre, pourquoi le tremblement de terre eut lieu, c'était afin de les avertir de se lever et de se réveiller. Comme elles étaient venues pour oindre le corps de parfums, et qu'il était encore nuit, il est vraisemblable que quelques-unes d'entre elles pouvaient être assoupies.

Un tremblement de terre pour réveiller quelques femmes ! Ce genre d'ineptie finit par m'exaspérer. Mais je passe en j'en viens au principal.

453 *Mt*, XXVII-XXVIII.

454 Saint Jean Chrysostome, *Homélie 89 sur l'évangile selon saint Matthieu* (en ligne : http://jesusmarie.free.fr/jean_chrysostome_commentaire_evangile_saint_matthieu_5.html).

b) Pilate n'aurait probablement pas prêté des gardes aux grands-prêtres

Déjà, il est peu probable que Pilate eût donné une garde aux prêtres juifs. L'auteur de la *Synopse de quatre évangiles* en avait conscience. Aussi cherche-t-il a rendre l'histoire plus crédible en y ajoutant un détail[455] : « *Pilate excédé refuse de faire assurer la garde d'un cadavre, et, comme les Juifs insistent, il leur dit : je vous laisse une garde, donnez-lui les instructions nécessaires.* » Avec ce premier refus, l'histoire devient plus vraisemblable. Mais il est plus probable que Pilate aurait persisté dans son refus et renvoyé les Juifs[456]. Michel Nicolas souligne avec raison[457] :

> Pour cet esprit léger [= Pilate], cette condamnation n'était que la suite d'une querelle des Juifs sur quelques points de leur religion ; il n'attacha certainement qu'un fort mince intérêt à une affaire dans laquelle il ne pouvait, à son jugement, y avoir en jeu qu'une absurde superstition.

Cette histoire de Pilate accordant une garde aux prêtres est donc très douteuse. Mais il y a plus.

c) Une excuse qui n'aurait jamais été acceptée

L'excuse que les grands prêtres suggèrent aux soldats pour couvrir leur mensonge (« *Ses disciples sont venus voler le corps, la nuit pendant que nous dormions* ») n'aurait jamais été crue. Car comment imaginer que des disciples venus en pleine nuit, auraient brisé les scellés puis roulé la pierre sans réveiller un seul garde. Cette objection n'est pas de moi, mais d'un catholique déjà cité[458]. On voit donc mal les grands-prêtres suggérer une telle excuse aux gardes, car elle risquait de compromettre toute la manœuvre.

d) Corruption des gardes : la discrétion inexplicable des apôtres

Oublions cette première objection et supposons la véracité du récit de Matthieu. Comment expliquer le silence des trois autres évangélistes ? De même, comment expliquer que, par la suite, la prédication apostolique n'ait pas exploité le fait de la corruption des gardes par les Juifs ? Car c'était une preuve accablante en faveur de la Résurrection et de l'aveuglement des grands-prêtres. Or, on ne retrouve le récit de Matthieu ni dans les épîtres, ni dans les *Actes des Apôtres*.

Il est enfin surprenant que les premiers chrétiens, dont la fougue est connue, n'aient pas retrouvé et pris à partie les gardiens qui devaient avoir été les témoins de tout autre chose qu'un vol de cadavre[459].

Sachant que l'évangile selon saint Matthieu est inspiré celui de Marc et que, dans cet évangile, la démarche auprès de Pilate n'y figure pas, on en déduit qu'elle a été inventée bien plus tard, pour répondre aux Juifs qui accusaient les chrétiens d'avoir subtilisé le corps.

---

455 Révérend père Ceslas Lavergne, *Synopse des Quatre évangiles en français*..., déjà cité, p. 253, note 305.

456 Alphonse Peyrat écrit : « *car un Romain n'ayant pas la moindre idée de la résurrection des morts, demander à Pilate des gardes pour empêcher l'effet d'une imposture sur la résurrection d'un homme crucifié et enterré, c'est vouloir se faire bafouer.* » (Alphone Peyrat, *Histoire élémentaire et critique de Jésus*, déjà cité, p. 324).

457 Michel Nicolas, *Études sur les évangiles apocryphes*, déjà cité, p. 425.

458 « *n'est-ce pas un mensonge visible que de venir nous dire que les disciples ont forcé le sépulcre pendant que les gardes dormaient ? Quoi ! les gardent dormaient tous à la fois ? Quoi ! pendant une opération qui nécessitait beaucoup de bruit, de tumulte, de mouvement ; pendant qu'on brisait les sceaux, qu'on soulevait l'énorme pierre, aucun des gardes ne s'est réveillé ?* » (Hippolyte Noël, *Nouvelle explication du catéchisme*..., déjà cité, t. 1, p. 412).

459 Sur cette dernière question, voy. David Strauss, *Vie de Jésus*..., déjà cité, tome II, p. 609.

e) Des témoins qui dormaient ? Une ineptie

Allons encore plus loin et laissons ces deux premières objections. Une troisième s'élève : les grands-prêtre auraient inventé cette histoire de gardiens endormis pour faire croire que le corps du Christ avait été enlevé. Mais puisque les gardes dormaient, alors ils ne pouvaient pas savoir ce qui était arrivé. Encore une fois, cette objection n'est pas de moi ; elle émane d'un auteur très chrétien qui, en 1770, défendait sa religion[460] : « *Je n'insiste point*, écrit-il, *sur la singulière absurdité de ce rapport suggéré aux gardes. Elle saute aux yeux : comment ces gardes pouvaient-ils déposer sur ce qui s'était passé pendant qu'ils dormaient ?* » Près d'un siècle plus tard, un commentateur du catéchisme reprit l'argument[461]. L'auteur conclut qu'en agissant ainsi, les Juifs ont eux-mêmes « prouvé » la résurrection de Jésus[462] : « *C'est ainsi*, écrit-il, *que Dieu se joue des vains conseils des hommes, en permettant que l'iniquité se démente elle-même* ». Il ne lui vient pas à l'esprit que cette histoire inepte a pu tout simplement être inventée, après coup, par le rédacteur de l'évangile selon saint Matthieu.

On répliquera que si les gardes s'étaient endormis et que le corps avait disparu, l'unique possibilité était son enlèvement par des disciples. J'en conviens, mais au point 1°), nous avons vu que c'était impossible. Cependant admettons. Oui, admettons que l'histoire de l'enlèvement du corps par des disciples ait pu être acceptée des gens. Loin de sauver le récit de Matthieu, cette hypothèse va au contraire provoquer son effondrement définitif.

f) A mes yeux, les grands-prêtres ne pouvaient croire en la résurrection du Christ

Car un dernier élément — le plus fort — surgit alors : les grands prêtres *ne croyaient pas* en la résurrection de Jésus. Déjà parce que certains étaient des Sadducéens qui, de façon générale, ne croyaient pas en la résurrection. Quant aux Pharisiens, ils pouvaient croire Jésus capable d'opérer certains prodiges, mais ils les attribuaient à la magie ou au démon[463]. Or, ni un magicien ni un possédé n'avait jamais ressuscité.

Par conséquent, persuadés que Jésus n'était pas ressuscité, les grands-prêtres auraient dû répondre aux gardes venus leur dire que Jésus était ressuscité : « Vous mentez ! Vous avez abandonné votre poste et ses disciples en ont profité. » L'auteur très chrétien cité plus haut confirme et ajoute :

> S'ils sont convaincus de la réalité de l'enlèvement, pourquoi ne font-ils point le procès des gardes ? Pourquoi ne publient-ils point ce procès ? Quoi de plus démonstratif, et de plus propre à arrêter les progrès de l'imposture, et à confondre les imposteurs ?

Il a raison. Si les grands-prêtres avaient été convaincus de l'enlèvement du corps, alors ils se seraient empressés de dénoncer les gardes à Pilate. En vertu de la discipline régnant dans l'armée romaine, celui-ci les aurait punis très sévèrement, sans doute en les mettant à mort[464]. L'affaire ayant

460 Charles Bonnet, *Recherches philosophiques sur les preuves du christianisme*, déjà cité, p. 262.

461 « *Mais si les gardes dormaient, comment savez-vous, ô Juifs, que les disciples ont enlevé le corps ? Comment pouvez-vous l'assurer ? Quels témoins en avez-vous ? — Les gardes. — Vous n'y pensez pas ; quelle extravagance de nous donner pour témoins des gens qui dorment !* » (Hippolyte Noël, *Nouvelle explication du catéchisme...*, déjà cité, t. 1, p. 412).

462 *Ibid*., p. 414.

463 « *les pharisiens disaient : "Il n'expulse les démons que par Belzébul, le chef des démons"* » (*Mt*., XII, 24)

464 On m'objectera que Dieu n'aurait jamais permis le châtiment de gardes innocents. Je répondrai en citant le douzième chapitre des *Actes des Apôtres*. Accomplissant un miracle, le Seigneur délivre Pierre de la prison où Hérode l'avait enfermé sous bonne garde. On lit « *Au lever du jour, il y eut une belle agitation chez les soldats : qu'était donc devenu Pierre ? Hérode le fit rechercher, sans réussir à le trouver. Ayant fait comparaître les gardes,*

été publique, le peuple aurait cru que les gardes avaient déserté leur poste, permettant aux disciples de subtiliser le corps de Jésus. En conséquence, les grands-prêtres auraient du dénoncer à Pilate les hommes qu'il leur avaient prêtés.

Or, si l'on en croit le récit de Matthieu, ils n'en font rien. Bien au contraire, ils leur donnent une « forte somme » pour qu'ils se taisent... J'en déduis que d'après Matthieu, ces Juifs *auraient cru en la résurrection du Christ* ; du moins auraient-ils jugé l'histoire très possible. Aussi auraient-ils soudoyé les gardes pour éviter que l'événement ne s'ébruite. Encore une fois, mon analyse n'est pas gratuite. Elle s'appuie sur deux documents :

1°) Les *Actes de Pilate* : cet apocryphe rédigé par un rédacteur qui connaissait fort bien l'évangile selon saint Matthieu. Au chapitre XIII, il reprend l'histoire des gardes qui annoncent aux grands-prêtres la résurrection. On lit[465] :

> Les gardes répliquèrent : « Et Jésus est ressuscité, c'est l'ange qui nous l'a dit. Il se trouve en Galilée. » Ces propos inquiétaient les Juifs. Ils dirent : « Il ne faut pas que cette nouvelle s'ébruite et que tous se convertissent à Jésus. » Et après avoir délibéré, ils se cotisèrent et remirent un bon pécule aux soldats.

2°) L'explication du catéchisme en six tomes destinée avant tout aux prêtres. L'auteur écrit[466] :

> malgré les remords de leur conscience, [les grands prêtres] s'efforcent de combattre un fait de la vérité duquel ils sont intimement convaincus, et les voilà qui corrompent le témoignage des soldats.

Ces deux auteurs ont dévoilé clairement le sens de l'évangile selon saint Matthieu : les grands-prêtres finissent par croire les gardes ou, du moins, par juger leur histoire très possible. C'est si contradictoire avec le reste de l'évangile que ce récit — trouvé uniquement chez Matthieu — m'apparaît faux.

A cela, on m'opposera le livre des *Actes des Apôtres*. Pierre et Jean ayant accompli un miracle — guérir un infirme de naissance — les Juifs les arrêtent et leur demandent « *par quelle puissance* » ils ont opéré cette guérison. Pierre Répond : « *c'est par le nom de Jésus le Nazaréen, lui que vous avez crucifié mais que Dieu a ressuscité d'entre les morts, c'est par lui que cet homme se trouve là, devant vous, bien portant* »[467]. Au lieu d'en profiter pour leur dire : « Si votre Jésus est ressuscité, alors qu'il se montre ! », les Juifs adoptent un tout autre comportement[468] :

> Ayant rappelé Pierre et Jean, ils leur interdirent formellement de parler ou d'enseigner au nom de Jésus […] Après de nouvelles menaces, ils les relâchèrent, faute d'avoir trouvé le moyen de les punir : c'était à cause du peuple, car tout le monde rendait gloire à Dieu pour ce qui était arrivé.

C'est, me dira-t-on, une confirmation éclatante de l'évangile selon saint Matthieu : les Juifs pensaient la résurrection de Jésus possible, voire probable, mais ils ne voulaient pas en avoir la preuve, afin de persister dans leur négation.

Admettons. Dans ce cas, c'était le moment idéal, pour Jésus ressuscité, de leur donner un signe clair, c'est-à-dire de se montrer, conformément à sa promesse. Oui : à sa promesse.

---

il donna l'ordre de les emmener au supplice. Puis, de Judée, il descendit à Césarée, où il séjourna. » (*Actes*, ch. XII, v. 18-19) J'y vois la preuve que le Dieu des évangiles se soucie peu de la vie de quelques gardes innocents.

465 *Actes de Pilate*, XIII, 3-4.

466 Hippolyte Noël, *Nouvelle explication du catéchisme*..., déjà cité, t. 1, p. 412.

467 *Actes*, IV, 10.

468 *Actes*, IV, 18 et 21.

5°) Jésus avait promis un signe de sa résurrection à la « génération mauvaise et adultère »

a) Le « signe de Jonas » promis par le Christ

Car ce signe, Jésus lui-même l'avait promis. Ouvrons l'évangile selon saint Matthieu. On lit[469] :

> [Jésus] leur répondit : « Cette génération mauvaise et adultère réclame un signe, mais, en fait de signe, il ne lui sera donné que le signe du prophète Jonas. En effet, comme Jonas est resté dans le ventre du monstre marin trois jours et trois nuits, le Fils de l'homme restera de même au cœur de la terre [comprenez : sera enterré] trois jours et trois nuits. »

Dans son évangile, Luc confirme[470]. Jésus avait donc promis d'apparaître après trois jours passés au tombeau. Il l'avait promis à cette « *génération mauvaise et adultère* », c'est-à-dire à tous ceux qui persisteraient à ne pas croire en Lui.

On me dira que l'évangile selon saint Marc affirme le contraire[471] :

> 11 Les pharisiens survinrent et se mirent à discuter avec Jésus ; pour le mettre à l'épreuve, ils cherchaient à obtenir de lui un signe venant du ciel.
> 12 Jésus soupira au plus profond de lui-même et dit : « Pourquoi cette génération cherche-t-elle un signe ? Amen, je vous le déclare : aucun signe ne sera donné à cette génération. »

J'en conviens. Mais il faut alors admettre que les évangiles se contredisent.

b) Les Juifs sont ébranlés : Jésus aurait dû réaliser sa promesse

Qui faut-il croire, Marc ou Matthieu et Luc ? Pour répondre, revenons au fait mentionné plus haut dans le *Livre des Actes des Apôtres*. Exposons-le dans son entier. La scène ne se passe pas dans un coin perdu ; elle se déroule au temple même de Jérusalem[472] :

> On y amenait alors un homme, infirme de naissance, que l'on installait chaque jour à la porte du Temple, appelée la « Belle-Porte », pour qu'il demande l'aumône à ceux qui entraient. Voyant Pierre et Jean qui allaient entrer dans le Temple, il leur demanda l'aumône. Alors Pierre, ainsi que Jean, fixa les yeux sur lui, et il dit : « Regarde-nous ! » L'homme les observait, s'attendant à recevoir quelque chose de leur part. Pierre déclara : « De l'argent et de l'or, je n'en ai pas ; mais ce que j'ai, je te le donne : au nom de Jésus Christ le Nazaréen, lève-toi et marche. » Alors, le prenant par la main droite, il le releva et, à l'instant même, ses pieds et ses chevilles s'affermirent. D'un bond, il fut debout et il marchait. Entrant avec eux dans le Temple, il marchait, bondissait, et louait Dieu. Et tout le peuple le vit marcher et louer Dieu. On le reconnaissait : c'est bien lui qui était assis à la « Belle-Porte » du Temple pour demander l'aumône. Et les gens étaient frappés de stupeur et désorientés devant ce qui lui était arrivé. L'homme ne lâchait plus Pierre et Jean. Tout le peuple accourut vers eux au Portique dit de Salomon. Les gens étaient stupéfaits. Voyant cela, Pierre interpella le peuple : « Hommes d'Israël, pourquoi vous étonner ? Pourquoi fixer les yeux sur nous, comme si c'était en vertu de notre puissance personnelle ou de notre piété que nous lui avons donné de marcher ? Le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, le Dieu de nos pères, a glorifié son serviteur Jésus, alors que vous, vous l'aviez livré, vous l'aviez renié en présence de Pilate qui était décidé à le relâcher. Vous avez renié le Saint et le Juste, et vous avez demandé qu'on vous

469 *Mt*., XII, 39-40. Voir aussi XVI, v. 1 & 4 : « *Les pharisiens et les sadducéens s'approchèrent pour mettre Jésus à l'épreuve ; ils lui demandèrent de leur montrer un signe venant du ciel […] "Cette génération mauvaise et adultère réclame un signe, mais, en fait de signe, il ne lui sera donné que le signe de Jonas." Alors il les abandonna et partit.* »

470 « *Comme les foules s'amassaient, Jésus se mit à dire "Cette génération est une génération mauvaise : elle cherche un signe, mais en fait de signe il ne lui sera donné que le signe de Jonas. Car Jonas a été un signe pour les habitants de Ninive ; il en sera de même avec le Fils de l'homme pour cette génération."* » (*Lc*., XI, 29-30).

471 *Mc*., ch. VIII.

472 *Actes*, III, 2-19.

> accorde la grâce d'un meurtrier. Vous avez tué le Prince de la vie, lui que Dieu a ressuscité d'entre les morts, nous en sommes témoins. Tout repose sur la foi dans le nom de Jésus Christ : c'est ce nom lui-même qui vient d'affermir cet homme que vous regardez et connaissez ; oui, la foi qui vient par Jésus l'a rétabli dans son intégrité physique, en votre présence à tous. D'ailleurs, frères, je sais bien que vous avez agi dans l'ignorance, vous et vos chefs. Mais Dieu a ainsi accompli ce qu'il avait d'avance annoncé par la bouche de tous les prophètes : que le Christ, son Messie, souffrirait. Convertissez-vous donc et tournez-vous vers Dieu pour que vos péchés soient effacés.

Donc, Dieu donne un premier signe au peuple juif qui, pourtant, a fait crucifier Jésus. Par conséquent, il peut — il doit, en vertu de sa promesse — accorder le « signe de Jonas ». Lisons la suite[473] :

> Comme Pierre et Jean parlaient encore au peuple, les prêtres survinrent, avec le commandant du Temple et les sadducéens ; ils étaient excédés de les voir enseigner le peuple et annoncer, en la personne de Jésus, la résurrection d'entre les morts. Ils les firent arrêter et placer sous bonne garde jusqu'au lendemain, puisque c'était déjà le soir. Ils firent amener Pierre et Jean au milieu d'eux et les questionnèrent : « Par quelle puissance, par le nom de qui, avez-vous fait cette guérison ? » Alors Pierre, rempli de l'Esprit Saint, leur déclara : « Chefs du peuple et anciens, nous sommes interrogés aujourd'hui pour avoir fait du bien à un infirme, et l'on nous demande comment cet homme a été sauvé. Sachez-le donc, vous tous, ainsi que tout le peuple d'Israël : c'est par le nom de Jésus le Nazaréen, lui que vous avez crucifié mais que Dieu a ressuscité d'entre les morts, c'est par lui que cet homme se trouve là, devant vous, bien portant. Ce Jésus est la pierre méprisée de vous, les bâtisseurs, mais devenue la pierre d'angle. En nul autre que lui, il n'y a de salut, car, sous le ciel, aucun autre nom n'est donné aux hommes, qui puisse nous sauver. » Constatant l'assurance de Pierre et de Jean, et se rendant compte que c'était des hommes sans culture et de simples particuliers, ils étaient surpris ; d'autre part, ils reconnaissaient en eux ceux qui étaient avec Jésus. Mais comme ils voyaient, debout avec eux, l'homme qui avait été guéri, ils ne trouvaient rien à redire.

A cet instant, les prêtres étaient ébranlés. C'était donc l'occasion, pour Jésus, de leur apparaître en vertu de sa promesse : accorder le « signe de Jonas ».

c) Jésus n'apparaîtra jamais au peuple Juif : un fait inexplicable à mes yeux

Or, Jésus ne leur est jamais apparu. Il n'est même jamais apparu au peuple Juif. La preuve est apportée par saint Pierre lui-même qui, s'adressant au centurion Corneille, lui déclare[474] :

> Et nous, nous sommes témoins de tout ce qu'il a fait dans le pays des Juifs et à Jérusalem. Celui qu'ils ont supprimé en le suspendant au bois du supplice, Dieu l'a ressuscité le troisième jour. Il lui a donné de se manifester, non pas à tout le peuple, mais à des témoins que Dieu avait choisis d'avance, à nous qui avons mangé et bu avec lui après sa résurrection d'entre les morts.

Pourquoi ne pas être apparu au peuple ? Pourquoi ne pas avoir tenu la promesse ? Plus tard, un Juif écrira[475] :

> Que l'on s'imagine, en effet, un grand bruit se faisant soudain sur la terre et dans les cieux; des voix retentissantes éclatant aux quatre coins de l'horizon ; les milices célestes faisant résonner les fanfares effrayantes au sein des éléments bouleversés ; Jérusalem tout entière accourant, pâle de terreur, au tombeau du Grand Crucifié, poussée, par une force divine, vers le lieu où va se produire le plus grand et le plus solennel des miracles ; puis, tout d'un coup, la tombe s'entr'ouvrant, le Dieu brisant la pierre funéraire en vain scellée pour le retenir, et s'élançant vers les cieux dans le sein de

473 *Actes*, IV, 1-14.
474 *Actes*, X, 39-41.
475 Joseph Cohen, *Les déicides*, déjà cité, p. 147.

> son Père éternel, aux yeux de la foule courbée dans l'adoration et l'épouvante. Israël tout entier, le monde romain tout entier auraient été convertis aussitôt, et les temps prédits par les prophètes eussent été désormais accomplis.

On me dira que c'était inutile, parce que les Juifs étaient aveuglés de façon irrémédiable. Pourtant, l'évangile selon saint Luc affirme qu'au moment de la mort de Jésus : « *toute la foule des gens qui s'étaient rassemblés pour ce spectacle, observant ce qui se passait, s'en retournaient en se frappant la poitrine* »[476]. Ils avaient donc été impressionnés par les événements surnaturels survenus lors du décès de Jésus.

Ouvrons également le *Livre des Actes des Apôtres.* Après la mort de Jésus, Pierre adresse une première harangue aux Juifs[477] : « *Hommes d'Israël, écoutez les paroles que voici* ». Il leur parle du Christ ressuscité et sauveur du monde. Comment la foule réagit-elle ? On lit[478] :

> Les auditeurs furent touchés au cœur ; ils dirent à Pierre et aux autres Apôtres : « Frères, que devons-nous faire ? » Pierre leur répondit : « Convertissez-vous, et que chacun de vous soit baptisé au nom de Jésus Christ pour le pardon de ses péchés ; vous recevrez alors le don du Saint-Esprit. Car la promesse est pour vous, pour vos enfants et pour tous ceux qui sont loin, aussi nombreux que le Seigneur notre Dieu les appellera. » Par bien d'autres paroles encore, Pierre les adjurait et les exhortait en disant : « Détournez-vous de cette génération tortueuse, et vous serez sauvés. » Alors, ceux qui avaient accueilli la parole de Pierre furent baptisés. Ce jour-là, environ trois mille personnes se joignirent à eux.

Parler de Juifs aveuglés est donc faux. A cela, on répondra que pour ces Juifs, Jésus n'avait pas à se montrer. Quant aux grands-prêtres, leur aveuglement était irrémédiable, donc même si Jésus s'était montré, cela n'aurait rien changé.

6°) La raison pour laquelle les grands-prêtres n'ont pas cru en la résurrection du Christ

Telle est l'éternelle accusation portée contre eux. Toutefois, les chrétiens devraient s'examiner, car pour cette première harangue, Pierre prétendait donc prouver la Résurrection avec un Psaume[479]. Les grand-prêtres purent alors vérifier. Il s'agissait du Psaume XV. David rappelait tout d'abord sa confiance en Yahvé et les bienfaits *terrestres* qu'il en retirait :

> 1 Garde-moi, mon Dieu : j'ai fait de toi mon refuge.
> 2 J'ai dit au Seigneur : « Tu es mon Dieu ! Je n'ai pas d'autre bonheur que toi [...]

476 *Lc*., XXIII, 48.

477 *Actes*, II, 22.

478 *Actes*, II, 37-41.

479 « *Hommes d'Israël, écoutez les paroles que voici. Il s'agit de Jésus le Nazaréen, homme que Dieu a accrédité auprès de vous en accomplissant par lui des miracles, des prodiges et des signes au milieu de vous, comme vous le savez vous-mêmes. Cet homme, livré selon le dessein bien arrêté et la prescience de Dieu, vous l'avez supprimé en le clouant sur le bois par la main des impies. Mais Dieu l'a ressuscité en le délivrant des douleurs de la mort, car il n'était pas possible qu'elle le retienne en son pouvoir. En effet, c'est de lui que parle David dans le psaume : "Je voyais le Seigneur devant moi sans relâche : il est à ma droite, je suis inébranlable. C'est pourquoi mon cœur est en fête, et ma langue exulte de joie ; ma chair elle-même reposera dans l'espérance : tu ne peux m'abandonner au séjour des morts ni laisser ton fidèle voir la corruption. Tu m'as appris des chemins de vie, tu me rempliras d'allégresse par ta présence". Frères, il est permis de vous dire avec assurance, au sujet du patriarche David, qu'il est mort, qu'il a été enseveli, et que son tombeau est encore aujourd'hui chez nous. Comme il était prophète, il savait que Dieu lui avait juré de faire asseoir sur son trône un homme issu de lui. Il a vu d'avance la résurrection du Christ, dont il a parlé ainsi : "Il n'a pas été abandonné à la mort, et sa chair n'a pas vu la corruption". Ce Jésus, Dieu l'a ressuscité ; nous tous, nous en sommes témoins. Élevé par la droite de Dieu, il a reçu du Père l'Esprit Saint qui était promis, et il l'a répandu sur nous, ainsi que vous le voyez et l'entendez. David, en effet, n'est pas monté au ciel, bien qu'il dise lui-même : "Le Seigneur a dit à mon Seigneur : "Siège à ma droite, jusqu'à ce que j'aie placé tes ennemis comme un escabeau sous tes pieds."" Que toute la maison d'Israël le sache donc avec certitude : Dieu l'a fait Seigneur et Christ, ce Jésus que vous aviez crucifié.* » (Actes, II, 22-36)

> 6 La part qui me revient fait mes délices ; j'ai même le plus bel héritage !
> 7 Je bénis le Seigneur qui me conseille : même la nuit mon cœur m'avertit.

Puis venait le passage cité par saint Pierre. David exaltait sa confiance en l'avenir :

> 8 Je garde le Seigneur devant moi sans relâche ; il est à ma droite : je suis inébranlable.
> 9 Mon cœur exulte, mon âme est en fête, ma chair elle-même repose en confiance :
> 10 tu ne peux m'abandonner à la mort ni laisser ton ami voir la corruption.
> 11 Tu m'apprends le chemin de la vie : devant ta face, débordement de joie ! A ta droite, éternité de délices !

David affirmait qu'avec le Seigneur pour allié, son corps (sa chair) serait protégé des maux qui peuvent faire mourir et qu'ainsi, il connaîtrait une vie (terrestre) longue, toujours pleine de délices. Et quand bien même l'expression « éternité de délices » serait comprise comme une éternité bienheureuse dans un paradis céleste (une notion absente des Psaumes), il n'était pas question d'une quelconque résurrection corporelle. Par conséquent, lorsque Pierre prétendait démontrer la résurrection en lançant : « *Il [= David] a vu d'avance la résurrection du Christ, dont il a parlé ainsi : Il n'a pas été abandonné à la mort, et sa chair n'a pas vu la corruption* », les grands-prêtres n'ont pu que repousser cette interprétation.

Je rappelle que lors de l'agonie de Jésus sur la croix[480] :

> les grands prêtres se moquaient de lui avec les scribes et les anciens, en disant : « Il en a sauvé d'autres, et il ne peut pas se sauver lui-même ! Il est roi d'Israël : qu'il descende maintenant de la croix, et nous croirons en lui ! »

Jésus n'en était pas descendu. A leur yeux, c'était déjà une preuve de l'imposture. Et maintenant, Pierre venait avec une fausse interprétation d'un psaume pour prétendre démontrer sa résurrection. La réponse grands-prêtres dut être celle-ci : « Trêve de discours ! Nous connaissons mieux que vous les Écritures. Votre Jésus n'est pas descendu de sa croix. S'il est ressuscité, qu'il se montre ! » Personnellement, je puis les comprendre.

J'ajoute que même si ces grands-prêtres étaient fortement prévenus contre Jésus, ils n'étaient pas totalement aveuglés. Un autre passage du *Livre des Actes des Apôtres* le démontre.

7°) Jésus devait montrer un signe tangible de sa résurrection

La scène se passe au cinquième chapitre, lorsqu'il est question de tuer des apôtres du Christ que les Juifs ont appréhendés[481] :

> Ceux qui les avaient entendus [le récits de leurs prodiges] étaient exaspérés et projetaient de les supprimer. Alors, dans le Conseil suprême, intervint un pharisien nommé Gamaliel, docteur de la Loi, qui était honoré par tout le peuple. Il ordonna de les faire sortir un instant, puis il dit : « Vous, Israélites, prenez garde à ce que vous allez faire à ces gens-là. Il y a un certain temps, se leva Theudas qui prétendait être quelqu'un, et à qui se rallièrent quatre cents hommes environ ; il a été supprimé, et tous ses partisans ont été mis en déroute et réduits à rien. Après lui, à l'époque du recensement, se leva Judas le Galiléen qui a entraîné beaucoup de monde derrière lui. Il a péri lui aussi, et tous ses partisans ont été dispersés. Eh bien, dans la circonstance présente, je vous le dis : ne vous occupez plus de ces gens-là, laissez-les. En effet, si leur résolution ou leur entreprise vient des hommes, elle tombera. Mais si elle vient de Dieu, vous ne pourrez pas les faire tomber. Ne risquez donc pas de vous trouver en guerre contre Dieu. » Les membres du Conseil se laissèrent

480 *Mt*., XXVII, 41-42. A rapprocher de *Mc*., XV, 31-32.
481 *Actes*, V, 33-42.

> convaincre ; ils rappelèrent alors les Apôtres et, après les avoir fait fouetter, ils leur interdirent de parler au nom de Jésus, puis ils les relâchèrent. Quant à eux, quittant le Conseil suprême, ils repartaient tout joyeux d'avoir été jugés dignes de subir des humiliations pour le nom de Jésus. Tous les jours, au Temple et dans leurs maisons, sans cesse, ils enseignaient et annonçaient la Bonne Nouvelle : le Christ, c'est Jésus.

J'en déduis que les grand-prêtres n'étaient pas totalement aveuglés. Ils craignaient encore de déplaire à Dieu en tuant les apôtres. Dès lors, pourquoi Jésus ne leur est-il pas apparu physiquement ? Présent en chair et en os, il aurait récité les Psaumes 17 et 85 pour leur démontrer que, par amour pour lui, Dieu son Père l'avait arraché à la mort[482]. Face à un Jésus présent physiquement, les grands-prêtres déjà troublés n'auraient rien pu lui opposer. Par conséquent, je le demande à nouveau : pourquoi Jésus ne leur est-il pas apparu ? Faut-il en déduire qu'Il n'est pas ressuscité avec un corps physique ?

Nous abordons ici une question capitale. Car dans sa première lettre aux Corinthiens, saint Paul a prévenu[483] : « *si le Christ n'est pas ressuscité, notre proclamation est sans contenu, votre foi aussi est sans contenu* ». Voilà pourquoi je développerai le sujet.

8°) Le saint suaire de Turin démontre-t-il la Résurrection ?

Certains affirment que le saint suaire de Turin démontre la réalité de la Résurrection. C'est aller un peu vite. Même à supposer : a) que la relique soit authentique — parti que l'on peut prendre, malgré les arguments contraires[484] —, b) que l'image du Christ se soit formée de façon miraculeuse et c) qu'elle démontre une disparition subite du supplicié, alors le saint suaire prouverait qu'il y a eu dématérialisation surnaturelle du corps[485]. C'est certes beaucoup, mais c'est tout. Un corps dématérialisé ne démontre pas une résurrection physique par la suite. Pour cette suite, seuls restent les évangiles. Considérons-les.

9°) Résurrection : les divergences manifestes entre les évangiles

L'auteur d'une explication du catéchisme en six tomes écrit[486] :

> Ce mystère [de la Résurrection] est encore le plus solide fondement de notre foi ; c'est le fait principal sur lequel repose la Divinité du christianisme ; et voilà pourquoi il a plu à Dieu de le rendre plus certain et plus incontestable.

On s'attend, donc, en premier lieu, à des récits évangéliques convergents. Mais l'auteur n'invoque pas cette raison. Pourquoi ? Parce que dès le début, cette attente est déçue : « *C'est dans*

---

482 « *Les liens de la mort m'entouraient, le torrent fatal m'épouvantait […] : j'étais pris aux pièges de la mort. Dans mon angoisse, j'appelai le Seigneur ; vers mon Dieu, je lançai un cri ; de son temple il entend ma voix : mon cri parvient à ses oreilles […] Des hauteurs il tend la main pour me saisir, il me retire du gouffre des eaux ; il me délivre d'un puissant ennemi, d'adversaires plus forts que moi. » « Je te rends grâce de tout mon cœur, Seigneur mon Dieu, toujours je rendrai gloire à ton nom ; il est grand, ton amour pour moi : tu m'as tiré de l'abîme des morts. »* (*Ps*. 17, 5-7, 17-18 et *Ps*. 85, 12-13).

483 I, *Co*., XV, 14.

484 Pour les arguments contraires, voir Andrea Nicolotti, *The Shroud of Turin. The History and Legends of the World's Most Famous Relic* (Baylor University Press, 2020).

485 Voir l'article publié par le site *Linceul Turin*. L'auteur écrit avait raison : « *si le linceul est une image miraculeuse, il ne prouve pas seulement la mort du Christ ; il prouve aussi qu'il s'est passé quelque chose de surnaturel à l'intérieur du tombeau du Christ ! De là à dire qu'il "prouve la Résurrection", il y a un pas infranchissable. Pour être rigoureux, il faut dire simplement que le linceul apporte un élément supplémentaire tendant à renforcer les arguments déjà existants en faveur de la Résurrection (tombeau vide, conversion subite des apôtres, récits d'apparitions)* » (https://www.linceulturin.net/le-linceul-prouve-t-il-la-resurrection-du-christ/).

486 Hippolyte Noël, *Nouvelle explication du catéchisme...*, déjà cité, t. 1, p. 410.

cette partie du récit évangélique que les quatre narrations divergent le plus » reconnaît un docteur en théologie[487]. Pour l'illustrer, comparons la façon dont les quatre évangiles racontent le début de l'histoire de la Résurrection. Nous résumerons ensuite.

- Mt, ch. XXVIII, v. 1-5 :

> Après le sabbat, à l'heure où commençait à poindre le premier jour de la semaine, Marie Madeleine et l'autre Marie vinrent pour regarder le sépulcre. Et voilà qu'il y eut un grand tremblement de terre ; l'ange du Seigneur descendit du ciel, vint rouler la pierre et s'assit dessus. Il avait l'aspect de l'éclair, et son vêtement était blanc comme neige. Les gardes, dans la crainte qu'ils éprouvèrent, se mirent à trembler et devinrent comme morts. L'ange prit la parole et dit aux femmes : « Vous, soyez sans crainte ! Je sais que vous cherchez Jésus le Crucifié [...] ».

- Mc, ch. XVI, v. 1-6 :

> Le sabbat terminé, Marie Madeleine, Marie, mère de Jacques, et Salomé achetèrent des parfums pour aller embaumer le corps de Jésus. De grand matin, le premier jour de la semaine, elles se rendent au tombeau dès le lever du soleil […] Levant les yeux, elles s'aperçoivent qu'on a roulé la pierre, qui était pourtant très grande. En entrant dans le tombeau, elles virent, assis à droite, un jeune homme vêtu de blanc. Elles furent saisies de frayeur. Mais il leur dit : « Ne soyez pas effrayées ! Vous cherchez Jésus de Nazareth, le Crucifié ? Il est ressuscité : il n'est pas ici. Voici l'endroit où on l'avait déposé [...] »

- Lc, ch. XXIV, v. 1-5 et 10 :

> Le premier jour de la semaine, à la pointe de l'aurore, les femmes se rendirent au tombeau, portant les aromates qu'elles avaient préparés. Elles trouvèrent la pierre roulée sur le côté du tombeau. Elles entrèrent, mais ne trouvèrent pas le corps du Seigneur Jésus. Alors qu'elles étaient désemparées, voici que deux hommes se tinrent devant elles en habit éblouissant. Saisies de crainte, elles gardaient leur visage incliné vers le sol. Ils leur dirent : « Pourquoi cherchez-vous le Vivant parmi les morts ? […] C'étaient Marie Madeleine, Jeanne, et Marie mère de Jacques ; les autres femmes qui les accompagnaient disaient la même chose aux Apôtres. »

- Jean, ch. XX, v. 1-2 et11-14 :

> Le premier jour de la semaine, Marie Madeleine se rend au tombeau de grand matin […] Elle s'aperçoit que la pierre a été enlevée du tombeau […] Marie Madeleine se tenait près du tombeau, au-dehors, tout en pleurs. Et en pleurant, elle se pencha vers le tombeau. Elle aperçoit deux anges vêtus de blanc, assis l'un à la tête et l'autre aux pieds, à l'endroit où avait reposé le corps de Jésus. Ils lui demandent : « Femme, pourquoi pleures-tu ? » Elle leur répond : « On a enlevé mon Seigneur, et je ne sais pas où on l'a déposé. » Ayant dit cela, elle se retourna ; elle aperçoit Jésus qui se tenait là [...]

Si on résume en tenant compte des personnages, on trouve ceci :

- dans Matthieu :
Marie, Marie-Madeleine et les gardes évanouis
Un ange blanc descendu du ciel roule la pierre et s'assied dessus

- dans Marc :
Marie, Marie-Madeleine et Salomé
Un jeune homme vêtu de blanc assis dans le tombeau

487 Frédéric Godet, *Commentaire sur l'évangile de saint Luc* (1888, réédition de 2009 chez Soleil d'Orient), p. 1048.

- dans Luc
Marie, Marie-Madeleine, Jeanne et un nombre indéterminé de femmes
Deux hommes en habit éblouissant apparus soudainement

- dans Jean
Marie-Madeleine et Jésus
Deux anges anges vêtus de blanc assis dans le tombeau

Dès le début, donc, les divergences foisonnent. Le fait frappe d'autant plus que des discordances existent entre Marc et Matthieu qui, souvent, sont très proches. Chez Matthieu par exemple, un ange est assis sur la pierre du tombeau alors que chez Marc, le jeune homme — un ange, sans doute — se tient à l'intérieur du tombeau. Or, il s'agit du même personnage, puisqu'il leur tient un langage très similaire. Saint Augustin propose alors deux explications possibles. La premières invoque deux anges[488] :

> On peut d'abord supposer que saint Matthieu ne dit rien de ce second ange qu'elles virent en entrant, et que saint Marc ne dit rien de celui qu'elles virent assis hors du tombeau. Dans cette interprétation il faudrait admettre la présence de deux anges, qui tous deux leur parlèrent de Jésus, l'un assis en dehors sur la pierre et l'autre assis à droite du sépulcre dans l'intérieur du tombeau. Au moment où elles allaient entrer, l'ange qui était assis au-dehors les encouragea en ces termes: « Venez et voyez le lieu où le Seigneur avait été placé. » Étant donc entrées, elles virent l'autre ange dont saint Matthieu ne parle pas et qui, selon saint Marc, était assis à droite et devait leur adresser à peu près le même langage.

Pour reconstituer l'histoire complète, il faudrait donc prendre des fragments des évangiles, modifier les paroles du premier ange et recoller le tout. C'est ridicule.

Passons à la deuxième explication :

> il est certain que la pierre dans laquelle avait été creusé l'endroit de la sépulture, était précédée d'une sorte de barrière à travers laquelle on arrivait au tombeau ; de cette manière l'ange que saint Marc nous représente assis à droite du sépulcre peut fort bien être celui que saint Matthieu nous représente assis sur la pierre que le tremblement de terre avait renversée à l'entrée du tombeau c'est-à-dire du sépulcre qui était creusé dans la pierre [*Id*.].

Je répondrai que cette barrière n'est mentionnée nulle part et que le texte de Marc ne souffre guère d'ambiguïté : « *Levant les yeux, elles s'aperçoivent qu'on a roulé la pierre, qui était pourtant très grande. En entrant dans le tombeau, elles virent, assis à droite, un jeune homme* » Il est bien évident que les femmes entrent *dans* la tombe elle-même. Encore une fois, de telles échappatoires m'exaspèrent.

L'exégète moderne a finalement dégagé une « *suite probable des faits* »[489]. Je la commente au fur et à mesure que les événements sont exposés :

> 1°) Au cours de la nuit, Jésus ressuscite et sort du sépulcre en traversant la roche ; sans tarder il se montre à sa mère (pure hypothèse, soutenue par la vraisemblance et le fait qu'elle était au Calvaire mais ne vint pas au sépulcre de son fils : en proportion avec ses pensées affligées, les consolations de son Dieu caressèrent son âme (Cf. Psaume 93)) ;

Remarque : A qui, en effet, Jésus ressuscité aurait-Il dû apparaître en premier ? A sa mère, bien évidemment. L'ayant porté, élevé et suivi jusqu'au pied de la croix, elle méritait bien cette

488 Saint Augustin, *De l'accord des Évangiles*, chapitre XXIV : « Circonstances de la résurrection » (en ligne : https://www.bibliotheque-monastique.ch/bibliotheque/bibliotheque/saints/augustin/comecr2/accord.htm).
489 Révérend père Ceslas Lavergne, *Synopse des Quatre évangiles en français*..., déjà cité, p. 262-263.

consolation. Mais aucun évangile n'évoque une apparition du Christ ressuscité à Marie ! C'est si incroyable que l'auteur de la Légende dorée souligne[490] :

> on croit généralement que le Christ est apparu, en premier lieu, à la Vierge Marie. Les évangélistes, en vérité, n'en disent rien ; mais si l'on devait interpréter leur silence comme une négation, on devrait en conclure que, pas une seule fois, le Christ ressuscité ne serait apparu à sa mère.

Voilà comment, une fois encore, les catholiques complètent les textes dont les omissions sont jugées trop embarrassantes. Pourtant, on affirme que Luc écrivit son évangile après avoir interrogé des témoins oculaires, dont Marie elle-même[491]. Comment croire qu'elle aurait omis l'apparition de son fils ressuscité ? A mes yeux, c'est totalement invraisemblable.

J'en conclus que le Christ n'est pas apparu à Marie, alors qu'il s'agissait de la première personne à laquelle Il aurait dû apparaître. L'histoire de la Résurrection commence donc bien mal.

> 2°) La terre tremble, un ange éblouissant descend et roule la pierre, sur laquelle il s'assied : les gardes d'abord atterrés finissent par fuir, et l'ange devient invisible ;

Remarque : l'ange devient invisible afin d'expliquer pourquoi les femmes venues de bon matin au sépulcre ne le virent pas (voir ci-après). Mais Matthieu raconte[492] :

> Après le sabbat, à l'heure où commençait à poindre le premier jour de la semaine, Marie Madeleine et l'autre Marie vinrent pour regarder le sépulcre. Et voilà qu'il y eut un grand tremblement de terre ; l'ange du Seigneur descendit du ciel, vint rouler la pierre et s'assit dessus […] Les gardes, dans la crainte qu'ils éprouvèrent, se mirent à trembler et devinrent comme morts. L'ange prit la parole et dit aux femmes : « Vous, soyez sans crainte ! Je sais que vous cherchez Jésus le Crucifié ».

C'est clair : le tremblement de terre et la descente de l'ange eurent lieu alors que les femmes étaient déjà arrivées. Elles ne purent donc que le voir, car on ne peut pas affirmer qu'il était venu discrètement.

> 3°) Avant l'aurore, Marie-Madeleine (ayant des aromates) part avec avec l'autre Marie et Salomé, qui la quittent en chemin pour acheter de l'huile parfumée ;
> 4°) Marie-Madeleine arrive seule au sépulcre ;

Remarque : Marc raconte[493] : « *Le sabbat terminé, Marie Madeleine, Marie, mère de Jacques, et Salomé achetèrent des parfums pour aller embaumer le corps de Jésus* ». Les trois femmes ne se séparent donc pas. Elles vont ensemble acheter de l'huile parfumée.

> 5°) Au lever du soleil, ses compagnes l'y rejoignent ; Jeanne et d'autres femmes ne tardent pas à arriver.
> 6°) [Marie-]Madeleine part pour avertir Pierre ;

Remarque : la scène où Marie-Madeleine part avertir Pierre est extraite de l'évangile selon saint Jean[494]. Dans ces versets ainsi que les suivants, Jean ne souffle mot d'autres femmes qui

490 Jacques de Voragine, *La Légende dorée*, déjà cité, p. 205.

491 « *Luc tient ces détails de celle qui garda soigneusement dans son cœur de mère et les rapprochait d'autres sonnées mystérieuses* » (*Ibid*., p. 31, note 8)

492 *Mt*., XXVIII, 1-5.

493 *Mc*., XVI, 1.

494 « *Le premier jour de la semaine, Marie Madeleine se rend au tombeau de grand matin ; c'était encore les ténèbres. Elle s'aperçoit que la pierre a été enlevée du tombeau. Elle court donc trouver Simon-Pierre et l'autre disciple,*

arriveraient. Il faudrait donc choisir : Jean ou les autres évangélistes. Mais c'est précisément avec de telles synthèses que les exégètes catholiques gomment les contradictions irréconciliables.

> 7°) Deux anges se montrent aux femmes restées là (Marc généralise en leur adjoignant Madeleine)

Remarque : Passons sur le fait qu'un seul ange s'était rendu invisible et que deux anges apparaissent. Après tout, il a pu être rejoint par un second.

Les auteurs déclarent que « *Marc généralise en leur adjoignant Madeleine* ». Non, Marc *commet une erreur* puisque Madeleine serait partie prévenir Pierre. Voilà comment les exégètes catholiques gomment les bévues commises par les évangélistes qui auraient écrit sous l'inspiration du Saint Esprit.

> 8°) Prises de panique, elles s'enfuient sans oser parler, non seulement aux passant, mais aux disciples eux-mêmes (Marc).

Remarque : Il est vrai que Marc écrit[495] : « *Elles sortirent et s'enfuirent du tombeau, parce qu'elles étaient toutes tremblantes et hors d'elles-mêmes. Elles ne dirent rien à personne, car elles avaient peur* ». Mais de son côté, Matthieu raconte[496] : « *Vite, elles quittèrent le tombeau, remplies à la fois de crainte et d'une grande joie, et elles coururent porter la nouvelle à ses disciples* ». Pour gommer la contradiction évidente, les auteurs de la synthèse chronologique ne mentionnent que Marc. Il se réfèreront à Matthieu plus tard, sans le mentionner, au point 11°). Subterfuge habile pour gommer une nouvelle contradiction.

> 9°) Alertés par Madeleine, Pierre et Jean accourent : comme il est manifeste que personne n'a touché aux linges qui enveloppaient le corps de Jésus, Jean est convaincu de sa résurrection. Pierre réfléchit sans oser se prononcer trop vite ; mais ils repartent.
> 10°) Madeleine voit deux anges et Jésus ressuscité (Mt. généralisait en parlant des autres femmes) ;

Remarque : Les auteurs « oublient » que d'après Matthieu, les femmes ne virent qu'un seul ange assis sur la pierre qui fermait le tombeau, alors que Marie-Madeleine voit[497] « *deux anges vêtus de blanc, assis l'un à la tête et l'autre aux pieds, à l'endroit où avait reposé le corps de Jésus.* » Il ne s'agit donc pas d'une « généralisation » de Matthieu, mais de deux faits totalement différents.

> 11°) Celles-ci [= les femmes] ayant surmonté leur terreur, parlent aux Onze (et à d'autres disciples) des anges et du message qu'ils leur ont donné ; on voit là un pur radotage ;

Remarque : En réalité, ce fait est confondu avec le 8°) Il est illégitime de le placer ici, comme s'il s'agissait d'un autre événement.

> 12°) Les disciples d'Emmaüs quittent la ville.
> 13°) Madeleine dit qu'elle vient de voir Jésus et transmet son message.
> 14°) L'apparition [de Jésus] à Pierre se place entre son retour du sépulcre et le retour des disciples d'Emmaüs.

Remarque : Jamais Pierre ne dira que Jésus lui serait apparu. L'évangile selon saint Luc mentionne très brièvement cette apparition dans les circonstances suivantes : les apôtres disent aux

---

celui que Jésus aimait, et elle leur dit : "On a enlevé le Seigneur de son tombeau, et nous ne savons pas où on l'a déposé." »(*Jn*., XX, 1-2).

495 *Mc*., XVI, 8.

496 *Mt*., XXVIII, 8.

497 *Jn*., XX, 12.

deux disciples d'Emmaüs[498] : « *Le Seigneur est réellement ressuscité : il est apparu à Simon-Pierre.* ». C'est tout. Quant aux autres évangiles, ils n'en parlent pas. Plus tard, saint Paul l'évoquera à son tour en quelques mots[499] : « *il est apparu à Pierre* ». Je suis surpris que malgré son humilité, celui qui deviendra le chef des Apôtres n'ait jamais parlé de cette apparition lors de ses prédications. Car son témoignage personnel aurait été très fort (« Je l'ai vu moi aussi »). Il est vrai que Pierre restait très discret, y compris lorsque ses miracles dépassaient ceux de son maître : son bâton n'avait-il pas permis de ressusciter un prêtre quarante jours après sa mort ? C'était dix fois mieux que Jésus avec Lazare. Mais les *Actes des Apôtres* n'en parlent pas. Ce miracle est rapporté par la « Tradition »[500].

Quoi qu'il en soit, la chronologie établie par les exégètes paraît cohérente, mais étudiée plus en détail, elle révèle des incohérences graves. A mes yeux, la conclusion s'impose : les récits des évangélistes sur la résurrection présentent des contradictions insurmontables — sauf à tricher.

On m'objectera que les quatre évangélistes ont appris la résurrection par des personnes différentes, donc que leurs récits comportent *tous* des divergences inévitables. Je pense avoir démontré le contraire, mais j'admettrai. Encore une fois, nous nageons en pleine absurdité ; car s'agissant de l'événement central du christianisme, il fallait égaliser les récits pour les rendre plus conformes à la vérité et, partant, plus convaincants. Les catholiques citent saint Jean Chrysostome qui écrivait[501] :

> Il suffisait qu'un seul évangéliste racontât tous les faits de la vie de Jésus-Christ ; mais lorsqu'on les voit tous les quatre tenir le même langage, et, tout en étant séparés par les lieux comme par les temps, et sans avoir pu se concerter en aucune manière, c'est là une démonstration péremptoire de la vérité.

Sur le récit de la résurrection, hélas, la démonstration tourne au fiasco. Un fiasco très embarrassant, car le raisonnement de saint Jean Chrysostome est le suivant : si les évangélistes racontent la même chose, alors ils disent la vérité. Ceux qui ont appris la logique sauront que par contraposée, on peut retourner l'argument : si les apôtre ne disent par la vérité alors on les verra ne pas raconter la même chose. Voilà qui est catastrophique pour le christianisme.

10°) Pourquoi Jésus ressuscité n'a-t-Il pas produit son propre récit ?

Comment Dieu aurait-Il pu éviter cet écueil ? Jésus étant ressuscité, Il n'avait qu'à tout raconter. Pourquoi ne l'a-t-Il pas fait ?

a) Un livre de Jésus qui aurait évité bien des problèmes

D'ailleurs, pourquoi ne nous a-t-Il pas laissé un livre écrit de sa propre main ? Quand j'étais catholique, avec ma famille, nous sommes allés voir plusieurs reliques miraculeuses qui attestaient, disait-on, la vérité du catholicisme : relique du Saint-Sang à Bruges, hostie qui saigna à Bois-Seigneur-Isaac, Vierge miraculeuse à Hal... En contemplant ces reliques et cette statue, je me disais : « Mais pourquoi Dieu ne nous a-t-il pas laissé un livre miraculeux qui raconterait la vie de Jésus? Un livre où, par exemple, le visage du Christ apparaîtrait en filigrane sur les pages. Un livre clair, sans obscurité ni divergences... » Le Psaume 18, verset 2, déclare : « *Les cieux proclament la*

498 *Lc*., XXIV, 34.

499 *I Co*, XV, 5

500 « *Un jour, Pierre envoya en prédication deux de ses disciples : l'un d'eux mourut en chemin, l'autre revint faire part à son maître de ce qui était arrivé […] Alors Pierre remit au survivant son bâton, lui disant d'aller le poser sur le cadavre de son compagnon. Et dès qu'il l'eût fait, le mort, qui gisait déjà depuis quarante jours, revint à la vie*. » (Jacques de Voragine, *La Légende dorée*, déjà cité, p. 313).

501 Cité par *La chaîne d'or*..., déjà cité, tome I, p. xxx.

gloire de Dieu, le firmament raconte l'ouvrage de ses mains. » Pour le Créateur de l'univers visible et invisible, écrire un tel livre eut été un jeu d'enfant.

Certes, je ne suis pas à la place de Dieu et je n'ai pas à juger ses décisions. Mais dans un livre sur l'autorité des évangiles, Henri Loriaux écrit[502] :

> Supposons que Jésus ait écrit. En croyant à sa parole écrite, c'est à lui, c'est à Dieu que j'aurais cru ; j'aurais eu alors la foi en quelque chose de divin, j'aurais eu véritablement *une foi divin*e.
> Si je n'ai pas sa parole écrite ou parlée, ma foi change d'étage, elle devient une foi *humaine*, car ce n'est plus à Jésus, Dieu et homme, que je crois, mais à son intermédiaire qui n'est plus qu'un homme. En admettant que je me sente forcé de croire à sa sincérité, je ne puis être obligé de croire à son inerrance : que cet homme ne soit pas un menteur, soit mais qui me prouve qu'il ne s'est pas trompé ?

b) Les problèmes posés par la thèse de l'inspiration divine

A cela, les catholiques répondent[503] : « *on doit à Dieu ce respect de croire ce qu'il nous a dit, même s'il se sert d'intermédiaires* ». Car, ajoutent-ils, les évangélistes ont écrit sous l'inspiration divine, donc ils n'ont rien rapporté de faux. Par conséquent, on doit les croire comme s'il s'agissait de la parole de Dieu même. Saint Augustin l'expliquait ainsi[504] :

> Nous avons maintenant à répondre à une difficulté qui fait impression sur quelques personnes. Pourquoi, disent-elles, le Sauveur n'a-t-il rien écrit par lui-même, et pourquoi sommes-nous obligés d'ajouter foi au récit de ceux qui ont écrit sa vie ? Il est faux de dire, répondrons-nous, que le Sauveur n'a rien écrit, puisque ses membres n'ont fait que rapporter ce que leur chef leur dictait, car tout ce qu'il a voulu nous transmettre de ses discours et de ses actions, il leur a commandé de l'écrire, en dirigeant leur main comme la sienne propre.

Mais pour soutenir cette assertion, les gardiens de la Foi sont obligés de se livrer à des exercices subtils de grammaire, de traduction, d'analyse des faits, le tout mêlé de suppositions gratuites et bien souvent farfelues. Nous en avons vu quelques exemples, parmi lesquels les deux généalogies du Christ établies par Matthieu et Luc. Et que dire de la mort de Judas ? Le traître a livré Jésus contre une somme d'argent. Matthieu raconte[505] :

> en voyant que Jésus était condamné, Judas, qui l'avait livré, fut pris de remords ; il rendit les trente pièces d'argent aux grands prêtres et aux anciens. Il leur dit : « J'ai péché en livrant à la mort un innocent. » Ils répliquèrent : « Que nous importe ? Cela te regarde ! » Jetant alors les pièces d'argent dans le Temple, il se retira et alla se pendre. Les grands prêtres ramassèrent l'argent et dirent : « Il n'est pas permis de le verser dans le trésor, puisque c'est le prix du sang. » Après avoir tenu conseil, ils achetèrent avec cette somme le champ du potier pour y enterrer les étrangers. Voilà pourquoi ce champ est appelé jusqu'à ce jour le Champ-du-Sang.

Or, Luc conte une tout autre histoire. Il met en scène saint Pierre qui explique aux fidèles[506] :

> ce Judas était l'un de nous et avait reçu sa part de notre ministère ; puis, avec le salaire de l'injustice, il acheta un domaine ; il tomba la tête la première, son ventre éclata, et toutes ses entrailles se répandirent. Tous les habitants de Jérusalem en furent informés, si bien que ce domaine fut appelé dans leur propre dialecte Hakeldama, c'est-à-dire Domaine-du-Sang.

502 Henri Loriaux, *L'autorité des Évangiles. Question fondamentale* (Paris : Émile Nourry, 1907), p. 30.
503 Révérend père Ceslas Lavergne, *Synopse des Quatre évangiles en français*... , déjà cité, p. 260, fin de la note 316.
504 Cité par *La chaîne d'or*..., déjà cité, tome I, p. xxxii.
505 *Mt*., XXVII, 3-8.
506 *Actes*, ch. I, v. 17-19

Comment expliquer qu'une dictée sous l'inspiration du Saint Esprit puisse donner deux récits si différents ? On me répondra que, se fiant à des informations erronées, saint Pierre racontait une histoire fausse et que, sous l'inspiration du Saint Esprit, saint Luc l'a fidèlement reproduite. Cette hypothèse, ajoutera-t-on, est d'autant plus sure que le récit de la mort de Judas par saint Pierre est invraisemblable : un homme qui tombe la tête la première n'a pas le ventre qui éclate. J'avoue avoir du mal à croire que le chef des apôtres ait été si mal informé. Car un suicide par pendaison n'est pas une chute sur la tête. Mais admettons.

Seul reste alors le récit de Matthieu qui paraît plus vraisemblable. Cependant, une explication du catéchisme le critique en ces termes[507] :

> puisque les princes des prêtres étaient occupés depuis le matin jusqu'à la neuvième heure à presser l'exécution de la mort du Sauveur, comment peut-on admettre que Judas leur aurait reporté avant la passion du Seigneur le prix de sa trahison, et qu'il leur aurait dit dans le temple : « J'ai péché, en livrant le sang innocent ? » II est constant, en effet, que tous les princes des prêtres et les anciens du peuple ne se trouvaient pas dans le temple avant la mort du Sauveur, et la preuve, c'est qu'ils l'insultaient lorsqu'il était sur la croix. On ne peut pas le conclure non plus de ce que ce fait est raconté avant la passion de Notre-Seigneur, puisqu'il est certain qu'il est un grand nombre de faits qui, bien que s'étant passés antérieurement, sont cependant racontés en dernier lieu. Peut-être pourrait-on dire que ce fait a eu lieu a la neuvième heure, et que Judas, voyant le Sauveur mis à mort, le voile du temple déchiré, la terre trembler, les rochers se briser, les éléments dans la consternation, il aurait conçu, sous l'inspiration de la crainte, le repentir de son crime. Mais après la neuvième heure, les anciens et les princes des prêtres étaient tout entiers, ce me semble, à la célébration de la Pâque. D'ailleurs la loi défendait de porter de 1'argent le jour du sabbat. Je crois donc qu'on ne peut fixer d'une manière vraisemblable ni le jour ni 1'heure ou Judas mit fin a sa vie en se pendant.

Bien que l'auteur n'énonce pas cette conclusion, ces objections démontrent que l'histoire racontée par Matthieu est fausse. Nous serions donc en présence de deux récits différents, mais tous les deux faux, dictés (sans correction) sous l'inspiration du Saint Esprit. Voilà qui est fort ennuyeux !

Qu'il s'agisse de la naissance, de la vie et de la mort de Jésus, les évangiles sont truffés d'omissions inexplicables, de divergences, voire de contradictions.

c) Le cas des apparitions de Jésus ressuscité

Prenons par exemple les apparitions de Jésus ressuscité. Une concordance entre les évangiles aurait été un bon début pour croire en leur réalité. Mais même ça, les évangiles ne nous l'offrent pas, si bien que les exégètes doivent rivaliser d'ingéniosité, déplaçant l'une, replaçant une autre, etc... pour arriver à dégager une chronologie passablement cohérente. Voici une liste chronologique trouvée dans une explication du catéchisme[508] :

> Jésus apparut :
> 1° à Madeleine (Mc., XVI, 9-10 ; Jn., XX, 11-18) ;
> 2° aux saintes femmes (Mt., XXVIII, 5-9 ; Mc., XVI, 2-8) ;
> 3° aux disciples d'Emmaüs (Mc., XVI, 12 ; Lc., XXIV, 13-32) ;
> 4° à Simon Pierre (Lc., XXIV, 34) ;
> 5° à dix Apôtres (Lc., XXIV, 36-41) ;
> 6° aux onze Apôtres (Jn., XX, 24-29) ;

507 Cité par *La chaîne d'or...*, déjà cité, tome III, p. 387. Le texte est extrait du *Livre des Questions du Nouveau et de l'Ancien Testament*, ch. 94.

508 *La chaîne d'or...*, déjà cité, tome III, p. 472.

> 7° aux Apôtres en Galilée, près du lac de Tibériade (Jn., XXI, 1-24) ;
> 8° aux Apôtres en Galilée, où il leur donne leur mission pour la première fois (Mt., XXVIII, 16-20) ;
> 9° aux Apôtres à Jérusalem, où il leur donne leur mission pour la seconde fois et monte au ciel (Mc., XVI, 14-20 ; Luc, XXIV, 44-53).
> Saint Paul nous apprend que Notre-Seigneur apparut en outre à plus de cinq cents frères ensemble, dont plusieurs vivent encore et quelques-uns sont déjà morts. (I Co., XV, 6).

Cela se monte à dix apparitions en quarante jours. Un catholique pourra s'en satisfaire, mais un examen objectif fait surgir de multiples difficultés.

Déjà, soulignons que la dixième apparition n'est pas numérotée, comme si elle était d'une nature particulière. Il n'y a là rien d'étonnant. Saint Paul la décrit ainsi : « [Jésus] *est apparu à plus de cinq cents frères à la fois — la plupart sont encore vivants, et quelques-uns sont endormis dans la mort* ». Une apparition devant cinq cents personnes ! On devrait en trouver mention dans les quatre évangiles. Mais il n'en est rien : Matthieu, Marc, Luc et Jean n'en soufflent mot. Où a-t-elle eu lieu, quand, devant qui, qu'a dit le Christ à cette occasion ? Saint Paul ne donne aucune information. A mes yeux, cette apparition n'était qu'une fausse rumeur.

Cela dit, venons-en aux apparitions numérotées. Commençons avec la deuxième. Elle est mentionnée par Matthieu et Marc. On lit :

- Matthieu, ch. XXVIII, v. 5-9 :

> L'ange prit la parole et dit aux femmes : « Vous, soyez sans crainte ! Je sais que vous cherchez Jésus le Crucifié. Il n'est pas ici, car il est ressuscité, comme il l'avait dit. Venez voir l'endroit où il reposait. Puis, vite, allez dire à ses disciples : "Il est ressuscité d'entre les morts, et voici qu'il vous précède en Galilée ; là, vous le verrez." Voilà ce que j'avais à vous dire. » Vite, elles quittèrent le tombeau, remplies à la fois de crainte et d'une grande joie, et elles coururent porter la nouvelle à ses disciples.

- Marc, ch. XVI, v. 5-8 :

> En entrant dans le tombeau, [les femmes] virent, assis à droite, un jeune homme vêtu de blanc. Elles furent saisies de frayeur. Mais il leur dit : « Ne soyez pas effrayées ! Vous cherchez Jésus de Nazareth, le Crucifié ? Il est ressuscité : il n'est pas ici. Voici l'endroit où on l'avait déposé. Et maintenant, allez dire à ses disciples et à Pierre : "Il vous précède en Galilée. Là vous le verrez, comme il vous l'a dit." » Elles sortirent et s'enfuirent du tombeau, parce qu'elles étaient toutes tremblantes et hors d'elles-mêmes. Elles ne dirent rien à personne, car elles avaient peur.

La contradiction est évidente : chez Marc, la peur ressentie par les femmes provoque leur silence. Chez Matthieu, en revanche, bien qu'apeurées, la joie l'emporte finalement et les femmes s'empressent de rapporter la nouvelle.

Saint Augustin tente l'explication suivante[509] :

> il nous semble que l'on concilie parfaitement ces deux passages, en admettant que ces femmes n'osèrent rien répondre à ce que les anges leur disaient, ni rien dire aux gardiens qu'elles voyaient morts de frayeur. Quant à cette joie dont parle saint Matthieu, elle peut se concilier facilement avec la crainte dont parle saint Marc ; nous devons admettre que ces deux sentiments envahirent simultanément leur cœur, lors même que saint Matthieu ne parlerait pas de la crainte, ce qui n'est pas, car il dit expressément : « Elles sortirent aussitôt du sépulcre saisies de crainte et d'une grande joie. » Cette question est ainsi parfaitement résolue.

509 Saint Augustin, *De l'accord des Évangiles*, chapitre XXIV : « Circonstances de la résurrection » (en ligne : https://www.bibliotheque-monastique.ch/bibliotheque/bibliotheque/saints/augustin/comecr2/accord.htm).

Non. Car saint Augustin a omis d'expliquer la contradiction capitale : chez Matthieu, les femmes annoncent la nouvelle aux apôtres ; chez Marc, elles la taisent. Certes, l'apologiste chrétien prétend que si, chez Marc, les femmes ne parlèrent « *à personne* », il faut comprendre qu'elle n'osèrent parler ni à l'ange, ni aux gardes effrayés. Il sous-entend donc qu'une fois sorties du cimetière, elles annoncèrent la nouvelle aux apôtres. Mais ce sous-entendu reste en contradiction avec le texte très clair de Marc ; l'évangéliste termine le récit de cet épisode en écrivant : « *elles dirent rien à personne* ». Personne, c'est donc vraiment personne.

Sachant que Matthieu s'est inspiré de Marc, j'en déduis qu'au départ, l'histoire présentait des femmes restées silencieuses. Mais c'était si incroyable que Mathieu changea le récit pour le rendre plus crédible : la crainte s'étant changée en joie, les femmes avaient fini par raconter. Quant à Marc, on ajouta au récit ces trois versets (que l'on ne trouve ni chez Matthieu, ni chez Luc)[510] :

> Ressuscité le matin, le premier jour de la semaine, Jésus apparut d'abord à Marie Madeleine, de laquelle il avait expulsé sept démons. Celle-ci partit annoncer la nouvelle à ceux qui, ayant vécu avec lui, s'affligeaient et pleuraient. Quand ils entendirent que Jésus était vivant et qu'elle l'avait vu, ils refusèrent de croire.

Cet ajout permettait de concilier tant bien que mal les deux récits. L'ennui est que chez Marc, Marie Madeleine figurait parmi les femmes apeurées : « *Le sabbat terminé, Marie Madeleine, Marie, mère de Jacques, et Salomé achetèrent des parfums pour aller embaumer le corps de Jésus* »[511]. Elle n'avait donc pas pu aller prévenir les Apôtres. Mais oublions cette incohérence, car on m'objectera que Jean raconte lui aussi de l'apparition du Christ à Marie Madeleine. Il écrit[512] :

> Le premier jour de la semaine, Marie Madeleine se rend au tombeau de grand matin ; c'était encore les ténèbres. Elle s'aperçoit que la pierre a été enlevée du tombeau. Elle court donc trouver Simon-Pierre et l'autre disciple, celui que Jésus aimait, et elle leur dit : « On a enlevé le Seigneur de son tombeau, et nous ne savons pas où on l'a déposé. » Pierre partit donc avec l'autre disciple pour se rendre au tombeau. Ils couraient tous les deux ensemble, mais l'autre disciple courut plus vite que Pierre et arriva le premier au tombeau. En se penchant, il s'aperçoit que les linges sont posés à plat ; cependant il n'entre pas. Simon-Pierre, qui le suivait, arrive à son tour. Il entre dans le tombeau ; il aperçoit les linges, posés à plat, ainsi que le suaire qui avait entouré la tête de Jésus, non pas posé avec les linges, mais roulé à part à sa place. C'est alors qu'entra l'autre disciple, lui qui était arrivé le premier au tombeau. Il vit, et il crut. Jusque-là, en effet, les disciples n'avaient pas compris que, selon l'Écriture, il fallait que Jésus ressuscite d'entre les morts. Ensuite, les disciples retournèrent chez eux.
> Marie Madeleine se tenait près du tombeau, au-dehors, tout en pleurs. Et en pleurant, elle se pencha vers le tombeau. Elle aperçoit deux anges vêtus de blanc, assis l'un à la tête et l'autre aux pieds, à l'endroit où avait reposé le corps de Jésus. Ils lui demandent : « Femme, pourquoi pleures-tu ? » Elle leur répond : « On a enlevé mon Seigneur, et je ne sais pas où on l'a déposé. » Ayant dit cela, elle se retourna ; elle aperçoit Jésus qui se tenait là, mais elle ne savait pas que c'était Jésus. Jésus lui dit : « Femme, pourquoi pleures-tu ? Qui cherches-tu ? » Le prenant pour le jardinier, elle lui répond : « Si c'est toi qui l'as emporté, dis-moi où tu l'as déposé, et moi, j'irai le prendre. » Jésus lui dit alors : « Marie ! » S'étant retournée, elle lui dit en hébreu : « Rabbouni ! », c'est-à-dire : Maître. Jésus reprend : « Ne me retiens pas, car je ne suis pas encore monté vers le Père. Va trouver mes frères pour leur dire que je monte vers mon Père et votre Père, vers mon Dieu et votre Dieu. » Marie Madeleine s'en va donc annoncer aux disciples : « J'ai vu le Seigneur ! », et elle raconta ce qu'il lui avait dit.

510 *Mc*., XVI, 9-11.
511 *Mc*., XVI, 1
512 Jn., XX, 1-18.

Déjà, on se demande pourquoi, s'il fallait annoncer la nouvelle de la résurrection aux apôtres, les anges ne sont pas apparus à Marie Madeleine dès la première fois, ou à Pierre et à Jean quand ils vinrent voir le tombeau. De plus, pourquoi faire annoncer cette résurrection par deux anges, puisque Jésus est là, derrière. Pour préparer Marie Madeleine à la rencontre ? Non, puisque elle le reconnaît tout de même. Et pourquoi Jésus n'est-Il pas apparu aux deux apôtres ? A mes yeux, cette histoire est totalement incohérente.

De plus, Jean raconte qu'au petit matin, Marie Madeleine vint seule. C'est en contradiction avec les récits des trois autres évangélistes. On le voit, les histoires des apparitions aux femmes posent tant de problèmes qu'elles ont toute l'apparence du roman.

Je passe à l'apparition n° 4 : Jésus se montre à Simon Pierre[513]. Déjà, elle repose sur un seul verset trouvé dans un seul évangile, celui selon saint Luc. Les apôtres disent à deux disciples venus les voir : « *Le Seigneur est réellement ressuscité : il est apparu à Simon-Pierre.* » C'est bien peu. On aimerait des précisions. Mais cette apparition n'est mentionnée nulle part ailleurs. Saint Pierre, en particulier, n'en parlera jamais. Là encore, c'est incroyable.

L'apparition n° 5° concerne, nous dit-on, « *dix Apôtres* »[514]. Elle survient juste après que les deux disciples de l'apparition précédente soient venus voir les apôtres. Luc en décrit ainsi les circonstances (je souligne)[515] : « *À l'instant même,* [les deux disciples] *se levèrent et retournèrent à Jérusalem. Ils y trouvèrent réunis* ***les onze Apôtres*** *et leurs compagnons* ». L'apparition n° 5 concernait donc onze apôtres, et non dix. Pourquoi le commentaire du catéchisme a-t-il modifié le nombre ? Parce que d'après l'évangile de Jean, Thomas devait être absent à ce moment-là. Mais Luc l'ignorait ! Il ignorait que Thomas ne devrait être présent qu'à l'apparition suivante, sans quoi toute l'histoire s'effondrait. Je reviendrai plus loin sur cette affaire.

Je n'insisterai pas sur l'apparition n° 7. Elle figure dans un chapitre qui, nous l'avons vu, a été ajouté plus tard à l'évangile de Jean, afin de « prouver » la fondation de l'Église par Jésus.

L'apparition n° 9 est décrite par Marc et Luc. Notez la référence de Luc : Luc, XXIV, 44-53. Comparez avec la référence de l'apparition n° 5 : Lc., XXIV, 36-41. En vérité, il s'agit du même épisode. Pour s'en convaincre, relisons Luc à partir du dernier verset de la cinquième apparition[516] :

> 41 Dans leur joie, ils n'osaient pas encore y croire, et restaient saisis d'étonnement. Jésus leur dit : « Avez-vous ici quelque chose à manger ? »
> 42 Ils lui présentèrent une part de poisson grillé
> 43 qu'il prit et mangea devant eux.
> 44 Puis il leur déclara : « Voici les paroles que je vous ai dites quand j'étais encore avec vous : Il faut que s'accomplisse tout ce qui a été écrit à mon sujet dans la loi de Moïse, les Prophètes et les Psaumes. »
> 45 Alors il ouvrit leur intelligence à la compréhension des Écritures.
> 46 Il leur dit : « Ainsi est-il écrit que le Christ souffrirait, qu'il ressusciterait d'entre les morts le troisième jour,
> 47 et que la conversion serait proclamée en son nom, pour le pardon des péchés, à toutes les nations, en commençant par Jérusalem.
> 48 À vous d'en être les témoins.
> 49 Et moi, je vais envoyer sur vous ce que mon Père a promis. Quant à vous, demeurez dans la ville jusqu'à ce que vous soyez revêtus d'une puissance venue d'en haut. »

513 *Lc*., XXIV, 34.
514 *Lc*., XXIV, 36-41.
515 *Lc*., XXIV, 33.
516 *Lc*., XXIV, 41-53.

> 50 Puis Jésus les emmena au dehors, jusque vers Béthanie ; et, levant les mains, il les bénit.
> 51 Or, tandis qu'il les bénissait, il se sépara d'eux et il était emporté au ciel.
> 52 Ils se prosternèrent devant lui, puis ils retournèrent à Jérusalem, en grande joie.
> 53 Et ils étaient sans cesse dans le Temple à bénir Dieu.

Le récit est continu. Après leur avoir ouvert l'intelligence, Jésus les amène non loin de Jérusalem où il disparaît au ciel. Son Ascension marque la fin de sa mission terrestre. L'évangile de Luc s'arrête d'ailleurs ici. Il en va de même avec l'apparition n°8. Elle marque la fin de l'évangile de Matthieu[517] :

> Les onze disciples s'en allèrent en Galilée, à la montagne où Jésus leur avait ordonné de se rendre. Quand ils le virent, ils se prosternèrent, mais certains eurent des doutes. Jésus s'approcha d'eux et leur adressa ces paroles : « Tout pouvoir m'a été donné au ciel et sur la terre. Allez ! De toutes les nations faites des disciples : baptisez-les au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit, apprenez-leur à observer tout ce que je vous ai commandé. Et moi, je suis avec vous tous les jours jusqu'à la fin du monde. »

Il s'agit donc du même événement, bien que Matthieu le place en Galilée et ne parle pas de l'Ascension en elle-même — ce genre de divergence ne doit plus nous étonner. Ma conclusion est fondée : le lien entre le deux textes est établi par la finale de Marc, ajoutée plus tard. Le verset 15 de cette finale se rapporte à Matthieu, le verset 19 à Luc. Le reste est propre à Marc. Vous pourrez le constater par vous-mêmes :

> 14 Enfin, il se manifesta aux Onze eux-mêmes pendant qu'ils étaient à table : il leur reprocha leur manque de foi et la dureté de leurs cœurs parce qu'ils n'avaient pas cru ceux qui l'avaient contemplé ressuscité.
> 15 [***Verset commun avec Matthieu***] Puis il leur dit : « Allez dans le monde entier. Proclamez l'Évangile à toute la création.
> 16 Celui qui croira et sera baptisé sera sauvé ; celui qui refusera de croire sera condamné.
> 17 Voici les signes qui accompagneront ceux qui deviendront croyants : en mon nom, ils expulseront les démons ; ils parleront en langues nouvelles ;
> 18 ils prendront des serpents dans leurs mains et, s'ils boivent un poison mortel, il ne leur fera pas de mal ; ils imposeront les mains aux malades, et les malades s'en trouveront bien. »
> 19 [***Verset commun avec Luc***] Le Seigneur Jésus, après leur avoir parlé, fut enlevé au ciel et s'assit à la droite de Dieu.
> 20 Quant à eux, ils s'en allèrent proclamer partout l'Évangile. Le Seigneur travaillait avec eux et confirmait la Parole par les signes qui l'accompagnaient.

En se rattachant à Matthieu et à Luc, le récit continu de Marc démontre que les trois évangiles racontent *le même* événement. Ceux qui contesteront mon analyse pourront se reporter à l'ouvrage intitulé : *Synopse des Quatre évangiles en français*... Aux pages 262-263, la finale de Marc est scindée en deux : une partie est mise en parallèle avec Matthieu, l'autre avec Luc[518].

Or, le commentaire du catéchisme décrit ces trois textes comme rapportant deux événements différents, donc deux apparitions distinctes : il prétend qu'à la huitième apparition (en Galilée), Jésus aurait envoyé ses apôtres en mission « pour la première fois » ; à la neuvième apparition (près de Jérusalem), Il les auraient envoyés « *pour la seconde fois* ». C'est d'autant plus inepte qu'il s'agit de la même mission : « *Allez ! De toutes les nations faites des disciples* » (Matthieu) ; « *Allez dans le monde entier. Proclamez l'Évangile à toute la création* » (Luc).

Le bilan général se révèle catastrophique : non seulement ces dix apparitions n'en font que huit, mais de plus, les incohérences, les contradictions et les invraisemblances frappent tous les

517 *Mt*., XXVIII, 16-20.
518 Révérend père Ceslas Lavergne, *Synopse des Quatre évangiles en français*..., déjà cité, p. 262-263.

récits. S'agissant de l'événement clé du christianisme (la Résurrection), c'est dévastateur. En 1787, le baron d'Holbach (*alias* Nicolas Fréret) écrivit avec bon-sens[519] :

> les critiques d'une exactitude un peu scrupuleuse ne peuvent s'empêcher d'être choqués du peu de conformité qu'on a remarqué dans les évangiles, quant à l'ordre et à l'arrangement des faits.
> Pourquoi le Saint Esprit, leur a-t-il fait négliger un point si capable d'attirer la croyance des hommes ?
> Hors saint Marc qui paraît avoir suivi saint Matthieu pas à pas, il faut avouer que l'ordre est sérieusement renversé dans les autres évangélistes ; jamais ils n'observent les temps, souvent ils confondent les lieux ; l'un place à la fin ce que l'autre met au commencement ; et si on prétend les accorder quant au sens et au fond des choses, il n'y a qu'à jeter les yeux sur une concordance évangélique pour voir la peine que l'on a de les concilier sur le reste.

d) Les explications catholiques m'apparaissent peu convaincantes

Je m'en étais aperçu à la lecture du livre du chanoine Weber, *Les quatre évangiles en un un seul*, qui connut de multiples éditions et rééditions. L'auteur a écrit une seule histoire du Christ à partir des quatre évangiles canoniques, en indiquant à chaque fois la référence des textes utilisés. Il suffit de feuilleter les pages pour mesurer le désordre chronologique, les omissions et les discordances. Les catholiques citent Bède le vénérable qui écrivait[520] :

> On compte, il est vrai, quatre évangélistes, mais c'est moins quatre évangiles différents qu'ils ont écrit, qu'un seul parfaitement d'accord avec la vérité de ces quatre livres. De même que deux vers, ayant absolument, le même sujet, différent cependant par les expressions et par la mesure, et représentent toutefois qu'une seule et même pensée, ainsi les livres des évangélistes, tout en étant au nombre de quatre, ne contiennent cependant qu'un seul et même évangile, parce qu'ils ne renferment qu'une seule et même doctrine sur la foi catholique.

C'est faux, et cela aurait été évité si, après sa résurrection, le Christ nous avait laissé un ouvrage écrit de sa main. Pourquoi Dieu n'a-t-Il pas agi ainsi ? Et même en l'admettant, pourquoi le Christ n'a-t-Il pas au moins raconté aux apôtres les circonstances de sa résurrection, afin qu'ils présentent, sur ce point central, des récits convergents et concluants ? Est-ce parce qu'Il n'a pas ressuscité comme les évangiles le prétendent ? Pour répondre, intéressons-nous à l'apparence de Jésus après sa mort sur la croix.

11°) Les évangiles présentent Jésus ressuscité très éthéré

a) Un catéchiste contredit Matthieu qui parle d'un Jésus apparu physiquement

Saint Matthieu est très vague. Jésus apparaît une fois à Marie et Marie-Madeleine[521] :

> Et voici que Jésus vint à leur rencontre et leur dit : « Je vous salue. » Elles s'approchèrent, lui saisirent les pieds et se prosternèrent devant lui. Alors Jésus leur dit : « Soyez sans crainte, allez annoncer à mes frères qu'ils doivent se rendre en Galilée : c'est là qu'ils me verront. »

Le fait que les femmes aient saisi les pieds du Christ indique qu'il avait un corps physique. Mais s'appuyant sur cet évangile, une explication du catéchisme destinée aux prêtres explique[522] :

519 Nicolas Fréret, *La Moysade et examen critique du Nouveau Testament* (Londres, 1787), p. 49-50.

520 Cité par *La chaîne d'or*..., déjà cité, tome I, p. xxix-xxx.

521 *Mt*., XXVIII, 9-10. L'évangile s'achève ainsi : « *Les onze disciples s'en allèrent en Galilée, à la montagne où Jésus leur avait ordonné de se rendre. Quand ils le virent, ils se prosternèrent, mais certains eurent des doutes. Jésus s'approcha d'eux et leur adressa ces paroles : "[...] Et moi, je suis avec vous tous les jours jusqu'à la fin du monde"*. » (Mt., XXVIII, 16-20)

522 Hippolyte Noël, *Nouvelle explication du catéchisme*..., déjà cité, t. 1, p. 409-410.

> dès le grand matin du troisième jour, l'âme glorieuse de Jésus-Christ, sortant des limbes, pénétra la pierre du sépulcre sans l'ouvrir, et se réunit miraculeusement à son corps. A l'instant Jésus-Christ, débarrassé des liens et des suaires qui l'environnaient, sortit du tombeau sans ôter la pierre qui le fermait, sans rompre ni endommager les sceaux que Pilate y avait fait mettre.
> Ce mystère s'opéra dans le secret ; les gardes ne s'aperçoivent de rien et n'en avaient même pas le moindre soupçon, lorsque tout à coup un ange descendit du ciel.

La suite paraphrase l'évangile selon saint Matthieu. J'en déduis qu'au moment de sa résurrection, le Christ avait un corps éthéré.

b) Le Christ éthéré qui apparaît à Marie-Madeleine

D'ailleurs, voici comment l'évangile selon saint Jean rapporte la rencontre de Marie-Madeleine avec Jésus, au cimetière, ce lundi matin[523] :

> [Marie-Madeleine] se retourna ; elle aperçoit Jésus qui se tenait là, mais elle ne savait pas que c'était Jésus. Jésus lui dit : « Femme, pourquoi pleures-tu ? Qui cherches-tu ? » Le prenant pour le jardinier, elle lui répond : « Si c'est toi qui l'as emporté, dis-moi où tu l'as déposé, et moi, j'irai le prendre. » Jésus lui dit alors : « Marie ! » S'étant retournée, elle lui dit en hébreu : « Rabbouni ! », c'est-à-dire : Maître. Jésus reprend : « Ne me retiens pas, car je ne suis pas encore monté vers le Père. Va trouver mes frères pour leur dire que je monte vers mon Père et votre Père, vers mon Dieu et votre Dieu. »

Marie-Madeleine ne reconnaît pas Jésus. Il a beau lui parler, elle le prend pour le jardinier. Saint Jean Chrysostome écrit[524] : « *Comme Jésus lui était apparu sous une forme ordinaire, elle crut que c'était le jardinier* ». Voilà qui surprend : parce que Jésus lui apparaît normalement, elle ne le reconnaît pas ! C'est si contradictoire que saint Grégoire trouve une autre explication :

> ne peut-on pas dire que cette femme tout en se trompant ne fut pas dans l'erreur en croyant que Jésus était le jardinier ? N'était-il pas pour elle un jardinier spirituel, lui qui par la force de son amour avait semé dans son cœur les germes féconds de toutes les vertus? [*Id*.]

Voilà le genre de raisonnement alambiqué, imaginé pour éviter de poser les conclusions qui s'imposent. Car en l'occurrence, les choses sont claires : Marie-Madeleine n'a pas reconnu Jésus parce qu'il avait une autre apparence.

c) Le Christ ressuscité : un corps quantique

L'évangile selon saint Marc confirme ce point[525] : « *Jésus apparut d'abord à Marie Madeleine* […] *Après cela, il se manifesta sous un autre aspect à deux d'entre eux qui étaient en chemin pour aller à la campagne.* » Le Christ se manifeste « *sous un autre aspect* ». Voilà qui appuie ma déduction tirée du récit de Jean. On m'objectera qu'il était sans doute habillé différemment (en jardinier), avec une coiffure changée et une barbe coupée. Le récit de Luc dément cette hypothèse[526] :

> Le même jour, deux disciples faisaient route vers un village appelé Emmaüs, à deux heures de marche de Jérusalem, et ils parlaient entre eux de tout ce qui s'était passé [la mort de Jésus]. Or, tandis qu'ils s'entretenaient et s'interrogeaient, Jésus lui-même s'approcha, et il marchait avec eux.

523 *Jn*., XX, 14-17.
524 Cité par *La chaîne d'or*..., déjà cité, tome VIII, p. 452.
525 *Mc*., XVI, 9 et 12.
526 *Lc*., XXIV, 13-16 et 28-31.

> Mais leurs yeux étaient empêchés de le reconnaître […] Quand ils approchèrent du village où ils se rendaient, Jésus fit semblant d'aller plus loin. Mais ils s'efforcèrent de le retenir : « Reste avec nous, car le soir approche et déjà le jour baisse. » Il entra donc pour rester avec eux. Quand il fut à table avec eux, ayant pris le pain, il prononça la bénédiction et, l'ayant rompu, il le leur donna. Alors leurs yeux s'ouvrirent, et ils le reconnurent, mais il disparut à leurs regards.

« *Leurs yeux étaient empêchés de le reconnaître* » : on veut bien admettre que des vêtements différents, une coiffure changée et une barbe coupée, aient empêché les deux disciples de reconnaître Jésus dans les premiers instants. Cependant, il parle avec eux jusqu'au soir et les accompagne à table. Comment croire qu'ils ne l'ont pas reconnu ? Comment croire qu'ils n'ont pas vu ses blessures aux mains ou, plus probablement, au niveau des poignets ? Elles pouvaient d'autant moins leur échapper que d'après les catéchistes, de la lumière s'en échappait[527]. Admettons que Jésus ait pu les éteindre et les allumer comme une lampe. Mais on imagine la stupéfaction mêlée de joie quand, soudain, les disciples le reconnaissent. Or que se passe-t-il à cet instant ? Jésus disparaît à leurs regards ! Doit-on croire qu'une fois Jésus reconnu, les deux disciples — nullement surpris — se sont absentés pour aller chercher du pain, satisfaire un besoin naturel ou faire les lits ? Et que profitant de leur absence, Jésus s'est précipité dehors pour partir en courant dans le crépuscule ? Ce serait absurde. Si ce récit est véridique, alors il faut croire que, soudain, le Christ s'est dématérialisé, disparaissant à leurs regards.

J'en reviens aux plaies lumineuses. *Les Annales catholiques* sont plus générales[528] :

> Depuis sa résurrection, le corps de Notre Seigneur Jésus-Christ était entièrement transformé. Il n'était plus sujet ni à la souffrance, ni à la mort. Il était devenu impassible et brillant de gloire.

Un corps « brillant » ? Cela relève davantage de l'énergie que de la chair matérielle. D'ailleurs, voici comment un catéchiste du XIX^e^ siècle décrivait le corps du Christ ressuscité[529] :

> Doué d'une subtilité extrême […] il se fait voir ou rendre invisible à son gré ; avec une agilité inconcevable et aussi rapide que la pensée, il parcourt les plus longs espaces ; en un mot, sa chair est en quelque sorte spiritualisée et toute divine […].

Or, Dieu étant un « *pur esprit* [qui] *ne peut avoir aucun trait de ressemblance avec une substance matérielle* »[530], une chair « *toute divine* » est une contradiction. Ce n'est plus une chair, ce serait une pure énergie. Voilà pourquoi l'auteur affirme que ce Jésus fantomatique aurait pu se déplacer aussi vite que la pensée. Un article paru 75 ans plus tard dans bulletin paroissial le confirme[531] :

> Le corps de Jésus ressuscité était doué aussi d'agilité. On s'en rend compte par la lecture de l'Évangile. Pendant les Quarante jours, Jésus est ici, et Il est là, au même moment, comme dans l'Eucharistie. Il parlait, à la même heure, et aux apôtres et aux saintes femmes. A la fin du repas, qu'il prit avec les disciples d'Emmaüs, tout à coup son corps s'évanouit devant leurs yeux, comme une fumée, et ils ne le virent plus. Il en sera ainsi de nos corps, après la résurrection. Ils traverseront l'étendue, avec la rapidité de la pensée.

---

527 : « *Ce qui rehaussait surtout son éclat, c'étaient les glorieuses cicatrices qui brillaient à ses mains, à ses pieds et à son côté, comme autant de foyers de lumières* » (Hippolyte Noël, *Nouvelle explication du catéchisme...*, déjà cité, t. 1, p. 423).

528 « Le Rosaire. La Résurrection », publié dans *Les Annales catholiques, revue religieuse hebdomadaire de l'Église*, 24 octobre 1896, p. 501 et s. L'extrait cité figure p. 505.

529 Hippolyte Noël, *Nouvelle explication du catéchisme...*, déjà cité, t. 1, p. 423.

530 *Ibid*., p. 184.

531 L. Picard, « La Toussaint et la pesée du ciel » paru dans la *Semaine religieuse du diocèse de Lyon*, 26 octobre 1923, p. 337-339 . L'extrait cité figure, p. 339.

Un corps non seulement qui se déplace à la vitesse de la pensée, mais qui apparaît en plusieurs endroits à la fois ! Oui, vraiment, nous pénétrons dans le domaine de la physique quantique. Et c'est ce qu'il faut à Luc pour son évangile. Car après avoir disparu aux yeux des deux disciples, Jésus apparaît soudainement aux apôtres. Aux verset 36 et 37 du vingt-quatrième chapitre, Luc écrit : « *Comme [les apôtres] en parlaient encore, [Jésus] lui-même fut présent au milieu d'eux, et leur dit : "La paix soit avec vous !" Saisis de frayeur et de crainte, ils croyaient voir un esprit.* » C'est clair : après s'être évaporé face à deux disciples, Jésus se matérialise soudainement au milieux d'autres.

12°) Corps physique de Jésus : le témoignage de Luc a-t-il été modifié ?

a) Une réaction peu vraisemblable du Christ

D'où leur frayeur très compréhensible. Mais Jésus ne comprend pas[532] : « *Jésus leur dit : Pourquoi êtes-vous bouleversés ? Et pourquoi ces pensées qui surgissent dans votre cœur ?* »

Pardon Jésus ! mais voilà quelques heures, vous étiez réputé mort et enterré. De plus, comme vous savez tout, vous devez savoir que les apôtres ne croient guère en votre résurrection (sauf peut-être Pierre et Jean) ; lorsque les femmes revenues du cimetière leur ont parlé, ils les ont traitées de visionnaires. Bref, les apôtres ont une foi chancelante. Et vous vous étonnez de leur frayeur quand vous apparaissez soudain au milieu d'eux ?

C'est évident, la réaction de Christ est totalement inappropriée. Sachant tout et pénétrant les pensées des hommes, jamais Il ne l'aurait eue. J'en déduis que, dans son évangile, Luc a inventé cette scène.

b) La fonction évidente de la scène décrite par Luc

La suite le démontre et explique pourquoi. Jésus rassure ainsi les apôtres[533] :

> Voyez mes mains et mes pieds : c'est bien moi ! Touchez-moi, regardez : un esprit n'a pas de chair ni d'os comme vous constatez que j'en ai. » Après cette parole, il leur montra ses mains et ses pieds. Dans leur joie, ils n'osaient pas encore y croire, et restaient saisis d'étonnement. Jésus leur dit : « Avez-vous ici quelque chose à manger ? » Ils lui présentèrent une part de poisson grillé
> 43 qu'il prit et mangea devant eux. Puis il leur déclara: « Voici les paroles que je vous ai dites quand j'étais encore avec vous : Il faut que s'accomplisse tout ce qui a été écrit à mon sujet dans la loi de Moïse, les Prophètes et les Psaumes. » Alors il ouvrit leur intelligence à la compréhension des Écritures […] Puis Jésus les emmena au dehors, jusque vers Béthanie ; et, levant les mains, il les bénit. Or, tandis qu'il les bénissait, il se sépara d'eux et il était emporté au ciel.

Ce passage de l'évangile selon saint Luc a une fonction évidente : montrer qu'après la résurrection, le corps du Christ était un corps de chair. Voilà pourquoi un commentaire de l'évangile enseigne[534] :

> Ressusciter, c'est redevenir vivant. Au jour marqué, l'âme bienheureuse de Jésus-Christ retourna triomphante des limbes, et se réunit miraculeusement à son corps, lui rendit la vie […] et remit dans ses veines le sang qu'il avait perdu dans le cours de sa passion.

Si le corps de Jésus ressuscité a besoin de sang, alors on en déduit qu'il s'agit effectivement d'un corps naturel. Dans l'évangile selon saint Luc, Jésus a donc mangé parce que de manière

532 *Lc*., XXIV, 38.
533 *Lc*., XXIV, 39-45 ; 50-51.
534 Hippolyte Noël, *Nouvelle explication du catéchisme*..., déjà cité, t. 1, p. 422.

générale, il *a besoin* de manger afin d'apporter au sang les nutriments nécessaires. Cela signifie que son corps est soumis aux lois de la nature.

c) Un récit qui m'apparaît source de difficultés inextricables

Mais alors, tout ce qui a été dit plus haut sur les caractéristiques de son corps ressuscité s'effondre. Afin de surmonter la difficulté, l'Église affirme que si Jésus a mangé devant ses apôtres, c'était pour les rassurer, pas par besoin. Le Père Didon commente la scène rapportée par saint Luc dans son évangile[535] :

> Ainsi, c'est un corps vivant et organique que le corps de Jésus ressuscité. Il n'y a pas dans cette scène une vaine fantasmagorie, tout est réel. La manducation est effective, bien qu'elle n'ait pas à servir à la nutrition de celui qui désormais est affranchi des lois de la nature animale.

La difficulté est donc surmontée. Mais une autre surgit immédiatement, bien mise en lumière par Alfred Loisy[536] : « *si le Christ ne mange que pour la forme, son acte fait illusion aux témoins* ». Or, Jésus a toujours repoussé ce genre d'artifice. On m'objectera que face à la frayeur des apôtres, il n'avait pas le choix. La lecture du passage de l'évangile selon saint Luc démontre le contraire :

1°) Tout d'abord, les apôtres sont affolés. Il leur montre alors son corps, ses plaies, et leur demande de le toucher pour s'assurer qu'il n'est pas un fantôme.

2°) Les apôtres se calment. La frayeur les quitte, mais ils restent « saisis d'étonnement ». Jésus mange alors devant eux.

3°) Immédiatement après, il leur explique ce qui devait se passer et ouvre « leur intelligence à la compréhension des Écritures ».

De façon évidente, la deuxième étape était inutile. Les apôtres s'étant calmés, Jésus pouvait tranquillement ouvrir leur intelligence. Ils auraient alors compris ce qu'était la résurrection sans qu'il eût été besoin de les illusionner, un procédé radicalement contraire aux habitudes du Christ.

Voilà pourquoi j'affirme que ce passage a été inventé et ajouté plus tard à l'évangile selon saint Luc.

d) Le témoignage de Luc est-il fiable ?

Certains ne pourront admettre le fait. Ma réponse sera simple : dans son évangile, Jésus apparaît aux disciples puis monte au ciel dans la même journée. Or, voici ce que ce Luc — toujours lui — écrit au premier chapitre des *Actes des Apôtres* (v. 3)[537] :

> C'est à eux [= aux disciples] qu'il [= Jésus] s'est présenté vivant après sa Passion ; il leur en a donné bien des preuves, puisque, pendant quarante jours, il leur est apparu et leur a parlé du royaume de Dieu.

Une journée d'un côté, quarante jours de l'autre. La contradiction est aveuglante. Le témoignage de Luc est donc très suspect. De façon évidente, il a été trafiqué. Dans quel but ? Précisément afin de convaincre qu'après la résurrection, le corps du Christ pouvait aussi se matérialiser.

---

535 Père Henri Didon, *Jésus-Christ* (Paris : Plon, 1891), p. 801.

536 Alfred Loisy, *Les Évangiles Synoptiques* (auto-édité, 1908), tome II, p. 772.

537 Si l'on en croît l'Église, Luc est également l'auteur du livre des *Actes des Apôtres*. Le début des deux récits confirment (voy. *Lc*., I, 3 et *Actes*, I, 1), la continuité entre les deux également : « *Luc et les Actes forment un récit continu ; aussi leur marche est-elle singulièrement analogue* » (voy. Frédéric Godet, *Commentaire sur l'évangile de saint Luc*, déjà cité, p. 66).

13°) L'évangile de Jean a-t-il été modifié pour la même raison

a) Un récit primitif qui présentait un corps éthéré

L'évangile selon saint Jean confirme. Sachant que le vingt-et-unième chapitre a été ajouté postérieurement, je m'en tiendrai au vingtième chapitre. Jean écrit :

> 19 Le soir venu, en ce premier jour de la semaine, alors que les portes du lieu où se trouvaient les disciples étaient verrouillées par crainte des Juifs, Jésus vint, et il était là au milieu d'eux. Il leur dit : « La paix soit avec vous ! »
> 20 Après cette parole, il leur montra ses mains et son côté. Les disciples furent remplis de joie en voyant le Seigneur.
> 21 Jésus leur dit de nouveau : « La paix soit avec vous ! De même que le Père m'a envoyé, moi aussi, je vous envoie. »
> 22 Ayant ainsi parlé, il souffla sur eux et il leur dit : « Recevez l'Esprit Saint.
> 23 À qui vous remettrez ses péchés, ils seront remis ; à qui vous maintiendrez ses péchés, ils seront maintenus. »

L'auteur insiste sur le fait que malgré les portes verrouillées, Jésus vint et se trouva présent au milieu d'eux. Dans son commentaire de l'évangile, le R.P. Lagrange écrit[538] :

> Ce détail [les portes verrouillées] est mentionné pour montrer que Jésus entra d'une façon surnaturelle. Il n'en usait point ainsi de son vivant : c'est donc que son corps ressuscité a acquis des propriétés surnaturelles, qui lui sont pour ainsi dire naturelles.

Je partage cette analyse approuvée par l'Église ; elle confirme que le Christ avait un corps éthéré. Pourtant, me dira-t-on, le Christ montre ses plaies. Certes, mais notez qu'il dit deux fois : « La paix soit avec vous ». Le verset 20, dans lequel Jésus montre ses plaies, est appelé « surcharge » par les exégètes. Il a été ajouté plus tard, à une époque où on ne songeait guère à cacher ce genre d'altération. Au départ, l'évangile selon saint Jean ne le comprenait pas.

Mais alors, me dira-t-on, cet évangile prouve qu'après sa résurrection, le Christ avait un corps éthéré. Pour l'instant, oui. Et je pense que dans sa forme initiale, il en était ainsi. Mais ce n'est pas fini, car comme dans Luc, vient l'altération majeure. En voici la preuve.

b) L'évangile selon saint Jean me semble avoir été altéré

Si on le compare aux autres évangiles, le texte de Jean devrait s'achever avec le verset 23 ; car les versets 21-23 racontent les derniers instants de la mission terrestre du Christ, jusqu'au moment de l'Ascension. Mais chez Jean, ce qui devrait être le dernier verset est incomplet : Jésus ne monte pas au ciel. A la place, la narration reprend :

> 24 Or, l'un des Douze, Thomas, appelé Didyme (c'est-à-dire Jumeau), n'était pas avec eux quand Jésus était venu.
> 25 Les autres disciples lui disaient : « Nous avons vu le Seigneur ! » Mais il leur déclara : « Si je ne vois pas dans ses mains la marque des clous, si je ne mets pas mon doigt dans la marque des clous, si je ne mets pas la main dans son côté, non, je ne croirai pas ! »
> 26 Huit jours plus tard, les disciples se trouvaient de nouveau dans la maison, et Thomas était avec eux. Jésus vient, alors que les portes étaient verrouillées, et il était là au milieu d'eux. Il dit : « La paix soit avec vous ! »
> 27 Puis il dit à Thomas : « Avance ton doigt ici, et vois mes mains ; avance ta main, et mets-la dans mon côté : cesse d'être incrédule, sois croyant. »

538 Père Marie-Joseph Lagrange, *Évangile selon Saint Jean*, déjà cité, p. 513.

> 28 Alors Thomas lui dit : « Mon Seigneur et mon Dieu ! »
> 29 Jésus lui dit : « Parce que tu m'as vu, tu crois. Heureux ceux qui croient sans avoir vu. »
> 30 Il y a encore beaucoup d'autres signes que Jésus a faits en présence des disciples et qui ne sont pas écrits dans ce livre.

Un commentateur catholique de l'évangile constate[539] : « *Cet épisode est, dans son entier, une particularité de S. Jean* ». C'est exact, mais l'auteur n'en tire aucune conclusion. Or, le passage est capital, car on y trouve cet enseignement primordial donné par Jésus et que l'Église ne cesse de répéter : « *Heureux ceux qui croient sans avoir vu.* » Il est donc inconcevable que ni Matthieu, ni Marc, ni Luc n'aient rapporté cet épisode. S'il ne figure pas dans les autres évangiles, c'est parce qu'il s'agit d'une histoire inventée, ajoutée plus tard en raison de circonstances particulières.

Pour s'en convaincre, deux éléments sont à prendre en considération : l'histoire en elle-même et les raisons de son ajout.

c) Une histoire qui m'apparaît totalement incohérente

L'histoire en elle-même : pour l'introduire — car il fallait bien trouver un moyen —, le rédacteur raconte que Thomas n'était pas là au moment où les autres reçurent l'Esprit-Saint. Mais de son côté, Luc raconte qu'une fois revenus à Jérusalem, les deux disciples qui avaient reconnu le Seigneur « *trouvèrent réunis les onze Apôtres* »[540]. Sachant qu'après la mort de Judas et avant l'élection de Matthias pour le remplacer, les disciples étaient onze, on en déduit que Thomas se trouvait parmi eux ! Saint Marc confirme ; il écrit[541] : « [Les deux disciples] *revinrent l'annoncer aux autres, qui ne les crurent pas non plus. Enfin,* [Jésus] *se manifesta aux Onze eux-mêmes pendant qu'ils étaient à table* ». D'après Jean, donc, Thomas était absent. D'après Luc et Marc, il était avec les autres. Ayant constaté cette contradiction flagrante, saint Augustin tente deux explications[542] :

> on peut d'abord répondre que malgré cette précision du nombre onze, on peut admettre l'absence de saint Thomas, parce que ce nombre était alors la dénomination reçue pour désigner le collège apostolique, avant l'élection de saint Matthias en remplacement de Judas. Si cette interprétation parait forcée, regardons cette apparition dont parle saint Marc comme ayant eu lieu, après une multitude d'autres, le quarantième jour qui suivit la résurrection.

Or, les textes de Luc et de Marc étaient très clair : le Christ serait apparu le jour même de sa résurrection, aux onze apôtres réunis. Les échappatoires imaginées par saint Augustin étaient si faibles que trois siècles plus tard, Saint Bède n'osa les reprendre. Ayant bien vu, lui aussi, la contradiction, il écrivit[543] : « *Cette difficulté s'explique en admettant qu'il y eut un intervalle pendant lequel Thomas sortit pour un instant, et que ce fut alors que Jésus se présenta au milieu de ses disciples.* ». Jésus serait donc arrivé alors que Thomas s'était éclipsé. Admettons. Mais Luc ajoute que lors de sa venue, le Christ « *ouvrit leur intelligence à la compréhension des Écritures* »[544]. L'objet de sa visite était donc très important, je dirais même capital. Par conséquent, attendit-Il que Thomas revienne ? Non, car huit jours après, l'absent doutait encore de la résurrection de Jésus. Il faudrait donc croire qu'au moment où Jésus apparut pour la première fois, personne ne se soucia de Thomas et du fait qu'il ne bénéficierait pas de la « *compréhension des Écritures* ».

539 Abbé Louis-Claude Fillion, *La Sainte Bible. Évangile selon S. Jean* (Paris : P. Lethielleux, 1887), p. 372, col. B.
540 *Lc*., XXIV, 33.
541 *Mc*., XVI, 13-14.
542 Saint Augustin, *De l'accord des Évangiles*, chapitre XXV : « Apparitions de Jésus ressuscité » (en ligne : https://www.bibliotheque-monastique.ch/bibliotheque/bibliotheque/saints/augustin/comecr2/accord.htm).
543 Cité par *La chaîne d'or*..., déjà cité, tome VIII, p. 465.
544 *Lc*., XXIV, 45.

C'est d'autant plus incroyable que saint Bède n'ose pas prétendre en une absence prolongée de Thomas. Car il va de soi qu'après la mort de Jésus, ces derniers restaient ensemble par peur des Juifs et pour se soutenir mutuellement[545] : « *On redoutait les Juifs, et les portes de la maison où les disciples se trouvaient réunis étaient fermées* ». Voilà pourquoi saint Bède affirme que Thomas sortit « *un instant* », au moment où Jésus vint. Or, saint Luc affirme qu'avant d'ouvrir l'intelligence des apôtres, le Christ « *mangea devant eux* »[546]. Même frugal, ce repas dura certainement plus d' « *un instant* ». Par conséquent, Thomas aurait eu le temps de revenir. Et même en admettant le contraire, comment croire qu'après avoir eu l'intelligence ouverte, aucun des apôtres n'ait signalé à Jésus qu'un des leurs manquait ? Le Christ aurait alors dû répondre qu'Il avait un plan pour lui et disparaître rapidement avant qu'il ne revienne. Or, dans son évangile, Luc ne dit rien de tout cela : il ne mentionne ni l'absence de Thomas, ni ce que Jésus aurait dû dire, ni l'événement survenu huit jour plus tard, avec un Thomas toujours incrédule mains finalement convaincu. Si bien que la contradiction avec Jean est manifeste, inexplicable. Mais on nous dit que Dieu a voulu des évangiles concordants !

En désespoir de cause, l'auteur de la *Synopse des quatre évangiles* écrit[547] : « *Thomas, ou bien n'a pas répondu à la convocation des autres, ou bien, nettement incrédule, aura fini par rentrer chez lui* ». L'ennui est que d'après l'évangile selon saint Jean, Thomas était présent lors de la résurrection de Lazare, car il accompagnait alors le Christ qui revenait en Judée[548]. De plus, Jésus avait dit[549] : « *Lazare est mort, et je me réjouis de n'avoir pas été là, à cause de vous, pour que vous croyiez. Mais allons auprès de lui !* » Le miracle éclatant de la résurrection de Lazare serait donc opéré aussi pour donner la foi aux apôtres : foi en Jésus et en sa toute puissance. Par conséquent, l'incrédulité de Thomas est inexplicable. Pour en sortir, les auteurs d'une *Nouvelle histoire de la vie des saints* prétendent que Thomas eut un « *doute apparent, pour rendre plus indubitable la vérité de sa résurrection* »[550]. L'histoire est grotesque. Si Jésus voulait « *rendre plus indubitable la vérité de sa résurrection* », il n'avait qu'à apparaître en public. Mais passons... Cette invention des auteurs pour tenter — en vain — de rendre l'histoire vraisemblable démontre qu'en effet, l'incrédulité de Thomas était inexplicable ; il fallait donc lui trouver une cause divine. Elle dévoile en outre la raison de l'ajout : « prouver » la résurrection physique du Christ. Considérons de plus près la question.

d) Un ajout rendu nécessaire pour combattre le docétisme

Pourquoi cet ajout, et pourquoi chez Jean ? Alfred Loisy répond[551] :

> l'apparition à Thomas est secondaire, et elle est due à un rédacteur particulièrement soucieux de montrer la réalité de la résurrection corporelle. On admet volontiers qu'il avait en vue les docètes, les gnostiques d'après lesquels le Christ [...] n'aurait eu qu'une apparence d'humanité.

545 Père Henri Didon, *Jésus-Christ*, déjà cité, p. 800.

546 *Lc*., XXIV, 43.

547 Révérend père Ceslas Lavergne, *Synopse des Quatre évangiles en français*... , déjà cité, p. 48, fin de la note 32.

548 *Jn*., XI, 7, 8 et 16.

549 *Jn*., XI, 14-15

550 « *Après la glorieuse résurrection de Jésus-Christ, ce Dieu sauveur apparut à ses disciples, et permit que saint Thomas fût pour lors absent. Ils lui dirent à son retour : Nous avons vu notre maître. Il répondit : Je ne le croirai point que je n'aie vu et touché ses plaies. Notre-Seigneur, qui avait permis ce doute apparent, pour rendre plus indubitable la vérité de sa résurrection, se trouva huit jours après dans la salle où ils étaient tous assemblés, et il dit à Thomas : Voyez et touchez mes plaies. Aussitôt il s'écrie : Vous êtes mon Seigneur et mon Dieu . Et avec quel zèle n'a-t-il point rendu, jusqu'à la fin de sa vie, ce glorieux témoignage à son maître ?* » (*Légende céleste. Nouvelle histoire de la vie des saints avec la vie de notre seigneur Jésus-Christ, celle de la Sainte Vierge* [Paris : J.-B. Herman et Cie, 1846], p. 242).

551 Alfred Loisy, *Les livres du Nouveau Testament*, déjà cité, p. 628.

Cette analyse est exacte : déjà, notez qu'au moment où Thomas voit enfin le Seigneur, il n'est nullement question de lui infuser l'Esprit-Saint. Si l'on s'en tient au récit, le disciple ne reçoit rien. J'y vois la preuve que cet ajout avait un autre but : il s'agissait d'insister sur le corps matériel du Christ. « Tu ne me crois pas ressuscité Thomas ? Alors touche mon corps de chair ! Tu vois, j'ai un corps de chair... »

Pourquoi cette insistance ? Parce que d'après la tradition, saint Jean eut à combattre Cérinthe. Or, Cérinthe était un partisan du docétisme, une doctrine selon laquelle Jésus n'aurait eu qu'un... corps apparent — soit pendant toute sa vie, soit au moment d'être crucifié[552]. Parmi les rares documents qui nous sont parvenus figurent les *Actes de Jean*. Ils racontent qu'au moment de la crucifixion, Jean se cache dans une grotte pour voir l'événement de loin. Le Christ lui apparaît alors, sous la forme immatérielle d'une lumière dont émane une voix. Il lui dit notamment[553] :

> Je ne suis pas non plus celui qui est sur la croix, moi que maintenant tu ne vois pas, mais dont tu entends seulement la voix. J'ai été considéré pour ce que je ne suis pas, n'étant pas ce que je suis pour la multitude ; bien plus, ce qu'ils diront à mon sujet est vil et indigne de moi. En effet, puisque le lieu du repos ne peut être ni vu ni décrit, à bien plus forte raison, moi qui suis le Seigneur de ce lieu, je ne pourrai être ni vu [ni décrit].

Des traces du docétisme remontent à la fin du premier siècle, c'est-à-dire quelques décennies seulement après la mort du Christ[554]. On en déduit que cette doctrine apparut très tôt après la crucifixion et qu'elle se connut un succès suffisant pour devoir être combattue en complétant après coup un évangile.

L'existence et la propagation du docétisme démontrent qu'après sa mort, le Christ ne fit aucune apparition physique, sans quoi cette doctrine n'aurait eu ni objet, ni succès.

14°) Corps du Christ éthéré : le témoignage de Saul

Deux documents le confirment. Le livre des *Actes des Apôtres* décrit ainsi la conversion de Saul — qui prendra plus tard le nom de Paul, devenu saint Paul[555] :

> Comme [Saul] était en route et approchait de Damas, soudain une lumière venant du ciel l'enveloppa de sa clarté. Il fut précipité à terre ; il entendit une voix qui lui disait : « Saul, Saul, pourquoi me persécuter ? » Il demanda : « Qui es-tu, Seigneur ? » La voix répondit : « Je suis Jésus, celui que tu persécutes. Relève-toi et entre dans la ville : on te dira ce que tu dois faire. » Ses compagnons de route s'étaient arrêtés, muets de stupeur : ils entendaient la voix, mais ils ne voyaient personne. Saul se releva de terre et, bien qu'il eût les yeux ouverts, il ne voyait rien. Ils le prirent par la main pour le faire entrer à Damas.

Jésus est donc apparu en Saul sous la forme d'une lumière et d'une voix, sans que personne n'ait pu voir un corps de chair. On retrouve ici — dans un écrit adopté par l'Église — une description conforme au docétisme. Or, voici ce que saint Paul écrira dans sa première lettre aux Corinthiens[556] :

---

552 Pour ces informations, voy. Paul Lejay, « L'Évangile de Pierre », publié dans la R*evue des Études grecques*, tome IV, n° 21, janvier-mars 1893, p. 76.

553 *Actes de Jean*, § 99. On trouve cet extrait dans *Écrits apocryphes chrétiens* (La Pléiade, 1997), p. 1005 et s.

554 Gregory J. Riley, « I Was Thought to Be What I am Not », publié par *The Institute for Antiquity and Christianity*, The Clarement Graduate School, Occasional papers, n° 31, pp. 5-6. En ligne : https://archive.org/details/20200602-occasional-papers-number-31/

555 *Actes*, IX, 3-8.

556 I *Co*., XV, 3-8.

> Avant tout, je vous ai transmis ceci, que j'ai moi-même reçu : le Christ est mort pour nos péchés conformément aux Écritures, et il fut mis au tombeau ; il est ressuscité le troisième jour conformément aux Écritures, il est apparu à Pierre, puis aux Douze ; ensuite il est apparu à plus de cinq cents frères à la fois — la plupart sont encore vivants, et quelques-uns sont endormis dans la mort —, ensuite il est apparu à Jacques, puis à tous les Apôtres. Et en tout dernier lieu, il est même apparu à l'avorton que je suis.

Saint Paul n'établit aucune distinction entre l'apparition qu'il a vécue et les autres (quelles qu'elles soient). Voilà pourquoi je suis persuadé qu'après sa mort, le Christ ne fut aucune apparition physique.

Conclusion

On comprend alors la raison pour laquelle les premiers rédacteurs des évangiles ne firent pas apparaître Jésus aux grands-prêtres juifs. Car ils auraient dû le faire surgir sous la forme d'un fantôme, ce qui n'aurait impressionné personne. En effet, le Bible juive admettait l'existence des revenants. Au *Livre de la Sagesse* ainsi, les ennemis d'Israël sont effrayés par des spectres lugubres[557] :

> même le réduit où ils étaient enfermés ne les protégeait pas de la peur : des bruits fracassants retentissaient tout autour, et des spectres sinistres à la face lugubre apparaissaient ; aucun feu, si puissant soit-il, ne parvenait à produire de la lumière, et la lueur flamboyante des étoiles n'osait pas éclairer cette nuit de cauchemar.

Par conséquent, les premiers rédacteurs des évangiles le savaient : si le fantôme de Jésus était apparu aux grands-prêtres, ils l'auraient comparé à ces spectres lugubres. Pour les impressionner davantage, le Christ aurait dû se montrer bien vivant. Mais dans les premiers temps, le Christ n'étant pas apparu dans un corps de chair, l'idée ne leur est même pas venue.

Par la suite, les évangiles attribués à Jean et à Luc furent modifiés pour convaincre les fidèles du contraire et, ainsi, combattre le docétisme. La modification la plus importante eut lieu chez Jean, car c'est au sein de sa communauté que la vérité sur l'absence d'apparition physique s'était révélée dans toute son intensité.

557 *Sagesse*, XVII, 4-5.

Conclusion

1°) La formation de l'Église : l'histoire d'une attente trompée dans la fin du monde

L'histoire du catholicisme, c'est l'histoire d'une attente trompée dans la fin du monde. En 1922, le prêtre excommunié Alfred Loisy écrivit[558] :

> la fin du monde ne venant pas, les communautés [chrétiennes] se recrutant et s'organisant, la nouvelle religion se constituant définitivement en mystère de salut universel, on a dû pourvoir aux besoins particuliers des communautés naissantes, adapter la doctrine aux conditions de la vie réelle, trouver ou mettre dans l'enseignement évangélique tout ce qui convenait à l'édification commune, faire une place à la vie de Jésus, et non seulement à sa mort, dans la légende du Christ, présenter cette vie du Christ Sauveur eu telle façon qu'elle répondit aux exigences de la prophétie, qu'elle convînt à la dignité du rédempteur, à la typologie du salut qu'elle avait réalisé, et que le fondateur du christianisme pût lutter victorieusement avec tous les initiateurs religieux, ceux du lointain passé, ceux des temps plus récents ou même du présent ; on a dû donner à l'Église, survenue à la place du règne de Dieu, sa charte régulatrice, et quant à la croyance et quant à la discipline, le tout sans rompre la perspective eschatologique du règne de Dieu, et plutôt en entretenant, en attisant, en instruisant une attente toujours trompée, mais qui ne pouvait ni ne voulait s'avouer son illusion. Tout ce travail de la pensée chrétienne continuait aussi bien à se rattacher aux Écritures, la foi semblant ne vouloir prendre assurance que sur cette base, où elle avait plutôt son appareil de défense ou de formulaire que son fondement réel.
> Ainsi s'explique le développement de ce qu'on est accoutumé d'appeler la tradition évangélique.

2°*) Jésus : la piste essénienne*

Dans toute cette affaire, qui était Jésus ? A mes yeux, il s'agit d'un personnage historique réel, fil de Joseph et de Marie. Était-il juif ? Je le pense. Que fit-il pendant les trente premières années de sa vie, ou tout au moins pendant les années qui précédèrent sa vie publique ? Personnellement, je privilégie la piste essénienne. Autrement dit, je pense que Jésus a intégré une communauté essénienne. Pourquoi cette hypothèse ? Déjà parce que la famille de Jésus n'avait pu le préparer à sa mission[559]. De plus, les découvertes archéologiques depuis un siècle n'ont jamais réfuté les éléments qui soutiennent cette thèse. Au temps du Christ, les Esséniens formaient une secte juive qui vivait retirée du monde et qui agrémentait le judaïsme originel d'autres courants de pensée. Dans le « Dictionnaire des hérésies et des schismes », on lit à leur propos[560] :

---

558 Alfred Loisy, *Les livres du Nouveau Testament*, déjà cité, p. 10.

559 « *Sa famille était certainement pieuse ; mais l'étonnement qu'y provoqua son entrée en scène comme prédicateur de l'Évangile montre que rien n'y avait été moins prévu ni préparé que cette vocation supérieure* » (voy. Alfred Loisy, *Jésus et la tradition évangélique*, déjà cité, p. 57).

560 Cité par l'Abbé Migne dans l' *Encyclopédie Théologique* ..., déjà cité, tome 11, « Dictionnaire des Hérésie, des Schismes... », col. 83-84.

> Les esséniens cherchèrent apparemment parmi les sentiments des philosophes grecs, un système qui expliquât l'immortalité de l'âme et sa spiritualité […] ; au moins il est certain par Philon et par Josèphe, qu'ils croyaient que la substance de l'âme était ce qu'il y a de plus subtil dans l'éther et que cette portion de l'éther attirée dans le corps par une espèce de charme naturel y était renfermée comme dans une prison. La mort qui détruisait le corps, n'anéantissait donc point l'âme, comme les sadducéens le disaient ; elle rompait ses chaînes, et brisait sa prison ; l'âme, dégagée de la matière, prenait l'essor vers les cieux et jouissait de sa liberté naturelle.
> De ces principes sur la nature de l'âme, les esséniens passèrent à la morale du stoïcisme : ils jugèrent que tout ce qui flattait les sens, tout ce qui allumait les passions, augmentait la servitude de l'âme […] Les esséniens s'éloignèrent donc des villes pour se garantir de la corruption qui y régnait ordinairement, et qui se communiquait à ceux qui les habitaient, comme les maladies se communiquent à ceux qui respirent un air infecté ; ils se réunirent, et formèrent une société particulière ils n'amassaient ni or ni argent ils ne voulaient que le nécessaire, et vivaient du travail de leurs mains.
> Ils s'appliquaient beaucoup à la morale et leurs préceptes se rapportaient tous à l'amour de Dieu, de la vertu et du prochain ; ils donnaient, dit Philon une infinité de preuves de leur amour de Dieu ; ils gardaient une chasteté constante et inaltérable dans toute leur vie ; jamais ils ne juraient, jamais ils ne mentaient ; ils attribuaient à Dieu tout ce qui était bon, et ne le faisaient jamais auteur du mal. Ils faisaient voir leur amour pour la vertu dans leur désintéressement, dans leur éloignement pour la gloire et pour l'ambition, dans leur renoncement aux plaisirs, par leur patience et par leur simplicité, par leur facilité à se contenter, par leur modestie, par leur respect pour les lois par la stabilité de leur âme, etc ; enfin, ils montraient leur amour pour le prochain par leur charité, par leur conduite égale envers tous, par la communauté de leurs biens, par leur humanité. Selon les esséniens, la nature comme une commune mère, produisait et nourrissait tous les hommes de la même manière et les avait fait véritablement tous frères : la concupiscence avait détruit cette parenté et les esséniens prétendaient la rétablir.
> Les esséniens se répandirent dans la Palestine et formèrent différentes confréries entre lesquelles tout était commun […] Tous attendaient la mort, comme un prisonnier attend sa liberté.
> Les esséniens de Palestine croyaient qu'après que les liens de la chair seraient rompus, leur âme prendrait l'essor vers les cieux, et trouverait un séjour où il n'y aurait ni pluie ni neige, ni chaleurs incommodes, mais un vent agréable qui les rafraîchirait continuellement tandis que celles des méchants seraient précipitées dans un lieu profond et ténébreux, où elles seraient exposées à toutes les injures d'un hiver continuel et rempli de peines qui ne sont jamais interrompues par aucun bon intervalle.

On soulignera ici — ce que de nombreux auteurs on fait — les similitudes entre la doctrine du Christ et celle des Esséniens. Cet autre texte, publié en 1892 par le *Journal des Savants*, confirme et précise[561] :

> Quant à l'organisation spirituelle, la ressemblance de l'essénisme et du monachisme chrétien était très grande. Les supérieurs (épimélètes) obtenaient de leurs subordonnés une obéissance absolue. Il y avait un noviciat, un premier temps d'épreuves d'un an ; puis deux années encore de probation. A l'entrée définitive dans l'association, on prêtait serment de ne pas révéler les secrets de l'ordre et, au contraire, de n'avoir rien de caché pour les affiliés.
> Tous les membres de la congrégation s'appelaient frères. On n'admettait dans l'ordre que des hommes faits ; mais on prenait des enfants pour les former aux habitudes que la règle supposait. La seule peine était l'exclusion, prononcée par un tribunal de cent membres. Mais l'exclusion entraînait la mort presque certainement, comme cela arrive dans les communautés religieuses de l'Orient. Le costume était celui de tout le monde, mais absolument blanc.
> Tous les biens étaient en commun. Ceux qui entraient dans l'ordre donnaient leur fortune à la communauté ; les confrères ne vendaient ni n'achetaient entre eux ; tout se faisait par échange ou par don gratuit.

561 P. E. Lugius, « L'essénisme », publié dans le *Journal des Savants*, février 1892, p. 83 et s. L'extrait cité figure p. 86.

> Les intérêts communs étaient confiés à des économes éprouvés. Les vêtements mêmes appartenaient à la communauté. Quand un frère était malade, il était soigné aux frais de tous les vieillards, entourés par les jeunes gens, semblaient des pères au milieu d'excellents fils. Les aumônes se faisaient de la caisse commune. Dans chaque ville, un frère était chargé de l'hospitalité envers les frères.
> La règle de chaque jour était rigoureusement fixée : au lever du soleil, une prière ; puis les solitaires étaient envoyés à leur travail par les supérieurs ; puis ils se réunissaient pour les ablutions ; puis avait lieu le repas du milieu du jour ; puis de nouvelles heures de travail ; puis le repas du soir. L'agriculture était la principale occupation de la secte ; certains métiers étaient pratiqués ; le commerce était absolument interdit, comme impliquant amour du lucre et désir de nuire à son prochain. Il n'y avait pas d'esclaves dans l'ordre. On ne prêtait jamais aucun serment.

Dans ce passage, une information mérite d'être relevée : l'Essénien « *prêtait serment de ne pas révéler les secrets de l'ordre* ». Or, trois ans auparavant, dans un ouvrage consacré aux grands initiés de l'Histoire, Édouard Souché avait écrit[562] :

> Les évangiles ont gardé un silence absolu sur les faits et gestes de Jésus avant sa rencontre avec Jean-Baptiste, par lequel, selon eux, il prit en quelque sorte possession de son ministère. Immédiatement après, il apparaît en Galilée avec une doctrine arrêtée, avec l'assurance d'un prophète et la conscience du Messie. Mais il est évident que ce début hardi et prémédité fut précédé d'un long développement et d'une véritable initiation. Il n'est pas moins certain que cette initiation dut avoir lieu chez la seule association, qui conservât en Israël les véritables traditions avec le genre de vie des prophètes […]. Cela ressort non seulement des rapports intimes entre la doctrine de Jésus et celle des Esséniens, mais encore sur le silence même gardé par le Christ et les siens sur cette secte. Pourquoi lui, qui attaque avec une liberté sans égale tous les partis religieux de son temps, ne nomme-t-il jamais les Esséniens ? Pourquoi les apôtres et les évangélistes n'en parlent-ils pas davantage ? Évidemment parce qu'ils considèrent les Esséniens comme étant des leurs, qu'ils sont liés avec eux par le serment des Mystères, et que la secte s'est fondue avec celle des chrétiens.

Je pense qu'au sujet des apôtres et des évangiles, la dernière affirmation est erronée. D'après mon analyse, l'histoire est la suivante : Jésus aurait intégré la secte des Esséniens et s'en serait ensuite détaché (avant la fin de son noviciat ?) pour aller dans le monde afin d'y réformer le judaïsme. Je suis donc d'accord avec Michel Nicolas qui écrit[563] :

> On peut […] nier de la manière la plus positive qu'elle [= la secte essénienne] ait exercé une influence directe soit sur les origines du christianisme, soit sur les développements de la théologie chrétienne, au I^er^ siècle.

3°) La rencontre capitale de Jésus avec Jean le Baptiste

En effet, ce ne sont pas les Esséniens qui auraient envoyé le Christ en mission ; il serait parti de lui-même. D'autres auteurs émettent l'hypothèse que Jean-Baptiste était lui aussi un Essénien[564]. Car il vivait retiré dans le désert et prêchait une morale simple, qui se rapprochaient de celle de la secte[565] :

562 Édouard Schuré, *Les grands initiés : esquisse de l'histoire secrète des religions : Rama, Krishna, Hermès, Moïse, Orphée, Pythagore, Platon, Jésus* (Librairie Académique Perrin, 1921 [1889]), p. 469-470.

563 Michel Nicolas, *Des doctrines religieuses des Juifs pendant les deux siècles antérieurs à l'ère chrétienne*, déjà cité, p. 107.

564 Voir, par exemple, Hermann Ewerbeck, *Qu'est-ce que la Bible d'après la nouvelle philosophie allemande ?* (Paris : Ladrange, 1850). p. 432 : « *Joannès le Baptiste était peut-être essénien* ».

565 *Lc*., III, 10-14.

> 10 Les foules lui demandaient : « Que devons-nous donc faire ? »
> 11 Jean leur répondait : « Celui qui a deux vêtements, qu'il partage avec celui qui n'en a pas ; et celui qui a de quoi manger, qu'il fasse de même ! »
> 12 Des publicains (c'est-à-dire des collecteurs d'impôts) vinrent aussi pour être baptisés ; ils lui dirent : « Maître, que devons-nous faire ? »
> 13 Il leur répondit : « N'exigez rien de plus que ce qui vous est fixé. »
> 14 Des soldats lui demandèrent à leur tour : « Et nous, que devons-nous faire ? » Il leur répondit : « Ne faites violence à personne, n'accusez personne à tort ; et contentez-vous de votre solde. »

Toutefois, un historien bibliste maintient que c'est insuffisant pour conclure[566] :

> Dire qu'il n'existait que trois mouvements au sein du judaïsme [les Pharisiens, les Sadducéens et les Essénien] est une simplification quelque peu excessive. Flavius Josèphe lui-même nous apprend qu'il existait d'autres mouvements juifs plus modestes, aux côtés de ces trois courants majeurs. Flavius Josèphe, encore lui, indique qu'au sein même de l'essénisme cohabitent différentes branches, plus ou moins pacifistes, plus ou moins radicales. Certains esséniens abandonnent leurs biens, puis partent vivre dans des communautés de célibataires à l'écart des villes, quand d'autres se démarquent par leur entrain missionnaire. Tout cela nous permet de conclure que les descriptions du mouvement essénien sont suffisamment larges pour permettre d'y intégrer Jean le Baptiste sans difficulté. Mais ce n'est en rien une certitude : rien ne dit qu'il n'appartenait pas à un autre mouvement moins important.

En revanche, un fait semble établi ; Jean-Baptiste annonçait la venue imminente du royaume des Cieux avec le jugement dernier[567] :

> En ces jours-là, paraît Jean le Baptiste, qui proclame dans le désert de Judée : « Convertissez-vous, car le royaume des Cieux est tout proche [...] Déjà la cognée se trouve à la racine des arbres : tout arbre qui ne produit pas de bons fruits va être coupé et jeté au feu».

Or, le bibliste déjà cité est formel[568] : les Esséniens « *croient en la fin des temps, qui sera suivie selon eux d'un jugement et d'une résurrection pour les élus. Ils attendent la venue du messie.* » En conséquence, la rencontre de Jésus avec Jean-Baptiste fut certainement décisive.

Que s'est-il donc passé lors du baptême du Christ par Jean ? A mes yeux, aucun miracle n'a eu lieu. Mais je suis persuadé que Jésus se joint à Jean pour remplir la même mission : encourager les gens à la pénitence et à changer de vie pour se préparer à la venue imminente du royaume des Cieux. Plusieurs élément l'attestent :

1°) Jésus s'adressait avant tout aux pécheurs[569] : « *Je ne suis pas venu appeler des justes*, dit-il, *mais des pécheurs* ».

2°) Jean prêchait un baptême de pénitence ; après l'avoir rencontré, Jésus baptisa lui aussi[570] : « *Jésus se rendit en Judée, ainsi que ses disciples ; il y séjourna avec eux, et il baptisait* ». Il s'agissait, bien évidemment, d'un baptême semblable. L'auteur du *Synopse des quatre évangiles* écrit que le groupe de Jésus avait « *organisé des baptêmes semblables à ceux de Jean* »[571].

566 Michel Langlois dans « Le mystère des esséniens : Jésus était-il essénien ? » Publié par le site *Réforme* (en ligne : https://www.reforme.net/religion/histoire/2020/06/04/le-mystere-des-esseniens-4-jesus-etait-il-essenien/).

567 *Mt*., III, 1-2 et 10

568 Michel Langlois dans « Le mystère des esséniens : qui étaient les esséniens ? », déjà cité.

569 *Mc*., II, 17 ; *Lc*., V, 32 ; *Mt*., IX, 13.

570 *Jn*., III, 22.

571 Révérend père Ceslas Lavergne, *Synopse des Quatre évangiles en français…* , déjà cité, p. 48, fin de la note 32. Lorsque les disciples de Jean le questionnèrent sur Jésus qui baptisait, il leur répondit dans un style Johannique :

3°) Une fois Jean jeté en prison, Jésus commença à prêcher à sa place le même message[572] :

> Quand Jésus apprit l'arrestation de Jean le Baptiste, il se retira en Galilée. Il quitta Nazareth et vint habiter à Capharnaüm, ville située au bord de la mer de Galilée […] À partir de ce moment, Jésus commença à proclamer : « *Convertissez-vous, car le royaume des Cieux est tout proche*. »

A mes yeux, tout montre que Jésus marcha à la suite de Jean le Baptiste.

Si l'on en croit Marc et Luc, Jésus fut assez rapidement reconnu comme étant le Messie. Les deux évangélistes affirment que le premier à le proclamer tel fut... un démon. Mais Jésus lui ordonna de se taire[573]. Pourquoi, par la suite, le Christ chercha-t-il à le cacher au peuple ? Avec d'autres, David Strauss répond[574] :

> Jésus craignait [...] que la publicité de toute action ou parole qui semblait le désigner comme le Messie ne ranimât les espérances charnelles que ses contemporains avaient conçues du Messie, espérances que sa vie était destinée à transporter dans un domaine plus spirituel.

Persuadé — nous l'avons vu — que la venue du royaume de Cieux était imminente, plutôt que de se présenter comme le Messie triomphant, Jésus appela le peuple à se réformer. Tel fut l'objet de son Sermon sur la Montagne et de ses multiples enseignements. A-t-il, dans le même temps, dispensé un savoir plus caché à certains ? C'est possible[575].

4°) Le christianisme vient remplacer le paganisme entré en décadence

Quoi qu'il en soit, l'aventure connut une première première fin tragique avec sa mort sur la Croix et la dispersion des disciples. Par la suite, toutefois, Jésus a pu leur apparaître. Simples visions ? Égrégore comme on peut en constater dans d'autres circonstances ? Esprit réel du Christ avec son corps éthérique qui, en s'échappant, laissa une image sur le suaire ? Je l'ignore, mais qu'importe. Car vraies ou fausses, dans une époque de frénésie messianique, ces apparitions contribuèrent à l'éclosion de multiples groupes qui se revendiquaient de Christ. Ils bénéficièrent de la décadence du paganisme grec et romain. Le phénomène n'était pas nouveau[576] :

> Quatre cents ans avant la naissance de Jésus-Christ, la Grèce commençait à prendre rapidement l'avance sur son ancienne théologie. Ses philosophes, qui avaient étudié la nature, étaient déjà profondément frappés du contraste entre la majesté de ses opérations et la misère des dieux de l'Olympe. Ses historiens, qui avaient contemplé le cours régulier des affaires humaines, la permanence de l'action de l'homme, et qui voyaient qu'aucun événement ne se produisait sous leurs yeux sans qu'il ne fût aisé d'en découvrir la cause dans quelque événement antérieur, avaient

---

« *Celui qui vient d'en haut est au-dessus de tous. Celui qui est de la terre est terrestre, et il parle de façon terrestre. Celui qui vient du ciel est au-dessus de tous, il témoigne de ce qu'il a vu et entendu, et personne ne reçoit son témoignage. Mais celui qui reçoit son témoignage certifie par là que Dieu est vrai. En effet, celui que Dieu a envoyé dit les paroles de Dieu, car Dieu lui donne l'Esprit sans mesure. Le Père aime le Fils et il a tout remis dans sa main. Celui qui croit au Fils a la vie éternelle ; celui qui refuse de croire le Fils ne verra pas la vie, mais la colère de Dieu demeure sur lui* » (*Jn*., III, 31-36). Jean ne dit pas : « Son baptême est bien supérieur au mien, car il remet les péchés ».

572 *Mt*., IV, 12-13, 17.

573 « *il y avait dans la synagogue un homme possédé par l'esprit d'un démon impur, qui se mit à crier d'une voix forte : "Ah ! que nous veux-tu, Jésus de Nazareth ? Es-tu venu pour nous perdre ? Je sais qui tu es : tu es le Saint de Dieu." Jésus le menaça : "Silence ! Sors de cet homme." Alors le démon projeta l'homme en plein milieu et sortit de lui sans lui faire aucun mal.* » (*Lc*., IV, 33-35. Voir aussi *Mc*., I, 23-26).

574 David Strauss, *Vie de Jésus...*, déjà cité, tome I, section 2, chapitre IV, § LXII, p. 512.

575 « *Ne donnez pas aux chiens ce qui est sacré ; dit-il à ses disciples, ne jetez pas vos perles aux pourceaux, de peur qu'ils ne les piétinent, puis se retournent pour vous déchirer.* » (*Mt*., VII, 6).

576 John William Draper, *Les conflits entre la science et la religion* (Librairie Germer Baillière, 1875), p. 1-2.

> commencé à soupçonner que les miracles et les interventions célestes qui remplissaient les vieilles annales pouvaient bien n'être que des fictions. Ils demandaient pourquoi les oracles étaient devenus muets, les prodiges avaient cessé, et quand l'ère du surnaturel avait été close […]
> Toutefois cela n'eut pas lieu sans résistance. D'abord, le peuple, et en particulier la partie pieuse du peuple, signala les doutes qui s'élevaient comme une invasion de l'athéisme. Les coupables furent privés de leurs biens, exilés, mis à mort. Le public demeura convaincu que des choses qui avaient été crues par les esprits religieux de temps immémorial et qui avaient résisté à l'épreuve des siècles ne pouvaient être que vraies. Puis, quand la preuve du contraire devint irréfragable, on se contenta d'admettre que ces merveilles étaient des allégories sous lesquelles la sagesse des anciens avait caché des vérités sacrées et mystérieuses. On essaya de réconcilier les dogmes, qu'on craignait maintenant n'être autre chose que des mythes, avec le progrès intellectuel. Mais les efforts furent vains car il y a des phases nécessaires par lesquelles l'opinion publique doit fatalement passer en pareil cas. D'abord le doute se substitue à la vénération; puis, viennent les interprétations nouvelles; puis, on tombe dans la dissidence; puis, enfin, on rejette comme de pures fables tout l'ensemble des vieilles croyances.

A l'époque de la venue du Christ, le paganisme romain était, lui aussi, tombé en décadence[577] :

> Le monopole du culte avait eu, à la longue, les effets de tout monopole : il avait engendré la routine, la négligence et le renchérissement des services : en possession de richesses accumulées par des siècles de domination et manquant du stimulant de la concurrence, le sacerdoce païen s'occupait peu de la multitude, trop pauvre pour fournir aux Dieux un tribut et des offrandes d'une valeur appréciable ; il se contentait volontiers de la clientèle des classes moyenne et supérieure. Mais, dans ces classes, la minorité lettrée qui avait été à l'école des philosophes avait perdu sa foi aux anciennes divinités et elle ne suivait plus guère les pratiques du culte établi que pour éviter les pénalités légales et la réprobation des croyants. La majorité continuait à les suivre plutôt par tradition et par habitude que par conviction [...].
> Tel était l'état du paganisme quand des juifs schismatiques, persécutés par le sacerdoce et les fidèles du culte de l'État, se répandirent dans les autres contrées soumises à la domination romaine, que la paix leur rendait maintenant accessibles. La nouvelle religion qu'ils apportaient avec eux possédait sur les vieux cultes du paganisme une incontestable supériorité morale, elle avait en outre un caractère et des avantages qui devaient la rendre particulièrement sympathique à la multitude.

Ce caractère avantageux, c'était la promesse d'une fin proche et d'un royaume des Cieux qui récompenserait les pauvres, les humbles d'esprit, les affligés. Dans ce climat, les apocryphes pullulèrent, colportant des enseignements très différents, des plus naïfs aux plus gnostiques. Les Apocalypses les plus divers annonçaient cette fin imminente.

Le royaume des Cieux ne venant pas, beaucoup de ces groupes disparurent naturellement. Parmi ceux qui subsistèrent, un prit le dessus et s'organisa en église. Non sans mal (voir la crise arienne). Quatre évangiles furent choisis (après avoir été altérés pour les faire servir l'histoire et la doctrine de structure triomphante), ainsi qu'un livre et quatorze épîtres. L'Église catholique avait pris son essor. Pendant plus de mille ans, facteur d'ordre répondant aux nécessité du moment et aux aspirations d'une grande partie des peuples, elle régna.

5°) Pendant des siècles, l'Église contribue à construire la civilisation d'Europe

En 1907, Henri Loriaux publié un très bon résumé de l'histoire de l'Église jusqu'au XIX[e] siècle[578] :

> Au début du christianisme, l'Église se présenta comme la réponse aux aspirations religieuses qui, de tous côtés, travaillaient l'humanité. Par l'élévation de sa morale et les bienfaits qu'elle apportait à la société, elle conquit les âmes d'élite et fonda peu à peu, au milieu de sanglantes difficultés, une

577 Gustave de Molinaris, *Religion* (Paris : Guillaumin et Cie, 1892), p. 48-49.
578 Henri Loriaux, *L'autorité des Évangiles*..., déjà cité, p. 12-16.

religion dont le besoin se faisait sentir, aux lieu et place du paganisme décrépit.
On sait quel désordre accompagna et suivit le démembrement de l'Empire romain. Dans la cuve immense où s'agitaient les éléments disparates d'un monde nouveau, le Christianisme fut comme un principe de cristallisation.
Lorsque les peuples neufs eurent pris conscience d'eux-mêmes, l'Église fut un noyau de hiérarchie pour la constitution et le développement des organismes qui venaient de se créer.
La science, qu'elle avait pu conserver au milieu de ces troubles de plusieurs siècles, lui permit de projeter quelque lumière au milieu des ténèbres où s'agitèrent les neuvième, dixième et onzième siècles.
Et lorsque le calme reparut forte de sa durée tranquille et des services rendus, l'Église étendit sur toutes les régions de l'activité humaine sa puissance bienfaisante, féconde, et respectée. Les sciences, les lettres, les arts, les métiers, l'intelligence et le travail, sous toutes leurs formes, étaient tributaires de l'Église qui, en les guidant et les surveillant, poussait l'humanité dans la voie du progrès.
Ainsi, pendant seize à dix-sept siècles, l'Église répondit, dans une mesure assez large, aux désirs et aux aspirations toujours renouvelées de l'humanité, au moins en ce qui concerne la race blanche elle fut pour les individus et les sociétés un principe de vie, de fécondité, d'avancement, de progrès.
Malgré les inévitables scories qu'il charriait dans ses eaux, le fleuve humain s'avançait conduit, canalisé, dirigé par l'Église qui le poussait en avant.
Le résultat était la force incontestée de l'Église elle était un élément essentiel, on peut dire indispensable, de force et de vie ; qu'aurait-on songé à lui demander davantage ? Sans doute, elle fut sans cesse attaquée et combattue comme tout ce qui est robuste, elle dut pratiquer « la lutte pour la vie » mais ses ennemis n'étaient pas dignes ou capables de la remplacer, et le monde [blanc] lui répondait par les paroles, pleines de confiance soumise, des apôtres à Jésus : « A qui irions-nous ? Vous avez les promesses de la vie éternelle ? »
Le Moyen Age fut l'apogée de l'Église qui, alors, donna au monde la satisfaction de ses aspirations dans la prospérité et la grandeur.
Mais il arriva à l'Église ce qui arrive à ceux qui ont beaucoup travaillé et beaucoup souffert et qui sont parvenus. Ils croient alors toutes les questions résolues, trouvent parfaite l'organisation qui leur a valu le succès, et ne réclament plus que le repos dans les charmes de la tranquillité ; ne leur parlez plus de progrès, d'évolution, de transformation : c'était bon autrefois, mais désormais, il n'y a plus rien à changer, il n'y a plus qu'à conserver.
Or l'évolution est la loi de la vie : *vita in motu*, dit avec raison la scolastique, la vie est dans le mouvement.
Sous prétexte que la Religion est utile à tout, l'Église prétendit qu'elle suffit à tout ; et, comme elle se trouvait très bien lotie de l'état de plénitude heureuse auquel elle était parvenue, elle voulut vivre de ses rentes et immobiliser le monde.
Peu à peu, et inconsciemment tout d'abord, le monde, comme un arbre plein de sève, distendit le cercle de fer dans lequel on avait prétendu l'enfermer puis, sous la poussée de la vie, le cercle s'élargit, se faussa, se couvrit de cassures de plus en plus nombreuses. Faut-il dire maintenant « N'y touchez pas, il est brisé ? »
En fait, l'humanité s'émancipa sur les terrains où l'Église ne voulait plus porter sa laborieuse activité lettres, sciences, arts, lois sociales et politiques, intelligence et travail échappèrent successivement à son influence tout se laïcisa.
Le dix-neuvième siècle fut surtout un siècle de progrès par les sciences nouvelles qu'il créa, par les débouchés inconnus qu'il ouvrit à l'activité humaine, par les acquisitions immenses dont il enrichit le domaine des connaissances.

Telle est, je l'affirme, la cause principale du déclin de l'Église. Une cause dont elle porte une part de responsabilités.

6°) Le conflit entre la Foi et les sciences

En 1902, dans son ouvrage *La question biblique chez les catholiques de France au XIX^e^ siècle*, Albert Houtin constata[579] :

> A la fin du XIX^e^ siècle, l'homme avait à peu près reconstitué l'histoire de sa planète, de sa faune, de sa flore. Des pièces manquent encore dans ce chartrier nouvellement reformé. Elles se retrouveront sans doute. Le classement, en se complétant, pourra changer, des interprétations se modifieront, mais le sens en est nettement tracé et nombre de conceptions traditionnelles que l'apologétique s'est acharnée à défendre comme capitales sont irrémédiablement condamnées.
> Le clergé de France n'en avait point pour cela beaucoup modifié son enseignement, et peut-être cette attitude est-elle grosse d'événements pour l'avenir. Par exemple, le gamin de Paris qui récitait son catéchisme était tenu de dire que le monde a été créé quatre mille ans avant Jésus-Christ. Il savait, par ce qu'il apprenait à l'école primaire, que ce n'est pas vrai. Ainsi dans le temps même où l'on essayait de poser en son intelligence les fondements de la foi, on lui fournissait les données capables de lui faire remarquer qu'elle était en conflit avec la science.

Un an avant Henri Loriaux, un autre auteur, Gabriel Séailles, avait expliqué avec raison[580] :

> L'illusion est grande de croire que l'affaiblissement des croyances religieuses est un accident, qu'il s'explique par la malfaisance des impies, par la corruption du siècle ; il tient à l'évolution même et au progrès de la pensée moderne, il en est la conséquence nécessaire.
> Quand l'Église s'est vue menacée par la Réforme, par la Renaissance, par l'esprit de libre examen et par la science, après un premier moment de désarroi, elle a suivi une politique admirable : elle ne s'est pas laissé aller à des concessions inutiles, elle a fait front à l'ennemi, elle a maintenu le principe d'autorité, elle a concentré ses forces, soumis ses prêtres à une discipline de plus en plus sévère, étendu le pouvoir des évêques, subordonné les clergés nationaux et leurs chefs au pape déclaré infaillible. En face d'adversaires, que leur méthode même de libre examen divise, elle a gardé l'unité de doctrine et de direction. Et cependant l'Église n'est plus ce qu'elle fut : elle a de très grandes richesses, des défenseurs ardents, une admirable discipline ; il y a quelque chose qu'en dépit de tout elle ne peut reconquérir : l'influence spirituelle. Elle a plus de clients que de fidèles ; on ne lui demande plus la vérité, on lui demande d'entretenir une illusion nécessaire au peuple.
> L'art, la science et la morale se développent en dehors d'elle. Elle appartient au passé : son triomphe est de durer. Elle n'est plus soutenue, comme aux premiers jours, par les pauvres et par les humbles, à qui elle apportait la bonne parole, par les hommes d'action et de pensée, que sollicitait l'inquiétude d'un idéal nouveau ; elle a pour elle les privilégiés, ceux qui sont en possession, tous les ennemis de Jésus, César, les pharisiens, les publicains, les riches et les puissants de ce monde. L'Église ne choisit pas son rôle ; il lui est imposé par son histoire et par les conditions que lui font les progrès de la science et de la conscience. Elle devient de plus en plus une puissance temporelle : les esprits lui échappent. Elle s'en étonne, elle s'indigne, elle accuse les philosophes, les libres penseurs, les francs-maçons, Voltaire et Rousseau ; elle se trompe, elle est mieux organisée, elle est plus forte, elle est plus riche que ses ennemis, mais quelque chose combat avec eux qu'elle ne peut supprimer. Les dogmes ne sont pas détruits par la critique négative, par les pamphlets, par les plaisanteries des impies, ils sont supprimés par les vérités positives qui ne se concilient pas avec eux, qui ne pénètrent dans l'esprit qu'en les en chassant. Ils ne répondent plus à la conception que nous avons de l'univers et de ses lois ; on ne les nie pas, on les ignore.

En Occident, le XX^e^ siècle a connu un déclin sans précédent de l'Église. Voyant que tout lui échappait, la papauté, après avoir reculé par deux fois, décida la réunion d'un concile. Ce fut Vatican II, qui devait « moderniser » l'Église. Il la modernisa en effet. Mais le déclin se poursuivit.

---

579 Albert Houtin, *La question biblique chez les catholiques de France au XIXe siècle* (Paris : Alphonse Picard et Fils, 1902), p. 266-267.

580 Gabriel Séailles, *Les affirmations de la conscience moderne* (Librairie Armand Colin, 1906), p. 3-5.

7°) Recul de la Foi : le faux diagnostic des catholiques

Du côté des « traditionalistes », on accuse la Franc-Maçonnerie, les associations secrètes, les partisans du laïcisme, qui sais-je encore. On attribue donc le triomphe du modernisme et la perte de la Foi à une cohorte de « méchants ». Ce n'est pas nouveau. En 1772, parlant des écrivains « impies », l'évêque du Puy lança : « *On dirait que c'est une légion entière de démons, sortie de l'abîme infernal, et hurlant sur la terre contre le ciel* »[581]. C'est donc toujours le même discours : « Nous les bons, les détenteurs de la Vérité, sommes victimes des méchants. » Hier comme aujourd'hui, toutefois, l'avertissement de Gabriel Séailles reste vrai : vous vous trompez, les méchants sont biens moins forts que vous. Et je précise : l'Église est en déclin parce qu'elle était fondée sur une immense erreur dont la racine est la suivante : jamais le Christ n'a fondée une quelconque église. Le Christ, qui croyait en l'imminence de la fin des temps avait un objectif tout autre : préparer le peuple à la venue du royaume des Cieux annoncé par Jean-Baptiste.

Sur cette erreur première, l'Église s'est développée : se fondant sur quatre évangiles retouchés, un livre et quelques épîtres surabondamment commentés, elle a bâti une doctrine qui, examinée objectivement, ne résiste pas à l'analyse. Les écrivains « impies » le révélaient (lire, par exemple, les ouvrages de Nicolas Fréret).

Comment expliquer que l'erreur ait pu régner si longtemps avant de subir les premières attaques sérieuses ? Ma réponse est simple, tirée de ma propre expérience : quand on veut croire, alors on croit. Pendant dix ans, ayant trouvé dans l'Église un refuge, j'ai cru parce que j'ai voulu croire. Il en va de même collectivement : pendant des siècles, le peuples occidentaux ont voulu croire, parce que l'église était un facteur d'équilibre, un pilier de la civilisation, et une puissance temporelle qu'il valait mieux ne pas heurter. Les quelques opposants ne pouvaient triompher. Certes, la répression a pu aggraver leur situation, mais je reste persuadé que même sans l'Inquisition (dont on a beaucoup exagéré les méfaits), sans l'Index et sans les pressions diverses, leur message serait resté très marginal. Il fallut attendre le développement de la pensée humaine pour que l'édifice catholique se fissure. Dès le début, toutefois, le phénomène était irréversible. Parlant, en 1772, des écrits irréligieux, l'évêque du Puy déplorait « *ce déluge de livre impies* »[582] :

> Ils remplissent la capitale, ils circulent dans les grandes villes, ils pénètrent jusqu'aux moindres, ils ravagent nos campagnes. […] l'avidité de lire de pareils ouvrages m'afflige encore plus que ces ouvrages mêmes. Elle découvre toute l'étendue et toute la grandeur du mal. On cherche avec soin, on ramasse précieusement des feuilles volantes, de chétives brochures, des livrets de toutes les couleurs, que nos pères eussent laissés dans la boue […] Quel peut être l'objet de ces lectures ? Si ce n'est de savourer le poison, dont on ne peut se rassasier ? A des lecteurs ainsi affectés, tout est bon : plaisanteries insipides, obscénités dégoûtantes, sarcasmes grossiers, défaut d'ordre et de plan, disette de preuves même les plus légères […]

Certains livres que l'évêque du Puy dénonçait correspondaient à cette description, mais beaucoup d'autres étaient au contraire sérieux, ordonnés, référencés. D'où leur succès auprès de gens graves, en quête de transcendance, mais insatisfaits par l'Église et qui s'en allaient ailleurs chercher une spiritualité que le catholicisme ne leur donnait plus (les progrès de la Franc-Maçonnerie en sont une conséquence logique. La Franc-Maçonnerie n'est pas la cause, mais la conséquence du déclin du christianisme). En refusant de le reconnaître et en caricaturant, l'évêque du Puy se dispensait d'apporter une réponse sérieuse à la crise naissante. Persuadé que ces livres étaient nuls, il prévoyait leur disparition naturelle[583] :

581 Jean-Georges Le Franc de Pompignan, *La religion vengée de l'incrédulité par l'incrédulité elle-même* (Paris : Humblot, 1772), p. 336.
582 *Ibid*., p. 338-340.
583 *Ibid*., p. 336-337.

> Ces livres ne passeront sans doute, ni tout, ni même la plupart, à la postérité. Je l'augure des soins paternels de la Providence, et du respect national pour la Religion. Il subsiste, quoique affaibli : tôt ou tard, il reprendra ses droits.

L'avenir lui a donné tort, parce que l'évêque refusait de poser le bon diagnostic : le mal résidait dans l'Église qui était fondée sur une erreur. Les « impies » n'étaient qu'un révélateur de cette erreur.

En 1898, un de ces incrédules écrivit à propos de la doctrine de l'Église[584] :

> Il faut croire que l'homme a été créé immortel et ignorant du bien et du mal, que, malgré son ignorance, il a péché et que c'est ce péché qui la lui a fait perdre.
> Que ce péché a contaminé toute sa race ;
> Qu'en punition il a été chassé de l'Eden et condamné, ainsi que toute sa descendance, au travail et à la mort ;
> Que, depuis ce temps, nous naissons tous avec une tache, la tache du péché originel, et sous la dépendance du démon ;
> Que pour nous racheter de cette dépendance, Dieu a envoyé son fils sur la terre ;
> Que cette seconde personne de la Trinité s'est incarnée en un Galiléen, appelé Jésus ;
> Qu'il a été ainsi formé un homme-Dieu ;
> Lequel a accompli la rédemption des hommes par sa passion et par sa mort ;
> Que cet homme-Dieu est né d'une vierge juive, appelée Marie, sous le règne d'Auguste ;
> Qu'il a vécu trente-trois ans sur lesquels trois ans ont été consacrés à sa mission ;
> Que pendant ces trois ans, il a évangélisé le peuple et fait des miracles ;
> Que ni lui, ni sa mère n'ont eu la tâche originelle ;
> Que tous les faits de sa vie sont tels qu'on les lit dans quatre mémoires, appelés Évangiles ;
> Qu'il est ressuscité le troisième jour après sa mort ;
> Qu'il est apparu plusieurs fois à ses apôtres et à ses disciples ;
> Qu'il s'est élevé dans l'air à leurs yeux et a disparu pour aller habiter le même lieu que les anges, c'est-à-dire le Ciel ;
> Qu'il y réside, tel qu'il était au moment de son Ascension ;
> Qu'il reviendra au jour marqué par Dieu pour le jugement dernier et la fin du monde.
>
> De plus, il faut croire que le Saint-Esprit, troisième personne de la Trinité, est descendu sur la tête de l'homme-Dieu, au moment de son baptême, sous la forme d'une colombe, et sur la tête des apôtres réunis dans le Cénacle, après la mort de leur maître, sous la forme de langues de feu, et que c'est le même Saint-Esprit, appelé aussi le paraclet ou consolateur, qui, en restant en communication constante avec les hommes, s'est chargé de les consoler du départ de leur Sauveur.
>
> Il faut croire :
> Que Jésus, qui n'a laissé aucun écrit, a révélé verbalement à ses apôtres les dogmes imposés à notre croyance, qu'il a institué les sacrements, tracé les règles de la morale et de la vie religieuse et donné des instructions suffisantes pour l'établissement et l'organisation de l'Église ;
> Que cette Église a pour chef le Pape ;
> Que le Pape, inspiré du Saint-Esprit et représentant de Dieu sur la terre, est infaillible pour toutes les questions de foi ;
> Que les décrets des conciles sont également inspirés du Saint-Esprit, et infaillibles, dès qu'ils sont approuvés par le Pape ;
> Que l'éclosion du Christianisme quatre mille ans au moins après la création du monde ne l'empêche pas de se rattacher au premier homme par la Bible juive, que c'est même à la Bible qu'il a emprunté son nom, Jésus étant le Christ ou Messie annoncé par les prophètes ;

584 Victor Sidermann, *L'avocat du Diable*..., déjà cité, p. viii-xi.

Que la Bible chrétienne est l'ensemble des livres sacrés écrits sous l'inspiration du Saint-Esprit, l'*Ancien Testament* qui n'est autre que la Bible juive, aussi bien que le *Nouveau Testament*.

Il faut croire :
Que le Christ a versé son sang pour le salut de tous les hommes ;
Que cependant il y aura beaucoup d'appelés et peu d'élus ;
Que, pour être élu, il faut être baptisé ;
Que cependant les non-baptisés peuvent être sauvés par une grâce spéciale ;
Que la participation du chrétien à son propre salut se fait par les sacrements et surtout par la confession et l'Eucharistie ;
Que dans l'Eucharistie Jésus-Christ, tout en continuant de résider au ciel, se substitue à chaque hostie consacrée pour pénétrer en nous ;
Que dans les autres sacrements, c'est le Saint-Esprit qui communique avec les fidèles.

Il faut croire à l'intercession de la Sainte Vierge et des saints — aux apparitions surnaturelles — aux extases — au don des miracles — au don des prophéties — à la glossolalie ou don des langues — aux indulgences.

Enfin, il faut croire :
Qu'à notre mort notre âme se détache du corps pour subir un jugement qui l'envoie, suivant ses mérites ou ses démérites, dans le paradis, dans le purgatoire ou dans l'enfer ;
Et qu'en outre, à la fin des temps, elle sera appelée à la cérémonie du jugement dernier, et qu'alors son corps ressuscitera pour prendre sa part de la peine ou de la récompense éternelle.
Ne voilà-t-il pas un bagage bien lourd pour notre pauvre intellect ?

Aussi la raison n'y suffit-elle pas. Il y faut aussi la foi.

Le mot de la fin : j'invite les catholiques (et d'autres) à la discussion

Cette foi, je l'ai eue. Je l'ai perdue. J'ai exposé pourquoi plus haut. Je suis prêt à en débattre avec quiconque, en premier lieu avec des catholiques, prêtres ou laïques. Je leur propose une confrontation loyale, publique, face-à-face, non pas pour se livrer à des joutes verbales stériles, mais pour tenter de répondre à ces questions capitales : l'Église correspond-elle à la mission que le Christ s'était assignée ? Sa doctrine résiste-t-elle à l'analyse ? Vous répondez positivement, je réponds négativement. Pourquoi ne pas en discuter face-à-face, loyalement, publiquement et courtoisement ? J'entends des catholique dire : « Nous prions pour que vous retrouviez la Foi ». Je les en remercie. Mais je leur rappelle l'adage : « Aide-toi et le Ciel t'aidera. » Souhaitez-vous que je réintègre l'Église ? Alors je vous invite à venir confronter nos positions.

Annexe 1 :
Le serpent qui parle : preuve qu'il s'agissait du démon ?

Certains objecteront que les propos tenus par le serpent à Eve démontrent qu'il ne s'agit pas d'un serpent « normal », mais d'un animal habité par le démon. Ma réponse sera double :

1°) Si, au paradis, il était anormal qu'un serpent parle, alors pourquoi Eve ne montra-t-elle aucune surprise ? Car ce n'était certainement pas la première fois qu'elle voyait un animal, ni un serpent. Cette réponse est d'une telle évidence que dans son ouvrage majeur *Le Paradis Perdu*, John Milton présente ainsi l'histoire de la tentation d'Eve[585] :

> le serpent la trouve seule : sa subtile approche, d'abord contemplant, ensuite parlant, et avec beaucoup de flatterie élevant Eve au-dessus de toutes les autres créatures. Eve étonnée d'entendre le serpent parler, lui demande comment il a acquis la voix humaine et l'intelligence qu'il n'avait pas jusqu'alors. Le serpent répond qu'en goûtant d'un certain arbre dans le paradis il a acquis à la fois la parole et la raison qui lui avaient manqué jusqu'alors. Eve lui demande de la conduire à cet arbre [...]

Le poète britannique était logique : Eve aurait dû exprimer sa surprise. Or, loin d'éprouver une quelconque stupeur quand elle se vit interrogée par le reptile, la femme lui répondit au contraire le plus naturellement du monde. Le religieux bénédictin dom Jean Martianay vit la difficulté. Aussi explique-t-il[586] : « *si* [Eve] *n'examina point d'abord si les animaux parlaient, c'est qu'elle se laissa trop prévenir par le désir d'être semblable aux Anges* ». Cette raison doit cependant être écartée, car lorsqu'il entama la conversation, le serpent posa une simple question, sans même insinuer qu'Adam et Eve pourraient devenir « *comme des dieux* ». La Femme aurait donc dû réagir et dire : « comment se fait-il que tu parles ? » Elle ne l'a pas dit, montrant par là qu'un animal doté de la parole n'était pas un objet de surprise.

a) Des catholiques tentent d'effacer le serpent qui parle dans la Genèse

Cet argument est si fort qu'un exégète catholique, Gottfried Hoberg, tenta de l'écarter en gommant le fait du serpent qui parle. Dans une commentaire très approfondi de la *Genèse*, il écrivit[587] :

> Comment explique-t-on le discours du serpent ? Il est impossible que le serpent ait exprimé ses propres pensées par le biais des sons articulés. Nous proposons donc l'explication suivante : pendant qu'elle contemplait le serpent, Eve a été tentée d'enfreindre le commandement de Dieu. La tentation devint telle qu'Eve en vint à croire que le serpent était doté de la parole.

En France, la thèse fut soutenue par le Revérend Père Antoine Lemonnyer, des Frères prêcheurs. Dans un livre consacré à la Révélation primitive et ayant obtenu l'autorisation de l'Église, il écrivit[588] :

585 Voy. John Milton,*Le Paradis Perdu, traduction de Chateaubriand* (Paris : Renault et Cie, 1861), p. 182.
586 Voy. dom Jean Martianay, *Méthode sacrée pour apprendre à expliquer l'Écriture par l'Écriture même* (Paris : Muguet, 1716), p. 65.
587 Voy. Gottfried Hoberg,*Die Genesis nach dem literalsinn erklaït* (Freiburg im Bresgau : Herder, 1908), p. 44, note.
588 Voy. Antoine Lemonnyer, *La Révélation Primitive et les données actuelles de la science* (Paris : Librairie Victor Lecoffre, 1914), p. 54.

> C'est Eve, remarquons-le, avec la puissance créatrice de son imagination féminine, qui crut avoir entendu parler le serpent. Adam, lui, avait constaté que les animaux ne répondaient pas à ses paroles. Aussi, semble-t-il que le serpent n'aurait pas réussi à le séduire directement.

Je ne m'attarderai pas sur cette pitoyable tentative de gommer un fait qui gêne en changeant le sens évident du texte. Dans la *Genèse*, le serpent parle à Eve qui n'en éprouve aucune surprise, démontrant qu'au Paradis, les serpents (au moins) parlaient naturellement, sans qu'ils eussent besoin d'être habités par Lucifer.

b) Les animaux du Paradis pouvaient-ils parler ?

La réponse serait autre si un verset de la Genèse affirmait positivement qu'au Paradis, les animaux ne bavardaient pas. Mais il n'en est rien. Certains affirment que « *La parole, avec l'intelligence dont elle est le signe, élève l'homme au-dessus des animaux, et en fait le roi de la création* »[589]. Même au Paradis, donc, les animaux n'auraient pas parlé. C'est toutefois méconnaître que les mots articulés peuvent aussi servir à exprimer des idées purement matérielles. Dès lors, pourquoi les animaux de l'Éden, ce lieu fabuleux, n'auraient-ils pas été doués du langage ? A ce sujet, je note qu'en 1892, dans un *Catéchisme de première communion*, les auteurs soulignait longuement la dissemblance radicale entre l'Homme et l'animal (nous étions à l'époque du darwinisme triomphant). Sur deux colonnes, ils relevaient les différences essentielles entre les deux : bipédie, intelligence, capacité d'apprentissage, etc. tout y passait, sauf la parole qui ne figurait pas dans la liste. Au moment de conclure, on lisait[590] :

> L'animal ne peut ni progresser, ni inventer, ni distinguer le bien du mal.
> L'animal n'apprendra jamais ni l'écriture, ni le calcul, ni l'histoire, ni la géographie, ni la grammaire, ni même l'alphabet.
> L'animal ne connaîtra jamais ce qui ne tombe pas sous les sens ; il ignorera toujours les axiomes les plus simples, les vérités les plus élémentaires, telles que le paradis, l'enfer et même l'existence de Dieu.
> Tout cela est au-dessus de l'animal ; ces diverses opérations sont supérieures à sa nature et dépassent ses forces.

La raison de cette omission est évidente : la parole servant aussi à exprimer des réalités purement matérielles, au Paradis, les animaux avaient pu en être dotés. En 1903, la *Revue des Traditions Populaires* souligna[591] :

> Dans presque tous les pays, on dit qu'anciennement les animaux parlaient et le nombre de contes qui sont reportés à cette époque lointaine est réellement considérable ; on rencontre cette idée dans les contes de Grimm et dans les récits de toute provenance, Hollandais, Berbères, Kabyles, Karoks, Aïnos, Australiens ou Formosans. Bien entendu, alors, le langage des animaux était semblable à celui des hommes.

Pour beaucoup, ces contes venus du fond des âges étaient des souvenirs du « paradis perdu ».

On m'objectera enfin que le serpent n'ayant pas de cordes vocales, il ne pouvait pas parler. Pour répondre, je citerai un auteur catholique qui, en 1764, lança à un incrédule[592] : « *Où est donc*

589 Voy. Théodore Olivier, *Grammaire française élémentaire comprenant des notions développées sur l'orthographe* (Paris : Casterman, 1857), p. 5.

590 Voy. le « Catéchisme de première communion » publié dans *L'Ami du Clergé Paroissial*, 1892, p. 119 col. B à p. 120 col. A.

591 Voy. « Quelques notes sur la morale des conte », dans *La Revue des Traditions Populaire*, tome XVIII, n° 4, avril 1903, p. 174 et s. L'extrait figure p. 179-180.

592 Voy. François Laurent, *Examen du catéchisme de l'honnête homme, ou Dialogue entre un caloyer et un homme de*

l'impossibilité, si Dieu le permet, qu'un esprit forme des sons par l'organe d'un serpent ? ». Sans doute. Mais si l'esprit mauvais a besoin de l'organe de son hôte pour parler, alors dans un serpent dénué de cordes vocales, il n'aurait pu produire aucune son. Le serpent ayant pu parler, on en déduit qu'au Paradis, l'animal était doté d'un organe susceptible de former des sons articulés. Sans doute pour exprimer les réalité purement matérielles qui lui étaient accessibles.

bien (Bruxelles : Babuty, 1764), p. 20.

Annexe 2
Jésus avait-il des frères ?

Plusieurs passages des évangiles parlent des « frères » et des « sœurs » de Jésus. La doctrine catholique affirmant que Marie et Joseph restèrent vierges, même à supposer que la conception et la naissance de Jésus aient été miraculeuses, celles des « frères » et des « sœurs » auraient rompu cette virginité[593].

1°) Des cousins et des cousines disent les exégètes

Pour affirmer que la contradiction n'est qu'apparente, les exégètes catholiques soulignent que le mot « cousin » n'existant pas dans les langues sémitiques, « frère » signifiait aussi « cousin »[594] :

> Pourquoi donc parler de frères et de sœurs si Jésus était fils unique ? C'est qu'en hébreu et en araméen les termes de cousins et de cousines n'existent pas. Le mot de frère et sœur y est synonyme de parent rapproché (*Gen*. 13, 8 ; 14, 16 ; 1 *Par*. 23, 21-22 ; *Lev*. 10, 4; II *Reg*. 10, 13).
> Le nombre même de ceux qui sont nommés convient mieux à une parenté un peu étendue.

Par conséquent, les « frères » et les « sœurs » de Christ étaient en réalité ses cousins et ses cousines. Telle avait été la réponse d'un prêtre que j'avais interrogé. Je m'en étais alors contenté...

2°) Les « frères » de Jésus : un passage évident de l'évangile selon saint Matthieu

Mais considérons le passage suivant, extrait de l'évangile selon saint Matthieu[595] :

> Jésus lui répondit : « Qui est ma mère, et qui sont mes frères ? » Puis, étendant la main vers ses disciples, il dit : « Voici ma mère et mes frères. Car celui qui fait la volonté de mon Père qui est aux cieux, celui-là est pour moi un frère, une sœur, une mère. »

Dans ce passage il est évident que Jésus parle bien de ses frères et de ses sœurs, car en Dieu, les hommes et les femmes sont frères et sœurs, pas cousins ni cousines. L'évangile traduit en grec en apporte la preuve : il utilise le mot « frères » (ἀδελφοί) et non le mot « cousin » (ξαδερφια) qui, lui, existe en grec. De même, il utilise le mot « sœurs » (« αδερφή ») et non le mot « cousines » (ξάδερφός)[596]. Par conséquent, il est bien question des frères et des sœurs de Jésus — frères et sœurs en Dieu, naturellement. Mais le passage complet est le suivant[597] :

> Comme Jésus parlait encore aux foules, voici que sa mère (μήτηρ) et ses frères (ἀδελφοὶ) se tenaient au-dehors, cherchant à lui parler. Quelqu'un lui dit : « Ta mère (μήτηρ) et tes frères (ἀδελφοὶ) sont là, dehors, qui cherchent à te parler. » Jésus lui répondit : « Qui est ma mère (μήτηρ), et qui sont mes frères (ἀδελφοὶ) ? » Puis, étendant la main vers ses disciples, il dit : « Voici ma mère (μήτηρ) et mes frères (ἀδελφοὶ). Car celui qui fait la volonté de mon Père qui est aux cieux, celui-là est pour moi un frère (ἀδελφοὶ), une sœur, une mère (μήτηρ). »

---

593 Voir, par exemple, *Mc*., VI, 3-4.
594 Voy. père Marie-Joseph Lagrange, *Évangile selon Saint Marc* (Librairie Lecoffre, 1935), p. 52-53.
595 *Mt*., XII, 48-50.
596 Pour la version en grec du Nouveau Testament, consulter le site : Théotex (https://theotex.org/theotex_read.html). Pour le chapitre 12 de l'évangile selon saint Matthieu, voy. https://theotex.org/ntgf/matthieu/matthieu_12_gf.html.
597 *Mt*., XII, 46-50

Sachant que la version en grec utilise toujours le mot « frère », on en déduit que les gens désireux de lui parler étaient bien ses « frères » qui accompagnaient leur mère. Il ne s'agissait pas de ses cousins, dont on ne voit pas pourquoi ils auraient accompagné leur tante.

D'ailleurs, reprenons le passage en changeant « frères » et « sœurs » par « cousins » et « cousines ». On obtient :

> Comme Jésus parlait encore aux foules, voici que sa mère et ses cousins se tenaient au-dehors, cherchant à lui parler. Quelqu'un lui dit : « Ta mère et tes cousins sont là, dehors, qui cherchent à te parler. » Jésus lui répondit : « Qui est ma mère, et qui sont mes cousins ? » Puis, étendant la main vers ses disciples, il dit : « Voici ma mère et mes cousins. Car celui qui fait la volonté de mon Père qui est aux cieux, celui-là est pour moi un cousin, une cousine, une mère. »

Un tel sens serait peut-être acceptable si ailleurs, dans l'évangile selon saint Matthieu, Jésus et ses apôtres avait qualifié les hommes de « cousins en Dieu ». Mais il n'en est rien ; ils parlent toujours de « frères en Dieu »[598]. Dès lors, la conclusion s'impose : quand il est question de « frère », il s'agit non pas de cousins, mais bien de frère : frère en Dieu ou frère de sang. Il en va de même avec le mot « sœur ». Par conséquent, lorsque les gens du pays de Jésus s'étonnent de lui et disent[599] :

> D'où lui viennent cette sagesse et ces miracles ? N'est-il pas le fils du charpentier ? Sa mère ne s'appelle-t-elle pas Marie, et ses frères (ἀδελφοὶ) : Jacques, Joseph, Simon et Jude ? Et ses sœurs (ἀδελφαὶ) ne sont-elles pas toutes chez nous ? Alors, d'où lui vient tout cela ?

Ils parlent bien des frères et des sœurs de sang, pas des cousins ni des cousines. Mais peut-être s'agissait-il de demi-frères et de demi-sœurs, issues d'un premier mariage de Joseph (qui donc n'aurait pas été vierge).

c) L'étude de la question par des auteurs non-catholiques

La question a été très bien synthétisée par Albert Houtin dans son ouvrage *La Question biblique au XX^e siècle*[600]. David Strauss l'expose également avec sa méticulosité habituelle dans sa *Vie de Jésus*[601]. On la trouve enfin résumée dans l'opuscule d'Henri Loriaux, *L'autorité des évangiles : question fondamentale*[602].

La thèse des demi-frères et demi-sœurs est bien défendue par Ernest Renan dans son *Histoire des origines du christianisme*[603]. Un évangile apocryphe, l'*Histoire de la nativité de Marie et l'enfance du Sauveur*, raconte que Joseph fut fiancé à Marie suite à un signe envoyé par Dieu, en présence du peuple réuni. On lit[604] :

---

598 En voici quelques exemples : « *Eh bien ! moi, je vous dis : Tout homme qui se met en colère contre son frère devra passer en jugement. Si quelqu'un insulte son frère, il devra passer devant le tribunal. Donc, lorsque tu vas présenter ton offrande à l'autel, si, là, tu te souviens que ton frère a quelque chose contre toi, laisse ton offrande, là, devant l'autel, va d'abord te réconcilier avec ton frère, et ensuite viens présenter ton offrande.* » (Mt., V, 22-24) ; « *Quoi ! tu regardes la paille dans l'œil de ton frère ; et la poutre qui est dans ton œil, tu ne la remarques pas ? Hypocrite ! Enlève d'abord la poutre de ton œil ; alors tu verras clair pour enlever la paille qui est dans l'œil de ton frère.* » (Mt., VII, 3 et 5).

599 *Mt*., XIII, 54-56.

600 Voy. Albert Houtin, *La Question biblique au XX^e siècle* (Paris : Librairie Nourry, 1906), ch. XIII : « La vraie question ».

601 Voy. David Strauss, *Vie de Jésus, ou Examen critique de son histoire* (Librairie Philosophique De Ladrange, 1853), tome I, chapitre III, § XXX, p. 227 et s.

602 Voy. Henri Loriaux, *L'autorité des Évangiles*..., déjà cité, p. 48-53.

603 Voy. Ernest Renan, *Les évangiles et la seconde génération chrétienne* (Calmann Lévy, 1877), appendice intitulé « Les frères et les cousins de Jésus », p. 537 et s.

604 Voy. Johann Karl Thilo, *Codex apocryphus Novi Testamenti* (Lipsiae, 1832), p. 362-363.

> Joseph, leur témoignant le plus grand respect, leur dit avec confusion : « Je suis vieux et j'ai des fils pourquoi m'avez-vous remis cette jeune fille ? (« *tunc coepit adorare et rogare eos Joseph, atque cum verecundia dicere : Senex sum et filios habeo, infantulam istam traditis ?* »)

Cet évangile apocryphe a été publié en 1832 par un docteur en théologie, Johann Karl Thilo. Il accompagne ce verset d'une longue note à propos des enfants de Joseph issus d'un premier mariage (*Ibid*., p. 362-365). On y apprend avec stupeur qu'une « tradition » existait, bien établie par des écrivains comme Origène et saint Épiphane, selon laquelle Joseph était déjà père avant d'avoir été marié à Marie. Saint Épiphane, par exemple, parlait de quatre garçons et deux filles (Jacques, Joseph, Simon et Jude, Salomé et Myriam)[605] :

> Epiphauius haer. LI. iram. 8. et 10. Josephum sex liberorum e priori uxore parentem facit, quos nominat haer. XXVIII. num, 7. et haer. LXXVIII. num. 9. filios Jacobum, Jose, Symeonem, Judam (secundum Matth. XIII, 55.) et filias Salomen et Mariam.

Mais aujourd'hui encore, aucun catholique « traditionaliste » ne serait pas autorisé à lire ces ouvrages — pour peu qu'il le veuille. Il répétera donc que, lorsqu'il s'agit du Christ, « frère » et « sœur » signifient « cousin » et « cousine », sans savoir que la solution proposée par l'Église n'est peut-être pas si définitive qu'elle n'en a l'air.

d) Saint Jérôme a-t-il victorieusement répondu à Helvédius ?

Je note d'ailleurs que dans un article publié en janvier 2000 et qui reste disponible sur le site de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X, l'abbé Laurent Serres-Ponthieu écrit[606] : *La Tradition, confortée par les Écritures, rapporte que saint Joseph et la Vierge Marie se marièrent mais consentirent mutuellement à vivre dans la chasteté parfaite.* » Mais aucune référence ne vient appuyer cette affirmation. Car il n'en existe aucune. Dans l'*Ancien Testament* aucun verset ne viendrait prophétiser ce couple virginal. Quant au *Nouveau Testament*, rien ne laisse supposer que Marie et Joseph auraient choisi la chasteté parfaite. Bien au contraire, on lit dans saint Matthieu[607] : Joseph « *prit chez lui son épouse, mais il ne s'unit pas à elle, jusqu'à ce qu'elle enfante un fils, auquel il donna le nom de Jésus* ». On en déduit qu'il s'unit à elle plus tard. Helvidius ayant posé cette conclusion saint Jérôme répond[608] : « *Il est vrai que le mot* jusque *désigne souvent* […] *un temps déterminé ; mais il indique non moins souvent une durée sans limite* ». Il cite alors quelques exemples, tirés de l'Écriture :

- « *Voilà que je suis avec vous jusqu'à la consommation du siècle* », signifie : je resterai avec vous même après cette fin des temps ;
- « *il faut qu'il règne jusqu'à ce qu'il mette tous les ennemis sous ses pieds* », signifie : il régnera encore après avoir vaincu ses ennemis ;
- « *nos yeux sont fixés sur le Seigneur notre Dieu jusqu'à ce qu'il nous ait fait miséricorde* », signifie : nos yeux resteront fixés sur Lui même après cela.

Nous ignorons quelle fut la réponse d'Helvidius, mais je gage qu'elle fut celle-ci : dans les exemples donnés par saint Jérôme, la situation pourrait possiblement être interrompue (puis reprise) avant l'événement attendu.

---

605 *Ibid*., p. 363.

606 Abbé Laurent Serre-Ponthieu, « Saint Joseph » (en ligne : https://laportelatine.org/spiritualite/vies-de-saints/saint-joseph)

607 *Mt*., III., 24-25.

608 Voy. Abbé Bareille, *Œuvres complètes de saint Jérôme* (Paris : Louis Vivès, 1878), tome 2, « Contre Helvédius », p. 482, col. B.

- « *Voilà que je suis avec vous jusqu'à la consommation du siècle* » signifie : je pourrais vous quitter un moment puis revenir avant cette fin des temps, mais je resterai avec vous sans arrêt jusqu'à cet événement (et ensuite) ;

- « *il faut qu'il règne jusqu'à ce qu'il mette tous les ennemis sous ses pieds* » signifie : il pourrait cesser de régner puis revenir au pouvoir avant d'avoir vaincu ses ennemis, mais il restera continuellement au pouvoir (et il continuera à régner ensuite) ;

- « *nos yeux sont fixés sur le Seigneur notre Dieu jusqu'à ce qu'il nous ait fait miséricorde* » signifie : nous pourrions détourner nos yeux un moment puis porter à nouveau notre regard sur Dieu avant d'avoir reçu miséricorde, mais cela n'arrivera pas (et nous les garderons ensuite fixés sur le Seigneur).

Dans ces cas, l'action peut durer indéfiniment.

En revanche, si je dis à un homme suspendu dans le vide : « Tiens la corde ***jusqu'à*** ce que je revienne », il est clair que la personne ne peut pas la lâcher un moment puis la reprendre. L'action ne pouvant pas être interrompue, l'adverbe « jusque » signifie qu'elle se terminera après l'événement attendu : « Tiens la corde jusqu'à ce que je revienne », car une fois que je serai revenu, j'aurai (par exemple) rapporté une nacelle pour te remonter, donc tu la lâcheras.

Ces explications fournies, considérons le verset de l'évangile selon saint Mathieu : Joseph « *ne s'unit pas à* [Marie]*, jusqu'à ce qu'elle enfante un fils* » signifie : Joseph garda la chasteté jusqu'à ce que Marie enfante un fils. Or, il est clair que Joseph n'aurait pu abandonner un moment sa chasteté pour la retrouver ensuite, avant la naissance. Car dans ce cas, il se serait uni à Marie, ce qui serait contradictoire. Nous somme donc dans le cas où l'adverbe « jusque » désigne une situation ayant duré jusqu'à l'événement attendu, puis ayant cessé. « Il a tenu la corde jusqu'à ce que je revienne », sous-entendu : il l'a lâchée ensuite. « Il a gardé le silence jusqu'à ce que tu reviennes » : sous-entendu : il a parlé ensuite. « L'enfant n'a pas mangé jusqu'à ce que son père revienne » : sous-entendu : il a mangé ensuite. « Joseph a gardé la chasteté jusqu'à ce que Marie enfante un fils », sous-entendu : il l'a abandonné ensuite.

L'argumentation de saint Jérôme était donc fausse. Plus loin, il lançait à Helvidius[609] :

> Vous soutenez que Marie ne demeura pas vierge : et moi, non content de la proclamer telle, je déclare que Joseph lui-même fut vierge par Marie, pour qu'un fils vierge naquit d'un marial virginal.

Cette fois, la fausseté de son argumentation apparaît au grand jour. Car dans ce cas, le verset de l'évangile selon saint Matthieu pouvait se traduire ainsi : « Joseph resta vierge jusqu'à ce que Marie enfant un fils ». Or, il est bien évident que Joseph n'aurait pu perdre sa virginité puis la retrouver avant la naissance. Dès lors, l'adverbe « jusque » signifiait bien une durée limitée : Joseph fut vierge jusqu'à la naissance de Christ (mais il cessa de l'être ensuite).

609 *Ibid*., p. 496, col. B

Bibliographie

Collectifs, revues ou œuvres anonymes

Acta Sanctorum der Bollandisten, Einleitung April I, 1675 (en ligne et en latin : https://www.heiligenlexikon.de/Literatur/Baende_Acta_Sanctorum.html).

Ami du Clergé Paroissial (L'), 6 juin 1901

Bible en grec, site Theotex (en ligne : https://theotex.org/ntgf/luc/luc_16_gf.html)

Bulletin Paroissial de Nabrighen et Longueville. La Voix du Christ, juillet 1918

Catéchisme de l'Église catholique (Ottawa : CECC, 1992)

« Catéchisme de première communion » publié dans *L'Ami du Clergé Paroissial*, 1892

Catéchisme pour adultes (Paris : Association épiscopale catéchistique, 1991)

Catholique Sans Concession, n° 2, Printemps 2024

« Commentaire critique et explicatif : Matthieu, 27:3 », diffusé par le site *BibliaPlus* (en ligne : https://www.bibliaplus.org/fr/commentaries/1/commentaire-critique-et-explicatif-sur-toute-la-bible/matthieu/27/3).

« Contemplons-nous le vrai visage du Christ ? » publié par le Centre Béthanie (en ligne : http://www.centrebethanie.org/2014/09/contemplons-nous-le-vrai-visage-du-christ.html)

Dei Filius, Constitution Dogmatique du 24 avril 1870 (en ligne en français https://laportelatine.org/formation/magistere/concile-vatican-i-dei-filius-premiere-constitution-dogmatique).

Dictionnaire de théologie catholique (Paris : Letouzet et Ané, 1911)

Écrits apocryphes chrétiens (La Pléiade, 1997)

« Histoire de Jésus-Christ d'après la Science » paru dans *La France Littéraire, Artistique, Scientifique*, 31 août 1865

Journal des écoles du dimanche, année 1891, « La Chute »

L'évangile arabe de l'enfance ou Le livre des miracles de notre Seigneur, Maître et Sauveur Jésus-Christ, (en ligne : http://seigneurjesus.free.fr/evangilearabe.htm)

L'identité nationale (Versailles : Contretemps, 2020)

« La foi des rois mages » (en ligne :https://laportelatine.org/spiritualite/la-foi-des-rois-mage).

« Le Linceul prouve-t-il la résurrection du Christ ? » publié par le site *Linceul Turin* (en ligne : (https://www.linceulturin.net/le-linceul-prouve-t-il-la-resurrection-du-christ/).

Le Saint Évangile de Jésus-Christ selon saint Marc, traduit en françois, avec une explication tirée des Saints Pères & des Auteurs Ecclésiastiques (Paris : Desprez & Cavelier, 1746)

Légende céleste. Nouvelle histoire de la vie des saints avec la vie de notre seigneur Jésus-Christ, celle de la Sainte Vierge (Paris : J.-B. Herman et Cie, 1846)

Les Annales catholiques, revue religieuse hebdomadaire de l'Église, 24 octobre 1896, « Le Rosaire. La Résurrection »

« Les Rois Mages n'étaient pas trois ! » (https://www.etaletaculture.fr/culture-generale/les-rois-mages-netaient-pas-trois/)

Livre de Job, traduction de l'hébreu au français
(en ligne : https://mechon-mamre.org/f/ft/ft2714.htm)

Livre de Job en hébreu et en français, publié par le site serafin
(https://www.sefarim.fr/Hagiographes_Job_1_1.aspx)

Munificentissimus Deus (en ligne : https://www.infocatho.fr/le-texte-de-la-proclamation-du-dogme-de-lassomption-par-pie-xii-en-1950-munificentissimus-deus/)

Protoévangile de Jacques,
(en ligne : https://livres-mystiques.com/partieTEXTES/Apocryphes/protevan.html)

Revue des Races Latines (La), 1860, « Le suicide »

Revue des Traditions Populaires (La), tome XVIII, n° 4, avril 1903, « Quelques notes sur la morale des contes »

Revue pratique d'apologétique,
- 15 septembre 1919, « L'enfer et la Règne de la Foi »
- 15 janvier 1925, « L'éternité de l'enfer et la raison »

« Saint Suaire : c'est le sang d'un homme torturé et soumis à des souffrances atroces » (en ligne : https://laportelatine.org/spiritualite/saint-suaire-cest-le-sang-dun-homme-torture-et-soumis-a-des-souffrances-atroces-20-juillet-2017)
Scripturae sacrae cursus completus (Parisiis, 1839-1867)

Ouvrages et articles signés

Augustin (saint) :
- *Contre Julien* (en ligne :
https://www.bibliotheque-monastique.ch/bibliotheque/bibliotheque/saints/augustin/polemiques/pelage/julien/julien5.htm).
- *De l'accord des Évangiles*, (en ligne :

https://www.bibliotheque-monastique.ch/bibliotheque/bibliotheque/saints/augustin/comecr2/accord.htm).
- *Du mérite et de la rémission des péchés et du baptême des petits enfants* (en ligne : https://www.bibliotheque-monastique.ch/bibliotheque/bibliotheque/saints/augustin/polemiques/pelage/pelage1.htm).
- *Œuvres complètes*, (en ligne : http://palimpsestes.fr/textes_divers/p/augustin/genese/genlit/gen3k.htm)
- *Somme théologique*, Ia-IIae : « La morale générale »

Bareille (Jean-François), *Œuvres complètes de saint Jérôme* (Paris : Louis Vivès, 1878)

Bergier (Nicolas), *Le déisme réfuté par lui-même* (Paris : Humblot, 1768 [1765])

Bernet (Anne), « Les reliques des rois mages, vérité ou légende ? » publié par le site *Aleteia*. en ligne : https://paroissenotredamedescoteauxetdelaplaine47.over-blog.com/2022/01/epiphanie-du-seigneur.html.)

Bertier (Joseph-Étienne), *Histoire des premiers temps du monde, prouvé par l'accord de la physique avec la Genèse, par les philosophes* (Paris : Valade, 1778)

Bossuet, *Œuvres complètes de Bossuet* par F. Lachat (Paris : Librairie Louis Vivès, 1862)

Bozoky (Edina), « Têtes coupées des saints au Moyen Âge. Martyrs, miracles, reliques », publié dans *Babel. Littératures plurielles*, n° 42, 2020

Brugerette (Joseph), *Le prêtre français et la société contemporaine*, III : « Sous le régime de la Séparation. La reconstitution catholique (1908-1936) » (Paris : P. Lethielleux, 1938)

Cahen (Isidore), *La Bible : traduction nouvelle avec l'hébreu en regard* (auto-édité, Paris, 1851)

Chautard (François-Marie), « Une relique méconnue et surprenante » (en ligne: https://laportelatine.org/formation/histoire/une-relique-meconnue-et-surprenante)

Chrysostome (Jean), *Homélie 89 sur l'évangile selon saint Matthieu* (en ligne : http://jesusmarie.free.fr/jean_chrysostome_commentaire_evangile_saint_matthieu_5.html)

Cohen (Joseph), *Les déicides* (Paris : Michel Lévy frères, 1861)

Collin de Plancy (Jacques), *Légendes du Nouveau Testament* (Paris : Plon, 1860)

Conquerel (Anathase), *Histoire sainte et analyse de la Bible* (Paris : Cherbuliez et C^{ie}, 1842)

Couderc (Jean-Baptiste), *Le V. P. Bernard-François de Hoyos, S. J., premier apôtre du Sacré-Coeur en Espagne* (Tournai : Casterman, 1937)

Dantal (Pierre), *Nouveau cours de thèmes pour les quatrièmes et troisièmes* (Lyon : J.-M. Boursy, 1811)

Darras (Joseph-Épiphane), *Histoire générale de l'Église, depuis la création jusqu'à nos jours*

(Paris : Louis Vivès, Paris, 1864)

Deharbe (Joseph), *Catéchisme pratique ou Doctrine chrétienne en exemples* (Bruxelles : H. Goemaere, 1861)

del Vasto (Lanza), *Les Quatre Fléaux* (Dénoël, Paris, 1960)

Didon (Henri), *Jésus-Christ* (Paris : Plon, 1891), p. 801

Digby Moule (Charles Francis), *La genèse du Nouveau Testament* (Labor et Fides, 1971)

Draper (John William), *Les conflits entre la science et la religion* (Librairie Germer Baillière, 1875)

Duesberg (J.), *Histoire du Commerce de la Géographie et de la Navigation* (Paris : Sagber et Bray, 1849)

Espinasse (François), « Enfants, baptême requis absolument » (en ligne : https://laportelatine.org/formation/catechisme/enfants-bapteme-requis-absolument)

Ewerbeck (Hermann), *Qu'est-ce que la Bible d'après la nouvelle philosophie allemande ?* (Paris : Ladrange, 1850).

Fillion (Louis-Claude), *La Sainte Bible. Évangile selon S. Jean* (Paris : P. Lethielleux, 1887)

Flavius Josèphe, *Histoire des Juifs, écrite par Flavius Joseph, sous le titre de : « Antiquitez judaïques »*, traduite du grec par Mgr Arnaud d'Andilly (Amsterdam : Schippers & Wetstein, 1681)

Fouard (Constant), *La vie de N.-S. Jésus-Christ* (Paris : Librairie Victor Lecoffre, 1903)

Fréret (Nicolas, pseud. pris par le baron d'Holbach), *La Moysade et examen critique du Nouveau Testament* (Londres, 1787)

Gasparri, *Catéchisme catholique du cardinal Gasparri* (Juvisy : Les Éditions du Cerf, 1934)

Gaume (Joseph), *Abrégé du Catéchisme de la persévérance* (Paris : Emmanuel Vitte, 1913)

Genoude (de Antoine Eugène), *Les Pères de l'Église* (Sapia, Paris, 1839)

Glaire (Jean-Baptiste) :
- *Encyclopédie catholique* (Paris : Parent Desbarre, 1846)
- *La Sainte Bible polyglotte* (Paris : Roger & Chernoviz, 1900)

Godet (Frédéric), *Commentaire sur l'évangile de saint Luc* (Soleil d'Orient, [1888] 2009)

Gosselin (David), *Le Code Catholique* (Québec : Chassé, 1898)

Goupil (Auguste), *Fins dernières de l'homme et du monde. Le Péché* (Paris : Giraudon, 1919)

Grégoire (saint), *Sixième Homélie prononcée pendant la période de l'Avent* (en ligne : http://www.kerit.be/pdf/homelies_gregoire_grand.pdf)

Gresland (Hervé), « Les limbes des petits enfants » (en ligne : https://laportelatine.org/formation/theologie/les-limbes-des-petits-enfants-par-labbe-herve-gresland-20-decembre-2018)

Hoberg (Gottfried), *Die Genesis nach dem literalsinn erklaït* (Freiburg im Bresgau : Herder, 1908)

Hongnant (Claude-René), *Lettres de M. l'abbé*** à Monsieur l'abbé d'Houtteville au sujet du livre De la religion chrétienne prouvée par les faits* (Paris : Pissot, 1722)

Houtteville (Claude), *La religion chrétienne prouvée par les faits* (Grégoire Dupuis, Paris, 1722)

Houtin (Albert), *La question biblique chez les catholiques de France au XIX^e^ siècle* (Paris : Alphonse Picard et Fils, 1902)

Joseph Huby, *L'Évangile et les Évangiles* (Beauchesne, Paris, 1954)

Huschke (Philipp Eduard), *Über den zur Zeit der Geburt Jesu Christi gehaltenen Census* (Ferdinand Hirt, Breslau, 1840)

Jacquier (Eugène), *Histoire des Livres du Nouveau Testament* (Paris : Librairie Victor Lecoffre, 1905)

Knittel (François) « Jugement catholique sur la contraception » (en ligne : https://laportelatine.org/formation/morale/jugement-catholique-sur-la-contraception)

La Chétardie (Joachim de), *Homélie XXIII pour le Dimanche de la septuagésime sur le péché d'Adam* (Paris : Raymond Mazières, 1708)

La Salle (Jean-Baptiste de), *Les Devoirs d'un chrétien envers Dieu et les moyens de pouvoir bien s'en acquitter* (Paris : Dumoulin et Cie, 1892), p. 27

Lactance, *Divinae Institutiones*, (en ligne et en français : http://remacle.org/bloodwolf/eglise/lactance/instit4.htm)

Lagrange (Marie-Joseph) :
- *Évangile selon Saint Jean* (Paris : Librairie Lecoffre, 1936)
- *Évangile selon Saint Luc* (J. Gabalda et Cie, 1921 et 1941)
- *Évangile selon Saint Marc* (Paris : Librairie Lecoffre, 1929 et 1935)
- *La Genèse : pro manuscripto* (Paris : Librarie Victor Lecoffre, 1905)

Langlois (Michel) « Le mystère des esséniens : Jésus était-il essénien ? » Publié par le site *Réforme* (en ligne : https://www.reforme.net/religion/histoire/2020/06/04/le-mystere-des-esseniens-4-jesus-etait-il-essenien/)

Languet (Jean-Joseph), *Catéchisme du diocèse de Sens* (Québec : Brown & Gilmore, 1765), p. 25

Lantages (Charles-Louis de), « Catéchisme de la foi et des mœurs chrétiennes » dans *Œuvres complètes de M. de Lantages* par l'abbé Migne (Petit-Montrouge : J.-P. Migne, 1863)

Laurent (François), *Examen du catéchisme de l'honnête homme, ou Dialogue entre un caloyer et un homme de bien* (Bruxelles : Babuty, 1764)

Lavergne (Ceslas), *Synopse des Quatre évangiles en français d'après la synopse grecque du R. P. M.-J. Lagrange* (Paris : J. Gabalda et Cie, 1958)

Le Franc de Pompignan (Jean-Georges), *La religion vengée de l'incrédulité par l'incrédulité elle-même* (Paris : Humblot, 1772)

Lejay (Paul), « L'Évangile de Pierre », paru dans la *Revue des Études grecques*, tome IV, n° 21, janvier-mars 1893

Lemonnyer (Antoine), *La Révélation Primitive et les données actuelles de la science* (Paris : Librairie Victor Lecoffre, 1914)

Loisy (Alfred) :
- *Autour d'un petit livre* (Paris, Alphonse Picard et Fils, 1903)
- *Histoire du canon de l'Ancien Testament : leçons d'Écriture Sainte professées à l'École supérieure de théologie de Paris pendant l'année 1889-1890* (Paris : Letouzey et Ané, 1890)
- *Jésus et la tradition évangélique* (Paris : Émile Nourry, 1910)
- *L'Évangile et l'Église* (Paris : Alphonse Picard et Fils, 1902)
- *Le Livre de Job, traduit de l'hébreu* (Imprimerie Rousseau-Leroy, 1892)
- *Les Évangiles Synoptiques* (auto-édité, 1908)
- *Les livres du Nouveau Testament* (Paris : Émile Nourry, 1922)
- *Mémoires pour servir à l'histoire religieuse de notre temps*, 3 vol. (Paris : Émile Nourry, 1930-1931)
- *Quelques lettres sur des questions actuelles et sur des événements récents* (Ceffonds : auto-édité, 1908)

Loriaux (Henri), *L'autorité des Évangiles. Question fondamentale* (Paris : Émile Nourry, 1907), p. 30

Lugius (P. E.), « L'essénisme », publié dans le *Journal des Savants*, février 1892

Macler (Frédéric), *Le texte arménien de l'évangile d'après Matthieu et Marc* (Paris : Imprimerie Nationale, 1919)

Macrobe, *Œuvres complètes* (Paris : Firmin-Didot Frères, 1850)

Magnier (abbé), *Étude sur la canonicité des Saintes Écritures* : I. « Ancien Testament » (Paris : P. Lethielleux, 1892)
Mancinella (Don Andrea), *Coup d'état dans l'Église*, avec une préface de Mgr Vigano (s.l. : Éditions Médias Culture & Patrimoine, 2024)

Martianay (Jean), *Méthode sacrée pour apprendre à expliquer l'Écriture par l'Écriture même* (Paris : Muguet, 1716)

Maupied (François-Louis-Michel), *La secte antichrétienne* (Tourcoing, Bibliothèque de Tout le Monde, 1874)

Migne (Jacques-Paul, ed.), *Encyclopédie Théologique, ou Troisième et dernière série de dictionnaires sur toutes les parties de la science religieuse* (J.-P. Migne, Paris, 1858)

Milton (John), *Le Paradis Perdu*, traduction de Chateaubriand (Paris : Renault et Cie, 1861)

Molinaris (Gustave de), *Religion* (Paris : Guillaumin et Cie, 1892)

Nève (Félix), « Quelques souvenirs de l'antiquité chrétienne en Orient », publié dans la *Revue Catholique. Recueil religieux, philosophique, scientifique, historique et littéraire*, tome IX, mars 1851

Nicolas (Michel), *Des doctrines religieuses des Juifs pendant les deux siècles antérieurs à l'ère chrétienne* (Paris : Michel Lévy Frères, 1866)

Nicolotti (Andrea), *The Shroud of Turin. The History and Legends of the World's Most Famous Relic* (Baylor University Press, 2020)

Noël (Hippolyte), *Nouvelle explication du catéchisme de Rodez* (Paris : Perisse Frères, Paris, 1859)

Olivier (Théodore), *Grammaire française élémentaire comprenant des notions développées sur l'orthographe* (Paris : Casterman, 1857)

Ollivier (Clément), *Pathologie morale* (Paris : Baillière, 1867)

Parmentier (Édith), « Le massacre des innocents, une construction mémorielle » publié dans *Pallas*, n° 104, 2017

Pascal (Albert), *La Famille et le Mariage Chrétien* (Prince-Albert, Canada, 1916)

Pélage Le Noir (Charles), « Proposition catholiques », dans l'*Encyclopédie Théologique, ou Troisième et dernière série de dictionnaires sur toutes les parties de la science religieuse* (Paris : J.-P. Migne, 1860)

Peyrat (Alphonse), *Histoire élémentaire et critique de Jésus* (s. l. : Michel Lévy Frères, 1864)

Picard (L.), « La Toussaint et la pesée du ciel » dans la *Semaine religieuse du diocèse de Lyon*, 26 octobre 1923

Pie XI, *Casti Connubii* (en ligne :https://www.vatican.va/content/pius-xi/fr/encyclicals/documents/hf_p-xi_enc_19301231_casti-connubii.html)

Renaudin (Paul), *L'Assomption de la Très Sainte Vierge. Exposé et histoire d'une croyance catholique* (Paris : Bloud & Cie, 1907)

Riley (Gregory J.), « I Was Thought to Be What I am Not », publié par *The Institute for Antiquity and Christianity,* The Clarement Graduate School, Occasional papers, n° 31, pp. 5-6 (en ligne : https://archive.org/details/20200602-occasional-papers-number-31/)

Ricard (Jacques-François-Ernest), *Catéchisme du diocèse d'Auch* (Toulouse : Édouard Privat, 1913)

Rohrbacher (René), *Catéchisme du sens commun et de la philosophie catholique* (Paris : Gaume Frères, 1854)

Roper (David), « Miracles du Calvaire », publié par le site *BibleCourses.com* (en ligne : http://www.biblecourses.com/French/fr_lessons/FR_200602_06.pdf)

Rosally de Lorgues (Antoine), *Christophe Colomb : histoire de sa vie et de ses voyages d'après des documents authentiques tirés d'Espagne et d'Italie*, tome second (Paris : Didier et Cie, 1836)

Schuré (Édouard), *Les grands initiés : esquisse de l'histoire secrète des religions : Rama, Krishna, Hermès, Moïse, Orphée, Pythagore, Platon, Jésus* (Librairie Académique Perrin, [1889] 1921)

Séailles (Gabriel), *Les affirmations de la conscience moderne* (Librairie Armand Colin, 1906)

Ségur (Madame la comtesse de), *Bible d'une Grand-Mère* (Hachette, Paris, 1878)

Sidermann (Victor), *L'avocat du Diable. Polémique sur la doctrine chrétienne et sur les quatre évangiles canoniques* (Paris : Librarie Fischbacher, 1897)

Stapfer (Edmond), *Le Nouveau Testament* (Paris : Fischbacher, 1889)

Strauss (David), *Vie de Jésus, ou Examen critique de son histoire* (Librairie Philosophique De Ladrange, 1853)

Tertullien, *Contre Marcion*, publié dans *Œuvres complètes de Tertullien* par M. de Genoude (Paris : Louis Vivès, 1852)

Thomas d'Aquin :
- *Commentaires sur Isaïe* (Traduction des moines de l'abbaye Notre-Dame de Fontgombault, s.d.; en ligne : http://docteurangelique.free.fr/livresformatweb/ecriture/isaie.pdf)
- *Somme théologique*
- *La chaîne d'or : Explication des quatre évangiles par le docteur angélique saint Thomas d'Aquin*, traduction nouvelle par l'abbé J.-M. Péronne (Librairie Louis Vivès, Paris, 1868)

Voragine (Jacques de), *La Légende dorée, traduite du latin d'après les plus anciens manuscrits* (Paris : Librairie Académique Perrin, 1910)

Woolston (Thomas), *Discours sur les miracles de Jésus-Christ* (sans lieu ni date [probablement : Amsterdam, vers 1730])